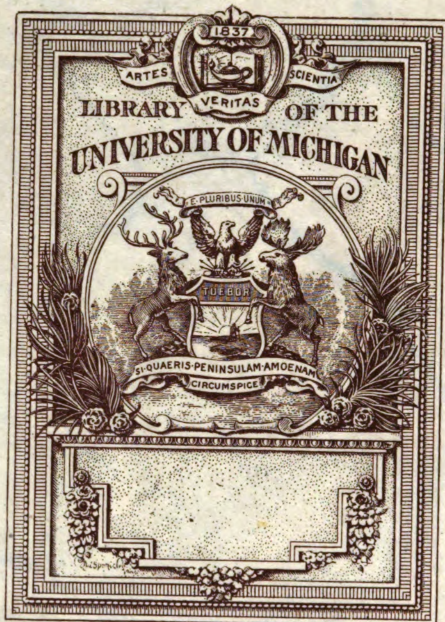
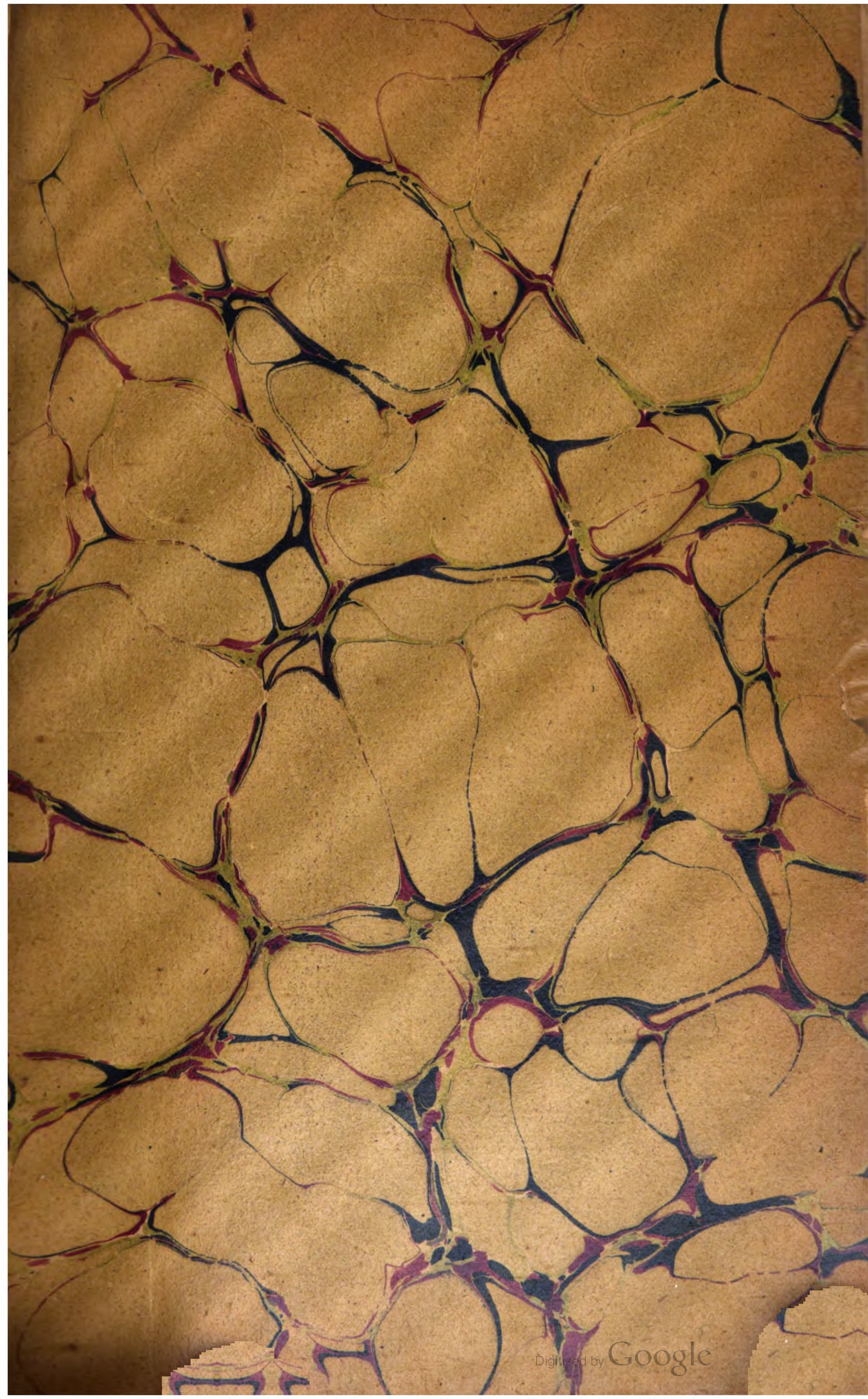
Revue des langues romanes

Société pour l'étude des langues ...


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(Hamelin Frères)

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Deuxième Série

TOME SIXIÈME

(TOME XIV DE LA COLLECTION)



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXVIII

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

CANTIQUE PROVENÇAL SUR LA RÉSURRECTION

Ce cantique, dont je dois la copie à l'obligeance de M. Boucherie, est tiré du ms. fr. 1058 (anc. 7340) de la Bibliothèque nationale, où il suit immédiatement (folio 176, v°) une version du chant bien connu sur sainte Marie Madeleine, sensiblement plus rajeunie que celles qui ont servi de base à l'édition donnée de ce chant par M. Bory en 1861[1]. A la fin, on lit: « Le tout[2] couppié à l'original de messire Anthoyne Longi de Roquevayre, prieur de Guiller au dioseze d'Aix et predicateur au lieu de Mallemort en l'année mil six cens et seze, et selom som dire, a douse cens ans que le tout fut composé en se (*sic*) mesme langage et rime provensale. Fait par moi Pelluret, vicaire de Mallemort. »

M. Damase Arbaud a publié (*Chants populaires de la Provence*, I, 49) une pièce qui ressemble beaucoup à la nôtre; non-seulement le sujet, mais encore la mesure du vers, la composition de la strophe, le refrain, sont les mêmes. Seulement, tandis qu'ici les trois vers de chaque strophe riment ensemble, il n'y a chez M. Damase Arbaud que les deux premiers. Le troisième y est toujours en *a*, pour rimer avec le

[1] J'en donnerai moi-même prochainement une nouvelle édition, pour laquelle j'utiliserai la copie du ms. 1058.

[2] C'est-à-dire le chant sur sainte Madeleine et notre cantique.

refrain. Des deux côtés d'ailleurs, la rime, toujours masculine, se réduit souvent à l'assonance.

Tout porte à croire que notre cantique, sans avoir l'antiquité que lui prêtait messire Anthoyne Longi en 1616, datait déjà, alors, de plusieurs siècles. On peut, sans témérité, en faire remonter la composition, comme celle de la cantilène sur sainte Madeleine, jusqu'aux environs de l'an 1300.

Je n'essayerai point d'en rétablir la forme primitive, dont la copie du vicaire Pelluret s'écarte sans doute assez souvent. Je me bornerai à quelques corrections, surtout orthographiques, régularisant l'emploi de l'*m* et de l'*n*, substituant l'ancien *o* au moderne *ou*[1], etc. Les leçons du ms. seront toujours, du reste, indiquées en note.

On remarquera, st. 4, la prosthèse du *v* dans *vogner*; st. 16, la forme *va* pour *o* (*vo*); st. 4, *son* pour *lor;* st. 2, 9, 10, 17, *li* pour *lor* (*illis*); st. 16, *siu* (*sieu*) pour *soi;* st. 19, *sias* pour *etz*. Ces *provençalismes* ont pu être introduits par les derniers copistes; mais il n'y aurait non plus rien d'impossible à ce qu'ils remontassent à l'original même. — Je n'ai pas corrigé *ceau* (=*cel*), stance 16, parce qu'on a des exemples anciens de cette insertion de l'*a* entre *e* et *l*. Tel est *peal* = *pel* dans la nouvelle de Peire Guillem (Bartsch, *Chrest. prov.*, 261, 6). Pour *dau* (st. 11), aujourd'hui *dóu* = *deu,* génitif de l'article, cf. *Diau*, *iau*, *miau* (*meum*), etc., dans *Ste Agnès* et ailleurs. Les formes *aquellos*, *ellos* (st. 21), sont déjà dans *Blandin de Cornouailles* et d'autres textes du même temps. C. C.

SABBATO SANCTO PASCH.

Quando cantatur *Regina cœli letare, all.*

Alleluya, alleluya, alleluya,
Alleluya[2] !

I. Quand Jesus Christ fon tormentat
Et de la crous desclavellat,

[1] Je laisse *crous* (st. I, 2) parce que cette forme (et de même *vous* = *votz,* etc.) se trouve déjà dans la *Vie de saint Honorat* et autres textes de Provence de la même époque. Il est probable que l'*ou* y est diphthongue. Cf., en provençal moderne, *pòu* = *pot*, *tòuti* = *tot,* etc. — [2] En toutes lettres; partout ailleurs, en abrégé.

En lo [1] sepulcre fon pausat.
Alleluya !

II. [Mas] Pons Pilats et Caiphas
Ben fort fasion garda[r] lo[2] vas,
Que non li fossa [3] deraubat.
Alleluya !

III. Quand Jesus fon ressuscitat,
Las gardas foron fort troblas;
Dison [4] qu'en [5] dorment fon raubat.
Alleluya !

IV. Las Marias [6] en grand tremor
Au sepulcre venon en cors [7],
Per vogne[r] Christ son [8] sauvador.
Alleluya !

V. Auses, Segnors [9], miracle gran :
De Jesus Christ sias certans
Lo jor [10] de Pascas sens engan —
Alleluya ! —

VI. Ressuscitat es verament,
Car l'angi[l] tot certanament [11]
A las Marias [12] clarament —
Alleluya ! —

VII. Lur a dich et manifestat :
« Jesus Christ es ressuscitat;
En Galilea [13] es annat. »
Alleluya !

VIII. Las tres Marias [14] clarament
An caminat certanament,
Son vengudas [15] tot [16] prestament.
Alleluya!

IX. En Jerusalem an trobat [17]

[1] *lou*.— [2] *lou*.— [3] *fousse*.— [4] *disom*.— [5] *em*.— [6] *Marios*.— [7] *cours*. —[8] *som*. — [9] *segnours*.— [10] *lou jour* — [11] *tout certenament*.— [12] *marios*, — [13] *galilee*. — [14] *marios*. — [15] *vengudos*. — [16] *tout*. — [17] *troubat*.

Los apostols tos [1] estonnas ;
Aqui li an annonciat —
Alleluya ! —

X. De Christ lo [2] ressuscitament.
Manifestat li an doussament
Que l'angi[l] li a dich certament [3] —
Alleluya ! —

XI. Que Jesus es ressuscitat,
Dau sepulcre s'es ennanat,
Tot [4] aisso dis en veritat.
Alleluya !

XII. Los apostols [5] gauch an agut ;
Ambe [6] Sant Peire sont vengus,
Tos ensems [7] parlant de Jesus.
Alleluya !

XIII. E Sant Peire si lur a dich :
« Anem [8] veire tost Jesus Christ,
Seguem lo prest, aisso es pron dich. »
Alleluya !

XIV. Magdalena [9] s'en vent tot [10] prest
Dins lo [11] jardin per lo [12] vezer ;
Tocar lo [13] vou a som plaser [14].
Alleluya !

XV. Jesus [Christ] prest se reviret ;
Ella [15] ben fort lo [16] regardet.
Si li dis et li commandet : —
Alleluya ! —

XVI. « Maria [17], non mi toques pas
Ni pau[c] ni pron [18], ben va sachas,
Car au ceau non siu [19] pas monta[t]. »
Alleluya !

[1] *lous apostous tous.* — [2] *lou.* — [3] *certanament.* — [4] *tout.* — [5] *lous apostous.* — [6] *enbe.* — [7] *tous ensens.* — [8] *anen.* — [9] *Magdaleno.* — [10] *tout.* — [11] *lou.* — [12] *lou.* — [13] *lou.* — [14] *pleser.* — [15] *ello.* — [16] *lou.* — [17] *Mario* — [18] *proun.* — [19] *siou.*

XVII. As Apostols[1] el a parlat,
Et Sanct Thomas li es arribat
Et li a donat[2] a tos[3] la pas.
Alleluya !

XVIII. « Veyas, Thomas[4], lo mieu costat[5],
Veyas mos pes, mas[6] mans veyas;
Mescresent estre non vulhas[7]. »
Alleluya !

XIX. Thomas[8] respond a son[9] segnor[10]:
« Mon Dieu[11], vos[12] sias mon Sauvador,
Ressuscitat en grand honor[13]. »
Alleluya!

XX. « —[Apr]es, Thomas[14], que m'as tocat[15]
Et mas plagas[16] as maneiat,
Tu m'as cregut en veritat. »
Alleluya !

XXI. « Aquellos que non mi veyran
Et fermament en mi creyran
Benauroses[17] ellos seran[18]. »
Alleluya !

XXII. Preguem[19] lo[20] paire et lo[21] fils
Que mande son[22] sant Esperit
Et nos[23] meta[24] en Paradis.
Alleluya !

[1] *apostous*.— [2] *dounat*. — [3] *tous*.— [4] *thoumas*.— [5] *lou miou coustat*. — [6] *mes*.— [7] *voulhas*.— [8] *Thoumas*.— [9] *som*.— [10] *segnour*.— [11] *diou*.— [12] *vous*. — [13] *honour*. — [14] *Thoumas*. — [15] *toucat*. — [16] *plagues*. — [17] *bensey-rouses*. — [18] *seram*. — [19] *preguen*. — [20] *lou*. — [21] *lou*. — [22] *som*. — [23] *nous*. – [24] *mette*.



DIALECTES MODERNES

NOEL LANGUEDOCIEN INÉDIT (?)

Je dois la copie de ce noël à l'obligeance de M. Boucherie, qui a bien voulu le transcrire pour moi du ms. fr. 13173, f° 205, de la Bibliothèque nationale.

C. Chabaneau.

I. Une joine fillette,
Pregant Dius un mati
Auprès de sa couchette,
Cujet s'esturmenti[1],
Quan[t] un juine moussur
Intret dins sa crambette
Per li fa serbiteur[2].

II. N'agés pou[3], li dis, belle,
Cresés me souloment;
Bous resterés pieucelle
Après l'enfantomen.
Iou soui l'embassadour[4]
Per bous pourta noubelle
Que Diou bous fay l'amour.

III. Bous sés del pai la fille
Et la reine del cel,
Despei que Diou s'abille
De car dins bostre pel;

[1] Le même qu'*estrementi*. Voy. Raynouard et Sauvages.— [2] Prononcez *serbitur*. — [3] *Ou*, ici, est diphthongue. C'est un affaiblissement de *au*= *ao (paor, paur, pou)*.— [4] Ms. *embassadeur*.

Et bous e[s]poutissés[1]
Lou dragon qu'entourtille[2]
Lous homes[3] sous lous pés.

IV. Tout lou monde s'affanne
A bous dressa d'autas;
Lou sant et lou proufane
Couront tous à grand pas,
Per bous ouffrir d'encens,
Come a la bien aimade
De Dious et de lais[4] gens[5].

NOTES

SUR LE LANGAGE DE SAINT-MAURICE-DE L'EXIL

(Isère)

Ce dialecte n'a jamais été écrit, et il est difficile d'en déterminer l'orthographe. Afin de faciliter l'intelligence de la pièce qui précède, je vais tâcher d'en donner une idée; auparavant, il est peut-être nécessaire de dire quelques mots du pays :

Saint-Maurice-de-l'Exil, canton de Roussillon (Isère), est un petit village composé de trois ou quatre hameaux, formant ensemble une commune de mille habitants environ. Le village est à 1,200 mètres du Rhône, entre les stations des Roches et du Péage (chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée).

[1] *Espoutir* = écraser, proprement mettre en bouillie (*puls, pultis*). — [2] Ms. *entoustille*. — [3] Ms. *houmés*. — [4] Pour *las*. Prononciation du Quercy, du Rouergue, d'une partie de la Provence, etc., etc. Voy. Roque-Ferrier, *des Formes de l'article en langue d'oc* (*Revue*, X, 254). — [5] Cette pièce est suivie dans le ms., qui est du XVIII[e] siècle, du fameux noël des *Bohémiens* (*Nautres siam tres booumians*, etc.), qui a été souvent réimprimé, par exemple dans les *Variétés religieuses* (1860), p. 114.

Les vingt-deux communes du canton, sauf quelques variantes, ont à peu près le même langage. Cependant il y a des expressions singulières dans quelques villages ; ainsi on dit: *d'ancoui,* pour aujourd'hui; *vorendré,* pour maintenant.

Dans l'arrondissement de Vienne et dans presque tout le département, on se comprend réciproquement, malgré la différence de l'accent et de quelques expressions.

A Moidieu, canton sud de Vienne, les habitants disent, en parlant de leur village :

A Moidi, iqui van i mîzon de tròu de cièr cueme de souloué (à Moidieu, là où l'on mange des morceaux de viande gros comme des lampes, *calèu*).

A Saint-Maurice, on dirait : *A Moidsé, iquiet van i mîjon de tròu de châr cueme de choulâ,* mais avec un accent très-différent.

Aux Roches-de-Condrieu, l'idiome est très-harmonieux ; il se prête admirablement à la versification, et les expressions sont douces et agréables ; on dit :

Onte vaïtse? (Où vas-tu ?)

Vetse, j'é esquiglié ! (Vois, j'ai glissé!)

A Saint Maurice :

— *Van vétse ?*

— *Vatse, j'é coulò !*

Prononciation. — Toutes les lettres se prononcent avec l'accent français, sauf dans les cas suivants :

L'*o* a deux sons différents :

Le premier est bref dans les verbes de la première conjugaison à l'infinitif :

Omò, chantò, allò, plòurò, trouvò, etc.
Aimer, chanter, aller, pleurer, trouver, etc.

Il indique aussi le participe :

J'é chantò, j'é omó, j'é plòurò, etc.

La prononciation est longue dans :

Apòtrou, l'òtrou, incòre, consòna, quòque, etc.
Apôtre, l'autre, encore, consonne, quelque, etc.

L'*e* sans accent est toujours muet, sauf lorsqu'il est précédé d'un *u*. Ainsi on dit : *perseverance,* au lieu de *persévé-*

rance; vierge, verge, per, au lieu de *vièrge, vèrge, pèr;* d'ailleurs, l'accent indique si l'*e* est fermé ou ouvert.

OU a deux prononciations : la française d'abord ; l'autre, qu'il faudrait entendre pour la saisir, indique le pluriel dans l'article *lòu* (les). C'est encore l'accent qui le détermine.

Il se prononce également dans quelques substantifs :

Loù roussignòu, loù roussignòu.
Le rossignol, les rossignols.

Il remplace l'*e* muet dans l'indicatif des verbes : *Je chàntou, j'òmou, je bogliou, je travagliou*, etc.

UE joue un grand rôle. Il est presque impossible d'en saisir le son, même en l'entendant: à peine l'*u* se fait sentir, à peine l'*e* se prononce, ce qui donne un son intermédiaire difficile à expliquer. Cette diphthongue se rencontre fréquemment; elle remplace *oi* le plus souvent. L'*iglie* se prononce comme *feuille, fille*, etc.

Le nom de Mireille (*Muereglie*) offre, comme prononciation, les trois cas principaux de ce que j'ai dit ci-dessus: *Mue, re, glie;* les deux derniers *é* sont muets.

Les anciens, pour les pronoms; disaient: *lou man, lou tan, lou san, lou noùtrou, lou voùtrou, lou gliour.*

Ma mère disait: *loù miénou, loù tsénou, loù siénou, loù noùtrou, loù voùtrou, loù gliour;* ce qui se dit encore. Mais, au féminin, elle disait: *la mià, la tsa, la sia*, etc., et on dit généralement: *la miéna, la tséna, la siéna*, etc.

Toutes les consonnes se prononcent comme en italien, mais les diphthongues n'ont qu'un son.

Dans certains de nos verbes, l'*ar* de l'infinitif se change en *o*, lequel est prononcé, à peu de chose près, comme l'*o* du mot *sort: omò*, aimer; *chantò*, chanter; *allò*, aller; *trouvò*, trouver; *devuenò*, deviner; *ruémò*, ruminer.

Dans d'autres il est remplacé tantôt par *yé* et tantôt par *é: baglié*, donner; *dansié*, danser; *chassié*, chasser; *lessié*, laisser; *beneyé*, bénir; *netteyé*, nettoyer; *seyé*, faucher; *mouché*, moucher.

Dans les verbes en *i*, l'*r* se supprime également: on dit *figni*, finir; *vegni*, venir; *retegni*, retenir, etc.

Les conjugaisons en *oir* donnent : *vare*, voir ; *apercevre*, apercevoir ; *pouére*, pouvoir, etc., etc.

Un mot de prosodie : l'*ou* et l'*a* s'élident ; ils remplacent l'*e* muet du français. La prononciation exige que l'on appuie sur la syllabe pénultième :

Ex. : Lou Ronou etsin rueban que bian long se dépleyé.

On considère comme muette la dernière syllabe de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif :

Ex. : Pendant qui se proumenon
Ne venon.

Il en est de même à la troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif :

Ex. : Moù magnon groùsseyiovan
Briffovan...

Et dans les cas suivant :

Ma mère, sinta fena
Et plena...
Je vou lou boglion en cent où muela

Ailleurs on suit les règles ordinaires du français.

Maurice RIVIÈRE.



MOU DERA COUCON

IDIGLIE

A MA FIGLIE

Madàma M. F. M.

I per tsuet que se dévertoglie
Quella flotta de soie joglia.
Si moù magnon an z'â la fouoglie,
Per tsuet aran bian travaglia.

Mon père m'ayié dsuet :
— Puetsuet !
Je sé content de tsuet,
Car t'ésse éto bian sajou :
Te faré de magnon,
Mignon !
Per tsuet et sans partajou.

T'éré vé la Caro,
Aro
Doù viérou de Bero,

MES DERNIERS COCONS

IDYLLE

A MA FILLE

Madame M. F. M.

C'est pour toi que se dévide— cette jolie flotte de soie. — Si mes vers ont eu la feuille, — pour toi ils auront bien travaillé!

Mon père m'avait dit : — Petit, — je suis content de toi, — car tu as été bien sage : — tu feras des vers à soie, — mignon ! — pour toi et sans partage.

Tu iras vers la Carrè, — à côté — des friches de Béraud, —

Per amasso ta fouoglie :
Ampouogne ton grand sa.
Ah ! ça,
Tant pis si te te mouoglie.

Ma mère, sinta fena
Et plena
De bonto : per ma pena
Ina once alle bettuet
Pâ couvo, dsan la pàta,
Adràta,
In mâ dsan soù tetuet

Per loù fére épegli...
— Jogli,
Cueme de fleur de gli !
Eran alla proumâre,
Si lou papié greglia,
Baglia
Per la mère Revâre.

Vé netra pipignére
Mouriére,
A toute le pragniére
Je coulòvou loù juet ;
Charja de ma farjuena
Mià pluena,
J'adsuesien de rejuet.

pour cueillir ta feuille : — prends ton grand sac.— Ah ! ça, — tant pis si tu te mouilles [1].

Ma mère, sainte femme, — et pleine — de bonté : pour ma peine, — une once (de vers à soie) elle mit — dans le chiffon, — adroitement, — couver un mois dans son sein [2]

Pour les faire éclore... — Jolis, — comme des fleurs de lys, — ils étaient à la première [mue] — sur le papier découpé, — donné — par ma mère [3].

Vers notre pépinière — [de] mûriers, — après toutes les siestes,

[1] Voir les notes à la p. 23.

Qu'éran couvar de roùse
Moussoùse:
Per z'èllou i boune choùse.
En arruevan, d'abor,
Plan plan, je gliðu mécliòvou,
Bagliòvou
Fouoglie où miâ, ròuse òu bor.

Vé Glioùre, pueruelo,
Doù lo
Qu'habuete Gnuiecoulo,
J'amassovou de grome;
I n'en mancove po:
Te po
Que lou magnon groù l'ome

Per fére sa méson?...
—Veson!
Que se bette en préson!...
Apré, vé la Couiratta
Je courrien araché,
Charché
La rustsica mourjatta;

Et pessan vé le Froche,
Po loche
Je me bettove en morche,
Per allo dérouché

— je dépouillais les brindilles; chargé de mon petit sac —mi-plein, — j'apportais [encore] des rejets

Qui étaient couverts de roses — mousseuses; — pour eux, c'est une bonne chose. — En arrivant d'abord, — doucement je mélangeais, — [et] donnais — feuille au milieu, roses au bord [4].

Là-bas, vers le mas de Lioure, — du côté — qu'habite Nicolas, — je ramassais du chiendent: — il n'en manquait pas! — N'est-ce pas — que le ver à soie l'aime beaucoup

Pour faire sa maison? — [Joli] ver — qui se met en prison!... — Après, vers la Couiratte, — je courais arracher, — chercher — la mourjatte rustique [5].

Et puis vers les Frâches, — alerte, — je me mettais en marche

In grand fé de briyiére,
Van yiére
Où mià delloù rouché.

Loù z'angardon bian druet,
Adruet
J'allovou où boun andruet
Illo vé Ro loù quorre ;
Car per ancabano,
Mèno,
I n'en fa de z'amborre.

Moù magnon groùsseyiòvan,
Briffòvan,
Gliòu mourou s'allonjòvan,
Cueme igniayé, mou Dsé !
Dessi le z'étagére
Legére,
De pertout s'apondsè !

Alor, i n'en faglié
Baglié
(Per iquian éfouglié
Loû mourié della plagne) :
Doù grand plan sa per jour,
Toujour
Prâsa alle z'ébaragne.

Si loù rouché, le grise
Larmise,

— pour aller extraire — une charge de bruyère — poussée — au milieu des rochers [6].

Les petits échalas alignés, — prestement — j'allais au bon endroit — les chercher là-bas vers le Rhône ; — car, pour encabaner, — mes amis, — cela donne de l'embarras [13].

Mes vers à soie grossissaient, — briffaient, — et leurs nez s'allongeaient. — Comme il y en avait, mon Dieu ! — Sur les étagères — légères, — de partout il en sortait :

Alors, il en fallait — donner — [de la feuille] — (et pour cela effeuiller — les mûriers de la plaine) : — deux grands pleins sacs par jour, — toujours — prise aux branches basses.

Sur les rochers, les lézards — gris, — à l'abri de la bise, — font

All'òuri della bise,
Fan bian moins de trafuet
Que loù magnon que briffon,
Et rifflon
La fouoglie à grand gourjuet.

— Bertoula, de Condrié,
Courié
Acheto de mourié
Per n'amasso la fouoglie :
Où me fésié dono
Tourno
Lou migé dsan le bouoglie.

« Dsi ! pitsité chânîglié,
Guenîglié,
Qué resseimble inâ fîglié,
Quein tou mâgnon ein sâ,
Onte té qui vein béré ?
Revéré,
Itô dsin quô grein sâ ? »

Mai non, mon bio savan !
I van,
Meno per loù davan,
En poucission ché Feya :
Se dessio vé la Fon,
Où fon
Della derâre leya.

bien moins de bruit — que les vers à soie, à la quatrième mue,— mangeant — la feuille avec voracité[7].

— Bertholat, de Condrieu, — courait — acheter des mûriers — pour en ramasser la feuille : — il me faisait damner,— retourner les aliments dans les entrailles :

« Dis ! petite chenille, — guenille, — qui ressembles à une fille, — quand tes vers à soie ont soif, — où vont-ils boire ? — Rivière, — est-ce dans ce grand seau[8] ?

Mais non, mon beau savant ! — ils vont,— conduits par les premiers, — en procession chez Feyat, — étancher leur soif vers la fontaine, — au bout de la dernière allée[9].

Pendant qui se proumenon,
Ne venon
Loù déjassié. Ne prenon
In poù de sarpouluet :
Ne n'en frotton le planche
Suet blanche
Que la char de pouluet.

Point de flàpou, ampeja.
Lou ja
Ere groù bian mija ;
Gniuet drajeye, gniuet vache,
Gniuemé point de trouvo
Crevo
Que pouyian fére tache.

Pâ, ne plasson alle dòuce
Le tròusse,
Si loù bord le pli groùsse ;
Ne betton per calo
In bouquiet de briyiére
Per pouere
Tegni dsuessuet dsuelo.

Si lé troùsse i gropîglion,
S'arpîglion.
Dsé ! cueme i s'éjarmîglion

Pendant qu'ils se promènent, — nous ôtons —leurs détritus. — Nous prenons — un peu de serpolet, — nous en frottons les planches, — aussi blanches — que la chair de poulet.

Point de [vers à soie] flétris, collés. — La litière — était bien dévorée ;— ni muscardines,— ni lèpres, — non plus point de trouvés — crevés, — qui pouvaient faire tache[10].

Puis nous plaçons avec précaution — les trousses, — les plus grosses sur les bords ; — nous mettons pour les caler— un bouquet de bruyère, — afin de — les tenir deçà, delà.

Sur les trousses, ils grimpent, — s'attachent. — Dieu ! comme

En charchan se placié ;
Pessan chocun se range,
S'arange
Per vitou coumancié.

I poson glioù z'attache :
Per tache
Dsin jour, gliou cor se cache
Où zié doù kirioù.
La soie se devertoglie,
Vucroglie
Dsan gliou paluct souyioù.

INVOUCACION

Dsuevuena Mère, ô Sinta Vierge,
Vous m' éde toujour beneyia :
Paro moù magnon delle merje
Doù ra tsòulâ dèll' oùteyia.

Etandâ voutra man puessànta
Si la méson, dsan mon granâ ;
Qu'a choque troùssa joùgnuessanta
De coucon, n'aye in plan panâ.

ils se trémoussent — en cherchant à se placer ; — puis chacun se range, — s'arrange, — pour commencer bien vite .

Ils posent leurs attaches. — Pour tâche — d'un jour, leur corps se cache — à l'œil du curieux. — Leur soie se dévide, — tout autour [se place] — dans leur palais soyeux [11].

INVOCATION

Divine Mère, ô Sainte Vierge! — vous m'avez toujours béni : — Préservez mes vers à soie des souris, — des rats de tuile et des coups de chaleur [12].

Étendez votre main puissante—sur la maison, dans mon grenier ; — qu'à chaque trousse jaunissante de cocons — il y en ait à pleins paniers [13].

OFFRANDA

Enfin, dedsan voutra chapella
Imblaman j'éra vous pourto
La troùssa chousia la pli bella,
Où pié de voutroù sint z'ôuto.

— Chanto, découcounoùse
Jouyoûse !
Chanto, débouretoùse :
Le grome sont gargniuet,
Le mourjatte sont plene,
Me fene,
De coucon à pignuiet.

N'ampliron lou lancié.
Où sié
Guéman n'éron dansié.
Chanto, découcounoùse !
Allon, déboureto !
Chanto !
Chanto, débouretòuse !...

Mourice Revare

Dsuejon, 15 jugliot 1877.

OFFRANDE

Enfin, dans votre chapelle, — humblement j'irai vous porter — la trousse choisie la plus belle, — au pied de vos saints autels.

Chantez, décoconneuses — joyeuses ! — Chantez, débourreuses : — le chiendent est garni ; — les *mourjattes* sont pleines, — [Mesdames], de cocon à poignées.

Nous en remplirons un drap ; — dans l'aire, — gaîment, nous irons danser.—Chantez, décoconneuses !—Allons, ôtez la première bourre [des cocons]. — Chantez,— chantez, débourreuses !......

Maurice Rivière.

Dijon, le 15 juillet 1877.

NOTES

—

[1] Lisez: *mas de*. Tous les noms de lieu se disent ainsi : mas de la Carré, mas de Lioure, etc.

[2] Au mois de mai, lorsque les feuilles de mûrier commencent à pousser, les femmes mettent généralement dans leur sein le drap qui contient les œufs de vers à soie, afin de les faire éclore. Beaucoup vont en pèlerinage à Saint-Savin, chapelle située sur une crête au midi du mont Pila. Cette chapelle, que l'on aperçoit de Saint-Maurice, scintille comme un diamant aux premiers rayons du soleil levant.

[3] Lorsque les vers commencent d'éclore, on les met dans une petite boîte oblongue. On étend sur eux un papier découpé; avec quelques rejets de feuille posés sur ce papier, on recueille facilement les vers, qui viennent manger cette feuille.

[4] On prétend que les vers aiment l'odeur de la rose et du serpolet.

[5] *Plantago cynops*.

[6] *Erica vulgaris*.

[7] Les vers à la quatrième mue (briffe) font, en mangeant, un bruit qui ressemble à la pluie tombant sur des feuilles sèches, ou à des lézards qui frôlent les plantes desséchées.

[8] Idiome de Condrieu (Rhône).

[9] Plaisanterie que j'ai entendu faire par mon père à des gens de la montagne (Rhône, Loire).

[10] Maladies qui atteignent les vers à soie.

[11] Le ver réunissant les meilleures conditions de santé fait son cocon en trois jours (*Dsan trâ jour in bon magnon fa son coucon*), prov. local; mais un jour suffit pour se cacher.

[12] Il est d'usage de mettre les vers sous la protection de la Sainte Vierge et de lui offrir une trousse garnie de cocons.

[13] Pour encabaner les vers à soie, lorsqu'ils sont *mûrs*, on confectionne de petits fagots (trousses), allongés et plats, avec de la bruyère, du chiendent, de la paille de colza, de la *mourjatte* (*plantago cynops*); on se sert de petits échalas pour soutenir les trousses.



UN FRAGMENT DE POËME

EN LANGAGE DE BESSAN

(Hérault)

L'idiome de Bessan (Hérault) [1] appartient à cette catégorie de dialectes de la langue d'oc que l'on pourrait peut-être appeler illogiques ou irréguliers, parce qu'ils admettent à la fois l'*o* et l'*a* comme voyelles finales du féminin [2]. Le périgourdin [3], le limousin [4] et le dauphinois [5], en représentent la moyenne la plus ordinaire, c'est-à-dire celle où la première de ces voyelles termine le singulier; la seconde, le pluriel.

En opposition au dauphinois, au périgourdin et au limousin, le langage de Bessan réserve l'*a* aux finales féminines du singulier : *irounda, laugeira, poulida,* et l'*o* à celles du pluriel: *fados, causos, femnos*. Cette particularité dialectale, non encore signalée jusqu'ici, constitue le principal intérêt philologique des fragments du poëme *la Granja de las Fados,* dû à M. H. Bousquet, garde d'artillerie en retraite, à Bessan.

Ces fragments en possèdent un autre, qu'il n'est pas inutile de relever. On sait que le moyen âge avait un mode de vers très-répandu, celui de douze pieds avec une syllabe supplé-

[1] Petite ville d'environ deux mille cinq cents âmes, située sur les bords de l'Hérault, canton d'Agde, arrondissement de Béziers.

[2] Divers poëtes, n'admettant pas cette dualité, sont revenus à l'unité de finale, tantôt par l'*o* et tantôt par l'*a*. J'aurai l'occasion de parler plus longuement de ce détail dans un prochain mémoire.

[3] Voyez les *Counteis e Viorlas*, par M. Chastanet; Rebeirac, 1877 in-8°.

[4] Voyez la *Grammaire limousine* de M. Chabaneau.

[5] Voyez *las Noças de Jauselou Roubi*, comédie dauphinoise, publiée par M. Revillout (*Revue*, octobre 1875). On pourrait encore citer certaines portions de l'auvergnat. Voyez, comme exemple, les fragments de Faucon, rapportés par M. Henry Doniol dans ses *Patois de la basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature;* Montpellier, 1877, in-8° (Série des Publications spéciales de la *Société des langues romanes*), p. 88 à 93.

mentaire et inaccentuée à la césure, souvent employé dans les laisses de la *Cansos de la Crozada contr els ereges d'Albegés :*

Lo filhs del rei de Fransa fo mot be aculhitz
Per son paire e pels autres e volgutz e grazitz,
Ez es vengutz en Fransa de sobre 'l arabitz
E comta al rei son paire cum s'es ben enantitz
En Simos de Montfort ni cum s'es enriquitz.
E'l reis no respon mot ni nulha re no ditz[1].

« Le fils du roi de France fut à merveille accueilli, — et agréé par son père et par les autres. — Et il est venu en France sur son cheval d'Arabie, — et il conte au roi son père combien s'est mis en pouvoir — Simon de Montfort et combien il s'est enrichi. — Et le roi ne lui répond [nul] mot et ne lui dit nulle chose. »

Notre oreille a peine à s'accoutumer aujourd'hui à ce vers. Aussi le rencontre-t-on très-rarement dans les œuvres écrites du XVIe au XIXe siècle. Le seul exemple que nous en offre la littérature savante [2] de la langue d'oc moderne est

[1] *Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain,* traduite et publiée par M. Fauriel; Paris, Imprimerie royale, 1837, in-4°, p. 224, laisse CXLII. Je me suis servi de cette édition, n'ayant pas sous la main celle, bien meilleure, de M. Paul Meyer.

[2] C'est à dessein que je parle de littérature savante, car les œuvres populaires, celles où le chant fait encore sentir son influence, ne sont pas totalement dépourvues de vers semblables.

J'en donnerai pour preuve les extraits suivants de deux pièces qui paraissaient quelques mois après la communication à la *Société des langues romanes* des poëmes de MM. Roux et Bousquet :

Que nosto religiou
Siegue pa plus la caouso de noste (*sic*) divisiou ;
Servèn lou memo Diou, dounc devèn estre frèro.
Lous que nous desunissou volou nosto misèro....

As Electurs d'Alès et de la campagno. Alais, Martin [1877], pièce anonyme, 1 feuillet in-4° à 2 col.

Faulié veire la peno que prenien li marin :
Abéura li malau coucha sus de coussin:
Alesti soun bèu cocho, sis armuro, si maio,
Faire son cargamen pèr touca Trinquataio,
S'estaca sus la gravo pèr reçaupre li doun
De chasque citouien pourtan sa prouvisioun:
Lou boulangié de pan, lou mounié sa mouturo...

La Pesto d'Arle en 1720, per Hounarat Trinquié (de Bèucaire). Alais, Trintignan, 1877, in-8°, 14 p.

tout à fait récent. Il appartient à un petit poëme limousin de M. l'abbé Joseph Roux, communiqué à la *Société des langues romanes* le 6 décembre 1876, et qui a pour sujet la mort de Gondovald, bâtard de Clotaire, proclamé roi par les grands de l'Aquitaine en 584, mais qui ne tarda pas à périr à *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges) assassiné, disent les uns, lapidé, disent les autres, peut-être victime de deux supplices à la fois[1].

Mais, tandis que M. Roux poussait ses innovations, ou plutôt ses archaïsmes, jusqu'à remettre en honneur les laisses monorimes des vieilles épopées de l'ancienne langue, M. Bousquet bornait les siences à l'emploi du vers de douze syllabes, inaccentué à la césure, et à celui de quelques rimes assonancées. Nous avons scrupuleusement respecté ces licences, que l'éclipse de la poésie méridionale, pendant les trois derniers siècles, nous a temporairement enlevées[2].

Alph. ROQUE-FERRIER.

[1] Voici quelques vers de la poésie de M. l'abbé Joseph Roux :

Al mitan d'un fournel lou temple dispareis :
Lou fuec a tout cremat, lou reire emais lou creis ;
Adi, toumbel de marbre atrevadour de reis,
Estatuas, autars flouritz couma un cireis
Quand la prima nouvela nous ramena sas geis.
Del bel aubre res pus ne sobra, rams ni reis,
Miscan En Liberal, miscan mais cinq ou sieis
Tout escana, tout crolla.
Et se beu et se minja... Ai ! aco fai escor !...
Et lou duc, ple del vi que li neja lou cor,
Coumanda que li arrason lou Sent Gral, hanap d'or,
Que José d'Arimat te prestet per l'amor,
Christ ! de lei celebrar ta darrieira Pascor.. ..

[2] L'emploi de l'assonnance n'est pas sans exemples pendant les trois derniers siècles. On trouve un noël de Saboly dont tous les quatrains, sauf le premier, renferment deux vers assonnants, et souvent même non rimés. C'est celui qui commence par les vers : *Auprès d'aquel estable*. Il porte le n° 48 dans la grande édition de de Séguin : *Recueil de noël composés en langue provençale,* par Nicolas Saboly, etc. Avignon, Séguin, 1856, in-4°.

LA GRANJA DE LAS FADOS ([1])

Dins la plano, i' o ([2]) 'n mount fach de la man de l'ome
Que counten dins sous flancs un quicon de renoum ([3]).
A sas quatre muralh*os* espessos dedins obra.
Toutos soun encadrad*os* per un gros quart de round* ....

Ras d'aquel endrechou que Marta ie fialava,
Las Fados de la granja espandissiòu souvent
Soun linge bel e fi, e tant blanc qu'esclatava
D'una blancou de nèu e linde couma argent.
Lou vent e lou sourel dessu 'l cop l'assecavou;
La flou des coudouniès ie dounava un perfum ([3]).
Elos, tout en riguent, countentos l'estremavou
En dedins la founsou de sa granja, sans lum ([3]).

La bugada finida, anavou dins la prada
En dansant, en cantant ([4]), jouiousos de plasé ([5]).
Culissiòu tant de flous que sa granja embaumava
E respendiò 'n audou que levava lou se.
Las vielhos dau vilage, un pauquet curiousos,
Espinchavou souvent per saupre que fasiòu,
Mais ([6]) las finos fadet*os* s'escoundiòu, trop urousos,
De tras un gros nuage, escut à faire pòu.

Quand un ome, su 'l tard, en courriguent passava,
Davans de la grangeta, el era espaurugat,
E las fuelhos des aur*es*, que lou vent boulegava,
Siblavou mai que mai la pòu à soun coustat.
Avansava lou pas en alenant à pena,
Recoumandant à Dieus soun ama, sa fiertat ;

[1] Les chiffres entre parenthèses renvoient aux observations des p. 30 et 31.

* Il s'agit d'une construction d'origine romaine, à laquelle attache la dénomination de *Granja de las Fados*. Ce titre et quelques détails sur le linge blanc que les fées étendaient autour de leur grange constituent tout ce que l'œuvre de M. Bousquet doit à la tradition populaire.

E las finos fadet*os* risiòu de sa devena*:
L'auriòu (7) vourgut emb el*os* per dansà dins lou prat.

Erou de bounos Fad*os*, e tant pla las filhetos
Veniòu per ie countà sas penos, sous amours;
E toutos aladounc ie disiòu de sournetos
Que las fasiòu revà las niochs amai lous jours.
Mais, des qu'un pretendut un pauquet trop parlaire,
Veniò dire à soun tour qu'era pla malurous,
Elos, douçamenet, ie fasiòu : « Calignaire,
Vous planès un pau trop e serés pas urous...»

Predisiòu l'aveni; sabiòu tene l'agulha
Per broudà (8) un traval de gaubi, de sabé.....

Tout ço qu'elos fasiòu era pas imitable,
E las jouinos filhet*os* aviòu bel s'aplicà :
Auriòu (7) dounat soun ama à Dieus, e saique al diable,
Que sous dechs (9) mal aisich (9) deviòu (10) ie renouncà.

Quaucos fes, una flou dins lous ers las pourtava,
Per anà (8) al counsel, joust (11) la mar, al sabat!
Se troubavou per tout! Quand un sourciè parlava,
Vite s'avalissiòu de tant qu'era escoutat.
Demouravou sus rochs (9), dins lou bosc, sus una illa,
Lous chaines e las land*os* erou soun bel saloun.
Quand caliò (12) prouteja, enfadià (8) una vila,
Erou toujour aquì per couchà lou demoun......

Un vespre, de su'l tard, que l'aurage mountava,
Passava un cavaliè dins soun màntou plegat;
Soun chaval, alassat, dejoust el tresanava;
Aloungava lou pas de tant qu'era pressat.
Un iglaus l'emblausìs e la ploja toumbava;
Lou tron ven s'espetà sus l'aure qu'es davans.
Su'l cop lou fioc s'en prend e vite que cremava,
Lou rude cavaliè met l'espasa à la man :

* Malechance. Ce mot manque à Honnorat.

Menacava lou tron. Es vous dire qual era:
Era barde galés ([13]), sans crento amai sans pòu.
La rota que pourtav*a*, la teniò 'n bandoulieira,
E sa forta paraul*a* bruhissiò coume un biòu....

Lou camì era ruda e michant; s'enfangava.
Lou pavat era rare, e lous traucs erou grands;
Lous rechs ([9]) erou roumplich ([9]), e l'Arau* desbourdava;
L'aiga que courrissiò anava à sous davans.
Mais ([6]) l'ardit cavaliè ([12]) toujour esperounava
En siblejant un er ou de cassa ou guerriè.
Quand la paura bestiol*a* cargada s'escrancava,
Sas cambos i 'amainav*ou***, pla lion ([12]) del rasteliè.

Dins toutes lous tautass*es*, lou chaval chauchiava,
E lou barde risiò de lou veire soufrì.
Crac! un cop d'esperou vite reċoumpensava
La pena que preniò de lou faire courrì....

Aviò talent, pas mens; mais l'aurage durava,
La ploja destrempav*a* lous rochs ([9]) e lou tarren;
Tout era à l'amagat, e, sans el que siblava,
S'entendiò pas res pus que l'aiga ambé lou vent.
A travès la chained*a****, vei un lum ([3]) que cremava;
Ie vo drech, e las fad*os* se pressou de dourbì.
La porta s'avallìs; vei lou fioc que flambava:
Es sec de su'l moument; o ([2]) taula, pan e vi.

L'auba d'un bel matì dins lou cel espetava,
E lou sourel levat aviò fach de camì.
D'aurage n'i 'aviò pus; dejà lion, ([12]) s'enanava.
Lou cavaliè dourmiè su'l liech de jaussemì,
Quand una jouina fada, al pel d'or, agachava
Lou galés ([13]) qu'era aquìs davans ela endourmit;
Poutouna de sa bouc*a* soun front que blanquejava,

* L'Hérault.

** *Amainà*. Honnorat donne seulement à ce verbe la signification de orienter, mettre en assiette, se diriger, baisser les voiles.

*** Honnorat n'enregistre pas ce mot.

E courrìs s'amagà. Aviò perdut l'esprit !

Lou chaval arnescat era davans la porta,
Que lou bel cavaliè ([12]) revava sus soun liech.
Soun cors era adalit ; sa figura tant forta
Era d'una pallou que fasiò grand despiech.
Aviò lou fioc al cap , quand sa man se jalava :
Quicon lou reteniò couma s'era estacat.
Vouliò ([12]) be se levà ; soun devé lou sounava,
Mais ([6]) soun ama cremav*a* del desir esprimat.

Fo 'n esfor e se leva, encantat de las Fados ;
Partìs coume l'iglaus.... Despei l'òu pas pus vist.
Mais ([6]) se dis que, lou vespre, un fieu d'or, dins las prados,
Lou fo venì près d'el*os* per saupre s'o ([2]) pla rist ;
Car lou matì l'erbeta es toujour pla perlada
A l'endrech qu'aviòu mes lou liech de jaussemì.
E la bela Fadet*a*, toujour enamourada,
Espera soun retour dins lou pus grand plesì.

H. BOUSQUET.

OBSERVATIONS

1. (Observation générale). — Le languedocien de Bessan ignore complétement le *v*. Il faut donc prononcer *bent, bielhos, bilage, soubent, fialaba, assecabou*. *Ieu* se pronence toujours *iou*, d'une seule émission de voix. Exceptez cependant le pronom personnel *ieu*, où l'*e* reste *e*.

2. — L'*a* latin du verbe *habere* devient *o*, comme dans le Lodévois.

3. — On prononce: *renoun, perfun, lun*.

4. — La distinction des participes en *ant* et en *ent* s'est conservée à Bessan, bien mieux qu'à Montpellier et à Béziers.

5. — *Plasé ;* le dernier vers du poëme donne *plesi*, qui est la forme gallicisée.

6. — Prononcez *mès*.

7. — L'*r* ne se fait pas sentir. Prononcez *au-iòu*.

8. — L'*r* de l'infinitif existe encore à l'état latent. On ne

trouve pas un seul exemple d'élision dans le poëme de M. Bousquet.

9. — A Bessan comme à Lodève, à Agde et à Béziers, certains pluriels se forment au moyen de l'adjonction d'un *ch*. Dans les *Berses patoueses de J. Azaïs* (Béziers, 1867, 2 vol. in-12), c'est par un *x* qu'ils ont été figurés. Exemples : *rabex, brasselex, amix,* etc.

Pareil mode de figuration orthographique est encore en usage dans l'Albigeois. Il y remplace même le *j* initial :

Un xoun, loungtemps après, que se trouben à taoulo
Amé soun courounel debengut xénéral,
El même à soun coustat am'un coustume égal,
Fabricat tros à tros sus bint cans de bataillo....

D'aylhurs l'ibrougnarié, bous rand coumo de brutos,
Amay presque touxoun enxendro de disputos;
Dins las calos souben, d'amix al cabaret
Bous xetas la bouteillo amay lou goubelet,
Tout ço qu'es xoust la ma, xuscos à la cadièyro,
Et pey, per l'oste enquiet, ficax à la carrieyro,
Lous èls plenes de sang, manubras de pu bel,
Lous unes dal bastou, lous aoûtres dal coutel.

lit-on dans une pièce de poésie : *l'Ouberturo d'uno missiou à Moularés,* par Alexandre Plazolles (Castres, Abeilhou, 1877; in-12, 13 pages), qui, malgré de trop fréquents gallicismes, ne manque ni de facilité, ni de bons vers.

10. — L'*e* se change très-fréquemment en *i*.

11. — Et aussi *jioust*. Dans le langage de Bessan, le *j* affecte le son du *ch*. Il faut donc prononcer : *chout, chioust, touchour, grancha,* etc.

12. Prononcez *ca-iò, cava-iè, ion* et *vou-iò*.

13. — Faut-il dire *Galés* ou *Galoi?* Ce dernier terme a communément le sens de *joyeux, éveillé, réjoui;* mais on l'emploie quelquefois avec la signification de *Gaulois,* qui lui est, du reste, reconnu par Honnorat dans son *Dictionnaire provençal.*



POUEISIAS DIOISAS DE GUSTÉ BOUEISSIER

LOU

SIÈGÉ DE SOLLIENS

Pouémé en 4 chonts

(*Suite*)

CHONT II

Lo fotiguo, lo fon conino,
Vingt cops de batous sus l'eichino
E lou doublé sus lous gigots,
Soun bien pesont per de bigots.
Ovein dit que lous notreis prieroun ;
Disein ooussi que gomougneroun,
Jusqu'o lo cour de l'eiveicha.
L'eiveque, ein lous veyont, criec ! « Ha !
Vous vetoqui ! Quinto nouvello ?
Oourein toou de bouono toueisello ?
—Oh ! mounseigneur, creyou que non »,
Reipounderoun ein se signont ;
« Malgré votro bello ourdounnonço,
Nous on opprei certaino donso
Ein nous oppliquont, lous pas reins,
Vingt cops de triquas sus lous reins,
Et vous, otteindu votre titré,
Vous mondoun souloment fas... fitré.
—Qui, mi ? » l'eiveque repliquec,
« Lou Solliensou moou sogorec.
Coumprenou per qué lou viodasé
Bouoto oquoou mout dins sous longagé :
Voudrio de soun bla maï qué voou ;
Mais, moju, n'ourec pas un soou :

Foou pas li laissas uno grano,
Dovont qué passe lo semano...
Onec me dire ooux jocoubins,
Courdeliers et benedictins,
Jesueiteis, en un mout lo raço
De beneficé et de lo biaço,
Que venein eici proumptoment
Que lous otteindou pocioment.
Volou sooupré, sein tordas gaïré,
Ce que pensoun d'oquello offaïré. »
Moussus Aniés se deitochec,
Et vite lous overtissec.
De moineis oyont de sondalas
Sourteroun bientou de lours sallas,
Per onas, d'un air pastoural,
Ves lou polais épiscoupal.
Esperavoun bé de nouvellas,
Mais las creyons un paou plus bellas,
Car on lous veyo, nies et blonсs,
S'ottroupas coumo de cuooublonсs.
Quond fugueroun dovont lo pouorto,
L'eivequé horonguec de lo sorto :
« Bouon oppetit, mous chers omis.
Si l'ovec grond, mofé, tonpis :
Tonpis ei lou mout que foou diré ;
Car, einquei, l'on pouo vous prédire
Que preireis, nobleis et bourgeois
Vont tous jeunas dins lou Diois.
N'ovein rein couontro lo fomino,
Ni viondo, ni bla, ni forino,
O ce que rocouonto Mounard [1],
Qué de Solliens vent de mo part.
Vous direi, per touto nouvello,
Qu'oquello villo tont cruello
Veint de nous refusas de pon
Per nous laissas creban de fon,

[1] Mounard, personnage influent du pays, et marguillier de la paroisse

Et d'eitrillas notro miliço.
Mais, lou coumblé de lo moliço,
Las grossas geins d'oquel eindret,
Me mondoun fas foutré tout dret.
Tallo insoulenço vous eitouno :
Oï, mi-même, ein propro persouno,
Me mondoun, oqueloux gouja,
Oqui vount tout lou mounde sa.
Ovont de nein tiras veingenço,
Fosec me sooupré ce que so peinso,
Si pouo, chaque coumunoouta,
Sus oquoou trait d'iniquita;
Mais ooumein que chacu s'expliqué.
Sus un toun que sié pothotique :
Pere Cournu, vrai courdelier,
Onein, veyein, porlec prumier
Sus lou mout qu'uno tallo ongeonço
Veint de dire o moun excellenço.
— Yoou disou, li reipouond Cournu,
Qu'oquoou mout vein d'un pas deingu ;
Et pei qu'eici foou qu'on s'expliqué,
Un taou peuple ei trop heirétique
Per pas tout de sueito einvouyas
L'ordre de l'excoumunias.
— Tres-bien... o vous, père Dechasso,
Fosec nous, s'il vous plaît, lo graço,
Coumo siec frère doou doyen,
De nous dire ce que forein.
— Oh ! n'ein forei pas un mystère »,
Repliquo lou reveront père,
« Car siens de técous si souffreins
L'oodaço d'oqueloux pas reins.
Per punis oquello brovado,
Foou fas uno sainto croisado :
Ormas oou plus toou lou Diois,
Per lou onas boutas ein croix.
Un hommé qu'on mondo fas foutré,
Si dit rein, n'ei qu'un grond jonfoutré ;
Yoou n'ofirmou pas que l'ou siec,

Mais ovont paou l'ou deveindriec. »
  Oprès oco se deilibero,
Et chacu voutec per lo guerro.
L'eivéqué, olors tout rejouit
Qu'o soun gout l'oguessoun servit,
Dissec d'osseimblas lo brigado
Et de prechas uno croisado.
  Lou jous sueivont, de grond moti,
Ooux hobitons qu'ovions poti,
Lou bouon et l'eilouquont Dechasso [1]
Peroourec eimbe tont de graço
Sus l'eificocita doou pon
Couontro lo rageo de lo fon,
Dins uno pinturo si vivo,
Que foguec venis lo solivo
O lo boucho doou père Ornoux [2],
Qu'o so jaouto oguec de coulous;
Dessorto que lou vieux goléro,
Qu'omavo tont lo bouono chéro,
Creyo de mingeas un mourcec
D'un groou gigot lo peço oou pec.
  L'oouroteur criavo o l'oouditoiré :
« Souvenec-vous doou refectoiré,
Dins un teimps vounté, chaque jour,
Lou pon que revenio doou four
Per soun ooudous vous chotouyavo ;
Et de lo brocho que viravo
Lou fumet vous fosio venis
D'un quart de lego de poys.
O ! temps huroux ! jis de fominas ;
Las bogas semblavoun de tinas,
Et lous moureis eroun si viooux
Qu'oviont lo coulou doou grofiooux.
Notre soï de leins brilliavo,
Embe oppetit l'on deijeînavo;
Si perfeis ero deireïngea,
Ei que l'on ovio trop mingea.

[1] Avocat de village, célèbre par sa hâblerie.
[2] Gastronome renommé.

Ves Dio lou moundé ero odourablé,
Mais enquei n'ei plus couneissablé :
Siens si maigreis, si deilobras
Que Sigolou [1] pouo pas tout fas.
Oou cemeintieri lo jueinesso
Pars per einteras lo vieillesso.
Lou Dios ei tont ohuri
Qu'ei sec coumo de popori,
Et lo fenno lo plus golliardo
N'o pas maï de chair qu'uno sardo.
Per sourtis d'oquel embora,
Foou de pon roussé d'ossura.
Couragé ! indulgeinço pleniero
O qui portirec per lo guerro.
Vès Solliens l'io beoucop de bla ;
O mounseigneur qu'ovio monda
Quaouqueis penitonts per n' oduré,
Lou Solliensou, que Dioou lous curé,
Ont lacha certaino raisou
Qu'ei trop sâlo per un sermou
Et qu'eici l'on pouo pas rediré,
De quintou biaï qu'on vous lo viré ;
Mais eissoyec d'imoginas
Un mout bouon o vous fas domnas ;
Sovec.... frereis, oquel outragé
Duoou se lovas dins lou pilliagé.
L'hounous voou que portec démon
Per lei tuas tout o votro fon ;
Nous aoutreis oourein l'ovontagé
De sonctifias lou cornagé. »
Tous tont que soun disoun Amen ;
Pei criont : « Mais qu'ai que sei fosen,
Fosen eici tristo figuro ;
Per que pas portis tout ovuro ? »
Sus oco vont se counfessas,
Mingeas l'oustio et se coueijas.
Lou lendemon, dès qué l'ouroro

[1] Fossoyeur de Die.

Oguec bouta soun nas defouoro,
Qu'ero l'eitiqueto doou jour,
Pecholoup botec doou tombour.
Coumo quond veirein dins lo plano
De Josaphat lo soumpetano
De l'ongé, fosont reveillias
Lous mouorts que soun o sumillas,
Ainsi tous lous Diois se levoun
Onoquoou ropel, et s'oppelloun
Pei se reindoun ves mounsegneur,
Ein chontont einsein de bouon cœur :

« Onein, éfons de las mountagnas,
Lous jous d'eicoueire soun veingus ;
Portein, quitein notras coumpagnas,
Per pichas sus de pasdeingus (*bis*).
Solliens, dus ooutont que lou ferre,
Ofin que crebessein de fon,
N'o pas vougu beilas de pon
Oouх Diois qu'on ista nein caire.
Courage, fessoueiriers, preneins notreis fessoux,
Morchein (*bis*), qu'un song coya romplisse d'eigairoux

» Tromblo, Solliens, car dins to villo
Introrein dins doux ou treis jous ;
Et, si gno pas assez d'un millo,
Siens presteis o l'ai couré tous (*bis*).
Rein nous reteindrec per t'obattré ;
Si chayoun notreis vieux Diois,
Lous jueineis sorein de grivois
Que portireins per te coumbattré.
Courage, fessoueiriers, etc.

» Comus couontro oquello gueusayo,
Douono de fouorço o notreis puns,
Si nous ojuas dins lo botayo,
Siens surs de nein brias quaouqueis uns.
Vès nous aoutreis que lo victoiro
Ocouré o noous maleis occonts ;

Dins tous lous Solliensoux jeunonts
Ve toun trioumphé et notro gloiro.
Courage, fessoueiriers, etc. »

Lous moris que venion dories
Eintounavoun o plein goousies :
« Nous entrerons dans la carrière »,
Et las morias : « Il pleut, bergère. »
On veyo ooussi de villogeois
Chontont : « Rossignolet du bois »;
Et maï fuguessein o lo diéto,
Gueulavoun o roumpré lo têto.
Ainsi, bras dessus bras dessous,
Vês l'eiveque arriveroun tous.
Elou, que dejo s'onuyavo,
Ein lous otteindont deijeinavo ;
Ce que fuguec un chordoueinec
Que tous lous goousiers picoutec.
Oquoou moumeint lo pooupulaço
Oourio vougu tenis so plaço,
Et Lonfré [1], tout ein regordont,
Disio : « Quond nein forein ooutont?
Pariou que voueido so dimeyo [2]
Ein ochobont so fricosseyo
De boudins d'un mori coyou,
Qu'o tua l'aoutre jous lou picou. »
Mounsegneur veinguec sus so pouorto
Et trouvec l'ormeyo prou fouorto :
lovio bien dous ceints fontossins,
Pas si voulec doous plus mutins
Ni maï d'un air très-redoutablé,
Mais oyont l'oppotit dou diablé.
Ein teto beoucop d'oouficiers,
O lo quio lous courdeliers.
Las coumpognas et las brigadas
Eroun divisas per escouadas.

[1] Homme d'un gros appétit.
[2] Dimeyo, demie (pour demi-bouteille).

Mais per eici creyou que foou,
Ovont tout uno invoucocioou
On oquello que dins lo Greço
Lo memoiro ovio per déesso :
Ti que roprouochei lou possa
Ein lou boutont dins lo peinsa,
Mnémousyno, ah ! si vouyas dire
De noums que poueichein nous fas rire,
Un bien grond plaisis me forias.
Dejo n'o pas fougu te prias
Quond ai vougu, dins quaouquas fablas,
Porlas de chaousas véritablas
Que s'eroun possa dins un teimps
Bien ogréable, mais bien leins.
Ovuro, coumo sus lo rocho,
Gravo lous noums dins mo cobocho
De tous lous Diois que sein poou,
Porterount per l'expeditioou.
Lous hommeis fourmont l'ovont-gardo
Choousisseroun lou brave Sardo [1],
Ofin de coundueire lours pas
Dins lous coumbats que vont livras.
Oqui ce veyo Buei-mochino [2]
Que mountravo so bello mino;
Orchillet, pourtont soun boraou;
Poyau, Tulaura, Barjomau,
Chioou l'einébla, Julion-counasso,
Que juravo de pas fa graço
Ooux Solliensoux qu'ottroporio.
Oprès oquoou grivois venio :
Merlé, Boujé, Liaoudou-d'eilèno ;
Jasque Grenier, Picard-sirèno;
Boouria, Gingorec, Blonc-d'oouissou;
Bosset, Landros et Bogossou.
Quaouqueis siareis embe lours dayas,

[1] Boiteux.

[2] Tous ces noms propres sont ceux des personnages les plus grotesques de Die.

Devion coupas coumo de payas
Lous agocis doous Solliensoux ;
Près d'eloux de jueineis gorçous,
Que l'on veyo pourtont de frondas,
Noun pas eisein, mais ein douas bondas ;
Sont-Peireis, embe Sont-Morceoux[1],
Que devion lançasde collieoux.
Piare Ormond, tenont so ferulo[2],
Per lous reunis gesticulo
Ooutont que pouo; mais lous moris
Saoutoun coumo de prevezis:
L'un voou, per livras lo botayo,
Que l'aoutré li garé lo payo
Dessus l'eipoulo. Lous tollieurs
Ovions lours gronds ciseoux vouleurs,
Et Rula[3], que lous coumondavo,
Sus so jombo se redressavo.
   Lous gnafreis, que venion oprès,
Volou dire lous courdouniers,
Que pourtavoun dins uno gaino,
Bien eifila, lour grosso oleino,
Ovion eincaro o lour cousta
Un tronchet bravoment bouta,
Et, d'uno moniero guerriero,
Lour tiro-pied ein bondoulliero;
Choousisseroun lou vieux Loumbard,
Ofin de pourtas l'eitondard.
   Boueissilliou, lou vétérinaire,
Et Tolioto, l'opouticaire,
Dins lo villo onavoun jitas
De droguas o lous eimpestas.
Lou prumier ovio so seringuo
Que li sert quond l'io quaouquo bringo

[1] Saint-Pierre et Saint-Marcel, deux quartiers de Die qui étaient toujours en querelle, et dont les enfants se battaient souvent entre eux à coups de fronde.

[2] Pierre Armand, maître d'école.

[3] Tailleur principal du pays, qui avait une jambe de bois.

De molato. Lous moneichaoux,
Tous mountas sus de vieux chovaoux
Embe treis ou quatre chatraïreis,
Fiers ibrougnas, rudeis mingeaïreis,
Devious lous ojuas, ein omis,
O seringuas lous ennemis.
Lour boniero represeintavo
Un ane qu'un d'éloux feravo.
Lous platriers embe lous moçous,
Meitreis, monobros, coumpognous,
Tenont lours morteoux et lours tiblas,
Ovion de minas tres-risiblas.
Sus lour eitondard gris et vert,
On veyo chaire d'un cubert
Un homme que se deipochavo
Coumo si lo chaouso pressavo;
Ein bas l'iovio per eicritoou :
Longuissec pas, sei sorei toou.
Lous fourniers, plus nies que de diableis,
Pourtavoun lours pelas, lours riableis,
Lours gouyards embe lous ochoux,
Per pichas sus lous Solliensoux.
Coumo se cubreroun de gloiro,
Foou boutas lours noums dins l'histoiro :
L'iovio dounc Chovolou, Goma,
Culés, tieni Brelliou, Poula.
On veyo ooussi lous vieux Poleto,
Que biscavo d'être o lo dieto;
Ribaou, Cossia, Ponké, Coueici
Et lou grand pere Bolodi.
Dessus lours maooux fouyo lous veire,
Morounas de pouver plus coueire
Ni fouyaças, ni brocedeoux.
Ni ponettas, ni revordeoux.
Mais lo chaouso la plus coumiquo
Ero de veire lo musiquo :
L'iovio soumpetanas de bois,
Fifre, couornas embe un ooubois,
O quoou qu'einteindio l'hormounio
D'oquello bello symphounio

Disio : Bien ei que per eici
L'on vai sounas lou togoci.
On veguec maï que d'un village
Fournis d'hommeis d'un grond courage ;
Boutoundort de vès Roumeyer [1],
O l'eiveicha fuguec prumier.
Venio de quittas, noun sein peno,
Sous bois, sous efons et so fenno,
Per portis embe lous Diois.
Oh ! paouro yoou, quintou grivois !
Jomaï jusqu'eici lo noturo
N'ovio fa si fouorto coruro :
Imaginec-vous un solau
Bien plus large qu'un eissogau.
Ooussi, quond soun muoou s'obou tiavo,
Molgré so chargeo lou levavo,
Et, si lou gardo fourestier
Ovio fa soun ooubereitier,
Un bouon jous sur uno sopino
Oouriec vegu so tristo mino ;
Et pourtont, o dire entre nous,
Un ognec n'ero pas plus doux.
Ein filont lou long de Meirosso [2],
Mounta dessus so viello rosso,
Preinguec : Lorouchetto, Sodou,
Embe Tronler et Cournillou.
Quaouqueis houmeis de ves Mouleiras [3],
De Chatilliou, de las Nouneiras,
De Reqoubec, d'Aï, de Mountmoou,
De Chomoloc et de Vossioou,
Veingueroun oussi, fifré ein teto,
Per etre d'oquello counqueto,
Que proumetio de lous dounas
De lo gloiro et de que dinas.

[1] Romeyer, village à trois kilomètres de Die.
[2] Mérosse, petite rivière du Diois.
[3] Molière, Châtillon, les Nonnières, Rocoubeau, Aix, Montmort, Chamaloc, Vassieux, petits villages des environs de Die.

Pleno de joie et d'esperonço
Millo feis maï que de pitonço,
L'ormeyo otteindio soun deipart
Et disio que se fosio tard.
Voulont ainsi lo satisfaïre,
L'eivequé lo teinguec pas gaïre,
Car oou plutoou lo benissec,
Li dounec l'ordre et pei portec.
Des qué las troumpétas souneroun,
Aneis et saoumas reguineroun ;
Dins lou noumbré gnoguec beoucop
Que fogueroun pas rein qu'oco :
L'on einteindio quaouquo bouriquo
Segoundas si bien lo musiquo,
Que Plossou [1], si fouort musicien,
N'oourio, mofé, pas fa si bien.
Ein soupiront, touto l'ormeyo
Obondounavo uno countreyo
Si richo quond, o mei juillet,
Chacu meissouno o plein pugnet;
Mais olors, maï fugués superbo;
Lo recolto n'ero qu'ein herbo;
Lo frucho oouussi, de soun cousta,
N'éro pas moyuro o meita.
On trouvavo bien dins las runas
De bouchossoux et quaouquas prunas,
Perdigounas et groou domas,
Tres bouonas o lous offomas
Ou per lous eimpourtas las barjas.
Maï d'un regrètavo Chomarjas [2],
Oquel aoutre o l'Ormelorio
O fa sous odiooux per lo vio;
Gnoguec plusieurs que ves Pissignas
N'eibroutouneroun pas lours vignas;
Oquoou d'aqui ves Chomqueira
Laissec soun triooulé soun gora.

[1] Musicien de bastringue.

[2] Chamarge, Armélerie, Pissigne, Chanqueira, Floreaux, Comanes, Saint-Pierre, le Périer, quartiers de Die et de la banlieue.

Onfin de Floureoux o Coumano,
On veyo casi plus uno amo.
Sont-Peire, ainsi que lou Perrier,
Fugueroun toou laissa dorier ;
Et Zelo, que soun pere exhorto,
Molgré lou terrible Lomouorto,
Oousec, oou pouont de Chondilliou,
Preindre maï d'un eicoutilliou.
Quaoucu, beleou, veindrec me dire :
Moun comorade, volei rire,
Dins lou nombré n'ei pas coumprei
Ce que Mounard ovio counduei ;
Foou dounc qu'oquello bello troupo
Volé plus jis mingeas de soupo ?
Si, mais creins lous cops de bâtoux,
Et meipriso lous Solliensoux :
Restec per prudonço o lo villo,
Vounté fuguec pas inutilo,
Car priec lou bouon Dioou tout lou jour
Per l'ormeyo et per soun retour.
Mais peytout o l'humous guerriero
Vouguec pas restas ein priero,
Embe soun siblet lous seguec,
Et, mofé se lei distinguec.
Ein otteindont fosio soun crané,
Mounta dessus lou bât d'un ané,
Ocota sous soun bounet rouei,
Courdiont lo pouncho de soun fouei ;
Quond l'oguec finio s'eissoyavo
O fas flic, flac, flac, pei chontavo.
Tout d'un cop soun ané s'eimpouorto
Et reguino de tallo sorto
Que moun Peytout vein coumo un fouol
Cheire o croumpoloux sus lou couol.
N'ei pas tout : rélévont lo têto,
L'onimal oousitoou lou jieto
Sus lo croupo, vounté restec
Tont quo lo foouca ïro teinguec ;

Mais lo bestio, qu'oco geinavo,
De las douas jombas reguinavo,
Si bien que, sein lachas l'estrioou,
Lou cavalier virec per soou.
Mais reveneins o notro troupo,
Que sus ello ovio paou de poupo.
Lous aneis morchavoun prumiers;
Eroun bien cinquanto o paouprès,
Coumptont oqueloux que mountavoun,
Tout coumo oqueloux que pourtavoun.
Perque dirés?... et perque pas:
Quand eroun ein bas,
L'on veyo jis de differeinço,
D'oluro ni de counteneinço;
Sus lo routo brouncheroun fouort
Et teingueroun toujous lou bouort,
Ein morchont la tête ossez basso,
Coumo faï touto oquello raço;
Ou bien lo levavoun ein naou,
Per veire si seintio très-maou
Lou pissa qu'ein chomin trouvavoun,
Et qu'embe un grand plaisis niflavoun.
Oprès venio lous fessoueiriers
Vount on veyo Gustou Boueissier[1].
L'eigaïre eimpourtec son eissado
Dins oquello grondo croisado;
D'autreis pourteroun lour fessou,
Lour eiterpo et lour eicoussou,
Per eicoueire uno tallo raço.
Sus l'eiponlo ovion bien lour biaço,
Mais soulomeni per li boutas
Ce que poueirion escomoutas.
Ofin de lei preindre uno bosso,
Dedins l'iovion bouta lo cosso
Vount se trouvavo eincas oou bouort
Las traças doou froumagé fouort.
Polbés tenio toujous lo têto,

[1] Auteur de ce poëme

Tout fier de fas timblas lo guêto,
Segu de Goougné, de Toueira,
De cri-cri Mourliet, de Coura;
L'iovio bien eincas Toine Pleno,
Lonfré, Truchou, Vollonoir, Ooubeno,
Donsolounbro, Poivre, Goougnou,
Boyard, Jon Coucourdo, Bonou,
Touzé, Pota, Colliet, Juncheiras,
Jus, Pontreimpo, lous doux Boueideiras,
Bouligou, Foraou, Bajoré,
Embe Chonas et Goudouré.
Molgré lou trin et las olarmas,
Chonas respeindio quaouquas larmas,
Ooussi grossas que de foyoou;
N'éro pas per ré, soun coueiroou,
Que proumetio tont per soun age,
Venio de fas lou grond vouyage;
Cepeindont ero bien batit
Et doou père ovio l'oppetit.
Quond elou sooupec lo nouvello
Et si peniblo et si cruello
O soun cœur, ero oou Mortouret[1],
O foueire per moussus Rousset.
Soun ainé, que venio lou quaire,
Ein l'opercevont li criec: « Père,
Ei mouort!!!—Mouort! » repliquec Chonas;
Et l'eicho repetec tout bas:
Mouort!! Opres, dubront plus lo boucho,
Restec plonta coumo uno soucho,
Sein poueire levas soun fessou
Oppuya sus un polissou.
O lo fin, relevont lo façо,
Poussont un soupir dins l'espaço,
Se dissec: « O bien paou laissa
Notre mori qu'ei treposssa;
Si dins lou paou de bien que laïsso
Gno pas de que fas uno caisso »;

[1] Martouret, quartier de la banlieue de Die.

Et, porlont o moussus Rousset:
« Preitec-me vingt soous, si vou plait. »
Si lou grond Chonas rounguignavo,
Lou bouon Mourliet l'accoumpagnavo,
Fosio chorus, car o cri-cri
Venion de preindre soun chobri.
Lo maïre ooussi n'oguec pas graço,
On vous lo sonec dessus plaço,
Seins remissioou. L'on duoou peinsas
Tout ce que duooupec se possas
Dins lou cœur d'oquoou paouré diablé :
Lou dire, n'ein sioou pas copablé.
Et que dirioou? Qu'oprès lou vouol,
Cri-cri Mourliet deveinguec fouol ;
Pei que de teimps ein teimps gueulavo,
Ollont de lo grongeo o lo cavo :
« O ! mo chabro, qu'omavou tont !
Ti qu'ai pas quitta d'un instont,
Que sias dounc deveinguo, pechaïre!
Te veyou plus dedin toun caïre...
Oh ! non, te sias pas eiloigna
De mi que t'ai toujous sougna...
O qu'ei fini, poueirei plus vioouré,
Voou devenis sec coumo un lioouré
Ein buvont plus jis de toun la;
Pourtont, uno bouono eicuela
Forio de bien, et lou courage
Poueirio venis per lou vouyage;
Mais mous regrets soun superflus,
O! ma chabro, te veirei plus! »
Dorier, coumo oco se protiquo,
Tout lou bogage de lo cliquo
Ero escourta de fouteirooux
Qu'eincholavoun dessus lous muoous.
L'iovio douzé ou trezé choretas
Vount avion bouta de fourchettas,
D'houlas, de peiroous et de plats,
Lou tout preste per fricoutas.
Et lous rouliers que las menavoun

Eroun de grivois que pichavoun
Sus Piaré ooussi bien que sus Jon,
Quond ovion lour tovelo ein mon;
Surtout Jon-de-Bri, de Sont-Peiré.
Ero olors que fouyo lou veire
Se bolonças d'eici, d'eilaï,
Coumo tout bouon choretier faï.
Mais lou plus fouort, lou plus terriblé,
Et cepeindont assez paisiblé
Quond lou poussavoun pas o bout,
Ero moun cousi Poyonout.
Tout ein bobilliont, tont morcheroun
Que dins douas houras arriveroun,
Las deints longeas coumo un fessou,
Dovont lou pouont de Sonto-Croux [1].
Quaouqueis goulavis de l'ormeyo
Tocheroun de gagnas l'intreyo
Doou couveint, per se fas dounas
De que poueire un paou deijeinas.
Un moiné, ein veyont uno escouado,
Se deitochas de lo croisado,
Fuguec tout dret dire oou prieur :
« Péré, tretec-me de monteur
Si ce qu'aï vegu de la pouorto
N'ei pas uno bello cohorto :
Tromblec, car s'ei venoun d'un trin
O rein laissas eici dedin. »
Lou bouon prieur, qu'oco reveillo,
Li dit, ein se grottont l'ooureillo :
« Vaï dire o notre cueisinier
D'eicoundre tout dins lou cellier ;
Oprès irez caire mon fouorto.
Surtout sororez bien lo pouorto;
Mais, si roncouontrec l'ennemi,
Disei pas que sioou per eici .»
Cependant lo chorpayo orrivo ;
Tout dessueito on li crio : « Qui vivo ? »

[1] Sainte-Croix, village des environs de Die, où se trouve un pont sur la Drôme.

Siens, dit l'un, quaouqueis moluroux
Que vous demondein o genoux
Lo chorita que Dioou coumondo,
Soulomeut de pon et de viondo.
Pourtont, coumo ovein bien pati,
Buoourion un pechot cop de vi;
Vetoqui ce que nous omeno.
— Quond siec veingus? — Uno vingtaino.
Vingt sorio rein; mais, per dounas,
Nous faudrio dioblomeut zeunar;
Ainsi, frèreis, Dioou vous ossisté»,
Dit lou moiné d'un air bien tristé.
S'ein oneroun, oqui dessus,
Très fotigas, surtout dejus.
Dins lou couveint se rossureroun,
Dès que l'eichino lous vegueroun,
Et dision : « Oqueloux gueusards
On, mofé, l'air de gronds ponsards.
Dioou gardé qu'uno tallo troupo
Chaye dessus un plat de soupo;
L'ovolorion sur, quond lou plat
Sorio de lo grondous d'un prat. »
Mais o Pountaï[1], queinto bounbonço,
Quond las deints intreroun ein donso!
Dins un moumeint tout fuguec net,
Sus lo taoulo et sus lou bufet;
Pei cheigueroun sus lo voulayo
Ofin de fas grondo ripayo;
Oprès, de lo cavo oou plonchout,
Fourfouyeroun çasi pertout.
Lou fuo, lou choléra, lo pesto,
Laïssoun be quaoucorein de resto;
Mais eloux, dins oquel eindret,
Fogueroun raflo de bidet:
Tout fuguec, dins oquello lutto,
Mingea dins mein d'uno minuto,

1 Village qui se trouve entre Die et Saillans.

Et lour oppetit, o lo fin,
Venio de se boutas ein trin.
Oprès de tallas beatillias,
Prenoun tous lours sacs et lours quillias,
Disoun gramocis et s'en vont
Offomas coumo oouporovont.
Pei chonteroun per las compagnas :
« Onein, efons de las mountagnas »,
Et Solliens pouvion remorquas,
Que tous lo chontavoun eincas.

(FIN DOOU CHANT II)



LETTRES A GRÉGOIRE

SUR LES PATOIS DE FRANCE

(*Suite*)

Beaumarchais, domaine et hameau situé sur la paroisse des Chapelles-Bourbon, dans la ci-devant Brie française, maintenant district de Rozoy et département de Seine-et-Marne, renferme, ainsi que la paroisse dont il dépend, un petit nombre d'habitants, d'un caractère pacifique, de mœurs douces et pures, pauvres parce qu'ils sont environnés de toutes parts d'un des plus grands propriétaires de France, M. de Penthièvre. Une singularité frappante est qu'autant les habitants de la paroisse des Chapelles sont tranquilles et de bon accord, autant les habitants de Marle, qui n'est qu'à une demi-lieue, sont turbulents et processifs. Le langage comme les mœurs de ce canton se ressent de la proximité de la capitale ; s'il manque d'urbanité, il est exempt de grossièreté. C'est un vieux français, tel qu'on le trouve dans la bouche du peuple de Paris, et que tout homme sachant le français peut entendre.

Il règne dans le canton un grand amour pour la Révolution. Ce qui partout me paraît le plus y attacher le peuple est l'établissement de l'égalité ; il s'en forme une idée plus juste et plus chère que de la liberté : la première suffit au maintien de la seconde. L'égalité est l'idole des ignorants, la liberté est celle des philosophes. La Révolution fait chaque jour des progrès rapides dans les esprits et dans les choses; la Constitution pourra et doit être amendée, mais ses bases sont immortelles. « Sanabiles fecit (Deus) nationes orbis terrarum.» Cette prière est exaucée : « Constitue, Domine, legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt. »

Sully, dans le département du Loiret, district de Gien, chef-lieu de canton, est peuplé de 2,400 habitants, d'un caractère paisible et sage et très-patriotes. L'éloge que je viens de faire d'un village du département de Seine-et-Marne est aussi celui de la ville de Sully. Les vertus pacifiques et bienfaisantes de son ci-devant seigneur lui ont conservé les sentiments d'amour et de respect dont il a toujours joui. Le curé y est aussi très-aimé et très-respecté. Cependant hier, 13 mars, ce bon pasteur étant allé prendre possession de sa nouvelle succursale, une vingtaine d'habitants, presque tous mariniers, gens féroces, allèrent lui témoigner leur mécontentement de ne l'avoir point vu à la grand'messe de l'église paroissiale, et lui dirent qu'il n'avait qu'à voir, qu'ils en prendraient un autre. Le curé leur répondit qu'il se partagerait alternativement chaque dimanche, avec son vicaire, entre la paroisse et la succursale ; il remarque qu'ils n'ont laissé échapper aucune mauvaise parole, et il a ri de leur boutade.

J'entends beaucoup les riches parler, dans ce pays-ci, de la misère du peuple, et le maire, qui est aussi sage que patriote, n'en remarque pas moins que ce peuple est mieux habillé et plus gai qu'avant la Révolution. J'ai vu, de l'autre côté de la Loire, les dommages qu'elle a causés en charriant des quantités énormes de sable dans la crue de novembre 1790, mais je n'ai rien vu qui me portât à croire que ce malheur mît personne dans la souffrance.

Quoique Sully soit éloigné de quarante lieues de Paris, on y parle le même français qu'aux Chapelles-Bourbon, qui n'en sont éloignées que de dix lieues.

Je finirai par une observation que je voudrais voir imprimée et réimprimée dans les livres que tout le monde lit. Lorsque je suis venu à Paris, je m'attendais à ne trouver, parmi les personnes qui ont la réputation de bien parler, aucun accent marqué, et j'y ai reconnu les accents de toutes les provinces. On semble ignorer qu'une prononciation vicieuse défigure le français et lui ôte ses grâces propres. L'accent gascon, que beaucoup de personnes sont convenues de trouver joli, ne sied pas mieux à la langue française que l'accent de la capitale au jargon bayonnais. J'ai remarqué avec peine la grande influence

des prononciations des différents départements sur la vraie prononciation de la langue française. On est maintenant souvent dans le doute si l'on prononcera un *e* ouvert, un *e* fermé ou un *e* muet, dans beaucoup de mots. J'ai recommandé aux gens de lettres la cause de la langue qui fait leur gloire. Des altérations dans sa nature pourraient lui ôter de son unité et de son élégance. C'est en s'élevant contre les abus d'un pareil genre et en citant les délits au tribunal du goût que l'on parvient à les corriger.

Au château de Sully, le 15 mars 1791.

2

(*Note de Grégoire: Patois des cy-devant Mâconnois, Dombes, Bresse*)

RÉPONSES AUX DIFFÉRENTES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LA LETTRE CIRCULAIRE DE M. L'ABBÉ GRÉGOIRE, EN DATE DU 13 AOÛT

1. — La langue française n'est principalement en usage que dans nos villes et entre les personnes aisées. Les gens de la campagne l'entendent, mais ne s'en servent point entre eux. Ils parlent une espèce de patois, qui est unique dans chaque paroisse.

2. — Il est possible de déterminer l'origine de ce patois. Selon toute conjecture, c'est un composé des différentes langues des peuples qui ont successivement asservi ces contrées. Le fond de ce jargon est un mauvais français, dénaturé dans son essence et sa prononciation, dans lequel on reconnaît une multitude de mots latins, ce qui nous rappelle la conquête des Gaules par les Romains et les temps antérieurs et postérieurs.

3. — Comme ce patois ne paraît dériver d'aucune mère langue, on n'y voit point non plus de termes radicaux, ou, s'il en existait, ainsi que des termes composés, ils appartiendraient à la langue latine ou française.

4. — On y trouve beaucoup de mots latins, comme il a été dit plus haut.

5. — Il y a affinité, pour ne pas dire identité, avec le français ; la différence consiste principalement dans la transposition des lettres qui composent le mot, dans la substitution d'une voyelle à une autre, comme dans les mots suivants : *Mocan,* au lieu de *Mâcon; tarre,* au lieu de *terre;* dans le retran-

chement ou addition d'une voyelle, comme il suit : le *foua,* au lieu de *feu;* le *pan,* au lieu de *pain;* le *cheneve,* au lieu de *chanvre*, etc.

6. — D'après ce qui vient d'être expliqué, les noms employés à désigner les plantes, arts, métiers, etc., ne peuvent avoir que beaucoup de ressemblance avec ceux de notre langue.

7. — Au moyen de ce que [le patois] participe de deux langues, il n'est point rare de trouver plusieurs mots pour exprimer la même chose.

8. — Il est, à la campagne, d'un usage général.

9. — Le nombre des mots propres à exprimer les idées et les objets intellectuels est très-resserré, par la raison que, la vie des gens de la campagne étant purement physique, le monde idéal ne peut que leur être étranger.

10. — Les termes contraires à la pudeur ne sont pas en grand nombre, mais ils sont de la dernière crudité. Comme ils sont de leur nature très-significatifs, il semble qu'ils devraient ouvrir l'esprit au libertinage ; cependant les mœurs ne sont pas plus dépravées qu'ailleurs.

11. —Les jurements les plus usités se bornent à une demi-douzaine, et sont à peu près les mêmes que dans l'idiome national.

12. — On trouve quelques locutions assez énergiques, ou plutôt originales; mais elles paraissent tenir plutôt de la tournure des esprits que de la richesse de la langue.

13.—Les finales sont beaucoup plus communément voyelles que consonnes.

14. — La prononciation n'est ni gutturale, ni douce, ni sifflante ; elle se fait à pleine bouche; elle est plate et fortement accentuée.

15. — L'écriture du patois est parfaitement la même que pour le français.

16. — Ce patois varie de village à village quant à l'accent, la prononciation et aux finales.

17. — On ne le parle point dans les villes.

18. — Il embrasse toute la partie de la France connue sous le nom de Mâconnais, Dombes, Bresse, etc.

19. — [Les campagnards] s'énoncent plus volontiers en français que les gens de ville ne parlent patois.

20. — Les instructions se sont toujours faites et se font encore en français ; mais il n'y a pas de doute qu'elles fussent, sinon plus fructueuses, du moins plus à leur portée, si elles se faisaient en patois.

21. — Il n'existe ni grammaires ni dictionnaires de ce dialecte.

22. — Les églises n'offrent nulle part aucune inscription en cet idiome.

23, 24, 25. — [Néant.]

26. — Les proverbes sont assez communs, mais ils ne sont point particuliers à ce dialecte.

27. — Le patois influe sur les mœurs, en ce qu'il fait des gens de campagne une caste isolée et séparée, qui ne communique point avec la ville. De là les mœurs sont, à la vérité, plus austères; mais, d'un autre côté, leur caractère est plus rude, plus sauvage, et réciproquement cette teinte réfléchit sur la langue.

28. — Leur idiome est toujours à peu près le même; mais la fréquentation des villes leur donne plus de facilité pour entendre et parler le français.

29. — L'importance religieuse de changer ce patois consisterait en ce que les instructions parochiales [*sic*] deviendraient plus faciles et plus intelligibles; l'importance polititique consisterait en ce que les campagnes s'identifieraient avec les villes.

30. — Les moyens seraient: 1° la composition d'un catéchisme national, dans lequel la partie du dogme et de la morale serait énoncée en termes les plus clairs et les plus simples. Dans cet ouvrage, qui serait encore un compendium des bases politiques de notre constitution, seraient détaillées toutes les qualités qui doivent déterminer les suffrages des citoyens dans le choix des aspirants aux places et aux dignités; — 2° L'établissement de quelque école gratuite propre à remplir le but de cet ouvrage, ouverte tous les jours en faveur de la jeunesse, et les dimanches et fêtes, dans l'intervalle des offices, spécialement pour les grandes personnes; — 3° L'institution de quelque prime pour exciter l'émulation.

31. — Dans toutes les écoles de campagne, l'enseignement

se fait en français, et presque partout de la même manière.

32. — Très peu de villages sont fournis de maître d'école ; on n'en trouve que dans les paroisses considérables ou dans lesquelles il existe des fondations à cet effet.

33. — L'enseignement dans ces écoles se borne à lire, écrire, chiffrer.

34. — Dans les paroisses où les maîtres d'école sont, par le titre de la fondation, à la nomination du curé, les écoles sont surveillées par lui ou par son vicaire ; mais hors ce cas, ce qui est très-rare, ces places sont indépendantes.

35. — Les curés et vicaires n'ont guère de livres qui puissent convenir à leurs paroissiens.

36.—Les gens de campagne n'ont point le goût de la lecture, parce qu'à peine savent-ils lire.

37. — Le catéchisme et quelques livres d'église, voilà les livres que l'on trouve chez ceux qui peuvent en faire usage.

38. — Leurs préjugés sont nombreux ; ils tiennent extraordinairement à leurs habitudes, leurs coutumes. Ce qu'ils ont vu faire à leurs auteurs est la règle invariable de leur conduite. Minutieux, petits, superstitieux dans leur religion; la terreur, la crainte, font la base de leur dévotion.

39. — Depuis une vingtaine d'années, s'ils ne sont pas plus éclairés, ils sont au moins plus éveillés. Les mœurs sont plus dépravées et les principes religieux plus affaiblis.

40. — Les principales causes sont : 1° le vide des journées de dimanche et des fêtes, les longues veillées d'hiver ; 2° la fréquentation des villes, leur exemple contagieux ; 3° le retour, le passage des jeunes gens qui sont sortis du sein des campagnes pour rouler le monde ; 4° la multiplication des cabarets.

41. — Les remèdes, toujours plus aisés à indiquer qu'à effectuer, seraient : 1° de diminuer, sinon de détruire, les cabarets ; 2° de remplir les intervalles des offices par quelque exercice intéressant et instructif ; 3° de fixer les jeunes gens dans le lieu de leur naissance, etc.

42. — Les effets moraux sont une grande satisfaction : 1° de voir toutes les classes réduites à leur niveau ; 2° de participer à l'administration, soit directement, soit indirectement, par

leurs suffrages. De là un certain ton d'importance, un certain sentiment d'orgueil et d'amour-propre qui les rend plus exigeants, plus spéculatifs, sur la conduite que l'on tient à leur égard.

[Le reste manque.]

5

[*Cy-devant Bourguignon. — Note de Grégoire*]

RÉPONSE AUX QUESTIONS DE M. GRÉGOIRE

Il est impossible de répondre à toutes les questions proposées par M. Grégoire; on ne peut répondre qu'à quelques-unes.

1. — On parle français, et bon français, dans toutes les villes. On y est plus puriste qu'à Paris, où l'on dit : *Je voudrais bien que vous aillez* [sic] *à* ...; au lieu qu'en Bourgogne on dit : *Je voudrais bien que vous allassiez*. Mais, dans les campagnes, le paysan parle un patois particulier, qui varie d'un lieu à l'autre, quand il y a quelque distance. On citera que le patois de Dijon diffère de celui de Beaune, qui à son tour diffère de celui de Chalon, de la Bresse et du Morvan. Mais c'est toujours le même patois, et l'on peut dire qu'il n'y a radicalement qu'un seul patois.

2. — L'on ignore pleinement l'origine de ce patois.

3. — Il est impossible de dire s'il a beaucoup de termes radicaux et beaucoup de termes composés.

4. — On ne connaît pas assez le celtique pour savoir si ce patois contient des termes dérivés du celte, mais il contient des termes dérivés du latin et du grec.

5. — Il y a une affinité marquée avec le français, et il est un français corrompu, mal décliné et plus mal conjugué, et avec des tours de phrase qui sont grecs ou latins. Par exemple, on dit : *Dimoinche je fions lai polée;* c'est-à-dire, *Dimanche nous ferons la polée*. (*Polée* est une réjouissance de table, un banquet proprement dit, qui se fait quand on a terminé quelque travail important, tel que la fin de battre le grain dans la grange, et que tout est vanné.) Ce terme *polée* vient du latin *polenta,* employé par Columelle pour signifier un gâteau de farine d'orge; et le terme *polenta* peut venir du grec πολειν,

vertere, versare, volvere, qui exprime l'action de pétrir ou le terme du battement des grains.) On dit encore, pour le dessein qu'on a de faire quelque chose : *A m'ot aivis que j feras bein de dire,* etc., ce qui signifie mot à mot : *Il m'est avis que je ferais bien de dire,* etc.; ce qui se réduit à dire en français: *J'ai envie de dire,* ce qui s'exprimerait en latin par *Est mihi animus dicere.*

Les contrées voisines ont leurs dialectes particuliers; et le patois bourguignon paraît avoir été propre à la peuplade qui, de la forêt Hercynienne, est venue occuper la Franche-Comté et la Bourgogne. Mais dans la lisière de la Champagne le patois bourguignon est commun, ainsi que dans la lisière des autres provinces, et cela a même pénétré plus loin que la lisière. Feu M. Grosley a recueilli, dans une des éphémérides troyennes, un certain nombre de mots employés populairement à Troyes, et il y en a beaucoup qui sont du patois bourguignon; mais la prononciation champenoise est douce et traînante, celle du bourguignon est serrée et vive.

6. — Ce patois a ses termes propres pour certaines plantes, certains bois, certaines maladies, et pour les instruments qui sont propres à la culture qui lui est particulière. Mais, pour les arts, les métiers, le commerce, ses termes sont presque les mêmes que ceux de l'idiome national. Dans le droit coutumier, il y a aussi des termes propres; il est impossible de donner la nomenclature propre et exclusive de ce patois.

7. — Un mot ne signifie en général qu'une chose; cela rend le patois fort riche.

8. — Ce patois abonde partout.

9. — Il ne manque d'aucun terme pour exprimer ce que l'on veut, ce que l'on sait, ce que l'on pense, etc.

10. — Il est impossible de répondre à cette question.

11. — Il n'a de jurements que ceux du français.

12. — Il a des termes propres à lui seul; par exemple, un *guerault,* ou *guarau,* ou *garau,* c'est-à-dire une pluie à verse de courte durée.

13. — Les finales sont plus voyelles que consonnes, et elles se terminent presque toujours en *a,* quelquefois en *o.*

14. — La prononciation est vive et finit en élevant la voix; elle est un peu rude, sans être gutturale ni sifflante, mais bien prononcée.

15. — Non [l'écriture n'est pas autre que celle du français].

16 à 19. — Ce qui précède répond aux questions 16, 17 et 18, et il faut ajouter que tout campagnard entend très-bien le français et qu'il y en a beaucoup qui le parlent. Ceci est la réponse à l'article 19.

20. — On n'a jamais prêché en patois, au moins on ne le croit pas.

21. — On ne connaît ni grammaire ni dictionnaire, si ce n'est l'espèce de dictionnaire, fort bien fait, de M. de la Monnoye, qui se trouve à la suite de ses *Noëls*.

22. — Non. [On ne trouve pas d'inscriptions en patois.]

23. — Il y a peu d'ouvrages en patois. On vient de citer les *Noëls* de la Monnoye; il y a aussi quelque chose en dialogue dans le livre in-4° de la *Fête des fous de Dijon, ou la Mère folle*. Ainsi ce n'est qu'en poésie et en style léger qu'on a écrit, et point du tout autrement.

24, 25. — On peut aisément avoir à Dijon les *Noëls* de la Monnoye. Pour la *Mère folle*, on ne la trouve que de rencontre; cet ouvrage n'est pas rare.

26. — Il y a quelques proverbes particuliers; ils sont plus locaux que tenant à l'idiome.

27. — On ne peut répondre à cette question et presque point à la suivante, moins encore à la 29e et à la 30e.

31. — L'enseignement se fait en français, et le langage ordinaire en patois.

32. — Il y a bien des endroits qui manquent d'écoles.

33. — Le plain-chant, et rien de plus.

34. — Oui [les écoles sont surveillées] quand les ecclésiastiques remplissent leur devoir.

35. — Non [ils n'ont pas de livres à prêter].

36. — Ils aiment beaucoup les histoires des Vies des saints et de la Bible; lorsqu'ils ont des livres, ce sont de ceux-là et rarement des autres.

38. — Ils sont superstitieux et croient aux sorciers.

39. — Depuis plus de vingt ans, le luxe et le libertinage ayant pénétré partout, les mœurs sont devenues plus dépravées, sans que cependant les principes religieux soient affaiblis dans la plus grande partie.

40. — On vient d'exposer la cause; le remède serait une in-

struction de religion solide, pour les corriger et les guérir de la superstition.

41, 42. — On trouve des affections produites par l'intérêt plutôt que d'autres sentiments. Il ne faut pas s'égarer sur le patriotisme; il est encore loin. On est tellement habitué à l'égoïsme et à l'intérêt personnel, qu'il est bien difficile que d'autres sentiments succèdent promptement. Si les campagnards étaient menacés de payer plus qu'ils ne payaient, ils réclameraient bien vite l'ancien régime.

43. — Oui [les ecclésiastiques et les nobles ont été insultés] pour certains endroits, et non pour d'autres; cela dépend de la conduite des ecclésiastiques et des ci-devant nobles, etc., etc.

Note de Grégoire : ***Donné par M. le curé d'Arnay-le-Duc; patois de Bourgogne.***

6

MAZILLE, DIOCÈSE DE MACON, PRÈS CLUNY

28 décembre 1790.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de répondre à la vôtre, que j'ai reçue depuis huit jours, relativement à une série de questions; je ne réponds, Monsieur, qu'à celles qui regardent ma paroisse, et je marque seulement les articles qui nous concernent.

1. — L'usage de la langue française est général dans notre pays; ils entendent tous le français, et disent, au lieu de *Nous voulons, Je voulons,* etc.

2. — De tout temps ils ont parlé de même.

11. — Dans la colère, il y a beaucoup de jurements.

14. — La prononciation est douce.

32. — Il n'y a point de maîtres d'école dans nos villages.

36. — Les gens de la campagne aiment beaucoup la lecture, et, s'ils ne font pas instruire leurs enfants, c'est qu'ils n'ont point de maîtres d'école. Ceux qui peuvent le faire les mettent pendant l'hiver dans les villes voisines, mais le nombre en est petit.

39. — Ils sont plus éclairés depuis vingt ans; les mœurs un peu plus dépravées : il faut l'attribuer aux petits cabarets

de village où l'on donne du vin à toute [heure] de la nuit, et aux fêtes baladoires [1].

42. — L'intérêt personnel les fait plutôt mouvoir que le patriotisme.

43. — Entre eux, lorsqu'ils voient passer un ecclésiastique, ils disent : « Voyez ce calotin. » Plusieurs disent qu'il n'en faudrait laisser aucun, surtout des chanoines et des moines.

C'est tout ce que je puis répondre à vos demandes.

BERNARDET, *curé de Mazille.*

II

Dialecte de l'Alsace

On ne doit pas s'attendre à trouver ici de longs détails sur le dialecte alsacien; leur place ne serait pas dans une *Revue des langues romanes*. Ce qui nous décide à publier ces quelques fragments, c'est leur extrême brièveté d'une part, et, de l'autre, le nom d'Oberlin [2] qui ne peut manquer de leur donner de l'intérêt. On verra, en outre, qu'il y est fait mention d'un opuscule imprimé relatif aux dialectes de la Lorraine, dialectes qui n'ont presque rien emprunté aux idiomes germaniques.

I

Strasbourg, 28 août 1790.

MONSIEUR,

Sensible à l'honneur que vous me faites de m'adresser vos questions nombreuses sur les patois, je me hâte de vous envoyer pour première réponse l'essai que j'ai fait imprimer autrefois sur ce langage. Vous y trouverez peut-être d'avance la solution de quelques-uns de vos problèmes. Pour les autres, nous tâcherons de vous satisfaire autant que nous pourrons, M. Stouber, qui me charge de vous présenter ses hommages; mon frère, auquel je vais envoyer votre feuille et qui sera

[1] Fêtes de village avec des bals champêtres.

[2] Il y a deux frères de ce nom : Jérémie-Jacques, l'auteur de ces lettres (1735-1806), et Jean-Frédéric, celui que Grégoire était allé voir au Ban-de-la-Roche (1740-1826.)

sensible à l'honneur de votre souvenir, et mon chétif individu. Vous devez vous souvenir de ce que vous avez vu au Ban-de-la-Roche; l'application de mon frère et de M. son devancier pourront peut être servir d'exemple à d'autres.

Les deux communions des confessions d'Augsbourg et Helvétique, en Alsace, doivent des remerciements sincères à l'auguste Assemblée nationale de ce qu'elle a pourvu à leur sûreté en fixant leur sort. Vous pouvez compter, M., sur la reconnaissance de l'Université de Strasbourg, qui se fera un devoir de soutenir les décrets de la nation. Elle doit lui servir de boulevard contre les principes ultramontains. Pour nos ministres, il faut voir comment faire. La plus grande partie est bien mal à son aise, jouissant des pensions qui leur ont été fixées il y a plus de deux siècles, [à une époque] où les denrées étaient à un sixième et même quelques-unes à un dixième de ce qu'elles coûtent à présent. Ajoutez qu'il y en a qui, en perdant les dîmes ou n'étant plus payés par ceux qui les perdent, seraient réduits à mendier leur pain, à moins qu'il ne soit enjoint aux districts et départements de leur pouvoir d'un équivalent. Ce besoin est urgent, et je crois que nos ministres vont faire leurs représentations à l'Assemblée là-dessus.

M. Rabaut de Saint-Étienne, votre confrère, a bien voulu se souvenir de moi; je vous prie, M., de l'assurer de mes hommages, de même que M. Gossin.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

Oberlin, *Prof.*

Je recevrai avec reconnaissance les ouvrages précieux que vous me promettez.

2

Strasbourg, ce 13 novembre 1790.

Monsieur,

Il est temps que j'aie l'honneur de faire réponse aux questions que vous avez proposées touchant le patois. Je l'aurais fait plutôt si ce n'était pas une affaire de longue haleine et qui a bien des difficultés, à cause de la manière d'écrire ou d'exprimer par l'écriture les différentes nuances de la prononciation. Vous aurez reçu, il y a quelque temps, l'*Essai sur le*

patois lorrain que j'ai publié en 1775[1], et que j'ai mis à la poste à l'adresse de M. le Président de l'Assemblée nationale, le 30 août. Vous y aurez vu que j'ai adopté une façon d'écrire que j'ai crue convenable. J'en ai rendu raison à la page 85 et suivantes.

J'ai ramassé, pour satisfaire à vos demandes, des renseignements fournis par mon frère, qui vous prie d'agréer ses hommages, et par les régents des écoles de sa paroisse. J'ai réfléchi moi-même sur quelques articles, de façon que je crois pouvoir donner d'assez bonnes réponses à la plupart de vos questions par rapport au patois du Ban-de-la-Roche. Mais, au moment que je vais rédiger ces réponses, je m'avise d'une chose: il me semble que le meilleur parti à prendre est de leur donner la forme d'un petit mémoire qu'on fasse imprimer. Si l'on met cette méthode partout, on profitera dans toute la France des renseignements donnés dans chaque province, et cela mènera à des recherches ultérieures. Les noms du patois des différents départements, étant inconnus hors les endroits ou ils sont en usage. seraient sujets à être corrompus et altérés à l'infini. Étant imprimés sous les yeux de chaque rédacteur, on sera sûr de leur correction. Enfin, Monsieur, je vais exécuter mon idée; si je suis le premier à le faire, j'aurai donné bon exemple à suivre.

Au reste, il me manque encore quelques nomenclatures pour lesquelles je vais presser mon frère et ses coopérateurs. Sitôt que je les aurai reçues, mon petit mémoire sera mis sous presse et ne tardera pas à paraître [2].

Si vous approuvez mon idée, vous pourriez inviter les personnes qui s'occuperont de cet objet dans d'autres départements à en faire autant. Vous pourrez ensuite travailler avec plus de sûreté et de précision sur tous ces mémoires.

Vous savez, Monsieur, que j'ai été le rédacteur de l'*Almanach d'Alsace,* auquel je crois avoir donné une forme utile et instructive. Ce serait le moment de faire l'almanach des deux départements du Rhin. Je suppose que quelqu'un de Colmar

[1] Strasbourg, in-8°.
[2] Il parut à Strasbourg en 1791, sous le titre d'*Observations contenant le patois et les mœurs des gens de la campagne*.

serait tenté de faire celui du Haut-Rhin; mais, au moins, je serais charmé de ne pas voir m'enlever celui de notre département du Bas-Rhin. Or, étant membre du district de Strasbourg, qui est en contestation avec MM. du directoire du département du Bas-Rhin, j'ai à craindre qu'on ne mette des empêchements à cette entreprise, comme ces Messieurs en mettent à tout ce qui tient au nouveau mode de choses. Je pense donc, Monsieur, que le meilleur moyen serait d'obtenir, ou plutôt d'être chargé par l'Assemblée nationale de la rédaction de cet almanach. Ne croyez pas que ce soit une chose peu digne de nos législateurs; de tel almanachs, faits dans tous les départements, répandraient la lumière par toute la France et serviraient à affermir la Constitution. Je vous abandonne mon idée, Monsieur; mais, si elle obtient votre suffrage, il faudrait vous occuper sans délai de cet objet, pour que cet almanach puisse paraître au commencement de l'année. Pour que vous puissiez en parler pertinemment, je vous offre ci-joint l'almanach de 1789 et le supplément pour 1790.

—Le reste de cette lettre, qui d'ailleurs est tronquée, a trait à une affaire particulière de nul intérêt.

III

Dialecte wallon

Observations sur le patois du duché de Bouillon, par Aubry, curé de Bellevaux et président de l'Assemblée générale du duché souverain de Bouillon [1].

L'idiome du duché de Bouillon est commun à tous les habitants des Ardennes et des Pays-Bas, connus sous le nom de Wallons, parce que leur langage naturel est le wallon ou l'ancien français, tel à peu près qu'on le parlait lorsque les Francs et autres peuples du Nord se sont confondus avec les Gaulois, dont le langage était, à cette époque, un composé de celte et de latin. C'est pourquoi le patois wallon, en usage dans le duché de Bouillon et dans les Ardennes, est un assemblage de mots pour la plupart dérivés du latin, du celte, du tudesque, et

[1] Cette pièce est une des plus importantes du recueil de Grégoire ; il suffira d'y jeter les yeux pour s'en convaincre.

quelquefois du grec. Il a aussi beaucoup emprunté des langues vivantes que parlent les peuples dont les armées ont fait quelque séjour dans les Ardennes, ou avec lesquels les habitants du pays ont des relations à raison du commerce ou de la proximité, tels que les Français, les Flamands, les Allemands, les Hollandais, les Italiens, les Espagnols et les Anglais.

Le patois du duché de Bouillon a beaucoup dégénéré de l'ancien wallon. Depuis une centaine d'années, il a adopté un grand nombre de mots et d'expressions françaises, principalement dans les conjugaisons des verbes : cela vient de ce que cette souveraineté, étant limitrophe du royaume de France et sous sa protection spéciale, y a des relations continuelles.

Le wallon, dans le pays de Liége et dans les provinces belgiques, conserve des traces plus marquées de son origine : on y reconnaît aisément les radicaux des langues mères ; le flamand et l'allemand fournissent beaucoup de mots, d'expressions et de termes inconnus dans le duché de Bouillon.

En général, ce patois est doux, agréable, sonore, expressif, abondant, grave et propre à exprimer les grands mouvements de l'âme, les actions pathétiques et les scènes tragiques. Il est riche en noms qui expriment les vertus ou les vices, et en verbes qui expriment jusqu'aux dernières nuances du mouvement et des actions corporelles ; mais il a peu de termes pour exprimer les idées et les objets intellectuels.

Il n'y a point dans le duché de Bouillon de termes contraires à la pudeur ; ceux qu'il a empruntés de l'italien et de l'espagnol ne sont employés que pour exprimer des idées honnêtes. Dans le pays de Liége, il y a beaucoup d'expressions basses, viles, bouffonnes et indécentes ; d'où il résulte que le langage de cette contrée est singulièrement propre au comique. Il y a aussi beaucoup de jurements orduriers et de termes pour exprimer les mouvements de colère, tandis que dans le duché de Bouillon il n'y en a aucun. Cela vient probablement de la différence du caractère, des mœurs et de l'instruction nationale.

On trouve dans le patois wallon une grande partie des radicaux français, outre un grand nombre de termes et de lo-

cutions très-énergiques qui manquent à ce dernier idiome.

Il y a dans le corps des mots beaucoup de diphthongues et de voyelles réunies ; les finales sont aux trois quarts voyelles, ce qui rend la prononciation de ce patois facile. Dans le duché de Bouillon, elle est labiale, sans accent, et souvent harmonieuse ; dans la Belgique et le pays de Liége, elle est un peu sifflante, gutturale, moins facile et moins agréable; ce qui vient sans doute du voisinage des Flamands et des Allemands, ou peut être de la prononciation primitive que ces peuples ont retenue, laquelle est très-dure, si l'on en croit l'histoire. Les musiciens que Charlemagne amena de Rome dans les Gaules, pour y enseigner le chant romain, y trouvèrent les voix si âpres et si discordes, qu'ils ne purent adoucir la dureté de leurs accents.

La beauté du patois wallon dépend de la prononciation de certaines lettres et syllabes. L'*u* se prononce à la française, mais plus communément comme l'*e* muet d'un monosyllabe. Le *j* consonne se prononce à peu près comme les Italiens et les Anglais le prononcent. Le *g* a la même prononciation devant l'*a*, l'*i* et l'*e*. Les lettres *ch* se prononcent comme les Allemands prononcent ces lettres, *sch*, ou comme les Italiens prononcent *ce*, *ci*, de ce mot *cecita*. Le *w* se prononce comme les Anglais ou comme la diphthongue *ou* suivie d'une voyelle, et ne faisant qu'une syllabe, comme *oua;* wallon, *oué*, *wé*, oui, *Willieme*. La diphthongue *oi* et *l* mouillée se prononcent comme le peuple de Paris les prononce. La dipthongue *au* se prononce encore, dans les Pays-Bas, à l'allemande ; ce son peut se rendre par ces lettres *avve*. On prononçait autrefois toutes les lettres finales ; mais la prononciation française a été adoptée, à cet égard, depuis environ cinquante ans.

On écrit ce patois, depuis plus de cent cinquante ans, avec les traits et les caractères français. Dans son origine, on se servait de caractères runiques, ainsi qu'il paraît par les inscriptions des anciennes tombes écrites en wallon, qui sont assez communes dans les provinces belgiques.

Ce patois varie peu de village à village, mais il varie beaucoup de ce duché aux Pays-Bas, où l'idiome français a moins gagné et les langues du Nord beaucoup. Les campagnards

s'énoncent également en patois et en mauvais français, mais c'est en cette dernière langue que se prononcent les discours publics et que s'écrivent les actes obligatoires et judiciaires ; cet usage est très-ancien.

Il n'existe point, que je sache, de grammaire de cet idiome; un bénédictin de Metz a donné depuis peu un dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque[1], qui se trouve chez M. Trécourt, imprimeur du département des Ardennes, à Maizières (*sic*). Ce dictionnaire contient une infinité de mots très-expressifs qui ne sont plus en usage, et qui ne sont point remplacés dans l'idiome wallon ni dans l'idiome français ; d'où il résulte que le patois des Ardennes, en se rapprochant de la langue française, s'appauvrit visiblement, en rejetant une quantité de mots et d'expressions très-énergiques, qui ne sont qu'imparfaitement remplacés par les mots et les termes tirés du français.

On trouve à Liége quelques opéras, des chansons, des pasquinades et autres pièces de poésie écrites en wallon liégeois, et qui ne manquent point de sel; mais l'ouvrage le plus estimé, écrit dans ce patois, c'est l'*Histoire héraldique de la noblesse des Pays-Bas*, par Hemricourt; la version française est imprimée à côté du texte et se vend à Liége. On trouve encore dans les anciennes abbayes des Pays-Bas quelques manuscrits wallons.

Il n'est guère probable que le langage des Ardennes puisse jamais se détruire entièrement, malgré sa grande affinité avec l'idiome national : il n'y a point dans ce pays de cour, de grands princes, ni de sociétés littéraires; les habitants ne s'occupent que des travaux de la campagne, des arts utiles et du commerce ; d'ailleurs, la langue française est trop surchargée de règles pour que le peuple puisse les observer, quoique l'enseignement se fasse dans les écoles en cet idiome, mais sans uniformité de livres. Ce qui empêchera encore que le wallon ne périsse entièrement, c'est qu'il a des termes et des expres-

[1] *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes loix et contracts, etc.*, par un religieux bénédictin de la congrégation de St-Vannes. Bouillon, de l'imprimerie de la Société typographique; 1777, in 4°, XII-364 pages. (A. R.-F.)

sions qui plairont toujours par leur énergie et leur brièveté.

Les écoles sont trop négligées dans les Ardennes; on n'y apprend guère qu'à lire, écrire et le catéchisme. Les curés et les vicaires ne les surveillent point et ne prêtent aucun livre à leurs paroissiens, à qui il est défendu de lire l'Écriture sainte. Aussi y a t-il peu de campagnards qui ont le goût de la lecture. Les livres qu'on trouve communément chez eux sont des Vies des saints, de prières et les Bibliothèques bleues.

Les Ardennais n'ont point de talent pour la poésie ni pour l'éloquence; ils ne sont point assez vifs; leur imagination est trop froide, quoique d'un caractère très-sensible et porté aux actions vertueuses. Les Liégeois, néanmoins, ont des dispositions à la poésie badine et érotique.

Les habitants du duché de Bouillon et des environs ont peu de préjugés. Depuis environ vingt ans, ils ne croient plus aux revenants, ni aux sorciers, ni aux enchantements ni possessions. Leur croyance sur les miracles et autres histoires merveilleuses se réduit à peu de chose. En général, leurs opinions religieuses sont assez pures; ce qui vient, je crois, de ce que les curés et les vicaires, au lieu de leur faire des sermons relevés, se contentent de leur expliquer dans leurs prônes le catéchisme d'une manière simple et proportionnée à leur capacité et à leur état; peut-être aussi que les connaissances gagnent un peu depuis l'établissement des journaux à Bouillon. Au reste, les mœurs sont encore pures dans les campagnes, et il n'y a pas de grands vices dans les Ardennes; mais il y a peu de patriotisme, et l'intérêt personnel y joue un grand rôle.

La Révolution française a gagné le duché de Bouillon. Les habitants ont voulu avoir une Assemblée générale, qui s'est constituée en Corps législatif, du consentement du prince souverain, qui fait sa résidence à Navare, près d'Évreux, en Normandie.

Cette Assemblée a adopté les principes de la Constitution française; elle en a extrait les décrets qui pouvaient être appliqués aux convenances du pays. Le régime féodal a été aboli et les dîmes rendues aux paroisses; les curés et vicaires n'ont point été traités généreusement, et les seigneurs ont été dépouillés plus impitoyablement qu'en France : les terrages leur ont été enlevés sans indemnité, et la plupart des maires et

des municipalités ont encore à leur égard de mauvaises façons, en leur refusant des droits conservés. — Depuis la Révolution, les habitants de ce duché, qui, par caractère, sont doux et dociles, sont devenus mutins et récalcitrants ; les lois sont sans vigueur ; les municipalités s'attribuent toute espèce de pouvoir, et l'anarchie croît de jour en jour. Il n'y avait dans cette souveraineté qu'une force d'opinion, elle est ôtée ; comment réprimer les abus ? Le peuple a besoin d'être contenu par une autorité qu'il craint, et lui donner trop de pouvoir, c'est lui ouvrir la porte des désordres. On ne peut dissimuler que l'Assemblée de Bouillon n'ait été beaucoup trop loin, et que, en voulant rendre les hommes trop libres, elle n'ait brisé les liens de l'association, dont la sûreté et la tranquillité sont depuis sans cesse exposées aux attentats des méchants et des ignorants, qu'il sera bien difficile de ramener à l'ordre. — Mais revenons au patois des Ardennes.

L'*r* des infinitifs est retranché dans cet idiome, excepté des verbes en *oir*, qui s'écrivent et se prononcent *wer*. Par exemple, *devoir* se prononce *dewer ; avoir*, *awer*, et ces infinitifs sont peu en usage. Les mots de ce patois sont souvent raccourcis par la contraction des syllabes et des lettres ; d'autres fois, ils conservent les lettres que la langue française a retranchées, comme *esté* pour *été, estourdi* pour *étourdi,* et ces lettres conservées se prononcent.

On joint ci-après un dictionnaire des mots qui s'éloignent le plus des radicaux français ; ils sont ortographiés (*sic*) comme ils se prononcent ; leur signification en français est jointe à chaque mot. On trouve ensuite les conjugaisons des verbes *être, avoir* et *aimer,* qui suffisent pour donner une idée des terminaisons wallonnes.

Les verbes de ce patois ont moins de temps que ceux de la langue française et s'emploient souvent l'un pour l'autre.

Il y a des proverbes en patois sur les ouvrages ruraux et les pronostics des temps ; en voici quelques-uns :

— *Jamouai bounn' houme ne revenni de Roume.* — Jamais bon homme ne revint de Rome.

— *All' saint Gervai, samme tes navets.*— Sème tes navets à la Saint-Gervais.

— *On' saurot mie spani les pouchelets que d'tué la trouïe.*— On ne peut mieux sevrer les cochons que de tuer la truie.

— *Vinde se pourcai et warde l'laur.* — Vendre son cochon et retenir le lard ; c'est-à-dire vouloir tirer le prix et garder la chose.

— *Quand on n'est qu'in chevet, il est aizi dull duscrami.* — Quand on n'a qu'un cheveu, a facile (*sic*) à le démêler.

— *Ess vayant quant i n'y est rin à fouaire.*— Être laborieux quand il n'y a rien à faire.

— *Les ei qui n'ont pon d'argent n'ont ni peure des larons.* — Qui n'a pas d'argent ne craint pas les voleurs

— *I fouai bon samer l'ovone quand la cone dou bu goutte.* — C'est le temps de semer les avoines quand il pleut.

— *Sans ponne ne vin avone.* — Sans peine ne vient avoine.

— *I faut samé l'soïe din la poussire et l'avone din la goutire.* — Il faut semer le seigle par le beau temps et l'avoine quand il pleut.

— *Quand toutes les pauques sont d'avri, datent la mouche et la burbi.*— Quand les pâques sont en avril, malheur aux abeilles et aux brebis.

— *Datent l'avone que la Saint-Bartolomie pourmene.* — Malheur à l'avoine que la Saint-Barthélemy promène (parce que le vent peut la secouer).

— *Quand la lune est blemwe ou que les cornaïes criant, marque de pluve.*— Quand la lune est pâle et que les corneilles croassent, signe de pluie.

— *Quand les tahans piquant et que les baisses bisant, c'est marque de pluve.* — Quand les taons piquent et font fuir les bestiaux, signe de pluie.

— *Vent de Loraine amone la pluve din les smonaine.* — Vent de Lorraine amène la pluie dans la semaine.

— *Fraiches avins, scehe estée; scehes avins, fraiches estée.* — Lorsque les avents[1] sont humides, l'été sera sec ; mais si les avents sont secs, l'été sera humide.

— *Jamonai sceheresse n'amone chiresse.* — Jamais sécheresse ne cause de cherté.

[1] Les avents, parce que l'Avent est toujours en décembre.

— ***Boune pouïe qui fouait tous les jours un u.*** — Bonne poule qui pond tous les jours un œuf.

— *Quand il plue le jour saint Medaure, on n' rebrule ni les saures.* — Quand il pleut le jour de saint Médard, on ne brûle pas les terres essartées.

— *C'est in bon vaurlet qui le bai tim.* — Le beau temps est un bon serviteur.

— *L'slo fouai pu de besouen que cent fneusses.* — Le soleil fait plus d'ouvrage que cent faneuses.

— *Quí s' luve matin ne manque jamonai de poin.* — Qui se lèvematin ne manquera jamais de pain.

— *La fouin est in bon reveïe-matin.* — La faim réveille de grand matin.

— *Ess hardi quand on n' risque rin.* — Faire le brave quand il n'y a point de danger.

— *Allé a eu de pouïou; tourné à brule-navet.* — Déchoire (*sic*), rendre à rien.

— *Laurgesse ne fouai ni uni l' bure al 'boisse.* — On ne devient point riche à force de donner.

— *Pechi dri la trulle.* — Pêcher derrière le filet, vouloir revenir sur une affaire finie.

— *Le bourgeois va devant l'hakin.* — L'homme en place doit passer devant l'homme de rien.

— *I vau mi laichi sa fame moucheuse que d'li arachi l' né.* — Il faut (*sic*) mieux laisser sa femme morveuse que de lui arracher le nez.

— *Laichi couri la striche su l' bichet.* — Laisser aller les affaires comme elles vont.

— *In vau ni la haure poul stranné.* — Il ne vaut pas la hart pour le pendre.

— *In vau ni plin s'en d'aiwe.* — Il ne vaut pas une jatte d'eau.

— *Aussi aware que l' bouc Colan Jancq, qui sotot deux chives d'in cô.* — Aussi étourdi que le bouc de Nicolas Jacques, qui saillait deux chèvres à la fois.

— *Cheque païs, cheque môde.* — Chaque pays a ses usages.

— *Chaure fouai chaure.* — Qui mange de la viande mange de l'embonpoint.

— *Clore la staule quand le chevau est hors.* — Fermer l'écurie quand le cheval est dehors.

— *Les vauriens se trouvant toudi.* — Les [vauriens] se rencontrent toujours.

— *L'herbe qu' t' counnoua, mette la su't' doua.* — Mets sur ton doigt l'herbe que tu connais.

— *Les jones fames ont toudi bosse on bosse.* — Les jeunes mariées passent d'une plainte à l'autre.

— *Mechante poire qu'in meuri ni.* — Mauvais fruit qui ne mûrit pas.

— *In fau qu'une burbi rougneuse pou ablavé tou le tropai.* — Une brebis galeuse gâte tout le troupeau.

— *Jone chesseu, jone monsieu; vi chesseu, vi bribeû.* — Jeune chasseur, jeune seigneur; vieux chasseur, vieux bribeur.

— *Dire à ruchai.* — Parler sans fin.

— *On n'scaurot fouaire dou leu une bonne baisse.* — On ne saurait faire du loup une bonne bête.

(A suivre.)



CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

CHANTS DU PREMIER AGE

V[e] Série

LES PETITES RONDES

I. — Les Rondes du premier âge prennent place, par suite de leur caractère tout particulier, à la suite des petits chants, dont nous avons fait la publication.

Elles ne sont, en effet, à exactement parler, ni un chant, ni un jeu. C'est intermédiaire ; quelque chose d'une gymnastique de l'esprit et du corps appropriée à l'âge et aux forces des petits bambins qu'il s'agit d'amuser, et qui ne savent guère encore ni parler, ni se mouvoir.

Du chant, du mouvement, du bruit, c'est plus qu'il n'en faut pour cette période du développement physique, qui ne demande qu'à intéresser quelque peu l'intelligence sans exiger d'efforts, et à exercer des membres encore faibles et tendres, sans qu'il y ait de risques à courir.

II. — Elles exigent naturellement peu de place et font peu de bruit ; elles ressemblent de très-près à ces premiers pas essayés sur les genoux de la mère, dont nous avons parlé ; elles peuvent être faites dans une chambre, sur un coin de tapis, sur le rebord du lit, etc. [1].

Elles ne conviennent donc qu'à de tout petits enfants.

Elles forment une transition, parfaitement sensible, entre la série des chants pour apprendre à agir, premiers exercices des mouvements du corps, et les danses et rondes des filles et garçons, où le corps et l'esprit s'en donnent à cœur de joie.

[1] Le ch. IV dit l'*aireto*, l'*aireta*, le palier, le seuil de la porte, limite que ne dépassent guère, en effet, les petits enfants.

III.—Leurs airs, lents et mollement cadencés, se composent presque tous des deux notes qui caractérisent le chant des berceuses ; le rhythme seul en fait le fond, différant en cela des grandes rondes[1], dont les airs sont vifs, animés, et qui ont de plus une intention scénique.

Ce sont les mêmes mélodies somnolentes, traînantes, mais avec une accélération plus marquée du mouvement [2].

L'inspiration n'étant ni trop joyeuse, ni trop triste, le rhythme, par effet tout de moyen terme, de milieu, si l'on peut parler ainsi, s'y conforme. Il se tient entre la vivacité des chants de jeu ou de danse et la paresse des berceuses [3].

IV. — Comme pour les chants destinés à apprendre, à agir (IIIe série), la cadence finale est généralement plus forte et marquée par un cri.

C'est une exclamation : *hoù!* (ch. XIV), *pi!* (VI), *cra!* (III), *cri!* (XIII); ou un mot quelconque, qui n'a aucun rap-

[1] V. *Nen-nèn*, 1re série, ch. VIII.

[2] En écoutant les coups réguliers frappés sur une enclume, le bruit des fléaux retombant tour à tour sur le blé, les diverses batteries de tambour, et même, sans cet auxiliaire, les pas cadencés d'une troupe bien disciplinée, l'on éprouve ce sentiment que produisent l'ordre et la régularité, et qui remue, agite, entraîne. Les effets du rhythme dans le mouvement sont tellement incontestables, qu'ils n'ont pas nécessairement besoin du secours de la mélodie, comme on le voit par les exemples que nous venons de donner. Quelques sons disposés sans art sous le rapport mélodique, un seul même, un simple bruit inharmonique, tel que celui produit par la plupart des instruments de percussion, répété plusieurs fois, suivant certaines formes rhythmiques, peuvent produire la plus forte impression. (D. Beaulieu, *du Rhythme;* Paris, Dentu, s d., in-8°, p. 44.)

[3] L'homme, dans toutes ses actions, et principalement dans celles qui sont longtemps répétées, éprouve, pour faciliter ses mouvements, et souvent à son insu, le besoin de les mesurer. Est-il triste, abattu, ils sont lents; est-il gai, dispos, ils sont vifs et précipités. Sous l'influence des mêmes dispositions, ses paroles ou les sons inarticulés de sa voix suivent une mesure analogue, et deviennent ainsi plus ou moins imitatifs de ses actions ou de ses sentiments. Dans ce langage, dans cette suite de mouvements mesurés, le temps que l'homme met à exécuter chacun de ces mouvements, à prononcer chaque syllabe ou à proférer chaque son inarticulé, est un temps rhythmique, e le rhythme n'est que le rapport qui existe entre plusieurs de ces temps. (D. Beaulieu, *du Rhythme,* p. 11.)

port avec le chant : *favaròu!* haricot (ch. I) ; *coucou!* œuf (ch. II et XXIII), *coucourelet!* petit œuf (ch. XII); *civado!* avoine (X), etc.

Ce dernier est le plus ordinaire. C'est celui que l'on ajoute, presque toujours, quoiqu'il ne soit pas indiqué dans toutes nos versions, à la fin des petits branles de *Lileto* (ch. I-IV).

C'est un cri que nous avons noté, quand nous l'avons pu [1].

V. — Leur composition est habile. Tout en ne faisant courir aucun danger à l'enfant, puisqu'il est soutenu par des personnes âgées qui l'entraînent, le portent presque, elles demandent de lui, toutefois, un ensemble de mouvements assez compliqués pour son âge.

Indépendamment du mouvement giratoire, tournoyant, qui est le principal, et pour lequel il n'a qu'à suivre, il faut encore que, dans certains cas, passes ou évolutions, il sache croiser les bras, élever les mains, ployer les genoux, se baissant et se relevant avec rapidité [2].

Elles ont surtout lieu à la fin de ces petites danses [3].

Comme les grandes rondes, elles se répètent et se reproduisent indéfiniment, jusqu'à épuisement des forces [4].

VI. — Ces passes ou évolutions s'augmentent et deviennent plus nombreuses au fur et à mesure que l'enfant grandit.

1° Tout d'abord, il est soutenu, porté, par des personnes âgées, la mère, la nourrice, la servante, ou bien par des enfants plus forts, ses frères et ses sœurs ordinairement [5].

[1] Voir les observations de Kastner, auxquelles nous nous sommes conformés *Les Voix de Paris*. Paris, 1857, in-4°, p. 3-4.

[2] Ces mouvements de repos sont marqués : d'abord un pied, puis tout le corps (v. ch. I); ou encore un pied, l'autre pied, tout le corps (ch IV).

Dans chaque mouvement, on distingue aussi quand l'enfant se baisse (ch. II, XIX, XXV) et quand il se lève (ch. XV et XVI), et parfois l'un et l'autre (V et X).

[3] Voir ci-dessus, observation IV, les finales, qui marquent fin de monde.

[4] Pour la répétition, v. ch. XX.

[5] Ch. I-V.

2° Dans une seconde série, le tournoiement imite certaines actions : la boulangère qui fait son pain, la cuisinière qui retourne sa poêle, le charcutier qui retourne le boudin, etc. [1].

3° Les suivantes se proposent de reproduire en petit les danses des grandes personnes qu'elles mettent en scène, rondes, farondoles, etc. [2].

4° Les mouvements ne tardent pas alors à devenir plus rapides, plus accentués : ce sont des fruits qu'on ramasse, le pied auquel on s'est fait mal en tombant, le chat qui guette [3].

Dans cette dernière, l'intention est scénique et fort mouvementée. Toutefois, le petit enfant n'y prend qu'une part restreinte: placé tout au milieu du cercle, il voit la petite ronde tourner autour de lui, comme autour d'un pivot, s'agiter, sans qu'il ait même à se lever.

5° Les deux dernières sont ce qu'on nomme des *branles de sourtida* [4].

Ces petits branles sont ceux que font les enfants à la sortie de l'école, alors que, se tenant par la main et se sentant le besoin de donner un libre cours à leur joie, ils remplissent la rue de cris et d'éclats de rire. C'est ce qu'on nomme en langage vulgaire *lou branle de sourtida,* branle de sortie. La gaieté, si naturelle à cet âge, ne trouve pas de meilleur moyen de se satisfaire, de se manifester, que par cette joie à la fois bruyante et folle.

Un vieil auteur, aujourd'hui fort oublié, en fait une description charmante, prise sur le vif, description qui doit faire partie tout naturellement de nos observations :

Abets-me jamai bist un nizal d'apparats
Sourti biste d'un trauc ount eron embarrats ?
Quin sisclet, quino joyo, en bezen la campagno !
Diriots que soun labetz en païs de Coucaigno.
Per acassa la fam, manjon tout lour sadoul,
Et bolon libromen de rastoul en rastoul.
   Atal mous escouilhés, quand l'escolo es finido,
Sounjon à dansa leu le branle de sourtido,

[1] Ch. VI-X.
[2] Ch. XI-XVIII.
[3] Ch. XIX-XXI.
[4] Ch. XXII-XXIII.

Se buton l'un sus l'autre, et, toutis agafats,
Fan à qui les prumiés se siran espouffats;
L'un es gitat pel sol et l'autre se relebo,
Tantos dessus, dejouts, coumo fa la callebo;
Et toutis, per sourti, soun autant diligens
Que s'eron, per dintra, moustradits négligens [1].

Avez-vous jamais vu une nichée de passereaux — sortir vite du trou ou ils étaient enfermés ? — Quels cris aigus, quelle joie, en voyant la campagne ! — Vous diriez qu'ils sont alors en pays de Cocagne. — Pour faire cesser la faim ils mangent tout leur saoul, — et volent librement de chaume en chaume.

Ainsi mes écoliers, quand l'école est finie, — songent à danser le *branle de la sortie* — Ils se poussent l'un l'autre, et, se saisissant,— font à qui les premiers se seront échappés ; — l'un tombe, l'autre se relève, — tantôt dessus, tantôt dessous, comme quand on roule, et tous, pour sortir, sont aussi diligents — qu'ils s'étaient, pour entrer, montrés négligents.

VII.— Ces rondes des tout petits enfants, tout comme celles des personnes plus âgées, sont dites simplement *rodas, rodos*[2], rondes. Exemples : *la rodo dau Coubent,* la ronde du Couvent ; *la rodo del Calel,* la ronde de la Lampe. On dit aussi *roundo : la roundo de Catarino,* la ronde de Catherine.

Elles prennent quelquefois le nom des grandes danses : *la farandoulo de Trinquatailho,* la farandole de Trinquetaille; *lou branle de Lileto,* le branle de Lili ; *lou branle de l'Eireto,* le branle de la Petite Aire; *lou branle de ma Tanto,* le branle de ma Tante ; *lou brande dau Cacaraca,* le branle du Coq.

Au diminutif, *brandet,* le petit branle : *lou brandet de Roso,* le petit branle de Rose ; *lou brandet de Paladan,* le petit branle de Paladan, etc.

Chauri, chœur, lat. *chorea,* ne se dit guère que de la ronde que font les fées sur l'herbe fleurie, au clair de lune [3].

VIII. — Il va sans dire que ces petites rondes, premiers essais chorégraphiques de l'enfance, se perpétuent dans l'âge de l'adolescence.

[1] Le *Miral moundi,* etc , 1700, p. 36.

[2] De *roda, rodo*, roue. *Faire la roda*, faire la ronde. *Jout la roda dau sourel*, sous le cercle tracé par le soleil, la ronde solaire.

Au dim., *fa lou roudet*, faire le cercle autour d'un enfant, d'un conteur.

[3] D'où *chauriha*, tournoyer, faire la ronde.

Celles de la première catégorie (ch. I-V) sont assez vite abandonnées, parce que l'impatience et la turbulence des enfants, devenus forts, s'accommodent mal de leur lenteur, de leur air monotone, de leur peu de mise en scène.

Les rondes qui suivent (ch. VI-XVIII) sont plus longtemps conservées.

Mais ce sont surtout les dernières (ch. XIX-XXIII) qui persistent. La raison, c'est que ce sont des jeux, de vrais jeux,—le Coq, le Chat, le Pied rompu,— qui sont de tous les âges, ou des exclamations de joie, à la sortie de l'école, communs à tous les enfants.

IX.—C'est une remarque à faire, cependant, que les rondes languedociennes sont peu à peu délaissées, et qu'elles font place aux rondes en langue du nord.

Cette substitution est due surtout à l'influence des écoles primaires, principalement celle des jeunes filles. Les maîtresses ne permettant plus, pendant les heures de récréation, que des rondes françaises, l'habitude a été prise peu à peu et fait sentir aujourd'hui ses résultats.

Les rondes de cette sorte que l'on répète le plus souvent sont : le *Petit Moulin,* les *Petits Cousins,* etc., et les petites scènes chantées : le *Joli Tambour qui aime la fille du roi;* les *Compagnons de la Marjolaine,* la *Tour, prends garde; Savez-vous planter les choux ?* etc.

X. — Il est résulté de cette habitude deux faits importants, dont nous avons à tenir compte pour l'histoire de la langue.

Il y a des tentatives de traduction, tant en languedocien qu'en français, mais principalement dans ce dernier idiome[1].

Il y aussi corruption de la langue employée, qu'on tâche d'accommoder à des formes mixtes ou communes à toutes deux[2].

Et, enfin, des chants où les deux langues vont de pair[3].

[1] V. ch. IX, note 1 : la traduction des *Petits Cousins.*

[2] *Id.*

[3] V. Chants VI et XXIII.

I. — LOU BRANLE DE LILÉTA



Lou branle de Lileta,
Ma tanta la saumeta:
Lou pè, lou cùou,
Au sóu !

Le branle de la petite Lili.— Le branle de Lili, — ma tante l'ânesse:— le pied, le derrière, — à terre !

Ne se dit guère qu'à Montpellier et ses environs, quoiqu'il soit plus connu que les petites chansons suivantes, usitées ailleurs.

I. — Elles se chantent dès que l'enfant peut plus facilement plier les genoux. On lui fait faire la ronde en le tenant par les deux mains. Au mot : *au sóu!* tous ceux qui y prennent part s'accroupissent, pour l'engager à en faire autant.

II. — On ajoute quelquefois, en terminant : *favaróu*; mais ce mot n'est là que pour la rime.
Dans d'autres endroits : *civado!*

II. — BRANLE DE LILLETO

1) Al branle de Lilleto,
Ma tanto Guilhaumeto
S'asséto per lou sóu :
Coucou !

Autre — 1). Au branle de *Lilleto*, — ma tante Guilhaumette s'assied par terre: — coucou !

Version de Colognac (Gard), citée par M. le pasteur Fesquet. (*Revue des langues romanes*, t. VI, p 104.)

1. — Il serait tenté de comparer, observe-t-il, ce nom de *Lilleto* « avec la *Lilik* qui, selon le Talmud, fut la première femme d'Adam et l'une des quatre mères des démons (en hébreu, *Lilik*, spectre nocturne qui fait du mal aux enfants). » Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher son origine si loin que cela ; comme nous l'avons dit, *Lilleto* n'est que le diminutif *Lelleto*, de *Lello*, Adèle.

2. — Cette version est plus jolie que la précédente. *La saumeto* y devient *Guilhaumeto*, ainsi que dans les suivantes, *Jacouneto* et *Guilhaumeto*. La qualification *ma tanto* autorise à ne voir dans la version de Montpellier qu'une ironie.

Cette opinion est autorisée par les chants XII et XIII.

III. — AUTRE

Lou branle de Lileto,
Ma tanto Jacouneto
Se vouliò maridà:
Cra !... dins lou sà.

Autre. — Le branle de Lili, — ma tante Jacqueline — voulait se marier : — crac !... dans le sac.

V. recueillie par M. H. Chaussinand, de Coux (Ardèche).

1. — Au mot *cra !*....., on fait sauter l'enfant dans le tablier et on l'y tient caché.

IV. — LOU BRANLE DE L'EIRETO

all^to ♩=104

Lou bran-le de l'ei - ret - to, Ma tan - to Guil-hau-
me - to ; Un pè, l'au-tre pè lou cùou, Au sóu.

Lou branle de l'eireto,
Ma tanto Guilhaumeto:
Un pé,

L'autre pé,
Lou cùou,
Au sóu !

Branle de l'Aire. — Le branle de la petite aire, — ma tante Guillaumette : — un pied,— l'autre pied, — le derrière,— à terre.

Version nimoise, recueillie et notée par M. Victor de Laruelle.

1. — *Eireto*, à Montpellier *aireta*, petite aire, est absolument le palier de la porte, le repos de l'escalier.

V. le *Dict. languedocien* de Sauvage, v. *Aireto*.

C'est l'endroit où s'amusent les tout petits enfants, et qu'ils ne dépassent guère. Ce n'est que plus tard qu'on les laisse aller courir dans la rue.

V. — LA RODO DAI COUBENT

Roda, roda, dai coubent :
Se toumbant, nous levaren.
A bùoure !

Ronde du Couvent. — La ronde, ronde, du couvent : — si nous tombons, nous nous relèverons. — A boire!

Version de Saint-André-de-Sangonis (Hérault), communiquée par le docteur Ch. Coste.

VI. — LA MARIANNE

Rondin,
Picotin,
La Marianne a fait son pain
Pas si gros que son levain.
Pi!

Version de Coux, recueillie par M. H. Chaussinand.

1. — Au dernier mot, tous les enfants doivent s'accroupir sans tomber par terre.

VII. — L'OUMELETO





Anen chercha d'erbeto,
Per faire l'oumeleto.
Viren-la ,
Tournen-la,
L'oumeleto
Dins lou pla.

L'Omelette. — Allons chercher de l'herbe — pour faire l'omelette. — Virons-la, — tournons-la, — l'omelette — dans le plat.

De Coux (Ardèche), communiquée par M. Chaussinand.

VII (*bis*). — LAS CRAMALHOS





Las cramalhos soun sul foc,
Rebiro, rebiro;
Las cramalhos soun sul foc,
Rebiro Margot.

La Crémaillère. — La crémaillère est sur le feu, — retourne, retourne ; — la crémaillère est sur le feu,— retourne Margot (dim. de Marguerite).

Version du Dr Guibaud, rec. à Narbonne.

VIII. — LA PADENO

Las cerbèlos soun sul foc,
Rebiro, Madamo;

Las cerbèlos soun sul foc,
Rebira-me-los.

La Poêle. — Les cervelles sont sur le feu, — retourne-les, Madame; — les cervelles sont sur le feu, — retourne-les-moi.

Recueillie à Carcassonne, par M. Achille Mir.

IX. — LOU COUSI

Ma cousino,
Moun cousi,
Viro lou boudi.

Le Cousin. — Ma cousine, — mon cousin, — tourne le boudin.

Version de Coux (Ardèche), communiquée par M. H. Chaussinand.

I. — On chante, à Montpellier, la ronde française :





LES PETITS COUSINS

Mon grand-père,
Ma grand'mère,
Mon cousin,
Et vire le moulin.

On en a fait une traduction à peu près languedocienne, qu'on chante ainsi :

LOUS COUSIS

Moun gran-pèra,
Ma gran'mèra,
Moun cousì,
E vira lou moulì.

X. — LA RODO DEL CALEL

Rodo, rodo, lou calel ;
Se tomban, nous lebaren.
Cibado ! cibado !

Ronde de la Lampe.—Tourne, tourne, la lampe ;— si nous tombons, nous nous relèverons. — Avoine ! avoine !

Version due à Mlle Mir (de Carcassonne).
1. — Le dernier mot : *civado!* est le cri.

XI. — LOU COUCOURDIÉ

Branle, branle coucourdiè,
La bichieiro, lou bichiè ;
Tan de rosoi coumo de flous :
Madumisèlo, reviras-vous [1].

Branle de la Gourde. — Branle de la gourde, — la bouteille. le flacon ; — autant de roses que de fleurs : — Mesdemoiselles, retournez-vous.

Version de M. Chaussinand, de Coux.
1. — On commence le branle autant de fois qu'il y a de petites filles. A la fin du couplet, l'une d'elles se retourne en sens inverse des autres ; quand elles se sont toutes tournées, elles se rangent sur deux lignes, dos à dos, et l'on chante :

— *Quant ei d'ouroi, Jacoumar?*
(*Din-don-dan, din-don-dan*)
— *Ei si eis ouroi, manquo en quart.*
— *Ei l'ouro de dejunà?*
— *Nou.*
— *Ei l'ouro de dinà?*
— *Nou.*
— *Ei l'ouro de goustà?*
— *Nou.*
— *Ei l'ouro de soupà?*

[1] Var. : *Viro toun quiou, maire Catin*.

— *Nou.*
— *Ei l'ouro de se coueijà?*
— *Nou.*
— *Ei l'ouro de travalhà?*
— *Vouè, vouè.*
— *E zou! travalhen, travalhen. . . Pin, pan, pin, pan, etc.*

Quelle heure est-il, Jacquemart? — (On imite le son des cloches: *din-don-dan, din-don-dan.*) — C'est six heures moins un quart. — Est-ce l'heure de déjeuner? — Non. — Est-ce l'heure de dîner? — Non. — Est-ce l'heure de goûter? — Non. — Est-ce l'heure de souper? — Non. — Est-ce l'heure de se coucher? — Non. — Est-ce l'heure de travailler? — Oui, oui. — Et, allons! travaillons, travaillons...] Pin! pan! pin! pan!

Et en même temps elles se donnent mutuellement de grands coups de derrière jusqu'à ce qu'elles en aient assez, et le jeu recommence.

XII. — LOU BRANLE DE MA TANTO





1) Lou branle de ma tanto,
Lou roussignóu canto.
Li goubelet
Soun pa 'ncaro net.
Coucourelet!

Le Branle de ma Tante. — 1) Le branle de ma tante, — le rossignol chante. — Les gobelets — ne sont pas encore nets. — *Coucourelet!*

Écrit et noté d'après Mme Marthe Reboul, d'Arles (Bouches-du-Rhône).

XIII. — AUTRE.

Au jardi de ma tanto
Lou roussignóu li chanto,

Fai toutounet (*bis*).
Fai : *cri!*...

Autre. — Au jardin de ma tante, — le rossignol y chante.— Il fait : t..... (*bis*); — il fait : *cri !*

Recueillie par M. Chaussinand, à Coux (Ardèche).

XIV. — LA ROUNDO DE CATARINO

Roundo, roundo, Catarino,
Que mamà es à la vigno ;
Pourtarà un auzel
Sur la punto del coutèl.
Hou ! hou !

Ronde de Catherine. — Fais la ronde, Catherine, — car ta mère est à la vigne ; — elle t'apportera un oiseau — sur la pointe d'un couteau. — Hou ! hou !

Nous devons cette version à Mlle Marie Lambert, de Belestà (Ariége).
1. — *Hou !* est le cri final.

XV. — LOU BRANDET DE ROSO

allᵗᵒ ♩=108

Lou bran-det de Ro - so, Tant de ro - sos
cou - mo de flous De tou - to me - no de cou - lous.
Ca - gas - sou - net, Le - vo - te dre !

Lou brandet de Roso :
Tant de rosos coumo de flous

De touto meno de coulous.
Cagassounet,
Levo-te dre !

Le Petit Branle de Rose. — Le petit branle de Rose : —il y a autant de roses que de fleurs — de toutes sortes de couleurs. — Baisse-toi, — lève-toi droit.

Version qui nous a été adressée par M. Albert Arnavielle, d'Alais (Gard). Se dit dans tout le pays des basses Cévennes.

1. — Le deuxième vers,

Tant de rosos coumo de flous,

rappelle le troisième du ch. XI.

Tant de rosoi coumo de flous.

Il se présente très-souvent dans nos chants populaires. C'est un lieu c.mmun.

2. — *Cagassounet*, petit enfant qui se baisse, de *cagà*, de faire ses besoins, se baisser.

XVI. — LOU BRANDET DE PALADAN

All.to ♩ = 108

Lou bran-det de Pa-la-dan, Lou pus nesci es
lou pus grand. La fi-go ra-ta-do, Lou cat l'a man-
ja-do. Ca-gas-sou-net, Le-vo-te dre!

1) Lou brandet de Paladan,
Lou pus nesci es lou pus grand.
La figo ratado,
Lou cat l'a manjado.
Cagassounet,
Levo-te dre.

Le Petit Branle de Paladan.— 1) Dans le petit branle de Pa-

ladan, — celui-là est le plus niais — qui est le plus grand. — La figue mordue par le rat, — c'est le chat qui l'a mangée. — Baisse-toi, — lève-toi droit.

Ronde cévenole, recueillie par M. Albert Arnavielle, d'Alais (Gard).

XVII. — LA FARANDOULO DE TRINQUATALHO

allº ♩. = 96

La fa - ran - dou - lo de Trin - qua - tal - ho, Tou-ti li gen soun de ca - nal - ho ; La fa - ran - dou-lo de Sant-Rou-miè, Tou - ti li gen pis - son au liè.

1) La farandoulo de Trinquatalho,
Touti li gen soun de canalho ;
La farandoulo de San-Roumiè,
Touti li gen pisson au liè.

La Farandole de Trinquetaille. — 1) A la farandole de Trinquetaille, — tous ceux qui s'y trouvent sont de la canaille ; — à la farandole de Saint-Remy, — tous les danseurs pissent au lit.

De Mme Marthe Reboul, d'Arles-sur Rhône.

I. — Moquerie à l'adresse des gens de Trinquetaille et de Saint-Rémy; se rattache ainsi à la curieuse série de nos chants satiriques.

Nous avons vu un exemple de ces satires de lieu à lieu jusque dans notre deuxième série, *lous Enfants de Mountpelié* (chants pour réveiller.)

XVIII. — LA MARIDADOUNO

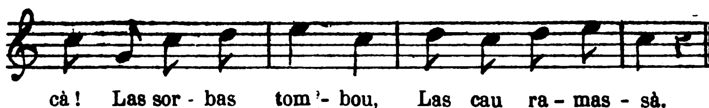
Marida me vole aquest' an,
Vole pas 'spera un autre an.
L'annado n'es bouno,
La vole pas 'spera milhouno.

La Fille a marier. — Je veux me marier cette année, — je ne veux pas attendre un autre an. — L'année est bonne, — je ne veux pas l'attendre meilleure.

Version de Colognac (Gard), d'après M. le pasteur Fesquet.
1. — Parodie, pour toutes petites filles, des chants énumératifs, IVe série.

XIX. — LOU BRANLE DAU CACARACA





Aco 's lou brande
Dau Cacaracà !
Las sorbas tombou,
Las cau ramassà
A pougnas, *pougnas !*
— *Cau que las sorbas tombou!*

Le Branle du Coquerico. — C'est le branle du Coquerico ; — les cormes tombent, — il faut les ramasser, — à poignées, à poignées ! — Il faut que les cormes tombent !

Version communiquée par M. Henri Bouquet (de Montpellier).
1. — C'est aussi une ronde. Aux mots : *à pougnas!* on s'arrête — pour faire semblant de ramasser les cormes ; — puis l'on reprend encore la ronde, et l'on termine comme dans le *branle de Lileta*.

XIX (*bis*). — LOU PED, LA MA





Lou ped, lou ped, lou ped;
La ma, la ma, la ma:
E viro-te de ça
Que ti voli baisà.

Le Pied, la Main.— Le pied (*ter*), —la main (*ter*); — et tourne-toi de ce côté, —que je veux t'embrasser.

XX. — LOU PED ROUMPUT







Sautè,
Se roumpeguè

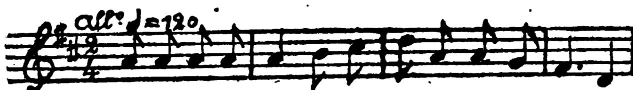
La chambo;
Sautè,
Se roumpeguè
Lou ped.
Sautè
Dins lou bour-bour-bour,
Sautè
Dins lou bourdilhè!

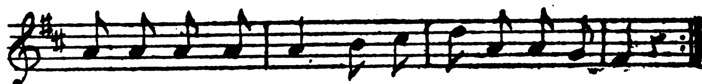
Le Pied rompu. — Il sauta, — il se rompit — la jambe; — il sauta, — il se rompit le pied. — Il sauta dans le bour (*ter*), — il sauta dans le bourbier.

Version de M. H. Chaussinand, de Coux (Ardèche).

1) Exercice de saut, à la sortie de l'école. Sorte de cloche-pied qui se fait en se tenant par la main, en formant une bande.

XXI. — LOU CAT





Lou cat es au sóu,
Se sourelha (*bis*);
Lou cat es au sóu,
Se sourelha, dis que plóu.

Le Chat. — Le chat est à terre, — il se soleille (*bis*); — le chat est à terre, — il se soleille et dit qu'il pleut.

Version de Montpellier.

I. — On place un tout petit enfant, *lou cat*, le chat, au milieu d'un cercle, et l'on fait la ronde autour de lui. Il prend part au jeu, quoiqu'il ne lui soit pas possible de sauter comme les autres.

II. — Lorsque la ronde est faite par de plus âgés, le chat se lève, le chant fini, et tâche d'attraper l'un de ses petits camarades, qui prend sa place.

XXII. — LA PERDIGOLO

Rodo, rodo,
Perdigolo.
Se ma maire es à l'escolo,
N'ai moun paire à Paris [1]
Que mi pourtaro de ris.

La Coccinelle. — Tourne, tourne, — coccinelle. — Si ma mère est à l'école, — mon père est à Paris, — qui m'apportera du riz.

Se dit à Colognac (Gard), d'après M. le pasteur Fesquet.

I. — La rime semble exiger *rollo*, roule. Cf. *perdigolo* et *escolo*.

XXIII. — LA RONDE PAPILLONNE

La ronde papillonne,
Mon père est à l'école,
Ma mère est en prison!
Coucou!
Saucisso! missou!

Version de M. Fesquet, pasteur, à Colognac, près Lasalle (Gard).

1. — Les derniers mots seuls sont en languedocien.

Il y a trois cris, au lieu d'un seul: *coucou! saucisso! missou!* œuf! saucisse! saucisson! — mots incohérents, qui n'ont aucun rapport avec le chant, et ne sont là que comme exclamations et pour la rime.

[1] Var. de Saint-Martin-de-Londres (Hérault).
Toun paire es en paradis
Que manja un platat de ris.

Trad. — Ton père est en paradis, — qui mange un gros plat de riz.

A. M. et L. L.



MAUCOR[1]

Aviei una maire carida ;
Aviei de fraires, una sor :
Touteis an atroubat la mort
Dins l'orra e guerrieira partida!

Encara aviei per passà vida
De riquessias, d'argent e d'or ;
Mais tala es la lei dau pus fort,
Que l'oustalada es avalida.

Mouis amics an pensat mai bel,
E segu de me daissà 'n pena
(Dau ben fach memoría s'avena).

Ma miga, de tant bona mena,
Me l'an raubada en plen sourel.....
Veses acòs e cales, Cel!

PIAT.

(Languedocien, environs de Montpellier.)

DÉCOURAGEMENT

J'avais une mère chérie; — j'avais des frères, une sœur : — tous ont trouvé la mort — dans la joûte horrible de la guerre!

J'avais encore, pour passer ma vie, — des richesses, de l'argent et de l'or ; — mais telle est la loi du plus fort, — que la maison tout entière s'est évanouie.

Mes amis ont cru bien plus beau — et plus sûr de me laisser à la peine — (du bienfait se perd la mémoire).

Mon amie, de si bonne race, — on me l'a ravie en plein soleil... Tu vois cela et tu te tais, ô Ciel!

PIAT.

[1] Extrait de *Garbeto*, recueil de poésies couronnées le 23 mai 1878.

LOU DIÉU VIVÈNT !

Iéu, paure ome dóu Nord, aujourd'uei que vous parle,
Que vous plagne toujour, pàuris ome dóu Nord,
De Berlin, de Paris, d'Avignoun meme, e d'Arle,
Agouloupa de gèu e malaut de maucor !

Entanterin que vautre, à la visto negrasso
De la plueio e di niéu, trouvas triste lou cor,
E sentès dóu mistrau l'esperoun e la chasso,
Me souleie à la flamo, e trève li rai d'or !

A geinoun me veici, plen de gau inefable
(Coume un « hadji » fervènt sus soun tros de tapis
Se clinant à Mecca que de liuen ie sourris),

Au soumet trelusènt dóu Cap Incoumparable,
Sus un ro perfuma, un verdous prego-diéu,
T'adourant, pèr ma fe, blound Febus, grand Soulèu !

Guihèn-C. Bonaparte-Wyse

Au Cap d'Antibo, feb. 19, — 1878.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

LE DIEU VIVANT

Moi, pauvre homme du Nord, qui vous parle aujourd'hui, — que je vous plains en tout temps, pauvres hommes du Nord, — de Berlin, de Paris, d'Avignon même et d'Arles, — enveloppés de gelées et malades de mélancolie !

Pendant que vous, à la vue noircie — de la pluie et des nuages, trouvez le cœur triste, — et sentez du mistral l'éperon et le fouet [de chasse], — je m'ensoleille à la flamme et je hante les rayons d'or.

A genoux me voici, plein de joie ineffable — (comme un *hadji*[1] fervent sur son fragment de tapis — se clinant à Mecca qui lui sourit de loin),

Au sommet éblouissant du Cap Incomparable[2], — sur un rocher parfumé, sur un prie-Dieu vert, — t'adorant, par ma foi, blond Phébus, grand Soleil !

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse.

[1] Pèlerin mulsuman. — [2] Le Cap d'Antibes, que j'ai nommé, que je nomme, et que je nommerai toujours ainsi.

NIÇO

A Dono Fabre-Sallières.

Grando, douço, graciouso e bello entre li bello,
Dins l'aire embausema coungreies de poutoun;
Fiero coume la mar que frusto ti petoun,
Espandisses toun sen au soulèu, que simbello.

Amairis dóu plesi, toun amo lou barbèlo ;
Mai, s'à la danso, au jo, vas coume un fouletoun,
Au fougau dóu malur te veson d'assetoun,
Degaiant ti tresor au pauro que li bèlo.

Lou Printèms, toun esclau eterne, de rai d'or,
De flour e de perfum, te treno uno courouno
Que lèu ta man de rèino en cadun abandouno.

O Niço, tèsto ardènto ! O Niço, noble cor !
Dóu Paradis sus tu lou chale escrèt davalo :
Sèmpre auras de jalouso e jamai de rivalo.

L. Roumieux.

Niço, 23 de Febrié de 1878.

(Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône)

NICE

A Madame Fabre-Sallières.

Grande, douce, gracieuse et belle entre les belles, — dans l'air embaumé tu engendres des baisers; — fière comme la mer qui frôle tes pieds mignons, — tu épanouis au soleil ton sein qui l'invite [à venir].

Amante du plaisir, ton âme le convoite; — mais si, à la danse, au jeu, tu vas comme un lutin, — au foyer du malheur on te voit t'asseoir, — prodiguant tes trésors au pauvre qui les désire.

Le Printemps, ton éternel esclave, de rayons d'or, — de fleurs et de parfums, te tresse une couronne, — que promptement ta main de reine abandonne à chacun.

O Nice, tête ardente! O Nice, noble cœur! — le charme le plus pur du Paradis descend sur toi; — tu auras toujours des jalouses et jamais de rivales. L. Roumieux.

Nice, 23 février 1878.

LA SEMENAIRO DE MILH

« En abrilh
Fai toun milh. »
(*Reprouverbi lauraguès.*)

Le gauch de la mannado primo,
Clar-tindent, se ven d'asalbrà,
E del cloutas cap à la cimo,
Lest, on le vei s'escalabrà.

Las cardinos s'esperdigalhoun
Subre l'capelh des çupressiès,
Pes rais celestials que davalhoun
Junquos sus eules bartassiès.

O glorio ! Tout s'escarrabilho
Dins l'aire fresc e sanetous ;
Demest la cansou que bresilho
L'aucelet, i a 'n bruch de poutous.

O naturo ! L'armo s'allegro
A mirà le regrilhoment
Belestant la Mountagno Negro
Del vert clar de soun vestiment.

LA SEMEUSE DE MAIS

« En avril,—fais ton maïs, »
(*Proverbe lauraguais.*)

La joie de la charmante prime-saison,—avec ses clairs tintements, vient de se répandre dans les arbres, — et du grand trou jusqu'à la cime, — leste, on la voit monter à l'escalade.

Les chardonnerets se réjouissent en brandissant les ailes — sur le faîte des cyprès, — par les rayons célestes qui descendent — jusque sur les hièbles des buissons épais.

O gloire ! tout s'évertue — dans l'air frais et sain; — au milieu de la chanson que gazouille — l'oiselet, il y a un bruit de baisers.

O nature ! l'âme se réjouit — à admirer le renouveau — embellissant la Montagne Noire — du vert clair de son vêtement.

Quand tourno la sasou nouvelo,
Qu'acouro tant: l'abrilh, l'abrilh,
Poulit coumo uno jouvenelo,
Le gazalhà penso à fa l'milh.

Te, per la plano lauragueso,
Ount lusìs un breselh daurat,
Uno grando e fiero pageso
Cour à travès un camp laurat.

Es bruno, es de la caudo raço
Des belis Morouls cordouans
Qu'apr'aicì daisseroun lhour traço,
Terribles coumo d'ouracans.

Sa cambo n'es pas brico torto,
Un gard negret i oumbrejo l' pot;
Soun sé vertelho, mais es forto
E, se se vol marida, pot.

Sara lèu à 'no countournieiro;
Va, resoulgudo, le ped franc:
Semeno, — porto en bandoulieiro
Un sac emplenat de milh blanc;

Quand revient la saison nouvelle, — qui donne tant de cœur: l'avril, l'avril, - joli comme une jouvencelle, — le laboureur pense à *faire* le maïs.

Tiens, par la plaine lauraguaise, — où luit un réseau doré, — une grande et fière paysanne — marche à travers un champ labouré.

Elle est brune; elle est de la chaude race — des beaux Maures cordouans — qui par ici laissèrent leur trace, — terribles comme des ouragans.

Sa jambe n'est pas du tout tortue, — un duvet un peu noir lui estompe la lèvre ; — son sein naît, mais elle est forte, — et, si elle veut se marier, elle le peut.

Elle atteindra bientôt à une *contournière* (une des extrémités du champ); — elle va, résolue, le pied franc: — elle sème, elle porte en bandoulière — un sac rempli de maïs blanc ;

I pouso, margo reissugado,
I pouso junquos à miej bras,
E, de la sieu ma bristoulado,
Semblo fa rajà d'ambre en gras.

Tout en sourrisent, elo sousco
Ah vielh reprouverbi que dits :
« Blat dins l'aigo e milh dins la pousco »;
E, brassejant, durbìs les dits.

Ves le Fresquelh, dins la boulbeno,
Sens bissautà cap de selhou,
Dempuei boun maitì ja semeno !
Aco's un valent merilhou.

I atrìo de vese, espandidos,
Las fuelhos d'un vert metallic,
Larjos lanços souvent brandidos
Per l'autà que se levo, afric.

Dins las milheros pla ramados,
Quouro se farà mai d'un fais
De crestos tendros e sucrados
Que les biòus chapoun à bel cais?

Elle y puise, manche retroussée; — elle y puise jusqu'à moitié bras, — et, de sa main hâlée, — elle semble faire couler de l'ambre en grains.

Tout en souriant, elle songe — au vieux proverbe qui dit: — « Blé dans l'eau et maïs dans la poussière»; — et, faisant mouvoir son bras, elle ouvre les doigts.

Vers le Fresquel, dans la terre argilo-sablonneuse (bolaire), — sans omettre aucun sillon,— depuis le grand matin, elle sème! — C'est une vaillante petite merveille.

Il lui tarde de voir, étendues, — les feuilles d'un vert métallique, — larges lances souvent brandies — par l'autan qui se lève, ardent.

Dans les *maïsières* bien ramées, — quand fera-t-on de nombreux faix — de crêtes (panicules) tendres et sucrées, — que les bœufs bâfrent à belle dent?

Sens borgnos, les peds verturouses,
Nouseluts, de sabo couflats,
Pes païsans que n'soun gelouses
Saran sarclats e causselats.

Voulam al punh, cremant las bossos,
Que tourne venì Messidor,
E se granaran las cabossos
En metent barbos de pel d'or.

Qu'al mens, quand la luno treluco
Le tais nou las vengue perì !
Esperen qu'auran pas la cuco,
Que res nou las farà pouirrì ;

Per Vendemiari 'mbriaigaire,
Pla maduros s'amassaran
E, sens que se demore gaire,
Apuei se despeloufaran.

Las palhassieiros emplenados
De lhour estroup rous e triat,
Selho de part, soun desgranados,
E l'milh es lèu escampilhat.

Sans excroissances, les pieds vigoureux, — noueux, de sève gonflés, — par les paysans qui en sont jaloux — ils seront sarclés et *chaussés*.

Faucille au poing, brûlant les monticules, — que revienne Messidor, — et ils se couvriront de grains, les épis, — en poussant des barbes aux poils d'or.

Qu'au moins, quand la lune est dans son plein, — le blaireau ne vienne pas les abîmer ! — Espérons qu'ils n'auront point la chenille, — que rien ne les fera pourrir.

En Vendémiaire enivreur, — bien mûrs on les cueillera — et, sans que l'on attende longtemps, — ensuite on les débarrassera de leur spathe.

Les paillasses remplies — de leur enveloppe jaune et triée, — les épis gâtés mis de côté, ils sont égrainés, — et le maïs bientôt éparpillé.

Dins l'iver, se fa d'engranieiros
De la milhorco qu'a levat
Sous penaches sus las aurieiros ;
E's mainages, tre qu'a nevat

E que coummenço la velhado,
Fan de muscardins de gras viels
Davant uno bravo flambado
De trouisses e mai de tutels.

Cal que la molo de Sidobre,
Tros de qualque roc tremoulant,
Sul milh de l'an, sens relais, obre.
— Que vire, vire, le voulant !

Passado al sedas, la farino
Se vudo al pairol escurat :
Aquelo semblo de nèu fino,
Aiceste un brasiè'mpourpourat ;

Penjo al cremalh : òu ! cousinieiro,
Sarro as genouls le teule fort !

Durant l'hiver, on fait des balais — avec [les panicules] — du sorgho qui se sont dressées — en panaches au-dessus des orées ; — et les enfants, dès qu'il a neigé

Et que commence la veillée, — font des *muscardins* [1] de grains vieux, — devant une bonne flambée — de tiges sèches de maïs et de chardons blancs (tout-yeux.)

Il faut que la meule [en granit] de Sidobre, — morceau de quelque roc tremblant, — sur le maïs de l'année sans relâche travaille. — Qu'il vire, vire, le volant (meule supérieure) !

Passée au sas, la farine — se vide au chaudron récuré : — celle-ci semble de la neige fine, — celui-là un brasier empourpré ;

Le chaudron pend à la crémaillère : holà ! cuisinière, — serre aux genoux la tuile [2] forte ! — Le *milhas* [3] bout; que ta cuiller — le remue, *flic-floc*, à tout rompre !

[1] Grains de maïs qui ont éclaté devant la braise et se sont couverts de fécule. Ils sont pareils à des fleurettes aux pétales *gras* ; ils éblouissent de blancheur.

[2] Qui se place contre le chaudron pour garantir du feu.

[3] Bouillie de maïs.

— Le milhas bulh; que ta culieiro
Le remene, flic-floc, à mort !

Vudat sus la toualho neto,
Sens couquels, fumant, s'espandìs :
A taulo ! e de peço en peceto,
Dins un soul repais s'engoulis.

E la semenairo maurelo
Pel cap se va repasso atal,
Úelh vieu coumo uno carbounelo,
Plantado, mas sul' davantal.

O la pageso pensasivo,
Al colh pouderous, as peds nuds !
La belo droullasso qu'es divo
Autant que Cibelo ou Venus,

Agust Fourès.

Abrilh 1877.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs).

Vidé sur la nappe nette,— sans grumeaux, fumant, il s'étend : — A table ! et de pièce en piécette, — dans un seul repas il est englouti.

Et la semeuse brune — par la tète se repasse tout cela ainsi, — œil vif comme une escarboucle, — plantée, les mains sur son tablier.

O la paysanne pensive, — au cou puissant, aux pieds nus ! — la belle fille qui est déesse — autant que Cybèle ou Vénus !

Aug. Fourès.

Avril 1877.



VÈSPRE D'ESTIÉU

AU FELIBRE TEODOR AUBANEL

Palo coume un maubre,
La luno plan-plan
Davalo dis aubre
Sus lou camin blanc ;
Vers l'Alzoun s'adraio
E dins li sourgènt,
En passant, miraio
Si bano d'argènt.

Au founs de la lèio
L'anen vèire ensèn,
E, coume Mirèio,
Belaren Vincènt :
Es l'ouro que l'amo
Se perd dins li niéu,
L'ouro ounte l'on amo,
L'ouro ounte l'on viéu.

Tout dor, tout soumiho ;
Mai, dins l'aire escur,
Dirias l'armounio

SOIR D'ÉTÉ

AU FÉLIBRE THÉODORE AUBANEL

Pâle comme un marbre, — la lune doucettement — descend des arbres — sur le chemin blanc; — elle se dirige vers l'Alzon, — et, dans les filets d'eau, — en passant, — elle mire — ses cornes d'argent.

Au fond de l'allée — allons la voir ensemble, — et, comme Mireille, — nous penserons à Vincent : — c'est l'heure — où l'âme se perd dans les nuées, — l'heure où l'on aime, — l'heure où l'on vit.

Tout dort, tout sommeille ; — mais, dans l'air obscurci, — l'on

D'estràngi murmur :
Misteriôusi gamo
Tant douço d'ausi,
Voues de la calamo,
Quau vous fai brusi ?

Milo farfantello,
Milo sounge d'or,
Gisclant dis estello,
Penetron li cor.
Au fres de l'eigagno,
Au mié di perfum,
Segren e magagno
Fuson coume un fum.

Mai l'ur de la terro
Glisso dins la man :
Deman nous espèro,
Esperen deman;
E tourna sus l'èrbo,
Amigo, vendren
De la niue supèrbo
Béure lou seren.

Leountino Goirand.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

dirait (ouïr) l'harmonie — de murmures étranges : — mystérieuses gammes, — si douces à entendre ; — voix du silence, — qui vous fait bruire?

Mille scintillements, — mille rêves d'or, — jaillissant des étoiles, — pénètrent les cœurs. — A la fraîcheur de la rosée, — au milieu des parfums, — chagrins et tristesses — disparaissent comme une fumée.

Mais le bonheur de la terre — glisse dans la main : — demain nous attend ; — attendons demain, — et, de nouveau sur l'herbe, — amies, nous viendrons — de la nuit splendide — boire le serein.

Léontine Goirand.



MARIUS[1]

De-vers li bèlli terro — dóu Miejour espanta,
Lou Nord, a cha cènt milo, — bandis, femo, ome, enfant.
Estrasson, pihon, brulon, — volon tout sagata ;
An fam d'or e de terro, — de souleiado an fam :
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

De pèu de bèsti fèro — envertouion si las ;
Sa como es rouginasso, — soun pitre es tout badant.
Soun bèure es lou sang tèbi — e soun viéure es la car ;
Parlon pas : ourlon, bramon ; — soun oumbro porto esfrai :
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Lou resson de sa marcho — retrais à l'ouragan.
Li Latin mort d'estrànsi — n'auson pas regarda ;

MARIUS

Vers les belles plaines du Midi terrifié, — le Nord, par cent mille, lance femmes, hommes, enfants. — Ils déchirent, ils pillent, ils brûlent, ils veulent tout égorger; — ils ont faim d'or et de terre, ils ont faim de rayons de soleil :

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

De peaux de bêtes sauvages ils enveloppent leurs flancs ; — leur chevelure est rousse, leur poitrine toute nue. — Leur boisson est le sang tiède, et leur nourriture la chair. — Ils ne parlent pas, ils rugissent; — leur ombre porte effroi :

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

L'écho de leur marche ressemble à l'ouragan. — Les Latins, morts d'effroi, n'osent pas les regarder; — la vallée est épouvantée

[1] *Marius* a obtenu la Cigale d'or offerte par M. de Quintana y Combis, au meilleur poëme sur un sujet tiré de l'histoire des peuples de race latine.

La coumbo es espantado — de lis entendre ourla.
Desempièi vue jour, passon, — passon en desfisant :
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Lou proumié jour que passon, — Roumo n'a ressauta ;
Lou segound jour que passon, — fernisson li roucas;
Lou tresen jour que passon, — la terro a tremoula ;
Lou quatren jour que passon, — lou soulèu s'es tapa :
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Lou cinquen jour que passon, — Marto a proufetisa ;
Lou sieisen jour que passon, — s'aubouron li sourdat;
Lou seten jour que passon, — demandon lou coumbat;
Lou vuechen jour que passon, — quau lis arrestara?
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Court l'armado latino — à travès mount e vau ;
Toumbo sus l'ost destrùssi, — rapido coume un lamp.
Alin, de-vers Pourrièro, — li Teutoun soun tanca ;
Ourlo lou camp barbare : — quute terrible ourla!
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

de les entendre hurler. — Depuis huit jours ils passent, ils passent, jetant des défis:

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

Le premier jour qu'ils passent, Rome en a tressailli ; — le deuxième jour qu'ils passent, les rochers en ont frémi; — le troisième jour qu'ils passent, la terre en a tremblé ; — le quatrième jour qu'ils passent, le soleil s'est couché :

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

Le cinquième jour qu'ils passent, Marthe la prophétesse a parlé ; — le sixième jour qu'ils passent, les soldats se lèvent ; — le septième jour qu'ils passent, ils demandent le combat : — le huitième jour qu'ils passent, qui pourra les retenir ?

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

L'armée latine court à travers monts et vaux ; — elle tombe sur l'armée barbare, rapide comme l'éclair. — En bas, vers Pourrières, les Teutons sont acculés; — le camp barbare hurle : quel terrible hurlement!...

C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

Sus Pourrièro s'aubouro — lou soulèu fousc, pourpau.
Restountis la troumpeto, — s'abrivon li Rouman.
Tres jour e tres niue duro — la bataio de Lar . .
Lou sabre latin chaplo, — chaplo que chaplaras!
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Marius, sus li roco, — lis a 'scrapouchina
Coume un rasin bèn gounfle — souto un destret sarra,
Que moulounado afrouso — de mort dins lou campas!
La terro assadoulado — vôu plus bèure de sang:
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

Sourtès de vòsti cauno, — feruno e croupatas:
N'avès pèr vosto vido, — de cadabre a rouiga.
O terro de Prouvènço, — long tèms t'en souvendras;
Aclapères un mounde — qu'aurié tout aclapa.
Es la Barbarié que passo — davans lou mounde rouman.

V. Lieutaud.

(Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône.)

Sur Pourrières se lève le soleil obscurci et pourpre; — la trompette résonne, les Romains s'élancent. — La bataille de Lar dure trois jours et trois nuits; — le sabre latin immole, immole tout :
C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.
Marius, sur les roches, les a broyés effroyablement,— comme un pressoir serré broie un raisin bien gonflé de suc — Quels affreux monceaux de morts sur le champ de bataille ! — La terre rassassiée ne veut plus boire de sang.
C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.
Sortez de vos cavernes, bêtes fauves et corbeaux : — vous avez des cadavres à ronger pour toute votre vie. — O terre de Provence! longtemps tu t'en souviendras ; — tu dévoras un monde qui eût tout dévoré:
C'est la Barbarie qui passe devant le monde romain.

V. Lieutaud.



POULIMNIO [1]

A LA FELIBRESSO D'ARENO

gagnarello de la joio « la Poulimnìo », i Fèsto latino de Mount-pelié

Emé lou mes de jun lou printèms s'enanavo,
Leissant coume adessias si perfum li mai pur ;
Gardoun, cascarelet, te trasié si murmur;
Touto la Pradarié, bello, te courounavo;

L'eissame dis aucèu, que ta voues gacinavo,
Fasiè subre toun front l'aleto dins l'azur ;
L'aureto plan-planet, dóu mié dis aubre escur,
Pèr noun te treboula, tout-bèu-just alenavo;

E nautre, pivela dóu chale de ti vers,
Emé tu marchavian sout li castanié verd,
Quand un d'éli subran pren vido, e Poulimnìo

Espelis d'un vièi trounc. Divo de l'armounìo,
Candido elo peréu de t'ausi, Beatris,
Se clinavo umblamen davans sa vinceiris.

L. Roumieux.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

POLYMNIE

A LA FÉLIBRESSE D'ARÈNE

qui a gagné la joie de « la Polymnie », aux Fêtes latines de Montpellier

Avec le mois de juin le printemps disparaissait, — laissant pour adieu ses parfums les plus purs; — le Gardon te jetait ses joyeux murmures; — toute la Prairie, belle, te couronnait.

L'essaim des oiseaux, que ta voix enchantait, — au-dessus de ton front déployait ses ailes dans l'azur; — le doux zéphir, du milieu des arbres obscurs,—pour ne point te troubler, retenait son haleine;

Et nous, fascinés par le charme de tes vers, — nous marchions avec toi sous les verts châtaigniers, — lorsque l'un d'eux s'anime soudain, et Polymnie

Jaillit d'un vieux tronc. La déesse de l'harmonie, — charmée, elle aussi, de t'entendre, — Béatrix, s'inclinait humblement devant celle qui avait triomphé d'elle. L. Roumieux.

[1] **Le 17 juin 1878, dans une promenade à la Prairie d'Alais, où se trouvaient quelques félibres, ce sonnet fut composé à propos d'un châtaignier foudroyé, dont le tronc affectait la forme de la Polymnie.**

BIBLIOGRAPHIE

Prumiè Bouquet (1838-1842). **Flouretos de moutagno**, poésies languedociennes, par Melchior Barthès, avec un avant-propos de Marius Bourrelly, et des notes sur l'orthographe et la prononciation languedociennes, traduction française en regard. Tome premier. Montpellier. Imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères), 1878; in-12, 475 pag.

Le tome premier des *Flouretos de mountagno* a obtenu une médaille d'argent dans la section poétique du deuxième Concours triennal de la *Société des langues romanes*, et ce prix était justement mérité par son auteur, M. Melchior Barthès, qui est, en même temps qu'un savant et zélé botaniste, un des plus anciens et des plus fidèles disciples de la langue d'oc [1].

Ainsi qu'il l'annonce dans sa *Préface*, où les mots sont ingénieusement appelés « les fleurs d'une langue », l'auteur eut, en 1838, le projet de réunir dans un dictionnaire particulier les expressions les plus caractéristiques du dialecte de Saint-Pons [2]; il y renonça ensuite, car il lui sembla préférable de disséminer dans ses vers les matériaux linguistiques qu'il avait pris la peine de recueillir. C'est dire par là l'intérêt que les *Flouretos* présentent pour la philologie et le grand nombre d'expressions locales, de formes véritablement languedociennes, qu'on y rencontrera.

L'aisance et la facilité du vers, la constante honnêteté de l'inspiration, et, dans le poëme de *Louiset*, par exemple, des traits et des descriptions qui rappellent parfois la manière de Jasmin, de Vestrepain et des poëtes de la Gascogne, ne seront pas moins goûtés par les simples curieux de poésie.

Tous les genres, la chanson, l'épigramme, la fable, l'ode, l'épître, le poëme et le sonnet, sont, du reste, mêlés dans les *Flouretos de mountagno*. On y rencontre même une amusante comédie en cinq actes, *lou Plaidejaire*, où M. B. a d'excellents traits de caractère

1 On trouve deux pièces de lui, remontant à l'année 1841 et adressées à M. Jacques Azaïs, dans le recueil des *Berses* de ce dernier.

2 La littérature du langage de Saint-Pons est représentée, à l'heure qu'il est, par les *Flouretos de mountagno*, le *Glossaire botanique languedocien de l'arrondissement de Saint-Pons*, Montpellier, 1873, in-8° (dû à M. Barthès, comme les *Flouretos*), et par deux fragments d'un poëme de Guiraut Saquet (XVIII° siècle) sur la famine de 1709, publiés p. 45 et 93 du *Glossaire botanique*.

et un dialogue d'un tour naturel et coulant. Ainsi, lorsque Guirguil, le plaideur, est contraint d'avouer à son ami Nadal qu'il vient de perdre un nouveau procès :

Nadal : Adiu, Guirguil ; ch be ! fas toujour la pebrino !
Guirguil (à part) : Al diables l'impourtu !
Nadal : As pla missanto mino.
De qu'as ? semblos malaut.
Guirguil : Merci dal coumpliment !
M'atendiò pas à tu dins aqueste moument.
Nadal : Sios tout cambo-virat...
Guirguil : O vai ! soui pas sans curo,
E n'èi pas brico tort de fa tristo figuro
Nadal (à part) : A perdut soun proucès.
Guirguil : Me veses malcourat,
Soui las d'estre pel sort toujour endalmairat :
A tout cal uno fi, mèmos à la pacienço...
Nadal : Couci tout s'es passat an-aquelo audienço ?
Guirguil : Parlen de quicon mai... Plòu toujour sus bagnats...
Ei perdut moun proucès...
Nadal : N'as-ti jamai gagnats ?

Je signalerai ici quelques formes françaises ou simplement douteuses, relevées au courant de la plume, dans l'ouvrage de M. B :

P. 32, l. 6. et p. 154, l. 1, *ensi*, forme française. Il vaudrait mieux dire *aital*, que l'on trouve p. 86, 102 et 356.

P. 32, l. 10, *brandiguen*, participe sans *t* final, ce qui peut donner matière à confusion avec l'impératif et la première personne plurielle du présent de l'indicatif dans certains verbes : *diren, faren ;* l'ancienne langue avait résolu la difficulté en écrivant *direm, farem*, etc., méthode suivie par M. Chabaneau dans sa *Grammaire limousine.*

P. 60, l. 27. *doublen, triplen ;* l'infinitif de ces verbes appartenant à la classe des infinitifs en *a*, il faudrait *doublan, triplan*. Cette faute se reproduit assez souvent, bien que M. B. écrive en d'autres endroits *toumban* (76) *dounan* (84) etc.

P. 60, l. 31, *guèn*, forme française ; il faudrait *guan* ou *gazan*.

P. 94, l. 18, *ampletos*, forme française.

P. 100, l. 5, *cracur*, forme française, surtout par le suffixe *ur*. M. B. la traduit par *menteur :* il faudrait donc *messourguiè*, que l'on trouve p. 194, l. 21.

P. 102, l. 9, *sauturs,* forme française ; il faudrait *sautaires,* ou plutôt *dansaires*, car l'auteur traduit par *danseurs de corde.*

P. 112, l. 26, *assigurenço ;* il faudrait *assiguranço,* puisque l'infinitif

est en *a*, et mieux *assigurancio*. Je lis, p. 144, *oubeïssencio* et *reverencio*. Cf. p. 118, *prounounciat*, *renounciat*.

P. 116, l. 1, *trukels*. Pourquoi l'introduction de ce *k?* *Truquels* serait fort légitime.

P. 118, l. 14, *disparegut*. Le verbe *avalì* eût été préférable.

P. 120, l. 15. *anfin*. *En fin*, ou encore *finalomen*, serait mieux.

P. 134, l. 27, *vouiage*, forme française pour *viage*.

P. 138, l. 12, *tout a fet* — — pour *d'afouns*

P. 140, l. 13, *goutos* — — (du moins à Montpellier) pour *degouts*.

P. 140, l. 17, *crusen*, forme française; il faudrait *crosan*, puisque le substantif normal et courant est *cros*.

P. 142, l. 3, *separado*, forme française; *desseparado*, *separtido* ou *partido* vaudrait mieux.

P. 146, l. 31, *tounero*, forme française; la forme languedocienne *tron* se lit trois vers plus haut.

P. 148, l. 22, *vus*, forme française ; *lisez* : *vots*, ou peut-être *vouts?*

P. 150, l. 31, *counfienço*; *fisancio* vaudrait mieux.

P. 152, l. 17, *tramblo*, forme française. Je trouve le verbe *tremoulà*. p. 150.

P. 160, l. 20, *l'atend*; *l'espero* vaudrait mieux. On le trouve du reste ailleurs, p. 198, l. 13, par exemple.

L'orthographe de M. B. atteste un effort sérieux pour revenir aux habitudes de l'ancienne langue : ainsi, l'emploi du *v* pour le *b*, là où l'étymologie latine l'exige, le *z* à la deuxième personne plurielle du présent de l'indicatif, *vouldrez*, *pescarez* ; l'emploi de la forme *iu* dans *Dius*, *arpiu*, *fiulado*, etc.. L'accentuation est souvent trop compliquée, mais ce n'est pas la faute de M. B. : il n'a fait que céder à une habitude trop générale dans tous les dialectes méridionaux.

Le plaisir que l'on éprouve à lire ce volume nous fait espérer que le *Segound Bouquet* ne se fera pas attendre longtemps.

Alph. Roque-Ferrier.

Poésies patoises, par Vernhet père, d'Agen (Aveyron). Rodez, imp. H. de Broca, 1877; petit in-8°, 62 pag.

« A l'âge de soixante-dix ans, M. Vernhet s'est amusé à versifier » en pur patois de Rodez et de ses environs. » Son petit volume comprend :

P. 5-23, des *Géorgiques*, 380 vers. Le Rouergue semble affectionner les géorgiques ; Peyrot, prieur de Pradinas, en avait com-

posé, et l'abbé Mélac (1841), ancien professeur de seconde au collége de Rodez, avait laissé en manuscrit une *Traduction en vers patois des Géorgiques de Virgile*[1]. — P. 25-33, *los Vicissitudos dé lo bido humèno*, 218 vers. — P. 35, *Un soubénir dé l'ouraché del 8 décembré* 1876, 6 vers. — P. 37-8, *lou Brocouniè prés en flegrant délit en temps prohibat*, 44 vers. — P. 39-43, *Sourciès, trèbos et rébénens*, 112 vers. — P. 45-55, un *Récuil dé prouverbès, meximos et aphorismés*, 210 vers. — Le tout suivi, p. 57-9, d'un *Petit Vocabulaire de quelques mots les plus éloignés du français, contenus dans ce volume.*

Ces poésies ne sont pas sans défaut, sans qualité non plus. Venant de Marseille ou d'Avignon, elles ne seraient sans doute pas remarquées; mais elles nous arrivent d'un pays bien lent à prendre part au mouvement littéraire des autres provinces de langue d'oc: à ce titre surtout, elles méritent d'être signalées. Le Rouergue tout entier ne suffirait pas à fonder une *Escola;* du moins nous ne connaissons que les noms de MM. Brouillet, Villié et d'Armagnac, à joindre à celui de M. Vernhet[2]. Espérons que le Rouergue tiendra, enfin, à honneur de sortir de son trop long mutisme.

L'Aveyron produisant peu, sa langue est naturellement peu connue; les traits marquants qui la distinguent, au moins dans le volume de M. Vernhet, sont : 1o le remplacement des *a* protoniques par des *o : osilo : corémé, okel, Morgorido, orresten-nous, popiè*, etc.; — 2° des *o* toniques par *ouo : tricouot, esclouop, bouosc, trouop, okouo, houome, linouot*, etc.; — 3o de *an* tonique par *on : çfont;* — 4° des *bl* par *pl : encuraplé, miseraplé*, etc.; — 5o des *v* par *b: bido, dibendres*, etc.; — 6o des *gl* par *cl : réclat;* — 7o des *j* par *ch: couraché, saché, racho;* — 8o la suppression de la nasale dans les finales *in, an, oun : bi, moti, pa, poulou, nenou*; — 9o la chute de *g* entre deux voyelles : *fouoïrou* 20, *pléat* 25, *diet* 41, *foet* 28, *osséüro* 50, *aio* 19, 53, *poat* 28, *préario* 9, *ol séur* 16, qui seraient en languedocien *fougairoun, plegat, diguet, faguet, asseguro, aigo, pagat, pregario*[3], *al segur*.

[1] Voir *Mém. de la Soc. des lettres de l'Aveyron*, III, 337.

[2] Un poëte anonyme, qui, d'après M. Alph. Roque-Ferrier *Revue des langues romanes*, 1878, p. 205), est M. Vesy, bibliothécaire de la ville de Rodez, a publié deux *Sounets* dans les *Mém. de la Société de l'Aveyron*, X, 1868-1873, Rodez, 1874. On a aussi de lui un sonnet, — signé cette fois, — dans *Un bouquet de campaneto*, recueil de sonnets, publié par M. de Berluc-Perussis en 1876 (Aix, Remondet-Aubin, in-8o).

[3] On trouve *préario*, p. 9, et *prèo* = *prego* 20, mais *prégat*, p. 40.

L'article est également à observer. Voici le tableau des formes employées par M. V. :

Sing.	lou. l'	lo, l'
	del, de l'	de lo, de l'
	ol, ò l'	ò lo, ò l'
Plur.	lous *et* loui,	los *et* loi
	dels, des *et* dei	de los
	os	

L'article, soit masc., soit fém., possède au pluriel une double forme; mais nous soupçonnons M. Vernhet d'avoir noté ce phénomène d'une manière très-inconséquente; il se pourrait aussi que le sentiment de ces variations phonétiques fût en train de disparaître. Nous trouvons l'article pur devant les lettres E, O, U, K, J, T, D, Ç (S), P, B, F, V, L, R, M: mais en même temps devant certaines de ces lettres se rencontre l'article mouillé : 1° E. *lous entendre* 27, *lous éfons* 27, 30, 31; *los égos* 40, et trois autres exemples (2 pour *lous*, 1 pour *los*), à côté de *d'eïs* (lisez *deis*) *éfons* 32; — 2° D. *los dens* 26, *des défaous* 45, *los derrengio* 31, et trois autres exemples de *los*, à côté de *loï démouorou* 40: — 3° Ç (S). *lous cédas* 29, tout seul en regard de *louï sécours* 12, *loï surs* 27, *dey sious* 29, *louï soucis* 29; — 4° B. *lous bers* 26, *lous brabés gens* 26, et 12 autres exemples (6 pour *lous* et 6 pour *los*, en face de *pey biels* 32; — 5° R. *los rabos* 16, 19, *lous rond* 12, à côté du *louï rosins* 15, *pei rens* 12; — devant N, je n'ai trouvé qu'un seul exemple, *louï nous colrio* 10; devant A, I, G, CH, Z, je n'en ai rencontré aucun.

M. Vernhet s'adressant particulièrement à ses compatriotes de la campagne, nous lui reprocherons de parler du *Pornasso*, de la *Muso* et de *Philomelo:* les gens instruits n'ont que faire de cette mythologie, et les paysans n'y comprennent rien. De plus, quand, au lieu d'écrire en français, un Méridional use de la langue d'oc, c'est sans doute qu'il l'aime, qu'il la préfère au français, au moins comme instrument poétique: son plus grand souci doit donc être de bannir les mots français, intrus qui, malgré leur désinence méridionale, « puent étrangement » leur origine. Parmi ces fâcheux, que M. Vernhet aurait sagement fait de mettre à la porte, citons : *entréprénur* 8, *huméno* 25, *chrisolido* 25, *mèro* 25, 26, *pèro* 26 (on trouve *païré* et *maïré*, p. 29), *histouèretto* 27, *frèro* 27, *sur* 27 (sœur), *junés gens* 28 (tandis que *joubé* se rencontre p. 26), *Estieynés* 28, *vouèlà* 38 (voilà), *quouèqué* 47 (quoique), *sent* 48 (saint), *ogricoltur* 50, *cultibotur* 50 (à côté de *cultibairé*).

Les fautes d'impression sont très-nombreuses, et quelques-unes

rendent difficile l'intelligence du texte; par exemple: ***l'oïonon opertieyro***, 13, lisez *loï onon o pertieyro;* il faut de même corriger *l'oï bo* 30, et *l'oïonon* 28: — *respecta ton bé* 26, lisez *tombé;— ooubé* 27, lisez *oou bé; —lou set* 16, lisez *lo set;* etc.

Le dictionnaire paraîtra certainement trop court à beaucoup de lecteurs. Nous y relèverons une erreur. « *Okouos*, c'est, cela. » *Okouo = cela*, mais *okouos = okouo es = ce est, c'est.* M. Vernhet n'a pas reconnu le verbe qui se trouve dans *okouo 's*, et il imprime toujours *okouos*, quoique partout, dans ses poésies, *okouo* veuille dire *cela* (p. 10, 12, etc.), et *okouos c'est* (p. 7, 12, 26, etc.[1]) Le mot *rogas*, qui est traduit par *enfant pour aider le berger*, est à rapprocher de l'italien *ragazzo; onthouro*, qui est traduit par *sans délai*[2], se décompose étymologiquement en *ont houro*, *ante horam* (cfr. *antan*, *ante annum*).

Si le dernier paragraphe de l'*Avertissement* n'est pas une banale politesse, M. Vernhet ne nous saura pas mauvais gré d'avoir ainsi *descouti* ses poésies patoises.

J. Bauquier.

Una vouès dai vilage, pouesias lengadoucianas, per Ch. Coste; Mountpelié, Martel l'ainat, 1877; in-8°, VIII-52 pages.

Dans une préface languedocienne placée en tête de son volume, M. Coste nous apprend l'origine des pièces qu'il y a réunies :

« Dins l'estat de medeci, en trepant de vilage en vilage, lou cami quauques cops es long, e l'esprit, que d'ourdinari es toujour en soucienҫa... se met à pantaià; lou craïoun sourtis de la pocha, e sui papiè que metriàs una ourdounanҫa, escrivès quauques verses, sans avudre trop lou tems de lous alisà.

» Lous amagàs couma un pecat; mès, un jour ou l'autre, l'enveja vous

[1] Le vers suivant (p. 29):

En fosquen coumo *okouos* jomaï n'oun tenro gaïré,

semble nous donner tort; mais il vaut beaucoup mieux lire et écrire *okouo*. Certainement, dans quelques patois, l'incessante répétition de *aco s* (*aco es*) a fini par souder l'*s* du verbe au pronom; mais puisque *okouo* existe encore dans l'Aveyron, ce n'est pas à un écrivain à se faire le protecteur d'un barbarisme. — Dans le vers cité, *n'oun* est à corriger en *noun*.

[2] Dans Cl. Brueys (*Jardin de s musos provenҫalos*, éd. Mortreuil, II, p. 75), on trouve *ragasset:*

Lous Italians amon la croupo,
Subre que tout d'vn Ragasset.

Partissen en *onthouro*
per olcouop orriba. p. 8.

pren de lous fa veire an un amic que vous proumet, en riguent, d'estre mut. Lou traite o pas pus lèu virat lous talous que vous dessala, e vostre sicret es « *lou sicret de la sauvia.* »

» Moussu l'abat Vinas, curat de Jounquieiras, regretable per soun boun cor e soun saupre, aget counouissença de mous pichots verses. e me butet jusqu'à tant que n'aguere manduat quauques us ai Councours de Mount-pelié : recassere una mentiéu; pus tard, la Soucietat de Beziès m'acourdet una medalha per ma peça *lou Counsel de moun paire.* »

Una vouès dai vilage se compose donc des deux poésies couronnées à Montpellier et à Béziers — cette dernière est surtout requable —, de quelques autres lues à l'*Association des médecins de l'Hérault* et d'un certain nombre de pièces de circonstance et de couplets satiriques. Il est écrit en entier dans le sous-dialecte lodévois, un des plus originaux, sans contredit, de la langued'oc [1].

On lit, à la fin d'*Una vouès dai vilage,* une poésie composée en langage de Montpellier, par M. Louis Lambert, l'éditeur, avec M. Montel, de la collection des *Chants populaires du Languedoc* que publie la *Revue des langues romanes.* Nous avons pensé que l'auteur de ces vers charmants nous pardonnerait de dévoiler le demi-pseudonyme sous lequel il les adressa à M. C., afin de le remercier de son hospitalité dans le petit village de Beaulieu :

Au bord de l'Erau, dins aquela plana
Que mirgalha tant,
Beulioc lou poulit, couma una mieugrana,
Lusìs au mitan.

Dins un recantou de la granda plaça
I' a 'n oustau benit.
Aquì lou bonur, lou sabé, la graça,
Tout es réunit.

Dins aquel oustau tres jours demourère.
Ai ! couma aven ris ;
De tant d'amistat qu'aqui reçaguère
Per moun gramecis,
Cada ser dirai : —Lou bon Diéus proutège
L'oustau benurat

[1] C'est ce dialecte auquel Peyrottes donna, il y a trente ans, quelques instants de célébrité. Il n'a guère d'autre poëte aujourd'hui que M. H. Brun, auteur de diverses pièces imprimées à Lodève de 1875 à 1877.

Qu'il nous soit permis d'émettre un vœu en faveur de la prochaine publication des poésies inédites de Peyrottes, pieusement conservées dans sa famille jusqu'à aujourd'hui. Au jugement de ceux qui ont pu les examiner, elles sont bien supérieures à celles qui ont été mises à jour en 1840.

Qu'abrigue long temps la maire, lou mège
E l'enfant besiat ! »

Une édition de luxe des *Œuvres choisies* du docteur Coste est en souscription et paraîtra bientôt, sous les auspices de l'*Association des médecins de l'Hérault*.

Alph. Roque-Ferrier.

La Fièiro de Chambourigaud, pouemo coumique en cinq cants, per Pau Gaussen, emb' un avans-prepaus d'Albert Arnavielle. Alais, Brugueirolle et Compagnie, 1878; in-12, iv-56 pag.

On ne connaît généralement de M. Gaussen que des œuvres provençales, où il a su exprimer avec beaucoup d'éclat et de coloris les sujets, presque toujours lyriques, de ses inspirations. Voici qu'à la sollicitation de M. Albert Arnavielle, il vient de publier un petit poëme comique en cinq chants, *la Fièiro de Chambourigaud,* qu'il composa en 1869 dans son dialecte naturel, le raiol. Cette œuvre n'atteste pas un développement poétique aussi complet que les sonnets imprimés par l'*Armana prouvençau* et la *Cigalo d'or;* elle se fait cependant lire avec plaisir du commencement à la fin.

Nous en détacherons le fragment suivant, où l'auteur parle des Cévennes en véritable poëte et, il faut le dire aussi, en véritable enfant du pays :

Oh! salut! terro sans egalo,
Ount la cansou de la cigalo
Se mèsclo au crid de l'aigle fer !
O mounts, que d'un trapou d'infèr,
Boumissès l'or à plenos seios,
D'aquel or rous coumo las seios
Rabinados dau reganèl
Qu'Avoust mando de soun fournèl ;
Cevenos, quante es lou terraire
Que mai que lou tiéu sauprié plaire ?
Nou, toun parié 's pas counegu !
E vales mai, n'en sièi segu,
Que la grand terro de Prouvenço.
Mai que l'aigo de la Durenço,
Tous rajòus soun lindes e fres;
E de tous auts crestels de gres
Boufo toujour uno douço auro,
Quand, aval, lou païs de Lauro
Es estoufa dau calimas.

Alph. Roque-Ferrier.



PÉRIODIQUES

Revue des Sociétés savantes, VI[e] série, tom. III, p. 429. — Paul Meyer. *Rapport sur des communications de MM. Blanc, Charvet, Eyglier, de Fleury, Gomart, Luzel, Mireur et Tartière.* — Plusieurs de ces communications, surtout la première et l'avant-dernière, sont intéressantes pour la langue et la littérature provençales. M. Meyer les a accompagnées de savantes observations et y a fait d'importantes additions. Le premier document est un ordre pour la garde du château de Vence, daté de 1378, et qui porte naturellement tous les caractères du dialecte provençal. Au paragr. 3 (p. 421) *si et* doit probablement être lu *siei*, qui est pour *si i*. Le dialecte provençal et aussi quelques variétés de celui du Languedoc insèrent volontiers un *e* entre deux *i* consécutifs, que la prononciation doit réunir en une seule syllabe, non-seulement quand ces deux *i* sont dans le même mot, mais encore quelquefois, comme ici, quand le second forme un mot à lui seul. Ainsi on trouve fréquemment *dieis, dieire*, etc. pour les formes plus anciennes *diis, diire* (où le second *i* provient du *c* de *dixit, dic(e)re*), dans la *Vie de saint Honorat*, dans le *Breviari d'amor* et dans d'autres textes qui paraissent provenir de la même région [1]. Les exemples du second cas sont plus rares. Il y en a deux dans le roman de *Flamenca* [2] (*siei* = *si i* au v. 4299 et *niei* = *ni i* au v. 5105), et le *Breviari d'amor*, si l'on y regardait de près, en offrirait peut-être plusieurs. J'en puis du moins citer un: *quiei* = *qui i* (*Gedichte* I, p. 188, l. 3, où M. Mahn a eu le tort de lire et d'imprimer *quici*). L'*e*, dans ces exemples, a dû être introduit

[1] *Dieis* est fréquent dans *las Rasos de trobar*. M. Guessard a lu partout *dicis*. M. Stengel y a substitué *ditz* ou *dis*. L'éditeur de l'*Évangile de saint Jean en vieux provençal* (Berlin, 1868) a commis la même faute que M. Guessard, en imprimant (18,7) *diciseron* au lieu de *dieiseron*.— Exemples analogues: *rieyre* (=*riire*. *rigre*, *rid(e)re*) dans le *Breviari* et le *Livre de Seneca*, *assieyre*, *frieyre* (*friire*, *frig(e)re*), dans le *Breviari* également. C'est probablement de la même manière qu'il faut expliquer les formes en *ieis* qu'offrent en grand nombre, dans ce dernier ouvrage, les verbes en *ir* de la conjugaison inchoative, *complieis*, *partieis*, etc., le second *i* s'étant développé devant *s* final, comme il arrive après *a*, *e*, *o*, ou résultant peut-être de la vocalisation du *c* transposé de *iscit* (*icsit* — *iis*).

[2] Le ms. de cet ouvrage, au v 1121, a *diere*, qu'on pourrait, sans témérité, corriger *dieire* plutôt que *dire*.

pour rendre plus facile la synérèse des deux *i*, qui, du reste, a eu lieu aussi quelquefois sans ce secours. Ainsi, *ni y garava ricors* (*Troubadours de Béziers*, p. 72), *si i agues poder* (*Gedichte*, 1243,3), où *niy*, *sii* ne font respectivement qu'une syllabe.

La finale *iar* (= lat. *arium* ou *erium*) n'est pas, comme M. Meyer paraît le croire, propre au sud de la Provence. On en remarque de nombreux exemples dans des textes languedociens, et elle persiste aujourd'hui, affaiblie en *io*, dans le Rouergue et le Gévaudan. C'est un fait que j'ai déjà eu l'occasion de constater. Voy. *Revue*, VII, 439.

C'est sans nécessité que M. Meyer a corrigé deux fois, p. 432, *cascun*[*a*] *sera*. *Sero*, en provençal moderne, et aussi dans d'autres dialectes, est masculin : *un sero* (*Mireio*, 458); *lou sero* (Damase Arbaud, II, 198); *aquel sero* (Jasmin); *lou sero* (Quercy), etc. Un autre exemple bien plus ancien que celui du texte de Vence est le suivant, de *Flamenca* (v. 3240) : *Las maias quel seras* (= *sera se*) *son fachas*.

Aux formes *estague*, *estegon*, du subjonctif présent de *estar*, que M. Meyer relève avec raison, on peut comparer les formes modernes *que fugue* (*qu'il soit*), *que fague* (*qu'il fasse*). Elles proviennent toutes d'une propagation abusive de la gutturale du prétérit (*estec*, *estegron*, etc.) au subjonctif présent.

Les dix commandements de Dieu mis en quatrains provençaux en 1522 viennent après l'*Ordre pour la garde du château de Vence*. C'est une pièce sans mérite et où il n'y a guère à signaler, au point de vue de la langue, que les formes *fremo* (*femina*, *fenma*, *ferma*, *frema*) et *duves* (*debes*), aujourd'hui l'une et l'autre fort usuelles[1]. A côté de *duve*, le provençal et la partie voisine du Languedoc (Nimes, etc.), nous offrent encore *buve* (*bibo*), *vendumiat*, *mumo* (*même*), *duja*, *plugue* (de *plegar*), etc. Je trouve aussi *duve* dans le Rouergue et le Velay (*dubou*, *duvien*). Cette dernière forme est dans les Noëls de Cordat (vers 1630). Cf. *enubriar* dans des textes purement provençaux du XIV[e] siècle (*Év. de saint Jean*, Berlin, 1868, II, 10, etc.), et *prumier* pour *premier*, forme qui paraît commune à tous les dialectes. Dans la plupart de ces exemples, l'*u* est né de l'*e* sous l'influence d'une labiale suivante, phénomène que l'on constate souvent aussi en français.

J'arrive à la communication de beaucoup la plus intéressante de celles qui font l'objet du rapport de M. Meyer. Elle est de M. Mireur, archiviste du Var, et consiste en « documents extraits

[1] *Fremo* est déjà dans le *Ludus sancti Jacobi*, texte antérieur d'environ vingt ans.

des archives communales de Draguignan, qui attestent, du XVe au XVIe siècle, une série non interrompue de représentations de mystères. Le plus ancien de ces témoignages est de 1433, le plus récent de 1670. » C'est, ajoute M. Meyer, l'une des plus importantes contributions qui aient été apportées depuis longtemps à l'histoire du drame religieux dans le midi de la France. Le nombre des pièces nouvelles, dont la représentation en Provence nous est ainsi révélée, s'élève à dix-sept; mais plusieurs sont probablement des pièces françaises et qui furent jouées en français.

A l'occasion de cette communication, M. Meyer a dressé une double liste où sont énumérés : 1° les mystères dont il nous reste tout ou partie ; 2° ceux dont les titres seuls nous sont connus. Les premiers sont au nombre de six. J'en ai déjà moi-même mentionné ici quatre (*Revue,* X, 158). Les deux autres sont le *mystère de saint Pons* et le *mystère des saints Pierre et Paul,* tous les deux de la fin du XVe siècle. Ils sont conservés dans les archives d'une commune de l'arrondissement de Briançon, et M. Meyer annonce qu'ils seront prochainement publiés [1]. Quant aux mystères

[1] Un fragment du *Mystère de saint Pons* a paru depuis dans l'ouvrage intitulé : *Patois des Alpes cottiennes,* par MM. Chabrand et de Rochas d'Aiglun. — M. Meyer mentionne encore pour mémoire deux fragments d'un ancien mystère catalan ou mayorquin qui paraît avoir eu pour sujet la conversion de sainte Marie-Magdeleine. Ils ont été trouvés à Palma, et contiennent environ 150 vers, qu'a publiés D. José-Maria Quadrado, dans la *Unidad catolica* du 5 février 1871. L'écriture de ces fragments est du XIVe siècle. — Ajoutons nous-même deux autres mystères, composés en partie seulement en langue d'oc: l'un représenté à Clermont (?) en 1477 (?), et dont M. Doniol, qui nous le fait connaître (*les Patois de la basse Auvergne,* p. 73-80), n'indique pas le titre *, l'autre au Puy en 1518. Voy., sur ce dernier, la préface des *Noëls vellaves* de Cordat, p. XXI, où il est question du «célèbre mystère de Claude Doleson et des tirades naïves qu'y débite le paysan dans l'idiome local.» Ce mystère est sans doute le même que celui qu'on voit mentionné dans le *Dictionnaire des mystères* du comte de Douhet (col. 544), sous le titre suivant : « Le Mystère de l'édification et dédicace de l'église de Notre-Dame-du-Puy, et translation de l'image qui y est à XXXV personnages, par Claude d'Oléson. » Je ne sais si cet ouvrage a été imprimé ou s'il existe seu-

* *Gayole,* dans le fragment cité (p. 77), paraît ne pouvoir signifier que *cage* (*gabiola, gayola* et, par métathèse, *galoya*). — P. 78, *brasmas* est, au propre, le fr. *brêmes,* espèce de poisson. C'est, d'ailleurs, ici un jeu de mots, comme *carpas* qui suit, ce dernier étant rapporté plaisamment à *carpere.*

et autres compositions dramatiques que nous ne connaissons plus que par les mentions qui en ont été faites en divers temps, la liste de M. Meyer en contient dix-huit. Mais cette liste est incomplète, car tous les témoignages n'y ont pas été utilisés[1]. Tels sont ceux qu'a réunis M. C. Arnaud dans la préface du *Ludus sancti Jacobi*. Tels sont encore ceux qui concernent le mystère des *Trois Doms* (Romans, Pentecôte de 1509)[2], et celui des *miracles de saint Martial*, qui, d'après l'abbé Legros, cité par Allou (*Monuments de la Haute-Vienne*, p. 20), aurait été représenté à Limoges en 1290 et 1302 .

C. C.

lement en manuscrit. Dans tous les cas, M. l'abbé Payrard, le soigneux éditeur des Noëls de Cordat, s'acquerrait un nouveau titre à notre reconnaissance en publiant tout au moins le rôle du paysan. — Un autre mystère français, un peu plus récent que celui de Doléson, est signalé aussi comme ayant un rôle en langue d'oc: c'est le « joyeux mystère des Trois-Rois » (vers 1540), par Jean d'Abundance, notaire royal du Pont-Saint-Esprit, sur lequel on peut voir la notice des frères Parfait (III, 47), reproduite intégralement dans le *Dictionnaire des Mystères*, col. 978.

[1] Une des pièces qui figurent dans les communications de M. Mireur y a même été omise : c'est le *Ver du péché*, moralité, par Artus Gautier (?); Draguignan, 1613.

[2] Le ms. de ce mystère existait encore en 1787, mais la trace en paraît aujourd'hui perdue Voy. *Composition, mise en scène et représentation du mystère des Trois Doms ;* Lyon, Perrin, 1848. — Une notice qui a paru, depuis le rapport de M. Meyer, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, nous révèle encore les représentations suivantes, qui eurent lieu à Die:

1o *La Passion*. Jour des Rameaux et Vendredi Saint de 1484;

2° *Le Pobie comun*, moralité. 1493 ;

3o Une histoire ou moralité dont le titre n'est pas indiqué. 1496, à l'arrivée de l'évêque ;

4o *Mystère du chevalier qui avet doné sa fame au diable.* 1541 ;

5o Comédie « faicte par M. Escoffier », dont le titre est inconnu. 1625;

6o *Pastourelle*, jouée à l'arrivée de l'évêque. 1634.

Il est probable que ces trois dernières pièces, et peut-être aussi la précédente, étaient en français ; le mystère du *Chevalier* existe dans cette langue. — La même notice mentionne encore, avec le mystère des *Trois Doms*, cité plus haut, celui des *saints Félix*, *Fortunat et Achillée*, joué à Valence en 1524, et qui l'était déjà de temps immémorial, dans la même ville, tous les vingt-cinq ans ou à peu près. Voy. Jules Ollivier, *Essais historiques sur la ville de Valence*, cité par le comte de Douhet, *Dictionnaire des mystères*, col. 1361.

[3] Le comte de Douhet mentionne aussi, d'après la même autorité et

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1874-1875, 2e série, tome IV.— P. 8-17, le docteur de Rochas. *Note sur les Colliberts.* A propos des ceux de l'île de Maillezais et contrairement à l'opinion de M. Francisque Michel, M. de R. démontre que des colliberts sont signalés sur des points très-nombreux et très-divers de la France du moyen âge. C'est une erreur de les considérer comme un groupe intermédiaire entre les cagots du Midi et les cacous de la Bretagne. Les colliberts étaient, dit M. de R., une classe de serfs ayant, moyennant certaines redevances, un peu plus de liberté que ceux-ci.— 18-27, Luchaire, *du Mot basque* IRI *et de son emploi dans la composition des noms de lieu de l'Espagne et de l'Aquitaine antique.*—28-86, Lespy, *les Sorcières dans le Béarn,* curieux et intéressant travail; il contient, en appendice, divers textes béarnais des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, tirés des archives des Basses-Pyrénées; et p. 35, un extrait assez considérable des *Countes biarnés*, publiés par M. Alexis Peyret, près des rives de l'Uruguay (Conception-de-l'Uruguay, 1870).— 87-114, Soulice, *Documents pour l'histoire du protestantisme en Béarn. Bernard, baron d'Arros, et le comte de Gramont,* 1573. Les pièces justificatives nos VIII, X et XI, sont en béarnais. M. S. les a publiées d'après « un manuscrit de la fin du XVIIe siècle, traitant de l'histoire du calvinisme en Béarn, et dont il ne nous est malheureusement parvenu qu'une partie. »— 132-134, Piche, *Question sur la couvade.* « Quand une Basque accouche, dit Spencer, le mari se met au lit et reçoit les félicitations des amis, tandis que sa femme vaque aux soins du ménage » : telle est la couvade. M. P. demande si cette coutume, à laquelle on a trouvé des équivalents en Asie et parmi les Indiens de l'Amérique, a existé, comme on l'a dit, dans le Béarn ou dans le pays basque. — 171-175, V. Lespy, *sur le Nom des habitants de Pau.* M. L. exclut les formes *palésiens* et *pauniens*, tour à tour proposées par le *Courrier de Vaugelas*, et il conseille d'adopter la forme *palois*, justifiée par celles de *daquois*, *ossalois, nimois*, usitées à l'égard des habitants de

sous les mêmes dates, un *Miracle du bienheureux saint Martial:* mais ici, c'est « par les bourgeois de Cahors, dans le cimetière et près de la croix de pierre consacrés audit saint », que ce mystère aurait été représenté. - S'il fallait s'en rapporter à M. Aubertin (*Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, p. 434), nous aurions encore à signaler à Tulle, dans le courant du XVe siècle, des représentations de moralités, de mystères, et même de farces. Mais M. Aubertin s'est mépris sur l'origine du texte qu'il cite: c'est un extrait des statuts de l'église de *Toul,* et non de celle de Tulle.

Dax, d'Ossau et de Nimes. — 200-226, Duboué, *Fragments inédits d'un manuscrit de Bordeu, intitulé : Observations sur les eaux minérales de la généralité d'Auch.* Ainsi que le remarque M. D., ces observations ont été en partie fondues par l'auteur dans ses *Recherches sur les maladies chroniques.* C'est à Bordeu que l'on attribue la belle et, pourrait-on dire, mystérieuse *chanson* insérée par M. le docteur Noulet, *Histoire des patois du midi*, *Revue*, 1re série, t. VII, p. 196 : *Pay, may, rayè et sourines*, etc. — 227-232. V. Lespy, *les Marionnettes à Pau (XVIIIe siècle).*—223-289, Cerquand, *Légendes et récits populaires du pays basque.* Un compte rendu spécial sera prochainement consacré à cette publication. — 320-339, V. Lespy, *Remarques sur la toponymie du Béarn.* M. Lespy pense que les suffixes en *os*, *alos*, *arros*, *Bardos*, *Bidos*, *etc.*, d'un grand nombre de villes et villages, non-seulement des Basses-Pyrénées, mais encore de plusieurs départements méridionaux, appartiennent à l'euscare.— 351-404, 544-580, le docteur de Rochas, *les Parias de France et d'Espagne, chrestians, cagots, gahets et cacous, avec un appendice sur les bohémiens du pays basque.* Travail important et qui mérite pleinement les éloges qui lui ont été adressés. Textes divers en béarnais, pag. 373, 375, 376, 378, etc. Fragments de chansons populaires pour ou contre les cagots, 388-389, 400, extraites de F. Michel, *Histoire des races maudites de France et d'Espagne.* — 405-529, Rivarès, *Pau et les Basses-Pyrénées pendant la Révolution.*

A. R.-F.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1875-1876, 2e série, t. V.— 47-81, 122-157.— 291-363, le docteur de Rochas, *les Parias de France et d'Espagne* (suite). M. de R. rectifie une erreur du *Dictionnaire* de Littré, qui définit à tort les cagots : « peuplade des Pyrénées affectée d'une sorte de crétinisme »; textes divers en langue d'oc; p. 49, 68, 69, 71, 72, 77, quelques-uns d'après M. Francisque Michel; p. 137, 138, 139, d'après M. Paul Raymond. M. de R. conclut, p. 80, que les cagots n'ont jamais formé une race, mais une caste, et qu'en quelque province de France et d'Espagne qu'ils habitent, ils n'ont aucun idiome qui leur soit particulier. — 183-260, Cerquand, *Légendes et récits populaires du pays basque* (suite).— 367-384. Rivarès, *Pau et les Basses-Pyrénées pendant la Révolution* (suite).

A. R.-F.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1876-1877, 2e série, t. VI.—4-116. Rivarès, *Pau et les Basses-*

Pyrénées pendant la Révolution (fin). — 149-221, l'abbé Marseillon. *Histoire du Montanérez.* — 293-308, Paul Raymond, *Notice sur la famille de Jean-Paul de Lescun*. Pièces justificatives en béarnais : elles sont d'autant plus précieuses qu'elles appartiennent au XVIIe siècle (années 1601, 1607, 1612, 1619, 1623). — 349-423, Luchaire, *les Origines linguistiques de l'Aquitaine*. Un compte rendu de cet intéressant travail paraîtra bientôt dans la partie bibliographique de la *Revue*. — 424-429, *Documents divers* communiqués par M. Raymond. Tous sont en français, sauf un qui ne manque pas d'intérêt et qui a trait à un procès que Corisande d'Andoins, comtesse de Gramont, soutenait contre la commune d'Arthez, dont elle était dame. « Les bourgeois avaient nommé un syndic : c'était le sieur de Merican, le trésorier communal. Mal lui en prit, car il reçut la visite du chargé d'affaires de la belle comtesse, M. de Poyanne, qui vint lui dire que, s'il se mêlait du procès, il recevrait tant de coups de bâton qu'il faudrait l'emporter dans sa maison. Merican se le tint pour dit et s'empressa d'écrire sur les registres de la commune qu'il n'osait se mêler de rien et qu'on voulût bien lui donner un remplaçant. — 450-531. Cerquand, *Légendes et récits populaires du pays basque* (suite).

A. R.-F.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, tome XI. — 1-9. *Rapport de M. Achintre sur l'ouvrage de M. Réguis, lu à l'Académie* le 30 janvier 1877. Ce rapport est une introduction à une *nomenclature franco-provençale des plantes qui croissent dans notre région*, par M. Marius Réguis, de Meyrargues, qui, avec divers préambules, occupe les pages 11 à 186 du présent volume. M. Réguis a entre les mains les matériaux très-considérables d'un *Dictionnaire franco-provençal d'histoire naturelle*. A la veille de l'imprimer, il a pensé qu'il le rendrait plus complet en en publiant l'abrégé, le squelette, selon son expression, dans le tome XI des *Mémoires de l'Académie*, et en sollicitant la collaboration des personnes qui s'intéressent au vocabulaire des végétaux de la Provence. M. R. a sagement agi, et tout fait espérer que son appel sera entendu. D'ores et déjà, sa *Nomenclature franco-provençale* a notablement accru les listes de noms dressées par Garidel, Gerard, Laugier de Chartrouse, etc., ainsi que celles que l'on trouve dans le *Calendrier de Faune et de Flore pour les environs d'Aix*, de M. de Font-Colombe, et le *Catalogue* des plantes vasculaires, de MM. de Fonvert et Achintre, publiés, le premier, dans le tome cinquième, et le deuxième, dans le tome dixième, des *Mémoires de l'Académie*. Dans son rapport, M. Achintre fait quelques

réserves touchant certaines dénominations acceptées par M. R.[1]. — 221-227. *Poésie française et provençale,* par M. J.-B. Gaut. Cette dernière, en dialecte d'Aix, a pour titre : *Aro lei plumon lei lapin ; invencien nouvello.* C'est un conte humouristique, écrit, comme tout ce qui sort de la plume de M. G., avec aisance et facilité. — 229-240. *Un épisode du séjour d'Horace Vernet à Rome,* par M. A. de Fonvert ; anecdote qui fait honneur à l'esprit et au cœur d'Horace Vernet. M. de F. la tenait du peintre lui-même, dont la famille était d'origine provençale. — 451-464. *Un document inédit sur Laure de Sade,* par M. de Berluc-Perussis. Voyez la *Revue* de mai-juin 1878. — 465-480, *Un Nostradamus du XIIIe siècle,* par M. Ch. de Ribbe. Curieux et intéressant mémoire, dans lequel M. de R. donne le texte d'une prophétie latine qu'il a trouvée sur la couverture d'un cartulaire du XIVe siècle, « portant la date de 1353 et contenant un certain nombre d'actes passés à Aix-en-Provence, par un tabellion de l'époque nommé Pascalis (ou Pascal) de Bucot. » Cette prophétie « est relative aux luttes du Sacerdoce contre l'Empire, et vise directement le rôle et la destinée des descendants de Charles d'Anjou, comme instruments de la politique française en Italie.

A. R.-F.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. III, p. 49-74 ; t. IV, p. 72-88, 137-146. L. Buscon, *Recueil des Proverbes patois usités dans le département de Tarn-et-Garonne.* Collection intéressante, accompagnée d'observations judicieuses et qui annoncent un homme d'esprit et de goût. La plupart de ces proverbes, comme on doit s'y attendre, se retrouvent ailleurs et souvent sous la même forme. Le mot *rampan* n'est pas, comme le croit M. B. (III, 67), un composé de *ram* et de *pan* ; la forme ancienne et complète de ce substantif est *rampalm,* où l'on voit clairement l'origine de son second élément. De là, dans la langue moderne, selon que l'une ou l'autre des deux consonnes finales est tombée, ici *rampau* et là *rampan.* C'est de la même manière que l'ancien *jorn* s'est réduit en tel lieu à *jour,* en tel autre (par exemple, à Montauban même) à *joun.* Plus loin (IV, 74) l'adjectif *ord* (lis. *orre*), *orro,* est rattaché à *sordidus.* C'est de *horridus* qu'il provient. — A la page 183 de ce même tome IV, je rencontre une étymologie singulière et tout à fait inattendue. Selon M. le docteur Rattier,

[1] Nous ne signalons que les travaux qui relèvent de la compétence de la *Revue.* Mentionnons cependant, à titre d'exception, p. 187-205, une *Causerie de voyage*, par M. Gaston de Saporta, d'un style excellent.

« on a souvent tourné autour du véritable sens des mots *langue d'oc* et *d'oil*. Pour lui, l'explication la plus plausible lui a été fournie par un savant russe qui traduisait ainsi : langue d'oc ou d'occident, langue d'oil ou d'orient. » Et pourquoi non, puisque, comme chacun sait, *cadaver* = *ca*ro *da*ta *ver*mibus, et que, comme l'enseignent les *Leys d'amors*, *Roma* et *femna* ne sont respectivement autre chose que *ro*tz *ma* (*ro*dit *ma*num, parce qu'on y laisse tout son argent), et *f*enestra *e*nverinada *m*ortz *n*ostra *a*parelhada ?

C. C.

Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, tom. III, 1876-1877 [1]. — P. 57 et 134. L'abbé Hérétié, *Fables patoises*.— p. 65, 95, 241. P. Lacombe et L. Combarieu. *Documents contenus dans le TE-IGITUR*. On appelle ainsi, nos lecteurs le savent déjà [2], un registre des archives municipales de Cahors dans lequel sont conservés de nombreux documents en langue vulgaire, et entre autres les *Coutumes de Cahors*. La publication de ces coutumes commence à la page 241 du volume dont nous rendons compte. J'y remarque, tout au commencement, l. 21 de la page précitée, un exemple bon à noter, en raison de la rareté du phénomène, de conditionnel décomposé: « E si adresar non o volio, *tornar* s'en *io* [li] home de Caortz... » P. 106. Castela, *lou Parpaillol, fablo*. — P. 109 V. Lieutaud, *la Vida de sant Amador*, texte catalan du XIVe siècle, publié d'après un ms. de la bibliothèque de Marseille et accompagnée d'une traduction [3]. C'est une légende grossière, moins édifiante assurément que ridicule et repoussante, et qui a dû être traduite du latin, car il en existe ou en a existé une version languedocienne, imprimée à Toulouse vers 1520, comme nous le fait connaître le savant éditeur [4]. Le ms. d'où ce texte est tiré renferme en outre de nombreuses pièces provençales dont M. Lieutaud nous promet une notice détaillée. P. 16, l. 7, suppl. [*eran*] entre *qui* et *sis*. P. 124, l. 9 du bas. Exemple remarquable de conditionnel décomposé, avec l'auxiliaire de-

[1] Nous ne mentionnons, comme d'habitude, que les articles intéressant la langue d'oc et sa littérature.

[2] Voy. *Revue*, XII, 153.

[3] Il en a été fait un tirage à part: Marseille, Lebon, et Paris, Detaille. In-8° de 24 p, et *fac-simile*.

[4] Plusieurs traits de cette légende sont rapportés par M. A. Meray (*les Libres prêcheurs*, p. 101), d'après Jean Herolt, *Sermones discipuli.. cum casibus papalibus et episcopalibus;* mais je ne sais si c'est d'Amador et de sa mère qu'il s'y agit.

vant le verbe: *per que ella nol havia perdre*, ce qu'il faut traduire : [*motif*] *pour lequel elle ne le perdrait pas*, et non, comme l'a fait M. L.: *et elle de son côté n'avait pas permis qu'il fût perdu*. Même page, l. 4 du bas, M. L. s'est également mépris sur le vrai sens du texte. Ce n'est pas « quels que fussent ses torts et sa méchanceté à mon égard », mais « si vile et si mauvaise que je fusse. » — P. 180, J. Gary, *lou Mounumen deis souldats del Lot*. — P. 183. A. Hérétié, *Electiou d'un mounumen oy moubiles del Lot morts penden la guerro de* 1870. Poésies qui ont obtenu. la première, une médaille de vermeil ; la seconde, une médaille d'argent, au concours ouvert en 1877 par la Société des Études du Lot. Dans ce même concours, un prix a été décerné à M. Daymard pour un recueil de chants populaires. C.C.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, tome XVII. — 17-30, *Rapport sur les fouilles archéologiques exécutées au sommet du Puy-de-Dôme*, avec un plan. — 41-54. Bouillet, *Nouvelles Observations sur la montagne de Gergovia*. On y relève la mention d'un nom de lieu appelé dans les vieux titres *Tiche* ou *Quiche*. La mutation de *q* en *t* est, comme on le sait, fréquente dans les dialectes de la langue d'oc. — 65-116, 621-681, l'abbé A. Chaix, *Bullaire de l'Auvergne, depuis les origines de la diplomatique pontificale dans cette province jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*. — 117-226, 287, 344-441, 620, Lamotte, *Prodrome de la Flore du plateau central de la France*. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas cru devoir nous donner, au moins partiellement, les noms locaux des plantes qu'il décrit. — 227-284, 345-440, Mathieu, *le Puy-de-Dôme, ses ruines, Mercure et les matrones*, contient des détails intéressants sur les traditions qui ont rapport aux fées. — 682-692, Francisque Renaud, *les Formules arverniennes*, préambule du travail de l'auteur.

A. R.-F.

Revue de linguistique et de philologie comparée, tome X. — 3-33, Charles Schœbel, *la Légende du Juif errant*. — 169-170, Hovelacque, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil*, par MM. de Tourtoulon et Bringuier. — 175-185, Edouard Le Héricher, *Philologie topographique. Légende territoriale de la France, pour servir à l'étude des cartes topographiques*, par M. Peiffer. — 271-287, Alexandre Maurer, *de l'Origine du son articulé*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA LANGUE D'OC

(DIALECTES MODERNES)

—

Année 1875

ALMANACH (l') dous paysans, 1875. ***Mont-de-Marsan, Chaussade.*** In-16, 64 p. 35 c.

ALMANACH historique de Provence; Revue annuelle, par Alexandre Gueidon, 1875, 20e année. ***Paris, Plon,*** in-8, 48 p. 1 fr.

ANCIENS Proverbes basques et gascons, recueillis par Voltoire et remis au jour par M. Gustave Brunet. Nouv. édit., rev., augmentée et suivie de notes et renseignements inédits. ***Bayonne, Cazals.*** In-8, 31 p. Tiré à 134 exempl.

A PETRARCO. Quauquei rimo inedicho mandado au Centenàri cinquen... Publié par M. L. de Berluc-Perussis. ***Aix, Remondet-Aubin.*** In-8, 14 p.

ARMAGNA Cevenòu per lou bèl an de Diéu 1875. Segoundo annado. ***Alais, Brugueirolle.*** In-12, 80 p. 50 c.

ARMANA prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1875, adouba e publica de la man di Felibre. An vint-e-unen dóu felibrige. ***Avignoun, Roumanille.*** In-18, 112 p. 50 c.

ARNAVIELLE (A). A Nosto-Damo de la Gardo, pelerinage cevenóu dau 8 de setembre 1875. ***Alais, Trintignan.*** In-8, 1 p.

ARNAVIELLE (A.). Per Toulouso, au noum de Diéu, poésie languedocienne (traduction française en regard). ***Alais, Martin.*** In-8, 16 p.

ASSABÉ dei joio baiado ei Vinceire dei Jué-Flourau de N.-D. de Prouvènço de Four-Cauquié, lou 13 de setèmbre 1871. ***Fourcauquié, Massoun.*** In-8, 8 p.

ASTRIÉ (Théophile). Les Drames de l'inondation à Toulouse. ***Paris, Arnaud et Labat.*** In-16, 456 p.

Contient, p. 391 à 399, des extraits de diverses pièces en langue d'Oc sur les inondations.

ATGER. Poésies populaires en langue d'Oc, recueillies par Aimé Atger. ***Montpellier, Ricateau, Hamelin et Cie.*** In-8°, 68 p.

Extr. de la ***Revue des langues romanes,*** t. VI, liv. de juillet 1874.

AUBANEL (Teodor). Discours di Jo Flourau tengu dins la vilo coumtalo de Fourcauquié, pèr li fèsto de Nosto-Damo de Prouvènço

(11-12-13-14 de setèmbre 1875), avec traduction française en regard. *Avignon, Aubanel*. In-8°, 31 p.

Baluffe (Auguste). Bibliographie. Las Vesprados de Clairac, pèr Gabriel Azaïs. *Béziers, Malinas*. In-8°, 32 p.

Barbe (Paul). Picambril, poëme toulousain en quatre chants. Précédé d'une lettre provençale de Louis Roumieux. Traduction française en regard. *Toulouse, Bompard*. In-8°, 154 p. 3 fr.

Bessi (Jules), *poeta nassional nissart*. La Partensa per San-Giouan. Canson messa en musico da D. G. (Orfeon Pepin). *Nice, Gilletta*. In-4°, 1 p.

Bessi (Jules), *poeta nassional nissart*. Nissa, canson per lou mes de maï. *Nice, Gilletta*. In-4° à 2 col., 1 p.

Bidal, *le Musicien d'Issel*. Las Farços, dediados à la populaço. *Se bendoun chez el à Castannaoudarry, cariéro de Countrosty*. In-12, 24 p. Prex net del cahié, 30 cent.

Ce cahier, le 8e des *Farces de Vidal*, est paginé 169 à 192. Il contient : *le Capela imprudent, l'Ambitiou perd les homes, le Playrejur, Anecdotos comiquos* (en vers).

Bigot (A.). Li Bourgadieiro (dialecte de Nimes), 6e édit. *Nimes, Chautard*. In-12, 300 p. 3 fr. 50.

Blancard (Jules). A. Petrarca!... per soun Centenaira celebra à la fouan de Vouclusa, lou 18 tgheuyé 1874. *Montélimar, Cheynet*, in-8, 10 p.

Blancard (Jules). Le Rêve d'une nuit d'hiver, poëme. Hommage à l'Helvétie pour son hospitalité envers l'armée française (1870-1871). *Montélimar, Cheynet*, in-8, 32 p.

Contient une lettre de Roumanille en provençal.

Blanchoun, d'*Alès*. Lou Carnaval et leis Amourous. *Alais, Brugueirolle*, in-4°, 1 p.

Bonaparte-Wyse (William). I Felibre d'Avignoun (chanson). *Avignon, Gros*. In-8, 3 p.

Bouan (lou) Prouvençaou. Armana doou Var, 1875. *Toulon, Costel*, in-16, 16 p.

Boucoiran (L). Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant tous les termes vulgaires de la flore et de la faune méridionales, un grand nombre de citations prises dans les meilleurs auteurs, ainsi qu'une collection de proverbes locaux tirés de nos moralistes populaires. 1re livraison, *Nîmes, Baldy-Riffard*. Gr. in-8 à 2 colonnes, 40 p. Chaque fascicule 1 fr.

Boudon (V.). Lou voulen et l'ouren, chanson. *Avignon, Seguin*. In-8, 2 p.

Boueno-Voyo. Déclamatien (vers). *Marseille, Cayer*. In-8, 4 p.

Bourrelly (Marius). Poesia provenzal dedicada à la Asociacion literaria de Gerona, con motivo del certamen de 1875 (avec la traduction espagnole). V. *Dorca*, s. l. n. d. Gr. in-8, 4 p.

Calamitat (la) de Garono méso en bersés patouèses pel faouré dé la magistèro. *Toulouse, Delboy*. In-8°, 8 p. 15 c.

Castela (J.). Caoussado (vers). *Montauban, Forestié*. In-16, 3 p.

Chants populaires recueillis dans la vallée d'Ossau, par le comte de Puymaigre. *Nogent-le-Rotrou, Gouverneur*. In-8°, 16 p.

Extraits de la *Romania*.

Chastanet (Auguste). Lous Bouqueis de la Jano. Pouème perigourdi, courounat pel la Societat de las lengas roumanas, de Mounpelher, lou 31 mars 1875 (avec la traduction française). *Périgueux, Dupont*. In-8°, 30 p.

Chevret (Ed.). La Lazaréïde, ou le Jeu de bataillon. Poëme épique, local, enfantin, satirique et tragi-comique. mêlé de mots patois, avec prologue et épilogue. *Marseille, Doucet*. In-8°, 16 p. 25 c.

Cinquième Centenaire de la mort de Pétrarque, célébré à Vaucluse et à Avignon les 18, 19 et 20 juillet 1874. Fêtes littéraires et internationales (avec les discours, rapports et poésies des concours français et provençaux). *Avignon, Roumanille*. In-8°, 294 p. 4 fr.

Concours philologique et littéraire de la Société pour l'étude des langues romanes. Année 1875. Séance solennelle du 31 mars. *Montpellier, Imprimerie centrale du Midi*. In-8°, 8 p.

Courtais (S), *membre fundadôr de la Societat per las llengas romanas de Montpeller, premi dels Jochs florals de Beziers*. Dolsuras. La Pedregada y la dotzena d'en Pau XIII, poemas comics. *Banyuls-de-Mer, l'auteur*. In-8°, 16 p. 60 c.

Deuxième Centenaire de Saboly, célébré à Monteux (Vaucluse) le 31 août 1875. *Avignon, Seguin*. In-8°, 69 p. et portrait. 1 fr. 50.

Récit de la fête, discours, brindes, liste des lauréats du Concours littéraire, liste des souscripteurs, etc. Buste de Saboly.

Durbec (F.-H.). La Tourré de Babéou. ou la Franço en révolutien, suivido dé la Guerro émé la Prusso. Dialoguo en trés partidos, entré Blai d'Allaouch, Tounin d'Aoubagno et François dé Marseilho. *Marseille, les principaux libraires*. In-18, 35 p.

Frizet (M.). Li Fueio nouvello, poésie. *Montpellier, Imprimerie centrale du Midi*. In-8°.

Extrait de la *Revue des langues romanes*.

Gagnaud (A. de), *pseudonyme de M. L. de Berluc-Perussis*. Dous Nouvè latin inedi, de Fourtunat Pin, courouna en At e Mountèu i Jo flourau de la fèsto de Saboly. *Montpellier, Ricateau, Hamelin et Cie*. In-8o, 15 p.

Garnier (dom J.-B.). M.-B. Santo Escoulastico; *Avignon, Roumanille*. In-8o, 12 p.

Estamaïre (l'), ou li Régré dou mariage (vers), par J. L., suivi de: le Chèvrefeuille (vers), par Alphonse Achardy. *Nimes, Chautard, Catelan, Chambourdon et Ollé*. In-8o, 4 p.

Fabre (Binjamin). La Partido de casso à la mar, pouëme qu'a gagnat la prumieiro medalho d'argent al councours de nostre Soucietat arqueoulougico, scientifico e litterario. *Béziers, Malinas*. In-8o, 31 p. 1 fr.

Fabre (Ferdinand). Barnabé. *Paris, Dentu*. In-12, 482 p. 3 fr. 50.

Ce roman contient une chanson en languedocien.

Fabre (Hyacinthe). Paoura França. Discourt sur traitat de paix infâme que la Prussa oh exigeat en nous satchen trayts. *Lodève, Corbière*. In-8o, 4 p.

Fabre (Hyacinthe). Mémoire de la campagne des mobilisés de la première légion de l'Hérault. Souvenir à mes frères d'armes (vers patois). *Lodève, Corbière*. In-8o, 24 p.

Fabré (Hyacintha). Désespouer d'un cultibatou attaquat day philocxera (vers). *Lodève, Tiffy-Jullian*. In-8o, 7 p.

Fourès (Auguste). La Crouès de l'inoundaciu. *Castannaud'arri, Chavard*. In-8o, 24 p. Prèts: dèts soüs.

Franc (lou) Prouvençau, almanach de la Provence pour 1876. 1re année. *Draguignan, Laugier*. In-16, 144 p. 50 c.

Frayces (Ferdinand), de Nimes. Lou Baptèmo d'un rayoou. Lou Mestre d'escoulo ous a dit. Baptistou lou Counscrit; scènes comiques. *Nimes, l'auteur, musicien*. In-8o, 12 p.

Gaut (J.-B.). Sounet, Souneto e Sounaio, em'uno Sounadisso de Frederi Mistral. *A-z-Ais, Remondet-Aubin*. In-12, 128 p.

Gaut (J.-B.). Lei Mouro, dramo en tres ate e en vers, mescla de cantadisso. *Aix, Ve Remondet-Aubin*. In-18, 99 p.

Giron (Amat). L'Ami dei buon Diéu, premiè près au Centenari de Saboly, en Ate (Vau-cluso). *Alais, Brugueirolle*. In-8o.

Extr. de l'*Armana de Lengadò*.

Gras (Félix). Raport sus li Jo flourau d'At (25 juliet 1875), avec la traduction française. *Avignoun, Maillet*. In-8o, 16 p.

Grimoéro. La Scienci du paisan douphinois (vers en patois), par ***. *Grenoble, Baratier frères et Dardelet*. In-8o, v-159 p.

Gros (Charles). Aou grand poëta Mistral (simple hommage de l'auteur): Per dé qué parlant pas pus patouès (vers). *Montpellier, Pujolas.* In-4° à 2 col., 1 p.

Gros (Ch.). Ma Grand ! ! ! Cansounéta patouèsa, air : *Grand'mère qui connaît la chose;* chantée par M. C. Hippolyte. *Montpellier, chez l'auteur, cours des Casernes,* 28. In-4o à 2 col., 1 p.

Gros (Charles). Per lous inoundas ; hymna cantada à la cavalcada de Mounpéié. *Montpellier, Firmin et Cabirou.* In-4°, 1 p.

Gros (Charles). Una nioch à Palavas, barcarola cantada aoû festival d'aoû Peyrou. *Montpellier, Firmin et Cabirou.* In 4o, 1 p.

Gros (Charles). L'Inoundatioun de Toulouza en 1875. Au proufit das inoundas daou Miejour. *Montpellier, Firmin et Cabirou.* In-8o, 8 p. 25 c.

Cette pièce de poésie a eu un grand nombre d'éditions.

Gros (Charles). L'Inoundatioun de l'Héraou en 1875 (vers). Au proufit das inoundas daou départamen. *Montpellier, Firmin et Cabirou.* In-8o, 8 p. 25 c.

La troisième édition de ce poëme a été revue et corrigée.

Guisol (J.). Poesia nissardi offerti ai mieu souscritour. *Nice, Gilletta.* In-8o, 8 p.

Guisol (F). Épitre supliant au gran sitoyen Thiers. *Nice, Verani.* In-4o, 1 p.

Guisol (F.). Poesia nouveli. Avis impourtant au pople moun fraire. Una comision per rire. Épigrama. *Nice, Gilletta.* in-f° à 3 col., 1 p.

Hounou à l'agricultuda. Cansou patouéza. *Lodève, Corbière.* In-4° à 2 col., 1 p.

Itinéraire et ordre des cérémonies pour le Pèlerinage diocésain de Nimes à N.-D.-de-Fourvières et à Paray-le-Monial, 27, 28, 29 et 30 juillet 1875. *Nimes, Lafare.* In-8°, 16 p.

Contient à la page 8 un cantique provençal par M. Bard : *Cor sacra, perdouno-nous.*

Jardry (A.), *maître de pension à Rochechouart.* Pûs d'eïnueï. Poésies patoises, comprenant les principaux traits de la vie de Champalimau, Bounéfan, Burgou, Mouret, etc. *Limoges, veuve Ducourtieux.* In-12, 104 p.

Lavergne (Bernard), *ancien représentant du peuple.* As paysans. Lou Récensomen dés tsabals. Lous Homés dé la réserbo. Cal un goubernomen. *Albi, Nouguières.* In-12, 34 p.

Léotard (S.). Bulletin bibliographique de la langue d'oc (dia-

lectes modernes), pendant les années 1872, 1873 et 1874. *Montpeller, Imprimerie centrale du Midi*. In-8, 16 p. 1 fr. 50.

LESPY (V.), *secrétaire général de la préfecture des Basses-Pyrénées en retraite*. Dictons du pays de Béarn. *Pau, Ribaut*. In-8, XII-297 p.

Tiré à 102 exemplaires.

LIBRE (lou) de la Crous de Prouvènço. *En Avignoun, Roumanille*. In-16, 160 p., 2 fr.

LIEUTAUD (V.), *biblioutecàri de la ciéuta de Marsiho*. Brinde pourta dins lou banquet oufert i felibre pèr la vilo de Mount-pelié, lou 31 de mars 1875. *Mount-pelié, Ricateau, Hamelin e Ce*. In-8, 8 p.

MAUREL (Ant.). Le Mystère de la naissance de N.-S. Jésus-Christ, pastorale en cinq actes, en vers provençaux, contenant : Hérode et les Mages, poëme dramatique, par M. le baron G. de Flotte. 3e édit., rev. et corr. *Marseille, l'auteur*, rue du Refuge, 25. In-16, 152 p.

MENGAUD (L.). Pastorale languedocienne; traduction d'A. Lomon, musique de G. Rupès. *Paris, A. Leduc*, avec accompagnement de piano, 5 fr. — Sans accomp., 1 fr.

Musique vocale.

MES (lo) de Maria, ossia lo Mes de mai consacrat à Maria Santissima. Considerassion de C.-P., sac. obl. de M. V. *Nice, Caisson et Mignon*. In-16, 192 p.

MIR (Achilo). L'Inoundaciu! cant de dol. Se bend al proufit das inoundats. *Carcassonne, Polère*. In-4° à 2 col., 1 p.

MISTRAL (Frédéric). Mireille, poëme provençal, avec la traduction littéraire en regard; 6e édit, rev., corr. et accomp. de notes et arguments. *Paris, Charpentier*. In-12, VIII-511 p. 3 fr. 50.

MITROUN (lou) amourous. Grando lamentatioun per estré débitado din li mazet, per J. L. *Nimes, Baldy-Riffard*. In-8°, 1 p. 10 c.

MOLINARI (Pierre), *ex-chef d'orchestre de la salle Valentino*. Lou Massacré de la mar fa per leis homés de l'art, ou la Destruction des peis. *Marseille, Samat*. In-8°, 8 p. 25 c.

MONTRAND (Maxime de). Jasmin, poëte d'Agen. Étude biographique et littéraire, 2e édit. *Paris, Lefort*. In-12, 142 p. et grav.

NOELS béarnais et français populaires dans les Pyrénées, avec accompagnement de piano, par MM. R. Baillot, P. Casimir Jana, P. Chabeaux, A. Dariès, E. Durand, J. Durantoy, etc., etc., recueillis et publiés par P. Darricades, directeur de l'École primaire

de Pau. Texte et musique. *Pau, les lib. et marchands de musique.* 2 v. in-8°.

Nostro-Damo-de-Lumiero. Cantique. *Avignon, Aubanel.* In-8°, 2 p.

Nourry (Paul). Li Niéros. Cançouneto patoiso. *Carpentras, Prière.* In-4°, 2 col., 1 p.

Pelerinage à Nostro-Damo-de-Lumiero. *Avignon, Séguin.* In-8° à 2 col., 4 p.

Petrarco. L'Aura gentil. Sounet CXLII. Traducioun prouvençalo de Madamo Roso-Anaïs Roumanille (Jo flourau d'Avignoun, juliet 18. 4). *Avignoun, Seguin.* In-8, 4 p.

Papier vergé.

Picho (li) Créba, satiro, par l'auteur du Manovro amourous; 2e éd. *Roger et Laporte.* In-8°, 4 p.

Poncy (Ch.) Souvéni de la Gardo natiounalo. L'Enchouyado (vers). *Toulouse, Mihière.* In-32, viii p.

Premier Recueil des chants favoris exécutés par les Chanteurs montagnards béarnais. *Rennes, Oberthur.* In-8° à 2 col. 8 p.

Recueil de Chansons patoises. (Lous Tirairés. — Lis Aoureillas dé Mario. — La Fille de l'escoubillé). *Marseille, Camoin.* In-8°, 4 p.

Richard. Las Noças de Jauselou Roubi. Comédie dauphinoise (sous-dialecte de Trièves, 1815 à 1820), publié par M. Ch. Revillout. *Montpellier, Imp. centrale du Midi.* In-8°, 31 p.

Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Roumieux (Louis), *président de la Soucieta de Sant-Jan-de-la-Crous.* La Cansoun de Sant Jan-de-la-Crous. Brinde à Sant Jan-de-la-Crous. *Nîmes, Baldy-Riffard.* In-8°, 4 p.

Roumieux (L). A Sant Jan-de-la-Crous, chanson, *Nîmes, Roumieux.* In-8°, 2 p.

Roumieux (Louis). Belli Santo (vers). *Avignon, Aubanel.* In-8°, 4 pages.

Roumieux (L). Cansoun nouvialo. *Nîmes, Baldy-Riffard.* In-8°, 4 pages.

Roux (Joseph), *di Tullo.* Pey cinquième Centinare di Petrarco O Petrarco. Sounet in lingaje neu-rouman limousi, coumo se parlo o Tullo. *Tulle, Bossoutrot.* In-4°, 3 p.

Sans (Junior), *felibre de la Naveto.* Beit telados. *Paris, libr. des Bibliophiles.* In-12, 50 p., 2 fr.

Sermon (lou) deu curè de Bideren (XVIIIe sègle), publicat pèr la prumère betz. *Pau, Ribaut.* In-8°, 16 p.

Tiré à 104 exempl.

Soirées du Midi. Douze morceaux de chant; paroles languedociennes de L. Mengaud, paroles françaises de M***, avec accompagnement de piano, par E. Rey. *Paris, L. Escudier.* (Musique vocale.) 10 francs.

Triqueti (Henry de), président du Comité de patronage, etc., de l'Église réformée de Paris.— Les Ouvriers selon Dieu et leurs œuvres, suite de discours adressés aux jeunes apprentis (17e série : *Jasmin.* Les Œuvres de la force. Correspondance. Frédéric-Auguste (de Metz). *Paris, l'auteur,* rue Pigalle, 15. In-18, 141 p.

Une journée du mois de mai à la campagne. Les Insectes. Espoir et Souvenir. Moun ideal. Mon idéal. Poésies, par X....... *Rodez, Ratery.* In-8, 16 p.

Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, t. X.

Vaschalde. Dictons et Sobriquets populaires du Vivarais. *Marseille.* In-8o.

Vaschalde. Anthologie patoise du Vivarais (documents inédits). *Montpellier, Coulet.* In-8o, 48 p.

Tiré à 200 exemplaires.

Vaschalde. Nos pères. Proverbes et maximes populaires du Vivarai. *Privas.* In-8o.

Verdié (Meste), *poëte gascon.* Œuvres complètes. 10e édit. *Bordeaux, Goudin.* In-12, 219 p. et vign. 3 fr.

Idem, 11e édit. *Bordeaux, Lacoste.* In-12, 219 p. et vign. 3 fr.

Vilo-Novo d'Esclapoun (lou comte Crestian de), *dóu felibrige.* Lei Jue flourau de Fourcauquié, 13 de setèmbre 1875. Raport sus lou Councours. *Montpellier, Ricateau, Hamelin et Cie.* In-8o, 14 p.

LE PARAGE A MAGUELONE

Le Statut félibrin[1] de Forcalquier[2], rédigé au commencement de l'année 1877 par M. de Berluc-Pérussis, disposait que les séances des membres de l'École des Alpes se tiendraient tous les trois mois dans un lieu poétique, ou qui rappellerait quelque souvenir provençal. Tel fut le motif qui détermina les sept fondateurs du *Parage* à choisir pour leurs lieux de réunion un même nombre de points contenus dans le rayon du langage de Montpellier, c'est-à-dire l'ancienne île de Maguelone, le pic Saint-Loup, les bois de pins qui s'étendent en avant de Montferrier, non loin d'une partie de l'aqueduc de Saint-Clément; la montagne de Saint-Clair, à Cette; la grotte des Fées[3], près de Ganges: le bois de Puéchabon et la baronnie de Lunel.

Le choix de ces sept lieux de réunion, le rappel dans un sens plus large, et plus décidément latin surtout, des paroles inscrites en tête du statut de 1862; l'obligation d'écrire et de remettre en honneur le dialecte propre de chaque ville du Midi, constituent les caractères de ce qu'il est permis d'appeler le félibrige languedocien; car, il importe de ne pas l'oublier, la transformation qu'a subie la grande association méridionale, le 21 mai 1876, eut son

[1] On dit ordinairement *félibresque*: me serait-il permis de motiver une préférence à l'égard de la terminaison normale et courante en *in* (*félibrin*), par ce fait que celle en *esque* est une sorte d'exception dans le français et qu'elle est presque toujours prise en raillerie ou à mauvaise intention (*grotesque*, *pittoresque*, *burlesque*, *picaresque*)?

On dit aussi au féminin *félibrenque*, que rien ne justifie, attendu que ce terme est le gasconisme ou, plus exactement, le provençalisme de *felibrenco*.

Félibrée, substitué pour la première fois (1877), dans le *Journal de Forcalquier* et la *Revue des langues romanes*, à la forme presque barbare de *félibrejade*, a engendré à Aix-en-Provence l'adjectif *félibréen, enne*, dont il serait difficile de prévoir, à l'heure qu'il est, la fortune linguistique.

[2] Voyez *Revue*, janvier 1877, p. 55.

[3] La *bauma de lai Doumaiselas*, que l'on traduit assez improprement par *grotte des Demoiselles*. *Doumaisela* est synonyme de *fée*, en beaucoup d'endroits.

point de départ dans la réunion que les félibres du Languedoc tinrent à Montpellier le 4 novembre 1875, le jour même où l'école de cette ville était fondée sous la présidence de M. Charles Cavallier. Le statut de l'École ne devait être rédigé que plus tard, le 23 mars 1877; mais l'École elle-même, désignée depuis sous le nom de *Parage*[1], est la plus ancienne du midi de la France.

Les souvenirs historiques et légendaires qui « auréolent » si bien le sol de l'ancienne métropole religieuse de Montpellier, l'admirable situation de son église, placée sur une légère éminence, au centre d'un paysage à demi montueux, à demi maritime, dont la ville de Montpellier, la chaîne de la Gardiole, Villeneuve-lez-Maguelone, les étangs, les premières croupes des Cévennes et le pic Saint-Loup, Aigues-Mortes et le phare de l'Espiguette, constituent les horizons divers, la saison déjà très-avancée, et, pour ne pas omettre un des principaux attraits du lieu, la gracieuse hospitalité de M. Fabrége, décidèrent M. Cavallier à tenir la séance d'inauguration dans la presqu'île magalonaise, le dimanche 18 novembre 1877, à neuf heures du matin.

La réunion devait être favorisée par une de ces merveilleuses journées que l'été de la Saint-Martin réserve souvent à notre région. Elle comptait parmi ses membres : Mgr Roverié de Cabrières, l'éloquent évêque de Montpellier, qui avait bien voulu accepter récemment le titre de mainteneur du *Félibrige;* MM. W.-C. Bonaparte-Wyse, arrivé depuis quelques jours de ses terres de Waterford, en Irlande, pour s'asseoir, selon ses poétiques expressions, « à l'ombre des caryas[2] visionnaires de Maguelone »; Roumanille, qu'il suffit de nommer et que l'on voyait pour la première fois à Montpellier depuis que les études romanes y avaient repris faveur ; Louis Roumieux, l'auteur de la *Rampelado* et de la comédie des *Dos Lebre*, le plus vif et le plus prime-sautier peut-être des félibres de la Provence ; l'aimable et érudit président de l'Athénée de Forcalquier, Léon de Berluc-Perussis, poëte, écrivain et orateur également autorisé en français comme en provençal ; Auguste Verdot, l'auteur des vers si connus et si touchants : *A Eiguiero;*

[1] C'est à M. Charles Revillout, professeur à la Faculté des lettres et président de la *Société des langues romanes*, lors de son premier concours triennal de 1875, que l'on doit le choix de cette appellation.

[2] Allusion à l'agréable supercherie littéraire de Moquin-Tandon: le *Carya Magalonensis, ou le Noyer de Maguelone, avec la traduction française en regard*, 2e édition; Montpellier, Boehm, 1844; in-12.

Christian de Villeneuve-Esclapon, d'Aix-en-Provence, et Albert Arnavielle, d'Alais. La *Société archéologique* de Béziers y était représentée par un de ses correspondants, M. Camille Laforgue, de Quarante, que le soin d'un des plus riches vignobles de l'Hérault n'a jamais distrait des recherches historiques et de la poésie.

MM. les abbés Gervais et Rédier, secrétaires de Mgr de Cabrières; Sarran, Mie Keittinger, le président Maxime de la Baume, Henri Delpech, qui venait de terminer dans les archives de Rome et de Barcelone les recherches nécessaires à la publication de sa belle et savante monographie de la bataille de Muret; le docteur Espagne, Antonin Glaize et Boucherie, trois noms qu'il est inutile de recommander auprès des lecteurs de la *Revue*; Cantagrel, président, et Alphonse Roque-Ferrier, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes;* Jules Gaussinel, l'auteur du poëme d'*Abdona*[1], sorte de synthèse épique de l'humanité, dans laquelle tous ceux qui ont ennobli la condition de l'homme ou en ont charmé les tristesses, sainte Agnès, sainte Cécile, le Dante, saint François d'Assise, Raphaël, Milton, les saints aussi bien que les poëtes, sont considérés comme les descendants d'un ange que Dieu incarna ici-bas pour y remplir une mission de relèvement et de lumière; Charles Gros, le poëte populaire de Montpellier; l'abbé Douais, l'annaliste du conciliabule arien[2] tenu à Béziers en 356, — sous la présidence de Saturnin, d'Arles, Libère étant pape; Constance, empereur, Julien, César, et Numérus, gouverneur de la Gaule narbonnaise; — l'abbé A. Roüet, à qui la *Société archéologique* de Béziers avait, quelques mois auparavant, décerné la plus importante de ses récompenses historiques pour un travail sur l'Ecole juive de Lunel, dans lequel il avait réuni une foule de détails critiques et bibliographiques sur les médecins et les interprètes de la Bible et du Talmud, que cette ville possédait aux XIIe et XIIIe siècles[3]; le peintre Edouard Marsal, dont le crayon fécond et spirituel a si bien rendu les burlesques ou comiques inventions de l'abbé Favre dans le *Siege de Cadaroussa* et l'*Istouera de Jan-l'an-pres*[4] :

[1] *Abdona, poëme en trente-deux chants.* Montpellier, Seguin, 1877; in-12, ix-472 pages. Ce poëme est le développement d'*Abdona, histoire d'un ange*, que l'auteur fit paraître en 1873. Montpellier, Grollier, in-8°; 53 pages.

[2] L'*Eglise des Gaules et le Conciliabule de Béziers, tenu en l'année* 356, etc. Paris, Oudin, 1875, in-8°, viii-107 pages.

[3] *Etude sur l'Ecole juive de Lunel au moyen âge*, par l'abbé A. Roüet. Paris, Vieweg, 1878, in-8°, vii-65 pages, avec un plan.

[4] *Obras lengadoucianas de J.-B. Favre, nouvela edicioun illustrada*, pèr Ed. Marsal (tom. I). Mountpeliè, Marsal, 1877; in-8°, fig. et fac-simile.

telles étaient les personnes que la ville de Montpellier comptait à la première assemblée du *Parage*.

Les lettres d'adhésion adressées par les membres que l'éloignement, les occupations ou la maladie avaient retenus loin de Maguelone, étaient fort nombreuses. MM. Gabriel Azaïs, Junior Sans et Bonnet, de Béziers; Astruc, Bistagne, Lieutaud et Tavan, de Marseille; Mir, de Carcassonne; Descosse et l'abbé Emile Savy, de Forcalquier; Gleizes, d'Arles; Guillibert et Frizet, d'Aix-en-Provence; Aubanel, d'Avignon; le docteur A. Roux, de Lunel-Viel; Légier de Mesteyme, d'Apt; Deloncle, de Toulouse; Barbe, de Buzet; Albert de Quintana, de Tourtoulon et de Ricard, étaient de ceux-là. Presque tous cependant avaient envoyé des vers dont la lecture ne fut pas un des moindres succès de la journée.

En arrivant devant l'église de Maguelone, le Capiscol[1] du *Parage* adressa à Mgr. de Cabrières quelques mots en languedocien, où il le remerciait d'avoir consenti à rehausser de sa présence la première réunion de l'École de Montpellier :

« En memoria de nostes reires, aven vougut, dit M. Cavallier, plantà lou jardinet dau *Parage* dins l'illa de Magalouna, sus lou ribairés de la mar linda ounte se miralha tant ben lou ciel mount-pelieirenc; l'aven vougut plantà à l'assousta de la tremountana, ras d'aquela gleisa roumana ounte chaca peira retrais un precious souvenir. »

L'évêque de Montpellier répondit à ce compliment par les plus aimables paroles. Peu d'instants après, la messe était dite par lui dans l'église de Maguelone[2]. Sous l'éclat de la lumière à demi voilée que leur envoie les fenêtres étroites de la nef, les murs de celle-ci présentaient tout d'abord à l'œil, avec l'austère et religieuse nudité qu'on leur a justement conservée, leurs colonnes à chapiteaux dérivés du corinthien, leurs tombes épiscopales et, au fond du chœur,

[1] *Cabiscòu*, en languedocien et en provençal, littéralement *chef de l'école*. Le Capiscol était le doyen d'un chapitre dans quelques provinces (*Dictionnaire de l'Académie française*, Lyon, Joseph Duplain, 1777). Il en était à peu près de même en Espagne. Le *Libre dels feyts d'armes de Catalunha* (ch. XXIII, p. 320-327, cité par Henri Delpech (la *Bataille de Muret;* Paris, Picard, 1878; in-8°, XVI-154 pages), mentionne au nombre de ceux qui, par leurs contingents, contribuèrent militairement à l'expédition de Majorque en 1229, « l'abat de Sanct Feliu de Gerona e l'abat de Ripoll, el cabisco de Barcelona... e moltes altres ecclesiastiques persones.... »

[2] Voyez, sur l'intérieur de l'église de Maguelone, Renouvier, *Monuments de quelques diocèses du bas Languedoc;* Adolphe Ricard, *la Réconciliation de Maguelone* (14 juin 1875), etc.

les magnifiques tentures rouges données par Mme Fabrége lors de la réconciliation du 14 juin 1875. Ce fut l'impression première qu'en reçurent toutes les personnes présentes. Selon l'usage des basiliques romaines, remis en pratique à Maguelone, parce que son église releva directement du Saint-Siége au moyen âge, l'évêque officia le visage tourné du côté de l'assistance, composée cette fois des félibres, de quelques fidèles venus de Villeneuve « et d'une » petite escouade de douaniers gardes-côtes, image bien modeste de » l'appareil militaire dont ces mêmes lieux avaient été témoins dans » les siècles passés[1]. » Le silence de la vieille basilique n'était interrompu que par les mélodies éloignées d'un orgue-harmonium placé dans l'ancienne tribune des chanoines, et tenu avec une distinction très-remarquée par Mme veuve Martin, de Montpellier[2].

A dix heures et un quart, à l'issue de la messe, des siéges furent apportés près du mur sud de l'église, en face du soleil levant et de la mer, et occupés par l'Evêque de Montpellier, MM. Cavallier, Bonaparte-Wyse, Roumanille et les autres membres de la réunion. La séance littéraire se tint donc, non pas à table, comme on l'avait fait jusqu'ici dans les autres félibrées, mais en plein air, au bord d'une allée de pins maritimes, aux émanations aromatiques et salubres. M. Cavallier lut tout d'abord le statut du *Parage*. Les formules poétiques, presque ternaires, de cette pièce, entièrement rédigée en languedocien, rappellent, dès le début, l'ancien statut du *Félibrige*, tel qu'il fut arrêté en 1862, à la suite des fêtes provençales d'Apt :

I. Lou Felibrige es establit per amor de gardà lou parlà rouman, sa libertat e sa voia naturala; lou Felibrige es gai, amistadous e frairenau, ple de simplessia e de franquessia.

Ten en ferme perpaus lou chale de soun bres nadalenc, de la França e de la terra latina.

Soun vi es la bèutat, soun pan es la bountat, e soun camì la veritat.

A lou sourel per regalida, tira sa sciençia de l'amour e fisa en Dieu sa prima espera.

[1] Nous empruntons les lignes guillemetées à une relation de la fête destinée à un journal de Montpellier, et non imprimée.

[2] M. Louis Lambert, si connu par ses recherches sur la musique populaire du Midi, avait eu la pensée fort heureuse de jouer, pendant la célébration de cet office, quelques-uns des anciens airs historiques du Languedoc; une indisposition le retint malheureusement à Montpellier le 18 novembre.

Serva soun odi per ça qu'es odi, aima e recampa ça qu'es amour [1].

II. En causa d'aquel prefach e per fin qu'es pas soulament felibre aquel que se capita troubaire e que canta, mais tant ben lou que sap lou noum das sants, das princes e das omes de Prouvença, lou que se sentis grandì davans l'obra dau Puget ou que tresana au raconte de las batalhas de Mountcalm, de las vitorias de Sufren e de la mort d'Assàs, aquel que sus la peira, per lou cant e la parladura, enaura mai que mai lou chale de soun bres nadalenc, de la França e de la terra latina [2];

Lous set Mount-pelieirencs que se rencountreroun de cor lou quatre de nouvembre mila ioch cent setanta-cinq, es à dire Anatoli de Boucherie, Beneset de Cantagrel, Adèufe d'Espagne, Antounì de Glaize, Louvìs de Lambert, Carles, baroun de Tourtouloun e Anfos de la Rocca, s'acordoun per estituir, embé Carles de Cavallier [3], una escola felibrenca que serà dicha *lou Parage*.

En memoria das set troubaires de Toulousa e de Barcelouna, en memoria tant ben das set felibres de Font-Segugna [4], lou gouver d'aquela escola es tengut per un cabiscòu e set magistres que se renouvelissoun eleigiblament de tres en tres ans.

Lou Parage causìs, dins Mount-peliè soulet, quaranta-nòu socis, e lou meme noumbre encara dins las parladuras que retrasoun lou milhou sa lenga naturala. Lous magistres qu'an lou gouver tersenau soun toujour de Mount-pelieirencs.

[1] Le premier statut du *Félibrige* s'exprimait ainsi :

Art. 1. Lou Felibrige es establi pèr garda longo-mai à la Prouvènço sa lengo, sa coulour, sa liberta de gàubi, soun ounour naciounau e soun bèu rèng d'intelligènci; car, talo qu'es, la Prouvènço nous agrado. Entenden pèr Prouvénço lou miejour de la Franço tout en entiè.

Art. 2. Lou Felibrige es gai, amistadous, frairenau, plen de simplesso e de franquesso.

Soun vin es la bèuta, soun pan es la bounta, e soun camin la verita.

A lou soulèu pèr regalido, tiro sa sciènci de l'amour, e bouto en Diéu soun esperanço (*Armana prouvençau*, de 1863, p. 108).

[2] Presque entièrement pris du discours d'Aubanel à Forcalquier (1875).

[3] Dans l'onomastique du dialecte de Montpellier et dans celle du provençal, la préposition *de* n'a pas de valeur nobiliaire; elle exprime un rapport de filiation ou d'habitation. Ainsi, par exemple: *Jan de Gounfaroun* (Mistral, *Isclo d'or*, 18), *Jan de la Valado* (titre des poésies de Victor Bourrelly, *Jan de Fourcada*, dans les *Amours de Mountpeié*, de Rigaud (*Obras, coumpletas* d'Aug. et de C. Rigaud (Montpellier; Virenque, 1845, in-12, p. 73), *Louviset de Roumiou*, dans les *Bourgadieiro*, de Bigot, etc. On pourrait citer, à Montpellier même, les noms courants et tout à fait réels de *Louis de Seba, Jan de Rousset, Jan de Magot*, etc.

[4] Ancien château de plaisance des ducs de Gadagne; là se réunirent les sept premiers félibres : MM. Roumanille, Mistral, Aubanel, Glaup (dont les poésies ont été publiées dans le recueil *Un liame de rasin*, Avignon, Roumanille, 1865; in-12), Crousillat, Mathieu et Tavan.

Lous socis dau Parage s'atroboun set cops l'an dins l'un ou l'autre de sous set ròdous d'uniment, que soun, en despart de Mount-peliè, l'illa de Magalouna, lou pioch de Sant-Loup, la Bauma de las Doumaiselas, lou pioch de Sant-Clar, à Seta; la pineda de Mount-ferriè, lou bos de Pechaboun e la barouniè de Lunel. Bevoun lou vi d'un meme got à l'acoumençament ou à la fenicioun de toutas sas sesilhas.

En mai de sous asempres ourdinaris e cada annada que ie plai, lous socis qu'an lou gouver tersenau podoun dounà de joias. Lou gagnaire dau pres-mage causis la reina de la Court e ten de sa man la flou de pervenca, que serà dins tout tems la permieira joia dau Parage de Mount-peliè!

III. Estent que la parladura mount-pelieirenca es clara, franca e naturala, e que la voulen mantene à toujour clara, franca e naturala, degus pot se seire dins lou Parage, se noun a lou ferme perpaus d'escrieure mai que mai la parladura de Mount-peliè e de n'acreisse l'espandiment e la fourtuna. Parieirament degus se pot seire dins la tieira das quaranta-nòu socis causits en fora de Mount-peliè, se noun escrieu una parladura que retrague, couma una sorre retrais sa sorre, la parladura dau Parage de Mount-peliè.

Dieu mantengue longa-mai lou Parage de Mount-peliè!

On voit, par le préambule de ce statut, que la France, et naturellement la langue française, gardent dans le *Parage* un rôle plus grand que dans les autres écoles du *Félibrige*. La raison en est, à la fois, et dans ce fait que le Languedoc fut, de toutes les provinces du Midi, celle où les traditions d'unité linguistique eurent le moins de force, et surtout dans la remarque, déjà faite ailleurs [1], que la culture parallèle et réfléchie de deux langues n'était pas, comme on l'a presque toujours cru, une source de corruption pour l'une et pour l'autre. Cette double particularité explique qu'un membre de la maintenance d'Aquitaine, M. le docteur Louis Folie-Desjardins, ait fait agréer les poétiques excuses de son absence par des stances françaises, qu'une regrettable omission empêcha seule de lire après le statut.

En voici le passage principal:

> Seul, le temple est debout; Dieu seul habite ici;
> Seule, l'ombre de Madeleine,
> Au souvenir des pleurs versés, anime ainsi
> Cette solitude lointaine.
>
> Vous ne pourrez donc pas, Pontifes d'autrefois,
> Sur le seuil de ce temple auguste,

[1] Ch. de Tourtoulon et Octavien Bringuier, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil*, in *Archives des missions scientifiques*, tom. III de la troisième série, p. 586.

Mitrés, la crosse en main, précédés de la croix,
Teinte à jamais du sang du juste,

Recevoir votre saint et zélé successeur
Et lui dire la bienvenue,
Et bénir de vos mains le vénéré pasteur
Et l'élite avec lui venue.

Pour consacrer au pied de cet antique autel
La poétique renaissance
De notre vieux parler, désormais immortel
En Languedoc comme en Provence!

Poëtes, mes amis, sur vos fronts inspirés,
Quand le noble évêque-félibre
Aura fait de sa main les signes consacrés,
Votre génie, en son vol libre,

Montera vers les cieux, planera sur la mer,
Cherchant la belle pécheresse
Qui, par ses pleurs sans fin, son repentir amer
Et par sa pieuse tendresse,

Mérita de Jésus le pardon généreux:
Alors sachez que ma pensée
Se sera vers la mer, se sera vers les cieux,
Avec les vôtres élancée.

La parole fut alors donnée par le Capiscol à M. William-C. Bonaparte-Wyse, ou plutôt à M. de Villeneuve-Esclapon, car le petit-fils de Lucien Bonaparte, atteint depuis dix ans d'une aphonie presque complète, ne pouvait lire lui-même la pièce qu'il avait composée et qui était spécialement réservée à la séance que le *Parage* tenait en son honneur. Cette attention de l'École de Montpellier n'était pas imméritée, tant s'en faut: nul n'en était plus digne que celui à qui l'on doit les *Parpaioun blu,* la *Cabeladuro d'or*, *lou Dimenche dóu mes de mai* et tant d'autres œuvres marquées d'un caractère si varié, si profondément original et vivant. On a dit que la fécondité était inséparable du véritable génie. M. Bonaparte-Wyse a justifié cet axiome par la publication, à partir de l'année 1868, d'une série non interrompue de pièces écrites, le plus souvent en provençal[1] et en

[1] *Li Parpaioun blu, pouësio prouvençalo, em' un Avans-Prepaus de F. Mistral.* Avignoun, Gros, 1868; in-12.

Chincho Merlincho, poëme provençal inédit, de Royer, d'Avignon (XVIII[e] siècle). En Bath (Anglo-terro), encò de G. Lewis, libraire-editour, carriero dicho « Northgate street », 12, 1871 (tiré à 27 exemplaires).

Galejado prouvençalo-ingleso (*tour de forço pantagruelisto*), *dedicado à Jóusé Roumaniho*, etc. Londres, Alfred Robins, 1873; in-8°.

anglais, parfois en catalan, en français et en langue romane. A l'exception de Mistral, la très-grande majorité des félibres d'Aix, d'Avignon et de Marseille, s'est attachée à suivre les précédents autorisés par la poétique française; elle n'a pas même essayé de remettre en

Lou Vin di felibre, musico de Dau. Avignoun, Roumanille, S. D., in-4° (pièce extraite des *Parpaioun blu*).

I félibre d'Avignoun. Avignon, Gros, 1875; in-8°.

L'*Arc de sedo dóu chaine verd*. Tettigopolis, à l'Ensigno di Mirau, 1876; in-4°.

A Mounsegne Dubreil, archevesque d'Avignoun, en souveni dóu bautisme benastra de moun enfantoun. Plymouth, Keys and Son, 1876; in-4°.

Lou Cantico de santo Estello, dedica au felibrige, musico de Dau. Avignoun. 1876; in-4°.

La Cabeladuro d'or, pouësìo prouvençalo. Mount-pelié, Emprimarié centralo dóu Miejour, 1876; in 8°.

Li Vièi. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1876; in-4°.

La Cansoun capouliero dóu Felibrige, seguido d'un Brinde pourta lou jour de santo Estello, a-n-Avignoun. Plymouth, Keys, 1877; in-8°.

Sounct à Teodor Aubanel. Plymouth, Keys, 1877; in-8°.

Un dimenche dóu mes de mai. Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1877; in-8°.

Lou Viage di tres rèi, musico de Dumount. Avignoun, Prévot, 1878; in-4°.

Tres Rambiai prouvençau. Mount-peliè, Empremarié centralo dóu Miejour, 1878; in-8°.

Septentrioun. Antibo, Marchand, 1878; in-8 , etc.

La Famiho de la Coumtesso. Antibo, Marchand, 1878; in-8°.

Nombre de pièces détachées ont été données par M. Bonaparte-Wyse, à l'*Armana prouvençau*, à l'*Armana de Lengadò*, à l'*Almanach du Sonnet*, au *Prouvençau*, à la *Revue des langues romanes*, etc. Ses œuvres anglaises, dont voici la liste, se rattachent, par plus d'un côté, à la Provence et au midi de la France:

Quatrains of Holy Love. Bath, 1864, in-8° (sans nom d'imprimeur).

Scattercd Leaves. Plymouth, Keys, 1866; in-8°, 310 pag.

Traduccio inglesa de la « BALADA DE CATALUNA » *de V. Ruiz Aguilera*. Bath, Chas. Clarke, 1868; in-8°.

The Hoe, an ode. Plymoulh, Keys; in-8°, 16 pag.

Moans of a moribund, or Sick-bed sonnets. Bath, Clark, 1869; in-8° (trente-six sonnets).

The Old Fisherman of Long-Rea. Galway, Daly, 1871.

Limerick old Town. Limerick, 1871; in-4°.

Translation of the Triomphe de Petrarque, de T. Gauthier. Plymouth, Keys, 1874; in-4°.

Epistle to Mistral. Plymouth, Keys, in-4°.

Translation of the PAN DÓU PECAT *of Aubanel*. Plymouth, Keys, 1860: in-8° (les trois premiers actes seulement).

honneur les formes que l'ancienne langue avait le plus complétement légitimées, le monorime par exemple; M. W. Bonaparte-Wyse, au contraire, a recherché constamment celles qui n'avaient pas été introduites dans le courant littéraire du *Félibrige*. De là une sorte de saveur particulière, que les œuvres de bien peu de poëtes provençaux pourraient présenter. La pensée, toujours vive, abondante et franche, est enfin, dans l'auteur des *Parpaioun blu*, aussi originale que les combinaisons du rhythme et de la versification. Mais l'action de M. Bonaparte-Wyse ne s'est pas exercée seulement dans le domaine de la poésie; elle a aussi influé très-souvent et très-fortement sur l'organisation du *Félibrige*, sur ses manifestations extérieures, sa propagande littéraire, s'il est permis d'ainsi parler. Cette habitude de boire à la même coupe et de prononcer, avant d'y porter ses lèvres, des vers à la louange d'un homme, d'un fait ou d'un sentiment particulier, par laquelle ont été si poétiquement transformés les banquets méridionaux ; cette habitude, dis-je, qui, à Avignon, à l'abri des voûtes gothiques de la chapelle des Templiers, après la *Cansoun de la Coupo* de Mistral, et les espérances mêlées de craintes qui s'agitent sous ses strophes, donne à l'institution provençale quelque chose de mystique et de religieux, c'est à M. Bonaparte-Wyse surtout que l'on doit de l'avoir vue se répandre et se généraliser. Chose presque complétement ignorée sur le continent, la coupe d'Avignon, celle que la *Société archéologique* de Béziers doit à M. Bistagne (de Marseille), celle dont parle le statut du *Parage*, ont leur équivalent en Angleterre [1] :

[1] M. Maurice Rivière me fait connaître un usage dauphinois qui, s'il n'a pas quelque analogie lointaine avec celui qui nous occupe, atteste au moins les mœurs patriarcales et les habitudes de confraternité des paysans de Saint-Maurice-de-l'Exil (Isère) en 1837:

« C'était le jour où l'on pressait; huit à dix personnes rangées en demi-cercle devant le pressoir attendaient avec impatience que le vin coulât clair.

» Tout à coup, un vieillard, gai et joyeux, prend le *goubio* (*verre* ou *gobelet*) en fer-blanc, l'emplit de vin et, avant de boire, entonne ce chant :

Je sé in gni de chardòunetta Què tout rempli de vióuletta, De roumanuet tout à l'entour: Mou camaradou, i-t'-a tou tour.	Je sais un nid de chardonneret — qui est tout rempli de violettes,— de romarin tout à l'entour : — camarade, c'est à ton tour.

» Le vieillard vide le verre, le remplit de nouveau, le vide encore, et reprend, en le passant à son voisin :

N'é-je po fa in tré d'ounétou, N'é-je po bian vouido mou vérou?	N'ai-je pas fait un trait d'honnête [homme], — n'ai-je pas

Dans les festins d'apparat de la municipalité de Londres, celle-ci a une coupe qu'on appelle « *the Loving Cup* », c'est-à-dire *la Coupe d'amour*, et à laquelle les convives boivent tour à tour en grande cérémonie. Les plus importantes municipalités d'Angleterre ont imité celle de Londres. Y a-t-il dans cette coutume, à la fois britannique et provençale, un souvenir confus des traditions bardiques, de ce Saint-Graal, à la recherche duquel les chevaliers bretons et français consacrent leur existence dans les gestes du moyen âge [1]?

Lou viquia sans dessi desso:
Camaradou, prend lou goubio.

bien vidé mon verre ? — Le voilà sans dessus dessous : — camarade, prends le verre.

» Et chacun de chanter, de boire et de passer le verre à son camarade de droite. J'avais huit ans ; je bus et je chantai comme les autres. »

[1] Les récits populaires sur Arthur et les traditions légendaires qui ont servi de base aux romans de la Table-Ronde et même du Saint-Graal ne sont pas, comme on le croit communément, le patrimoine exclusif du pays de Galles, de la Bretagne et de la France de langue d'oil au moyen âge; ils ont certains équivalents en Béarn, en Limousin, en Languedoc et en Provence. Dans ces deux dernières provinces, c'est par l'histoire miraculeuse des Saintes-Maries-de-la-Mer que la légende du Saint-Graal revêt un côté provençal. Selon la tradition arlésienne, les premiers apôtres de la Gaule suivirent le Rhône jusqu'à Arles, et Joseph d'Arimathie prolongea son voyage jusqu'en Angleterre. L'empereur Valentinien III, reconnaissant de trois grandes victoires remportées sur les barbares par l'intercession de St Martin, envoya à l'église de Brives de riches présents. Parmi ceux-ci, dit une vieille tradition limousine qui m'est signalée par par mon confrère et ami M. l'abbé J. Roux, était le vase d'or, orné de pierreries, que Joseph d'Arimathie avait prêté à Jésus-Christ, le soir de la cène, et qui servit à l'institution de l'Eucharistie. Le roi Arthur est connu dans presque toutes les parties du Midi; mais son importance mythologique est bien déchue. Un savant, aujourd'hui trop décrié, M. A. du Mége, signala le premier, je crois, à la page 388 de ses *Monuments religieux des Volces Tectosages*, et plus tard dans le tome II (p. 354) de sa *Statistique des départements pyrénéens* (Toulouse, 1829), la tradition landaise qui le concerne : Un jour de fête solennelle, au milieu de la messe, Artus fut averti qu'un sanglier était proche de l'église. Rien ne put retenir le monarque, trop amoureux de la chasse ; il saisit un épieu, sortit, et depuis le Ciel l'a condamné à chasser éternellement et en vain dans les hautes régions de l'air.

Un récit des *Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac*, par M. Bladé (Paris, Franck, 1867) : *lou Rey Artus*, a confirmé les indications de Du Mége, en les dégageant de quelques embellissements imaginés par celui-ci. Les prises de chasse d'Artus ne vont pas à grand profit : *Gaho pas*, dit M. Bladé, *qu'uo mousco cado sept ans*. Encore arrive-t-il souvent que ses chiens l'ont mangée avant qu'il ait pu la saisir.

C'est ce qu'il serait difficile de déterminer; quoi qu'il en soit, c'est à la félibrée de Châteauneuf-du-Pape, qui eut lieu en 1859, la première année de l'arrivée de M. Bonaparte-Wyse en Provence; c'est, enfin, à la fête de trois jours de Font-Ségugne, que Mistral a poétiquement appelé « un charme, un paradis sur terre[1] », et qui fut donnée le 30 mai 1867, par l'auteur des *Parpaioun blu*, à trente poëtes provençaux ou catalans, parmi lesquels se trouvaient D. Victor Balaguer, D. Louis Cutchet, D. Ascensió de Alcantara, que s'accomplit la transformation si heureuse de nos anciens toasts [2].

Le petit château de Font-Segugne vit ainsi, sous l'inspiration directe du petit-fils du prince Lucien-Bonaparte, le commencement des félibrées internationales[3]. Là, pour la première fois, les mets et les vins furent exclusivement de Provence; là, celui de Châteauneuf-du-Pape reçut de l'auteur des *Parpaioun blu* le titre de vin des félibres, de *vin imperiau, reiau e pounteficau,* comme a dit Mistral, et il fut décidé qu'il serait réservé aux réunions annuelles de la nouvelle association. Là encore et pour la première fois, les murs de la salle furent ornés d'inscriptions prises dans les vers des troubadours et des félibres; à l'occasion de cette fête, M. Bonaparte-

Antérieurement à M. Bladé, un poëte béarnais, M. Alexis Peyret, avait composé *la Casse deu rey Arthus* (Bayonne, veuve Lamaignère, 1851), récit de forme littéraire, qu'il a réimprimé en 1870, à Conception-de-l'Uruguay (Amérique méridionale), dans son recueil de *Countes biarnés*.

Les allusions des troubadours à des poëmes en ancien provençal sur Arthur, Erec et Enide, Dovon, Merlin, Tristan et Yseult, etc., sont très-nombreuses, comme l'on peut s'en assurer en lisant l'essai de catalogue qu'en a fait Fauriel, au tome III, page 472, de son *Histoire de la poésie provençale.* De nos romans de la Table-Ronde, il reste aujourd'hui seulement celui de *Jaufre*, dans le préambule duquel il est question de Pierre II d'Aragon, le même qui fut tué à Muret en 1213.

Selon l'abbé Béronie (*Dictionnaire du patois du bas Limousin*), *grial* et *grialo* désignent encore, en Limousin, un vase, un vaisseau de terre de figure ronde, qui va toujours s'élargissant par en haut. Cf. *grasal, grazal* et *grazas,* dans la langue des troubadours, et *gresau,* dans le provençal moderne.

[1] Dans la préface des *Parpaioun blu*, pag. XXVIII.

[2] Au mois d'août suivant, au banquet où parut pour la première fois la coupe que les poëtes catalans avaient donnée aux félibres provençaux, en souvenir de leur hospitalité envers M. Balaguer exilé, fut introduite, probablement à l'instigation de M. Bonaparte-Wyse, l'habitude de boire à la « coupe d'amour. »

[3] Avec Mistral, Roumieux et le savant philologue et romaniste Paul Meyer, il avait été, en 1865, le premier a renouer, en Catalogne même, le lien de l'ancienne fraternité catalane et provençale.

Wyse avait fait broder sur une bannière de soie la grande devise adoptée depuis par l'école des félibres nimois, ce vers de la *Venus d'Arle*, d'Aubanel :

Luse tout ço qu'es bèu, tout ço qu'es laid s'escounde !

Bien avant que l'*Aube provençale* l'adoptât « sans reconnaissance de cause », comme on l'a dit un peu méchamment, mais fort spirituellement, il avait noté la coïncidence du nom de la pervenche (*prouvenca, pervenca, prouvençala*), cet emblème de la persévérance et des amours chastes, avec celle de la Provence, et il avait donné cette plante comme symbole au *félibrige*. C'est M. Bonaparte-Wyse qui voyait dans sainte Estelle[1], vierge et martyre, vers l'an 98 de l'ère chrétienne et patronne de l'association avignonaise depuis son institution, l'étoile de bon augure des Mages, celle des princes des Baux, l'étoile félibrique par excellence[2]. C'est lui qui, acceptant et développant cette théorie de l'*Empèri dóu soulèu*, qui, aujourd'hui, tend à se confondre avec les idées de confédération latine, suggérait à Mistral sa devise : *Lou soulèu me fai canta*. C'est encore lui qui, lorsque les fameux vers de la *Coumtesso* devenaient, non en Provence, mais dans le nord de la France, et surtout à Paris, où l'ignorance des choses méridionales est, dans le plus grand nombre, doublée par l'éloignement et l'absence de tout contact avec les félibres, le prétexte de chimériques craintes de séparatisme, répondait à celles-ci dans la pièce : *Coume la lisco armaduro lampejo au soulèu de Diéu*, et expliquait par la haine de la centralisation l'appel ardent du poëte de Maillane.

Cette action si vive, si continue, n'est pas entretenue seulement par de fréquentes publications : presque tous les ans, l'auteur des *Parpaioun blu* quitte ses domaines de Waterford ou sa maison de Plymouth, et vient passer quelques mois sur le continent, afin d'en connaître les hommes, afin d'étudier directement et par lui-même la poésie qui se dégage des ruines, des accidents du sol, des eaux et des montagnes. C'est ainsi qu'il a visité une partie de la France, de l'Espagne et, en 1868, les bords du Rhin, la Suisse et l'Italie du Nord, depuis Cologne jusqu'à Venise. Cette fois, il avait magnifiquement personnifié, dans le *Roumiéu* de sa poésie, les inclinations qui l'ame-

[1] Voyez l'histoire de sainte Eutrope de Saintes, à laquelle la sienne se relie. C'est à tort que l'existence de sainte Estelle a été mise en doute.

[2] Quoique ce détail ait peu d'importance, il faut remarquer que la personnification ailée de la Sainte Estelle dans les premiers numéros du *Dominique*, journal provençal de Nîmes, est imitée de la lithographie qui est en tête du *Cantico de Santo Estello* de M. Bonaparte-Wyse.

naient en Provence; car c'était en effet pour elle, c'était pour la fête du *Parage* et pour celle à laquelle la *Chanson du Latin* donnera lieu, au mois de mai 1878 [1], qu'il avait quitté cette terre d'Angleterre où, comme il le disait si bien, « l'ordre suprême, la haute liberté, avec la sage paix et le droit, portent toujours la couronne. »

UN OME : Batènt la terro emé toun fort bourdoun,
E courrènt lèu, pèr vilo, pèr campagno,
Bon pelerin! ounte vas ?... Ti visloun
Soun plen de voio e franc de malamagno:
Digo, ounte vas?
Lou jour t'ai vist amount, i galis di mountagno,
O seguissènt de flume, o frustant de baragno;
T'ai rescountra la niue au mitan di camin:
Ounte vas ? digo dounc; ounte vas, o bloundin,
O brave barrulaire?

LOU ROUMIÉU: Te lou dirai, moun ome, francamen:
Vole, m'abrive, à travès oundo e colo,
Coume un veissèu esperouna dóu vènt,
Coume l'aucèu que s'abrivo e que volo
Au souleias:
Sens lassige, m'en vau à la terro adourado,
Que tendramen me chalo, e me plais e m'agrado;
Au paradis plasènt de mountagno e de mar,
Qu'eila se pavounejo entre Durènço e Var,
E qu'ame en caliguaire.

L'OME : O que sies tu bèn avisa, Roumiéu !
Mai conto dounc, que flamejanto estello,
Que ventoulet perfuma dóu Bon Diéu,
T'a fach ama tant la terro tant bello
De noste amour?
Que, pèr la vèire, ansindo as de-subran leissado
Ta calanco verdalo is « Isclo Fourtunado »,
Ounte l'Ordre supreme, ount l'auto Liberta,
Emé la siavo Pas e lou Dre bèn-astra,
Porton sèmpre la courouno?

Qu'es dounc l'amorço (iéu lou sabe, bessai!)
Que te pivello e te fai tant lingueto;
Que risoulet nous cerques mai-que-mai,
Quand venon Pasco, emé li dindouleto,
Emai li flour?
De segur, quauco vièrge o dono subre-bello,
De soun nis escoundu te counvido e t'apello

[1] Sauf quelques notes, cette relation a été rédigée avant la célébration des Fêtes latines.

A si bras blanc dubert, que voles, abrama,
Coume lou parpaioun à l'ile prefuma,
Pèr béure si poutouno.

Lou Roumiéu : O, parles bèn, coumpaire amistadous !
Te parlarai perèu sènso inchaiènço ;
S'ansin m'en vau à toun païs tant dous,
S'ansin m'envole à ma Dono, Prouvènço,
Cencho de rai,
Es que vese lou lum d'uno grando Idealo,
Esbarluganto, ardènto, óudourouso, inmourtalo,
Que se pauso e s'enauro à l'aubo, aperalin,
Subre si plano roso e si roucas aurin,
Coume uno estello di Mage [1]....

Et l'auteur des *Parpaioun blu* terminait en dédiant son poëme au *Parage*, à qui il voulait bien promettre, dans les vers d'un *mandadis* trop flatteur, un *delubre de glòri* (un déluge de gloire).

L'originalité de cette poésie n'aida que mieux à saisir la discrète et spirituelle émotion des vers suivants, où M. Antonin Glaize, jusque-là plus familier du provençal que du languedocien, fit l'éloge et en même temps la satire du Lez, petite rivière qui coule aux environs de Montpellier :

Paure Lez ! sies pas fier, nimai grand, nimai long :
Valat per la mitat e canau perd lou resta.
Tant ben, quand lou gusàs bèu trop, perd lèu la testa,
Se coufla en un cop d'iol e creva coume un tron.
D'aquel flume estequit e michant, n'i'a per rire,
Pecaire ! Mais pamens, canau couma valat,
Embé tout soun bauchun l'aime qu'es pas de dire :
Sufîs que sus sous bords, que se vire ou revire,
Dau grau ounte se perd au cros ounte a gisclat,
S'entend que lou parlà que mous viels an parlat [2].

M. de Berluc-Perussis se leva alors et lut un sonnet provençal qui est un des plus parfaits qu'il ait composés[3]. Il avait pour titre *I Latin d'Americo* et était dédié à un député au Parlement canadien, M. Louis-H. Fréchette, de Lévis, que l'on a surnommé le poëte français; quelques-uns ont même été jusqu'à dire, et non sans une

[1] Le *Roumieu dóu Souléu* a été reproduit en entier dans le *Prouvençau*, n° du 25 novembre 1877.

[2] Nous avons retrouvé les vers de M. Glaize dans le premier numéro de *l'Alliance latine*. Montpellier, Boehm, 1878, p. 54.

[3] Ce sonnet a été publié dans la *Revue des langues romanes*, n° du 15 avril 1878, p. 196.

sorte de raison, le grand poëte français de l'Amérique du Nord [1].

Après les paroles du statut, l'accueil fait au sonnet de M. de Berluc, la faveur que rencontra l'hommage qu'il y rendait au Canada, «ce rameau fier et fécond du vieil arbre de France», ne contribua pas peu à affirmer les sentiments du *Parage* à l'égard de l'idée latine et de l'avenir qui lui est réservé. La réunion en vit comme un présage anticipé dans les magnifiques tercets qui terminent le sonnet de M. de Berluc :

[1] M. Louis-H. Fréchette est l'auteur du recueil *Péle-Méle, fantaisie et souvenirs poétiques*. Montréal, Compagnie d'impression et de publication, Lovell, 1877; in-12, 274 pages.

Des vers comme ceux que nous allons transcrire ne sont pas faits pour démentir les appréciations de la critique. Ils sont consacrés à honorer la mémoire de Papineau, qui, l'espace de quarante années, se constitua le défenseur des droits du Canada :

Seul de ces temps féconds en dévoûment épique ;
Seul de tous ces grands cœurs à la trempe olympique,
Qui défendaient jadis notre droit menacé,
Sur notre âge imprimant sa gigantesqne empreinte,
Il restait là, debout, dans sa majesté sainte.
Comme un monument du passé !

Les ans n'avaient pas pu courber son front superbe ;
Et, comme un moissonneur appuyé sur sa gerbe
Regarde, fatigué, l'ombre du soir venir,
Calme, il se reposait, laissant, vaincu stoïque,
Son œil, encor baigné de lueur héroïque,
Plonger serein dans l'avenir.

Aux bruits de notre époque il fermait sa grande âme ;
Et, sourd aux vains projets dont notre orgueil s'enflamme,
Avec ses souvenirs de gloire et de douleurs,
Il vivait seul, laissant ses mains octogénaires,
Qui des forums jadis remuaient les tonnerres,
Vieillir en cultivant des fleurs !

Sa voix, sa grande voix, aux sublimes colères;
Sa voix qui déchaînait sur les flots populaires
Tant de sarcasme amer et d'éclats triomphants;
Sa voix qui, des tyrans déconcertant l'audace,
Quarante ans proclama les droits de notre race,
Enseignait les petits enfants.

Nous n'aurions pas dérogé aux habitudes de la *Revue*, si la littérature du Canada n'était malheureusement très-peu connue en France, à l'heure qu'il est. Nous ne sommes, du reste, que trop coutumiers de pareilles ignorances.

10

Que fan, de milo lego, e la mar e li flume,
S'es lou meme soulèu que nous largo soun lume,
Se dins la memo fe li pies baton d'acord ?

D'enterin que lou sang au viei mounde se verso [1],
Rejougnen nòsti man per dessubre lis erso :
La soulo vesinanço es aquelo di cor.

Après M. de Berluc-Perussis, M. Camille Laforgue fit entendre sa *Magalouno,* pièce écrite dans le languedocien en usage aux environs de Quarante, petite ville située au-dessus de Béziers, non loin de l'ancien étang de Capestang. On applaudit surtout, dans cette ode, la strophe où l'auteur dépeint le bouvier qui, insoucieux des souvenirs historiques et des vicissitudes du passé, enfonce hardiment le couteau de sa charrue dans le sol où repose depuis longtemps « un peuple de vaillants et de race choisie » :

Sus un sol dezoulat, batut per la tempesto,
Ount lou flot de la mar s'espandìs sens countesto,
Ount l'ange de malur passeget soun flambèu,
Un temple es drech encaro, e joust la terro humido
Un pople de valents e de rasso cauzido
Dourmìs dins soun toumbèu.

Lou baral a fait plasso à l'erbo verdejanto;
Lou bouier, jusqu'as peds de la demoro santo,
Ignourant dal passat de souvenìs claufit,
Enfounso dins lou sol lou coutel de l'araire,
E, davant un debrìs que rend fier l'antiquaire,
Susprés, s'arresto estabouzit.

Res noun remembro, vei, la renoumado antiquo
Dal grand port sarrazin; la vielho bazeliquo
Nous dis soulo so qu'ero aquel lioc agradiéu,
Car tout es arrazat : pas un pan de muralho !
Tout es passat arrèu, joust la dent de la dalho,
A part lou bel houstal de Diéu.

Mais, tandis que la *Magalouno* de M. Laforgue s'inspirait presque exclusivement de la ville détruite, celle de M. Charles Gros tempérait la tristesse de ce souvenir, en le mêlant à la joie des félibres réunis pour la première fois sous l'abri des murailles garnies de lierre de la vieille basilique romane :

Et lou sourelhet, de lous veire, ris :

[1] On était alors au plus fort de la guerre entre les Turcs et les Russes, qu'un peuple de langue latine, la Roumanie, venait de sauver de très-grands désastres devant Plewna.

disait-il d'eux dans un vers digne d'avoir été écrit par un de ces troubadours qui, en opposition à la mélancolie des temps de décadence et de scepticisme, cette impuissance de vie et d'amour, cette solitude égoïste de l'âme s'agitant sur elle-même dans le vide[1], firent de la joie l'état naturel de l'homme, et surtout de celui qui devait trouver :

Dedins tas parets, que l'èure environna,
Lous troubaires gais se soun reünits,
Bella Magalouna!
Soun cor prouvençau de joia frissouna
Et lou sourelhet, de lous veire, ris.
Dedins tas parets, que l'èuro envirouna,
Lous troubaires gais venoun fa soun nis.

Lous roussinholets d'aquella nišada,
Tant lèu espelìs, pieutaran vers Dieu:
Pioi, bella mainada.
Prendran soun voular de long de la prada,
Tout en brezilhant un dous rieu-chieu-chieu!
Lous roussinholets d'aquella nizada,
Tant lèu espelìs, pieutaran vers Dieu.

Ben lion auziran sa douça harmounìa
Coumoula d'unioun, coumoula d'amour,
Per nosta patrìa.
Ravits de soun cant, la nobla familha
S'agrandirà plan-plan de jour en jour.
Ben lion auziran sa linda harmounìa,
Coumoula d'unioun, coumoula d'amour.

Revendran encar metre una courouna
Dessus toun clapàs toumbat per lou tems,
Paura Magalouna!
Jouta lou voulam qu'à-de-re maissouna,
Nautres couma tus tant ben fenirem;
Revendrem avans metre una courouna
Dessus toun clapàs toumbat per lou tems[2]!

M. Cavallier donna ensuite la parole à M. A. Roque-Ferrier, pour la lecture de diverses scènes extraites d'une œuvre dramatique en languedocien : *l'Aubre de la tristessia galoisa. Versentauric.*

De toutes les figures historiques de l'époque gauloise, Vercin-

[1] Je n'emprunte ces paroles à M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. III, p. 379, 4e édition, 1855, que par l'espèce d'à-propos que leur donne le statut du *Parage*.

[2] Cette pièce, reproduite en partie dans le *Messager du Midi* (no du 24 novembre 1877), en totalité dans le *Petit Midi* (no du 25 novembre) de

gétorix a été la plus maltraitée par les poëtes des trois derniers siècles. Presque tous ceux qui se sont emparés d'elle, et le nombre en est grand, l'ont mêlée à des intrigues amoureuses aussi déplacées que celles qui s'agitent autour des héros de l'ancienne Grèce ou de Rome, dans les tragédies des contemporains de Racine et de Voltaire [1]. L'*Arbre de la tristesse gauloise* est conçu d'après un ordre d'idées contraire. Combinant les récits des historiens grecs et latins, les coutumes, les superstitions et les formules populaires, plus anciennes qu'on ne croit, de notre pays; mettant enfin à profit, dans ce qu'elles n'ont pas d'inconciliable avec les témoignages de l'antiquité, les traditions et les chants de la Bretagne, M. Roque-Ferrier a essayé de reconstituer dans un ensemble dramatique les traits principaux de la grande lutte qui, un siècle avant l'ère chrétienne, s'engagea entre les Gaulois (*Galois*) et les Romains (*Roumieus*) [2]. Son drame commence avec la révolte de Gergovie et se termine à la mort du fils de Celtil, dans le cachot de la prison Mamertine à Rome. Il comporte des développements de dialogue hors de proportion avec les habitudes trop écourtées du théâtre actuel et compte environ cinquante *branches* ou scènes, dont quelques-unes : *lou Message de Cesar*, *Versentauric e Cesar*, *lou Counsel de l'uniment*, *la Mort*, ne sont pas loin d'être de véritables actes.

Montpellier, a été imprimée à part par M. Gros ; Montpellier, Boehm, in-4o, 4 pages. fig. de Marsal. La notation musicale en est due à M. Ed. Bèrard ; elle est d'un caractère très-remarquable.

[1] Henri Martin lui-même n'y a pas manqué dans son drame de *Vercingétorix;* Paris, Furne, 1865, in-8. C'est, du reste, une œuvre estimable à d'autres égards.

[2] Le mot vulgaire et gallicisé de *Roumen* (*Es un traval de Roumen,* dit la comparaison populaire), sa forme plus pure et plus littéraire de *Rouman*, ne semblent pas exclure celle de *Roumieu, roumiva*, qui, indépendamment de son acception courante de *pèlerin* ou *pèlerine allant à Rome,* est la qualification que l'on donne à presque toutes les voies romaines du Languedoc et de la Provence: entre Arboras et Montpeyroux, le chemin qui conduisait autrefois vers le pays des Ruthènes est dénommé *costa roumiva* par les gens du pays. La ville d'Apt a son *camin roumieu* (*lou Prouvençau*, n° du 16 septembre 1877; rapport de M. Frizet aux Jeux floraux aptésiens): « La grande voie romaine de communication entre l'Aquitaine et la Tarraconaise est devenue plus tard le *cami roumiu* (chemin romain) des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, dit M. de Rochas, *les Parias de France et d'Espagne* (*Bulletin de la Société de Pau,* 2e série, t. V, p. 71). Au delà de Lavérune, près Montpellier, selon Renaud de Wilback (*Voyages dans les départ. formés de l'ancienne prov. de Languedoc ;* Paris, 1825, in-8°, p. 365), « on trouve la

Lou Devoument [1], la première des deux branches lues par M. Roque-Ferrier, montrait le héros gaulois rentrant vaincu dans les murs d'Alesia, le soir de la dernière bataille, et s'offrant aux armées arvernes pour apaiser, mort ou vivant, la colère de César. Dans *la Despartida*, Vercingétorix, prêt à partir pour le camp romain, écoute les paroles d'adieu de ses compagnons d'armes, qui désespèrent déjà de la liberté et des franchises gauloises ; il refuse le sacrifice de ses dévoués, venus en troupes au-devant de lui, afin de partager sa captivité et sa mort ; celui de son barde, à qui les désastres de la Gaule ont enlevé la raison, et part seul pour se livrer à César [2].

Quelques citations de cette œuvre ne seront peut-être pas inutiles.

Dans la première, les Gaulois expriment le regret de n'avoir pas plus complétement suivi les conseils de leur jeune chef:

Loui Galoises : Ome fort, discoureire sage, ô barri de l'ost auvernenc, per courri dins lou coumbat, toun arma aviè couma de velas: esperava pas jamai la clamada de Bel; ieu, la mieuna es flaca, flaca coume l'ajounc que lou dalhaire a segat.

Versentauric : Ere pas fort, ere pas druc, pioi que lou Cesar t'a toum-

trace de deux voies romaines presque parallèles : l'une vulgairement appelée *chemin de la reine Juliette* ... Cette voie est appelée, dans le vieux compois, *le chemin romieux vieux;* l'autre, plus nouvelle, s'appelle encore *lou cami roumiou.* » On lit dans un opuscule fort intéressant : *Études historiques sur la ville de Florensac*, par M. Donnadieu (Paris, Jouaust, 1877, p. 31): « Le compois de Florensac de 1656 et ceux de plusieurs communes du canton, qui ne doivent être que la copie de compois plus anciens, constatent l'existence de deux chemins parallèles de construction romaine. L'un y est désigné sous le nom de *chemin romain nouveau*, vulgairement appelé *cami roumieu*, et l'autre sous celui de *chemin romain vieux*, ou *chemin de la reine Juliette.*

» La tradition est muette à l'égard de l'origine de *chemin de la reine Juliette.* »

Voyez également une note de M. Véran, dans une *Étude sur les voies rom. de l'arrondis d'Arles* (*Congrès archéol. de France*, *XLIIIe session. Séances tenues à Arles en* 1876, p. 495). M. de V. n'admet qu'avec une grande timidité la signification de *romain* attribuée au mot *roumieu*.

[1] M. Roumanille publia cette scène, *Armana prouvençau* de 1870, p. 99.

[2] Ces deux branches ont été imprimées dans le *Prouvençau*, d'Aix-en-Provence, n° du 23 décembre 1877, ainsi que *lou Trebunal de Cesar*, qui les suit. Elles sont signées du pseudonyme de Clarens.

bat. S'ai pas fautat dins aqueste mounde, ai fautat dins un autre, e ma michanta planeta t'a malastrat.

Loui Galoises : Si qu'eres fort e valent, si qu'eres sage e druc, si qu'eres moun barri e ma gardia bela, moun sauver, moun esper e moun gouver ! Se sies toumbat en Alesi, es que t'ai mancat, es que t'ai pas seguit, es qu'ai mespresat tai paraulas; mais aquelei que m'an butat ou pourtaran pas davans Dis.

Ici ce sont ses dévoués et ensuite son barde, Vérodun, qui le veulent suivre au camp romain :

Versentauric : De qu'es que vos, tus, per veire ?

Loui devouats : Aicì soui, fin que d'un, per te seguir en quante ròdou que te menoun.

Versentauric : Ni tus, ni degus autre me seguirà.

Loui devouats : Ah be ara ! moun paire se traguet dins lou floc que cremet lou tieu, lou jour que louis enfants de Gergauvia l'agaireroun tant malament, e tus vos pas que te rende ioi lou meme servici ? Me remandes pas antau, me fagues pas aquel afrount davans louis osts de nosta terra mairala. Es lou coumandament d'Euse que ieu, toun fraire, partage ta mort.

Versentauric : Mai t'ou dise, n'ou vole pas. Se jamai i'aviè un Galois que s'en souvenguesse, mourigue davans que t'ou reprouchà; se jamai ne parlava dins un mitan, vege soun ped s'assecà sus lais estradas dau mounde ! Tenes lou serament que fau davans louis omes qu'ausissoun ioi moun paraulis gallic !

Loui devouats : Lou maudigues pas; recorda-te pus lèu ça que m'ordenoun lai drechuras auvernas, aquelai leis santas qu'as praticat tant ben couma ieu. Soui tieune per la vida amai per la mort, e m'es dever de te coumpanejar en tout, d'oun te daissar en quanta desfourtuna que siegue. Per que passariès l'aiga de la mort sens m'avedre à toun coustat dedins aquel viage? De ma vida vidanta, revendriei pas d'un cop coume aquel !

Versentauric. Toun devé seriè de me seguir, e lou mièu es de te daissà.

A-n-aqueste moument, Veraudun sourtís de la cola dai devouats :

Veraudun, à *Versentauric* : Lou leioun es dins la doulou; noun l'eirjarai, mais, me sarrant d'el, cantarai per l'allegrir, amai siegue triste e mai que mai triste. Anarai pas en ges de courts, me farai pas de ges de reis, per tant d'ounou que ne tiresse, alara qu'ai moun soulàs dins moun prince, moun lum premier e ma joia. Davans ieu caminaran loui tres dòus lou jour de ta mort; quand la descarrada te vendrà prene, me pendrà, ieu atabé. Las ! Las ! rei venturious e manefique, auriei jamai pensat aimar un ome mai que tus lou tems que t'ai servit [1].

[1] Imité de Taliésin, *Dédommagement à Urien*, in *Bardes bretons, poëmes du VIe siècle;* trad. par M. de la Villemarqué, p. 433. Ce n'est pas la seule imitation que nous pourrions signaler.

VERSENTAURIC: Amai tus, encara !

VERAUDUN: Rebuta touis Auvernes, toun pople, toui fraires, touis amics; mais me rebutes pas ieu, lou cantaire de tas diadas trehoumfalas, lou barde de tai batalhas roumivas; as chaplat la cadena dai peses que me portoun; as benastrat ma vida de soun coumençament à sa fenicioun. E tant ben la dich Veraudun que la mort mema dessapartiriè pas Veraudun de Versentauric!

VERSENTAURIC: No, no, te vole pas, ni cau que siegue de Gallia. Entorna-te dins Gergauvia; ma maire, que lai es encara, te gardarà tant que vieurà !

VERAUDUN: O magistre! magistre! plourariè trop, ta maire, la reina blanca couma l'eli, s'un cop me ie caliè countà tout ça que t'es avengut!

Et cette réflexion douloureuse arrête un moment le roi arverne. Quelques instants après cependant, il l'envoie à Luctère le Cadurque ; et, si celui-ci est vainqueur, il charge le barde de venir le lui chanter au-devant de la porte de sa prison de Rome.

La dernière communication devait être une traduction provençale du *Donec gratus eram*. Ce petit chef-d'œuvre de la poésie antique, probablement enlevé par Horace à quelqu'un des lyriques de la Grèce, avait été l'objet d'une sorte de tournoi littéraire entre M. Lieutaud et M. le docteur Adelphe Espagne. Le savant bibliothécaire de la ville de Marseille avait imité le *Donec gratus eram* en se servant du dialecte d'Avignon et des bords du Rhône. M. Espagne, au contraire, s'était astreint à le traduire exactement dans le languedocien des environs de Montpellier. Enfin, tandis que le premier ne s'écartait pas des règles de la poétique courante, le second avait introduit dans quelques-unes de ses strophes des assonnances semblables à celles q'uemploient les poëtes catalans :

Quand ere de tus agradat,
Que ges de jouvent preferat
Toun col lis e blanc abrassava,
Mai qu'un rei de Persia troumflave.

La pièce de M. Lieutaud fut seule communiquée. En l'absence de l'auteur, retenu à Marseille par ses obligations de bibliothécaire, M. le comte de Villeneuve-Esclapon voulut bien en donner lecture aux membres du *Parage* [1].

(*A suivre.*)

[1] Les deux pieces de MM. Espagne et Lieutaud ont paru ensemble, *Revue des langues romanes*, nº du 15 mars 1878, p. 134.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DE QUINTANA Y COMBIS

le 25 mai 1878

à la séance solennelle du Concours du Chant du Latin

MESDAMES ET MESSIEURS,

En un jour de bonheur pour moi, une idée grande et généreuse a jailli du fond de mon âme.

L'étincelle électrique la transmit à la ville de Montpellier, l'Athènes du Midi, la terre du soleil, le foyer de l'enthousiasme, et l'idée a grandi, a parcouru le monde et elle est allée réveiller des échos sympathiques, endormis malheureusement depuis de longues années.

Tout ce qui respire autour du lac latin, berceau de la patrie; sur les rives de l'Orient, horizon de nos rêves; tout ce qui vit au delà des mers profondes, aurore d'une civilisation nouvelle qui nous sourit avec espoir ; tous les pays qui s'inspirent à la suave mélodie des langues romanes, — langues d'amour qui font battre les cœurs, car elles redisent la gloire du passé et seront les liens de l'avenir; —tout ce qui est latin, enfin, a répondu à l'appel de la noble et généreuse ville.

Salut, peuples du midi de l'Europe, si longtemps éprouvés par le malheur ! Salut, peuples de l'Orient, d'où nous viennent chaque matin la lumière qui nous éclaire et la chaleur qui féconde notre sol, mêlées à vos regrets et à vos craintes! Salut, peuples de l'Occident, qui nous tendez vos bras et vos espérances comme l'enfant éloigné de son berceau ! Salut, ô vous tous qui avez répondu à l'appel et qui venez aujourd'hui resserrer les liens de la famille romane!

Voyez en moi, le plus humble des poëtes, choisi peut-être par la Providence, à cause de sa petitesse même, pour exalter la grandeur de l'idée; voyez en moi l'organe du sentiment qui vous inspire. Le rossignol des bois, malgré sa modestie, chante les harmonies de la nature et la grandeur de Dieu.

Peuples de langue romane ! nous avons quitté, il y a bien des siècles, le foyer paternel comme des enfants prodigues; le malheur s'est abattu sur nous, au milieu des éclairs d'une gloire qui éblouissait le monde.

Nous nous sommes acharnés les uns contre les autres, sans reconnaître le signe de famille.

Nous sommes tombés les uns après les autres sous le glaive cruel du barbare.

Le char de la civilisation nous a broyés toutes les fois que nous avons faibli sous le poids de nos longues ivresses.

Peuples de langue romane, souvenez-vous ! !

Quand la France, la sœur aînée de la race latine, le foyer lumineux qui a projeté la civilisation moderne sur l'humanité entière, s'affaissait, les entrailles labourées par la griffe sanglante de la guerre, nos cœurs se gonflaient de larmes, nos bras se levaient vers le ciel, la douleur des regrets assombrissait nos âmes.

Peuples de langue romane, retournons au foyer paternel ! Frères, resserrons nos liens !

Les peuples se rallient par le mélange de leurs intérêts, par la communauté de leurs sentiments, par la fusion de leurs idées.

Peuples de langue romane , peuples qui avons la foi, relevons-nous par le travail, par la science, par la liberté !...

La tempête lève, comme autrefois, à l'Orient, ses tourbillons de flamme au milieu des nuages sombres, gros de menaces pour l'avenir ; les vents froids et glacés nous envoient toujours leur haleine mortelle.

Race latine, range-toi au seuil de ta demeure, l'olivier de la paix sur ton front, les armes du travail à la main, la liberté planant dans ton ciel d'azur !

Et, tant que tu auras ton soleil brûlant qui féconde nos germes, et ton vin généreux qui réchauffe nos cœurs, et l'amour de tes femmes qui inspire tes créations sublimes, et la foi qui les pousse et qui te donne la résignation et la force, tu seras immortelle, vieille race latine, comme le souffle divin qui t'a créée pour être le cœur et l'âme du monde !

Et toi, ville de Montpellier; toi qui gardes la semence de cette idée de paix et d'avenir, toi qui la couves avec amour, sois immortelle aussi !

Tu la verras éclore, et de ses branches robustes ombrager le seuil du grand foyer latin.

Et maintemant, Mesdames et Messieurs, couronnez avec moi les poëtes vainqueurs.

Honneur et gloire aux vaincus, qui se sont inspirés du saint amour de la famille! Et tous ensemble, avec la foi des croyants, répétons en chœur le chant qui deviendra pour nous tous l'hymne sacré de la patrie.

CHRONIQUE

Un membre du Conseil de la *Société pour l'étude des langues romanes*, M. Henri Delpech, vient de publier un travail sur la bataille de Muret, dont l'importance a été, comme on le sait, décisive dans l'histoire du Languedoc. Le travail de M. Delpech a pour titre : *la Bataille de Muret et la tactique de la cavalerie au XIIIe siècle* (*avec deux plans topographiques*. Montpellier, bureau de la Société pour l'étude des langues romanes, 1878; in-8°, XVI-155 pages), et peut, à tous les points de vue, être considéré comme une des monographies les mieux étudiées et les plus complètes que possède le midi de la France.

Il en sera rendu compte dans un des prochains fascicules de la *Revue*.

*
* *

PUBLICATIONS CATALANES, PROVENÇALES ET LANGUEDOCIENNES, TRAVAUX SUR LA LITTÉRATURE DU MIDI DE LA FRANCE, etc.— Hueffer. *The Troubadours, a history of provençal life and literature in the middle ages.* London, Chatto and Windus; in-8°, 378 pag.

Birsch-Hirschfeld. *Ueber die den provenzalischen Troubadours des XII u XIII Jahrh. bekannten epische Stoffe. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte des mittelalters.* Halle, Niemeyer; in-4°, 92 pag.

Jochs florals de Barcelona, any XX *de llur restauració*, M DCCCLXXVIII. Barcelona, estampa de la Renaixensa; in-8°, 236 pag.

Contenant les discours, rapports et pièces couronnées le 5 mai dernier.

Llibre d'or de la moderna poesia catalana. [Barcelona], la Renaixensa; in-12, 308 pag.

Lo Carnestoltes á Barcelona en lo segle XVII. *Romansos populars catalans, reproduhits d'impresos contemporáneos é ilustrats ab notas y documents inédits, per* A. Balaguer y Merino. Barcelona, estampa de la Renaixensa; in-8°, 27 pag. (Extrait de la *Renaixensa*, de Barcelone.)

Riera y Bertran. *Escenas de la vida pagesa. Noveletas y narracions várias de costums catalans.* Barcelona, imprenta de la Renaixensa; in-12, 207 pag.

Marius Girard. *Lis Aupiho, poésies et légendes provençales, traduction française en regard du texte.* Avignon, Roumanille; Paris, Maisonneuve, 1878, in-12, 511 pag.

Recueil de poésies couronnées au Concours de la *Société des langues romanes*, le 23 mai 1878.

L'auteur prépare en ce moment *la Crau*, volume en deux parties : *A l'oumbrinello*, poésies, et *Au souleias*, légendes et ballades.

Lou Rire de la Princesso, pèr lou felibre d'Entre-mount, conte qu'a gagna uno mencien d'ounour au Concours dei Fèsto latino de Mount-pelié (mai 1878). Ais, Remondet-Aubin, 1878; in-8°, 16 pages.

L'auteur met en souscription : *lou Reinard prouvençau, rouman en douge cant, tira deis escrit de l'àgi mejan e de la traditien, em'uno letro de Frederi Mistral.*

Cette œuvre, qui a été couronnée au Concours de la *Société des langues romanes*, sera accompagnée d'une traduction française.

Société archéologique de Béziers. Compte rendu de la séance tenue le 30 mai 1878. Béziers, Granié et Malinas; in-8°, 55 pages.

Contient, p. 42-52, *la Velhado*, poésie languedocienne (Quarante et ses environs), par M. Prosper Vidal, qui a obtenu, cette année, le rameau d'olivier en argent.

De Berluc-Perussis, *le Centenaire de Pétrarque au point de vue bibliographique*. Apt, J.-S. Jean; in 8°, 15 pages.

Ch. de Villeneuve-Esclapon, *la Première Représentation du* PAIN DU PÉCHÉ (*lou Pan dóu pecat*), *drame provençal en cinq actes et en vers de Théodore Aubanel*. Aix, Remondet-Aubin, 1878; in-8°, 22 pages.

Reproduction d'un article imprimé dans le *Messager du Midi* de Montpellier (n^{os} des 8 et 9 juin 1878).

Bonaparte-Wyse. *La Famiho de la Coumtesso*. Antibo, Marchand; in-8°.

L. Roumieux. *La Cigalo, cansoun, musico de Borel, d'après un èr dóu rèi Reinié*. Avignon, Lagier-Fornery; in-4°, 4 pages.

Laurans (Aug.). *Récits bibliques en vers patois. Ancien et Nouveau Testament*. Agen et tous les libraires de la région; in-8°, VI-221 pag.

Guiraud (A.) *La Font-Putanelle, ou Jacques Cœur à Montpellier, pièce en vers français, provençaux et languedociens, représentée à Montpellier le* 11 *novembre* 1808. *Que i'a de nòu, dialogue en vers languedociens; précédés d'une notice*, par Antonin Glaize. Montpellier, Hamelin frères; in-8°, 88 pages.

Remy (Marcelin) *Lou Bon Tèms, sirvente provençal, suivi de Ço que voulèn, chant patriotique* (*traduction française en regard*). Carpentras, Pinet, 1878; in-8°, 64 pages.

Louis Astruc. *La Leiouno, à moun ami Louis Roumiéux*. A-z-Ais, Remondet-Aubin, 1878; in-8°, 4 pages.

Geslain. *La Littérature contemporaine en province. Portraits biographiques et littéraires, troisième édition*. Paris, Rouveyre; in-8°, VII-346 pages.

Cartailhac, *L'Age de pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*. Paris, Reinwald; in-4°, 102 pages, fig.

Sous le titre *Ung bouquetot coelhut hens los Psalmes de David, metutz en rima bernesa, per Arnaud de Salette en l'aneia* MDLXXXIII, un bibliophile vient de publier (librairie Ribaut, à Pau) les cinquante premiers psaumes de David, traduits en béarnais, en 1583, par Arnaud de Salette, fils de Johan de Salette, *president de la Crampa de Contes et Conselh ordenary en lo pays et sobiranitat de Bearn*.

Cet ouvrage, qui fut imprimé à Orthez par Louis Rabier, n'existe plus aujourd'hui que dans deux ou trois grandes bibliothèques ; c'est sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale qu'a été faite la copie des cinquante premiers psaumes formant le bouquet que vient de publier la librairie Ribaut. Après les *Récits d'histoire sainte en béarnais* et *los Psalmes* complets, ce volume constitue le plus long texte *littéraire* qui ait été donné en béarnais.

Inutile d'observer qu'à l'époque où Arnaud de Salette traduisait les psaumes (1583), le béarnais était encore universellement parlé en Béarn ; c'est donc presque toujours en vrai et pur béarnais que s'exprime l'auteur

Ung Bouquetot, tiré à 102 exemplaires, a le même format, le même papier et les mêmes caractères que les belles publications de la *Société des Bibliophiles du Béarn*. Son prix est de 10 francs.

*
* *

L'abondance des matières qui constituent le présent numéro ne nous permet pas de publier, ce mois-ci, la chronique du *Félibrige* et des associations qui relèvent de lui, la liste des publications concernant le midi de la France et celle des articles en langue d'oc imprimés dans les journaux, depuis le mois de mars dernier.

Le prochain fascicule de la *Revue* réparera ces omissions.

Errata des numéros de février à juin 1878

Poëtes lyriques catalans. — P. 56, ligne 1, *pus*, lisez *car*. — 62, 4, *A. Chartres*, l. *A. Chartier*. — 63, 19, *en y*, l. *en*. — 67, 21, *Don*, l. *Dona*. — 73, 34, *prenga*, l. *pendra*. — 77, 16. *qu'el, mon*, l. *qu'el mon*. — 83, l. 6 de la note, *ne*, l. *no*.

Donec gratus eram. — P. 135, l. 17, *al sieu*, l. *au sieu*. — 137, 8, *am tus*, l. *emb tus*

Chronique. — P. 156, l. 10 (trois lettres sont tombées à quelques exemplaires), lisez : un recueil de poésies françaises, dont il...

Périodiques.— P. 206, l. 3-4, *pounche d'agach* (dénomination locale), sommet d'où l'on découvre au loin. *Pointe du guet* serait une traduction plus exacte.

Poueisias dioisas. — P. 221, l. 1, *dioias*, l. *dioisas*. — 226, 13, *fonino*, l. *fomino*. — 227, 3, *Nounlaou*, l *Mounlaou*. — 228, 18, *arrivas*, l. *orrivas*. — 230, 8, *des*, l. *de*. — 230, 30, *ambossadeur*, l. *ombossodeur*. — 230, 33, *nostro*, l. *notro*.— 231, 24, *oteindec-mein, voou revenis*, l. *oteindec, m'ein voou revenis*. — 232, 25, *lou soupo*, l. *lo soupo*. — 235, 13, *lous*, l. *lou*.

Lettres à Grégoire.—P. 236, l. 2, en commençant par le bas : *Gueidan*, l. *Gueidon*

Cantul gintei latine. — P. 263, l. 21, B. ALECSANDRI, l. V. ALECSANDRI.

Lou Branle de las trelhas. — P. 281, l. 9, *t'arresta*, l. *t'arresta* [1].

La Prise de Damiette. — 287, l. 40 : « *Comolumps* peut très-bien s'entendre comme substantif formé du verbe *comolar*, lisez :..... de l'adjectif *comol*. »

Chronique — P. 306, l. 29, *à un anonyme de Tergu-Muresinlui*, l. *à une anonyme*.... — 307, 32, *d'un poésie*, l. *d'une poésie*.

Table des matières. — P. 312, 23, *par de Berluc-Pérussis*, l. *par M. de Berluc-Perussis*.

Supplément aux errata antérieurs : octobre 1877

Un document inédit relatif à la Chronique catalane du roi Jacmes Ier. — P. 161, l. 10, *Manuel*, l. *Mariano*.

Le gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS



INSCRIPTION PROVENÇALE EN VERS DU XVIᵉ SIÈCLE

CONSERVÉE

dans l'église paroissiale du Bar (Alpes-Maritimes)

Cette inscription a été publiée, avec un dessin d'un tableau très-curieux qu'elle accompagne, dans le nº de février 1851 du *Bulletin des Comités historiques*. Comme ce recueil est peu répandu, nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire ici. Nous la ferons précéder d'un extrait de la notice de M. Henry, correspondant du ministère à Toulon, à qui la première publication en est due.

« J'ai l'honneur d'adresser au Comité des arts le dessin au trait, fort exact, d'un tableau curieux, peint sur bois, existant dans l'église paroissiale du Bar, commune de l'arrondissement de Grasse, département du Var (aujourd'hui Alpes-Maritimes). L'ais sur lequel se trouve cette peinture a 1 mètre 75 centimètres de hauteur, sur une largeur de 85 centimètres. Le dessin ne prend qu'un peu moins du tiers de cette hauteur; le reste est occupé par une inscription en trente-trois vers monorimes, tracée en beaux caractères gothiques, en deux colonnes. Le style de cette inscription et les mots qui la composent attestent la dégénération la plus complète de la langue romane en Provence, à l'époque où elle a été écrite, et ne permettent pas de la faire remonter plus haut que la première moitié du XVIᵉ siècle . . . .

» Le sujet du tableau est une danse exécutée au son du galoubet et du tambourin, par des hommes et des femmes. Un petit diable peint en noir gambade au-dessus de la tête de tous ceux qui prennent part à cet amusement. La Mort, armée d'un arc, décoche ses flèches sur les danseurs. Ceux qu'elle

atteint tombent à la renverse, et les diables qui les possèdent, figurés par ceux qui gambadent sur leur tête, accourent aussitôt à leur bouche pour saisir au passage l'âme dont ils se sont rendus maîtres. Chacun d'eux place l'âme devenue sa proie dans l'un des bassins de la balance que tient l'archange saint Michel, laquelle a pour contre-poids, dans l'autre bassin, le Livre de vie.

De peur que l'acte de la danse ne soit pas assez fort pour amener la condamnation, un autre démon s'allonge pour peser sur le bassin où est l'âme, avec une baguette qu'il tient à la main. Un autre esprit malin s'empare de l'âme reconnue coupable et la précipite dans la géhenne, figurée par une gueule de Léviathan, d'où s'élèvent des flammes. »

L'inscription, publiée dans le *Bulletin des Comités historiques,* avec les abréviations de l'original, y est accompagnée d'une traduction, en général assez exacte, et due, comme la copie du texte lui-même, à M. Senequier (de Grasse). La reproduction de cette traduction serait ici sans utilité; nous nous bornerons, en conséquence, à transcrire le texte, sauf à remplacer partout, pour la commodité de la lecture, les signes abréviatifs de l'original par les lettres qu'ils représentent, à introduire quelques apostrophes, à modifier par places la ponctuation du premier éditeur et à faire deux ou trois corrections indispensables.

C. C.

O paures pecadours, haias grant recordansa
Que vous mourres tantost, non hi fassas doutansa.
E vous ballas souvent e menas folla dansa,
E fases autres mals ambe grant seguransa,
En vous cargant forment de mortala grevansa,
E non doutas en ren de far grant rebellansa
Al grant rey Jésus Crist que sousten vostra 'stansa !
Longament a 'sperat la vostra melhuransa.
Si vous mourias ensin sens haver reparansa,
Sensa doute alcun haurias malahuransa.
Pensas hi ben souvent, non fassas demouransa

De vous levar ben prest de tant granda pesansa;
Quar si vous entendias la terribla venjansa
Que fara Dieu apres la dura separansa
De vostra ama[1] doulent, quant sera en balansa,
Meravilha seria si non sentias tremblansa
En vostre paure cor e mais en vostra pansa.
Haias granda paour, quar cascun jour s'avansa
La fin e vostra mort de mala sabouransa.
Si ella vous feria[2] en souta deyssoutansa[3],
Vous tombarias de tout en grant desesperansa,
E pueis vous ballarias en la terribla dansa
Laqual s'apella ben perpetual cremansa,
En fasent plours e crits e granda blastemansa
De Dieu e mai de vous, sens mais haver cessa[n]sa.
Aras tant que vives e haves la poyssansa,
Fuges tant grant perilh e tant grant trabucansa;
Quar si vous intrares una fes en tal dansa,
Vous en repentires, mas tart sens proufictansa.
Pregui Nostre Senhour vous donne tal poyssansa
Que aquistes lo ben que dura sens mancansa,
Qu'en[4] tout temps lauses Dieu ambe grant alegransa,
Dont lo prince d'enfern haia grant douleansa.

AMEN !

[1] Corr. *arma*?— [2] Ms. *ferias*.— [3] « Par surprise soudaine », du verbe *deyssoptar* = *assaillir*, *surprendre* (Raynouard, *Lex. rom.*, V, 240), et non « par une soudaine cessation des sauts », comme on a traduit dans le *Bulletin*.— [4] Ms. *ques'*.



DIALECTES MODERNES

NOEL PÉRIGOURDIN

Ce joli noël, publié ici d'après une copie que je dois à l'obligeance de M. Ribaut de Laugardière, président du Conseil d'arrondissement de Nontron et auteur de consciencieuses *Recherches historiques* sur cet arrondissement, en rappelle deux du recueil de M. Damase Arbaud : le *Premier Miracle,* I, 23, et la *Fuite en Égypte,* ibid., 33. Mais la ressemblance ne va pas plus loin que les premiers vers. Le noël périgourdin a, de plus, une pointe de malice qui manque aux deux cantiques provençaux :

C. C.

I. José, la Sento Vierjo,
Helas ! moun Dî !
José, la Sento Vierjo,
Lóuva sio Dî !
S'en va se permenâ } *bis.*
Jesus ! ave Maria ! }

II. Din lur chami rencountren,
Helas ! moun Dî !
Din lur chami rencountren,
Lóuva sio Dî !
Un poumier plé de poumâ.
Jesus ! ave Maria !

III. —« José, ayâ m'en uno !
Helas ! moun Dî !
José, ayâ m'en uno !
Lóuva sio Dî !

Ayâ m'en uno, sióu plâ[1]. »
Jesus! ave Maria!

IV. — « Que lou que v'o graciado,
Helas ! moun Dî !
Que lou que v'o graciado,
Lóuva sio Dî !
Vous la venhe ayâ ! »
Jesus ! ave Maria!

V. La Vierjo se janolho,
Helas! moun Dî !
La Vierjo se janolho,
Lóuva sio Dî !
Lou poumier s'ei beissa.
Jesus ! ave Maria !

VI. La Vierjo pren 'no poumo,
Helas ! moun Dí !
La Vierjo pren 'no poumo,
Lóuva sio Dî !
Nen pren uno, mai douâ.
Jesus ! ave Maria !

VII. José vóu fâ coum 'elo ;
Helas ! moun Dî !
José vóu fà coum 'elo ;
Lôuva sio Dî !
Lou poumier s'ei leva.
Jesus ! ave Maria !

VIII. Din lur chami rencountren,
Helas ! moun Dî !
Din lur chami rencountren,
Lóuva sio Dî!

[1] Ce vers serait trop long, et pareillement le cinquième du neuvième couplet, si l'on conservait l'accentuation normale. Mais il faut prononcer *sioupla*, comme un seul mot, en faisant atone l'*a* final, tout en lui conservant sa quantité. On a ainsi un vers féminin, comme l'est le vers correspondant du couplet précédent (..... *pouma*), et dont la syllabe surnuméraire, comme dans ce dernier, rime seule, ou est censée rimer. — *Sióu* (alias *siau*) est d'ailleurs l'ancien *sius* = *si vos*.

Un riusseü a passâ.
Jesus! ave Maria!

IX. — « José, passâ me l'aigo!
Helas! moun Di!
José, passâ me l'aigo,
Lóuva sio Dî!
Passâ me l'aigo, siôu plâ! »
Jesus! ave Maria!

X. — « Que lou que v'o graciado,
Hélas! moun Dî!
Que lou que v'o graciado,
Lóuva sio Dî!
Vous la venhe passâ! »
Jesus! ave Maria!

XI. La Vierjo se janolho,
Helas! moun Dî!
La Vierjo se janolho,
Lóuva sio Dî!
Lou riu s'ei partaja.
Jesus! ave Maria!

XII. La Sento Vierjo passo,
Helas! moun Dî!
La Sento Vierjo passo,
Lóuva sio Dî!
La passo sei boulâ[1].
Jesus! ave Maria!

XIII. José vóu fâ coum' elo;
Helas! moun Dî!
José vóu fâ coum' elo;
Lóuva sio Dî!
Ou[2] s'ei pensa nejâ.
Jesus! ave Maria!

[1] *Boula* (*bouler*, en Saintonge), c'est mettre les pieds dans une ornière ou une flaque d'eau.

[2] Prononcez *oou*. C'est le pronom *el* (*eu*, puis *óu*, ailleurs *au*).

UN SONNET DE RANCHIN

TRADUIT EN PROVENÇAL ET EN LANGUEDOCIEN

Les extraits qui suivent sont tirés du *Mercure galant* de l'année 1682, mois de juin.

Le texte français, fort mauvais du reste, appartient à Ranchin; la traduction provençale est de l'abbé de Cary; l'auteur de la traduction languedocienne n'est pas indiqué.

MARTIN.

Page 18.— « On peut voir par là que le Roy n'a point de plus forte » passion que de voir la vérité réunir tous ceux que les erreurs de » Calvin ont séparés de l'Église. Leur party s'affaiblit fort, et c'est » là-dessus que M. Ranchin, de Montpellier, a remply les bouts- » rimez de M. Mignon. Je vous envoye son sonnet.

SUR LE SOIN QUE PREND LE ROY DE BANNIR L'HÉRÉSIE DE SON ROYAUME

L'hérésie, autrefois plus superbe qu'un pan,
Est enfin à la chaîne ainsi qu'une guenuche;
Le Grand Louys, malgré les ruses de Satan,
La rend, par ses édits, plus douce que la pluche.

La biche a moins d'ardeur à retrouver son fan
Qu'il n'en a de nous voir ensemble en mesme ruche;
Quittant, pour le projet qui l'occupe tout l'an,
Celuy d'aller porter ses lois où naît l'autruche.

Revenez, dévoyez, et le Ciel vous est hoc.
Vous aurez l'amitié de Louis sur le troc;
Voyez que du party toujours quelqu'un déniche.

L'Église vous appelle, et vous conjure par
Ce champ mal cultivé que vous laissez en friche,
De rentrer dans son sein sans si, sans mais, sans car.

» Il n'y a rien de plus agréable que le provençal, surtout quand » c'est une femme qui le parle. Voyez, Madame, si vous l'aimerez » dans ce sonnet; il est de M. l'abbé de Cary.

SONNET PROVENÇAL SUR LES BOUTS-RIMEZ DE PAN

Faire entendre per tout lou parapatapan,
Si juga d'au lion coumo d'uno guenucho,

Estre amat como un Diou et crench como Satan,
Jusquos eis bords glassars, donte ven la pelucho ;

Rire de l'enemy, quand seis explois lou fan
Fondré como un eissame quand soüerte de la ruche;
Combatré hyver, estiou et trionfa tout l'an,
Tenir l'aiglo plus bas que noun voelo l'autruche ;

En tout temps, en tout luec, s'y faire dire d'hoc;
Aver ço qu'és de drech, senso perto ny troc,
Et ço que moun rey fa, lorsque la pas dénicho.

Din lou mounde, atamben eou noun a pa soun par;
Eou pou mettre quand vou cent provinços en fricho,
Parço que sa valour es l'appuy de son car.

Page 86.— « On ne s'est pas seulement servy du provençal pour » publier les grandeurs du Roy; on a fait aussi un sonnet gascon » sur cette mesme matière. Je vous l'envoye. Les rimes de *par* et » de *car* y sont employées d'autant plus heureusement que ces » deux mots signifient *pair* et *cher* en cette langue. »

SOUNET BOUT-RIMAT EN LINGUO MOUNDINO

A LA GLORIO DEL REY

Lou rey, que ran la pas as troupelets de Pan,
Fa bouqua l'enemic millou qu'uno guenucho.
El fa luzi la croux oun regnabo Satan
Et s'abillo de fer may souben que de plucho.

El n'a qu'eis ennemis que sas bertuts l'y fan.
Coum' uno saïo abeillo el sap rampli sa rucho ;
El fa may dins un jour qu'eis autres dins tout l'an,
Et coubo touts deis els pla millou qu'un autrucho.

El pot tout ço qu'es bel, tout ço qu'el dis es hoc;
Pren tout de bouno guerro, e jamai re per troc;
La bertut dins soun cor es coumo dins sa nicho.

Cap d'autre rey dambel nou pot ana del par,
Lou royaume sens el serio toumbat en fricho,
E Louis es del Ciel lou présen lou plus car.



LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE
(*Suite*)

DICTIONNAIRE
DU PATOIS DU DUCHÉ DE BOUILLON [1]

A

Abachi (verbe) — tirer en bas.
Abané (v.)—mettre des terres en réserve; faire des publications de mariage.
Abaouï (v.) — japper.
Abasourdi (v.) — étourdir.
Abaufumé (v.) — enflammer, mettre en train.
Abôré (v.) — faire entrer dans un trou.
Abuchi (*s'*) — heurter du pied contre quelque chose.
Abloqué (v.) — mettre sur ou contre des blocs.
Aburni (v.)— se dit d'une truie prête à donner les petits.
Acanosé (v.) — s'encanailler.
Accipé (v.) — prendre, escamoter.
Achauré — étourdi, éventé, léger.
Aclostai — petit enclos pour loger des agneaux.
Acostaule — qui accueille gracieusement.
Acosté (v.)— accueillir.
Acrami (v.) — mélanger, confondre.
Acrachi (v.) — engraisser.
Acrepé (v.)— s'arranger autour d'une table pour manger.
Adolminé (v.) — flatter, caresser, adoucir.
Advinourde — énigme.
Advenant, *à l'advenant*— à proportion.
Adagni — très-occupé, attaché à quelque chose.
Adaumé — entamer.
Affiage, affianée — confiance.
Affié — donner parole.
Affistolé — paré, bien arrangé.
Affricoté — éveillé, gai, leste.
Affollé — faire du mal, blesser.
Affondré (v.) — enfoncer dans quelque chose.
Affuté (v.) — coiffer.
Affutou — coiffure de femme.
Affuté — arrangé, mis en ordre.
Aginci (v.) — s'habiller, se bien arranger.
Agasse — cors aux pieds; babillard, imprudent.
Agrinci (*s'*) — s'ennuyer,
Agnlin — toison d'agneau.
Agoustante — appétissant.
Agruhi (*s'*) — se tenir près du feu, se chauffer de près.
Aguë — aiguille, du mot *ago* italien.
Ahalé (v.) — embarrasser.
Ahalemin — embarras.
Ahaner (v.) — herser.
Ahéré — étourdi, qui agit précipitamment.
Ahoté (v.) — arrêter, mettre obstacle.
Ahoté — embourbé, chariot qui ne peut avancer.
Ahûllé (v.) — assommer avec une massue.
Aherdé (v.) — attaquer, battre, commencer.
Ahoulé (v.) — hurler.
Ahinchi (*s'*) — s'habiller.
Ahachire—estropié, infirme, malade.

[1] On a publié, de 1787 à 1857, plusieurs dictionnaires français-wallons et wallons-français; mais on peut être assuré que celui-ci ne manquera pas d'intérêt, malgré les fautes nombreuses que présente ce lexique et que nous n'avons garde de corriger.

Ahonchi (v.) — saisir, tenir, battre, commencer.
Ahuré (v.) — s'ahurer, s'entêter, s'obstiner.
Aï — auïe — oui, certainement, je le veux bien.
Aïousse — moisson.
Airie — carreau de jardin, certaine quantité de gerbes apprêtées pour être battues de suite.
Airin, courti aux airins ou *airies* — jardin potager, du mot *arare*.
Aitrie — cimetière, du mot *atrium*, parvis.
Aiwe — eau.
Aiwées — eau de relavure, eau puante et sale.
Aiwiasse — qui a un goût d'eau.
Akanlé (*s'*) — s'encanailler.
Aeuré, akuré — soigné.
Alachi (v.) — mettre à la laisse.
Alaidir (v.) — délaisser, abandonner.
Alévré — étourdi, éventé.
Aliborium — raisons captieuses, prétexte.
Aluké (v.) — regarder quelque chose avec attention.
Alosé — pré ou viande qui se couvre d'une peau de mousse ou de moisissure.
Amadé (v.) — châtrer.
Amadeu — châtreur.
Ambedeux — tous les deux.
Amaï — embarrassé, en peine.
Amedé (v.) — s'engraisser, profiter, s'enrichir.
Amanri (v.) — devenir maigre.
Amiaule — aimable.
Amiaulté — amabilité.
Amignoté (v.) — caresser, flatter.
Ami la mouaigon — au milieu de la maison.
Amon — chez.
Anchoures — coins, aisances, décharges d'une maison.
Aneine — fumier.
Aneini — tas, amas de fumier.
Anechi (*s'*) — s'étouffer en mangeant.
Anichi (v.) — salir.
Anichilé — biffé, effacé, réduit à rien.
Anolié — donner les saintes huiles.
Angouchi — pressé, impatient, étourdi.
Angloit — coin de bâtiment.
Aneu, anuit, anute — aujourd'hui.
Aoustrai ou *awistrai* — petit du mois d'août.
Apachi — mettre la mangeaille dans la bouche à quelqu'un.
Appiffé (v.) — faire manger avec excès.
Arainé (v.) — interroger, parler à quelqu'un.
Aringi — rouillé.
Arochi (*être*) — être arrêté par des obstacles.
Aroi — tapage, bruit.
Aroïé — mettre la charrue dans une terre.
Arouté (*s'*) — se mettre en chemin.
Assanne — ensemble.
Asmette (v.) — se dit d'une femelle prête à donner les petits.
Astoqué (v.) — contenir avec des blocs.
Astruqué (*s'*) — s'étrangler en mangeant.
Attriquelé (*s'*) — s'associer.
Askabaré — étourdi, éventé, volage.
Assotti (*faire*) — faire des niches, tourmenter.
Asgmede — mener les bestiaux au pâturage
Asquouette — abri contre la pluie.
Attache — épingle.
Atousé — pré où l'herbe est drue.
Atourné — déjà tout formé.
Attoligi — bien traité, caressé, flatté.
Aurdre (v.) — brûler, s'enflammer.
Auque — quelque chose, *aliquid*.
Avan la vie — dans la ville ou le village, en visite.
Aurmougni (*s'*) — se tourmenter, se dépiter.
Auquette ou *jaquette* — jupe de femme.
Avinde (v.) — atteindre, prendre, toucher en haut.
Avvaré — étourdi, imprudent.
Avvigi — éveillé, hûrdi, alerte.

B

Bachole — panier dont se servent les pêcheurs.
Bacelle ou *bouaichelle* — fille.
Bacelette ou *bouaichelette* — petite fille.
Baffre — soufflet, coups de poing.
Bassa ou *bassette* — espèce de selle qu'on met sur les chevaux pour porter les sacs.
Bauchi — cloison en planches.
Banne — tombereau en claie ou panier à mener des charbons.
Barbauges — saleté, bûches, mies de pain.

Bauqué (v.) — regarder à travers quelque chose.
Bauquette — petite vitre.
Batise — lait de beurre.
Bouaide — ouverture de la ruge (*sic*) pour sortir les abeilles.
Beraudé (v.) — grimper, monter.
Beraudi — qui aime à grimper.
Berau — bélier.
Bertaudé (v.) — châtrer, couper mal les cheveux.
Bertaudi — qui coupe mal les cheveux.
Belhiné (v.) — se plaindre, demander en gémissant.
Belhineu — qui se plaint en laissant voir ses besoins.
Béhelle — grosse tête, homme grossier.
Biloqué (v.) — se partager en plusieurs bandes pour mieux trouver à vivre.
Blastagi (v.) insulter, maltraiter de paroles.
Blason — mauvais ouvrier.
Blasonné — faire mal l'ouvrage.
Biau — bâton jeté aux poires ou pommes.
Baïourdai — idem.
Biauce — verrat, châtré.
Binnée — mangeoire des bœufs ou vaches
Biser (v.) — courir par bonds et par sauts.
Bique et bouc — hermaphrodite.
Bique ou *biquette* — chèvre,.
Bolhée — multitude, quantité, grand nombre
Boquiou — bûcheron, du mot *bois*.
Bôsi — buisson ou fort d'épines et de ronces.
Boussai — bouteille à l'huile ou de pierre.
Boufabal — un gourmand, un mal tappé (*sic*).
Bouté (v.) — mettre, plasser (*sic*), agir, faire.
Bosée — paravent de genêts ou de paille.
Bôre — creux, enfoncement, trou.
Boru — creusé.
Boure — cruche, pot, pinte.
Boudrule — nombril.
Boutiqué, boustiqué — agir, remuer, travailler,
Boutou — étui à épingle.
Bouquet — morceau.
Botard ou *botellet* — jeunes bœufs non châtrés.
Bousti (v.) — boiter.
Boustueu — boiteux.
Bovires — terres en réserve pour y faire pâturer les bêtes de trait.
Bové — garder les bêtes dans les abanis pendant la nuit, veiller.
Brai — grain germé pour faire la bière.
Brigossé (v.) — demander des restes de table.
Brigosses — restes de table, peu de chose.
Bribé (v.) — mendier.
Bribeu — mendiant.
Brigné — s'élever, paraître sortir en haut,
Bricollé (v.) — aller et venir de droite à gauche.
Bricolli — courailleur, désœuvré.
Bringue — femme sans honneur.
Brondi (v.) — faire retentir sa voix.
Bronqué (v.) — se tenir droit comme un piquet.
Bronqueu — qui se tient droit.
Bronzé (v.) — enivrer.
Brouchire — qui mange de tout.
Brisac — homme mal mis, déguenillé.
Bourbian — froumillant (*sic*) en grande quantité.
Brouet — confitures de poires.
Bruë — bouillon, potage sans pain.
Buée — lessive.
Bué (v.) — faire la lessive.
Buho — vase oblong dans lequel les faucheurs mettent leur pierre à aiguiser.
Burdanchi (v.) — faire du bruit.
Burgaigi — remuer les meubles.
Butai — baratte à battre le beurre.
Buti — gardien de bœufs.
Bulsonné (v.) manger des morceaux de pain.
Burtonné (v.) — gronder, tapager.
Burton — grondeur.
Bursi (v.) — faire peu de chose.
Burhon — vieil arbre creux.
Burheu — sombre, temps couvert.

C

Cabriollé (v.) — bariolé.
Cabauré — bigarré de différentes couleurs.
Caire — visage, teint.
Calbostai — petite armoire ou caisse.
Caboré — noircir.
Cabouchi (v.) — faire du bruit.
Caboté — tache de différentes couleurs.
Cafougni (v.) — chiffonner, ramasser en tas.
Caïaux — joujoux.

Caroutté (v.) — aller et venir.
Cavée — chemin creux.
Chaboré — noircir.
Caboulée — potage pour les bestiaux.
Caburté (v.)—dechicté (*sic*), brûlé.
Chahollé — chasser les poules et autres volailles.
Chame — banc, escabelle à traire les vaches.
Chamois — petit banc.
Chanré (v.) — chasser les poules.
Chamlé (v.) — éparpiller.
Chardé — édenté.
Chanes — petites planches dont on couvre les toits.
Chaftire — partie supérieure d'un champ dépouillé de terre par la charrue.
Chaspouï, chauspouï (v.) — battre avec les mains.
Chévée — ravin.
Chévé (v.) — creuser, déchirer.
Cherpé — arracher, tirer.
Chelme — turbulent, méchant.
Cheseau — vieille masure.
Chippoté (v.) — éclabousser.
Chouvé (v.) — balayer.
Chôpé (v.) — gratter.
Chalé — mal mis sur ses jambes.
Champi (v.)—aller ou travailler vite.
Chauhouïe — querelle, batiture (*sic*).
Chandie — chaude.
Chetourde — ruge (*sic*, ruche).
Chirou — maigre.
Chippée ou *chipette* — équipée de jeunes gens.
Chipé (v.) — darder de l'eau avec une seringue.
Chôqué (v.) — presser, saillir; il se dit de l'accouplement des volailles.
Chourbé — essuyer.
Chouté (v.) — écouter, prêter attention.
Chouvé (v.) — balayer, nettoyer.
Chodé (v.) — brûler, du mot *chaud*.
Chou — pille, mange (en parlant à un chien).
Chure — suivre.
Chute — suite.
Clamé — crier, du mot *clamare*.
Clicoté — faire sonner.
Clicotai — petite sonnette.
Clime — femme sans vigueur, nonchalante.
Clabot — clochette pendue au cou du bétail.
Chume — écume.
Co — encore.
Cohaï — personne maigre.
Coche — truie châtrée; *item* branchages.
Compursonniers — cohéritiers.
Conquets — biens acquis pendant le mariage.
Cordelle (il est à sa) — à sa disposition.
Côpon — tison.
Coupion — petit vase de terre.
Courselle — petite cour.
Conhandiné — balancer ensemble.
Conpichi (v.) — dépisser.
Contappé (v.) — se déjeter, jeter par-ci par-là.
Conpité (v.) — donner des coups de pied.
Contrainé (v.) — traîner dans les ordures.
Contrachi (v.) — tirer par les cheveux ou par les habits.
Conflachi (v.) — coucher, abattre, renverser par terre.
Conchiné (v.) — parler durement, insulter.
Crache — graisse.
Crachon — bête grasse ou qu'on engraisse.
Cramiette — main de fer.
Cran — gras, dodu.
Crahai — mâche-fer, crasse de fer.
Crameu — gamelle à mettre du lait.
Culot — coin du feu, dernier enfant ou petit.
Culotti — qui a des culottes.
Cure — soin, paroisse.
Custode — étui, bourse.
Cossette — étui à mettre des épingles.
Crawi (v.) — aller de travers.
Crawieux — tortu, qui a les jambes torses.
Crauwe — crosse.
Cuvi (v.) — faire peu de chose.
Cuvieu — qui s'amuse à faire des bagatelles.

D

Dadai, dadau — nigaud, nonchalant.
Déhalé (v.) — battre, estropier.
Déhalé (v.) — débarrasser, ôter l'embarras.
Dank — grand merci.
Dauface — enfantin, qui a des manières puériles.
Délougi (v.) — désoler, rebuter, dégoûter.
Dalousé (v.) — plaindre, avoir compassion.

Damisse — qui veut goûter de tout, gourmand.
Dusganrochi — malade pour avoir fait la débauche.
Dusbringné (v.) — délasser, desserrer.
Dusganlé — être déboutonné, avoir l'estomac découvert.
Duswaimé (v.) — perdre ses plumes.
Dustriclé (v.) — séparer, démêler.
Dauré (v.) — s'élancer, agir avec vivacité.
Daurne — attaqué de vertiges.
Daurnai — vertiges.
Devant erso — devant hier.
Deulé, adlé — auprès.
Devantrin — tablier.
Devousé (v.) — tutoyer.
Dia, à dia — tirer à gauche.
Dodiner ou *tostiner* — caresser, flatter, choyer.
Dichippe — qui use beaucoup ses habits.
Dorée — tarte.
Doutance — incertitude
Doïe — doigt de pied
Drané (v.) — briser les reins.
Drané — qui va de travers, qui a les reins brisés.
Dresse — armoire de cuisine.
Dugeaule — facile à conduire.
Dusdu — tapage, meubles brisés.
Deburné (v.) — charger de saletés, d'immondices.
Demoné (v.) — gronder, tapager.
Dusgrauwé (v.) — arracher avec les ongles.

E

Echelée — poignée, brassée, petite quantité.
Emburlicoqué — déranger les idées, tromper.
Engin (sans mal engin)— sans fraude ni tromperie.
Ensinne — fumier.
Ensinné — fumer, graisser les terres.
Ensinni — tas de fumier.
Estelles — copeaux de bois.
Ersot — hier.
Enhairgne — maussade, entêté, dur.
Œuron-cou — œuf cuit à la coque.
Erinté (v.) — casser les reins.

F

Faribolle — fable.
Fele — violent, dur, colère.
Fauquet — manche de faux.
Fauquette — fente aux jupes des femmes (mot italien *fichetti*).
Fesses — tringues (*sic*) de plafond ou de parois.
Finé (v.) — trouver, se procurer.
Fiquette (*par*) — terme qui vient de l'italien et qui se prononce sans en connaître la signification obscène.
Feri (v.) frapper.
Flabau — flatteur, amas ou quantité de neige,
Flabaudi (v.) — dire des mensonges ou des flatteries.
Flabaudé (v.) — touché à droite et à gauche.
Flaubé (v.)— battre sans ménagement.
Flaubée — rossée, correction.
Flauche — femme qui dit des riens.
Flauché (v.) — dire des riens, des fables.
Flaucheu — qui dit des fables, des mensonges.
Flachi (v.) — renverser l'un sur l'autre.
Flahutte — femme flatteuse ou qui conte des riens.
Flauwe — fable, conte; fade, paresseux.
Fortuné (v.) — périr.
Frairie — tour joué à quelqu'un.
Fringuette, *frignette* — fille élégante, alerte.
Friolé (v.)— être alerte, joyeux, tressaillir.
Friolé, affriolé — être alerte, gai, leste.
Froumigire — jatte de lait avec du fromage blanc et du pain.
Friskin (*saint*) — tout ce que quelqu'un possède.
Fumelé (v.) — choisir ce qu'il y a de mieux.
Furdauchi (v) — battre à coups de gaules.
Furdauchaine — batterie ou événement fâcheux.
Il n'est ni in fi de chneure — il est entièrement mouillé.
Fougni (v.) — fouiller.
Furniqué (v.) — remuer, déranger, déplacer.
Frulé (v.) — craindre, être sensible.
Flihou — chose très-légère.

G

Gade — chèvre; croix à soutenir le bois pour scier.
Gaivé (v.) — lirer en bourse
Gaioule — cage, prison.
Galouffé (v.) — manger indécemment.
Gambion — bois courbu (*sic*) pour écarter les jambes de derrière à une bête qu'on a tuée.
Gambi (v.) — écarter les jambes, les remuer.
Galfadre — vaurien, grand mangeur
Gallé (v.) — gratter, brouter l'herbe.
Gerteu — qui a les genoux de travers.
Germe — brebis de deux dents.
Giboulée — nuée de grêle ou de neige.
Givée — flotte de bois.
Glayn (*à*) — à foule, en quantité
Glainé (v.) — répandre par-ci par-là.
Glawerai — nappe d'eau, eaux stagnantes.
Glo — friand, gourmand.
Golippe — femme malpropre et de réputation équivoque.
Gode — femme sale et vilaine.
Godin — jeune bœuf, aumaille.
Gommée — enflure sous la gorge; vase d'écorce d'arbre.
Graboui (v.) — chatouiller, gêner, faire mal.
Grauwé (v.) — puiser dans quelque chose en pâte.
Grawe — boue gelée et fort raboteuse.
Graie — mince, effilé, élancé.
Grandiveu — orgueilleux, vain, ambitieux.
Grevissi (v.) — talonner à la manière des écrevisses.
Grivo ou *grivolé* — tacheté, marqueté.
Grivou — ravin par lequel on entraîne le bois dans les montagnes.
Grigneu — qui est de mauvaise humeur.
Grumer — gruger, broyer avec les dents.
Guigné (*s'*)— rechiner, faire la moue.
Gugné — toucher, heurter, coudoyer.
Guinguin — grande parure.
Guaulées — propos désagréables.

H

Hahai — bruit, criailleries, querelles.
Hachi (v.) — tirer à soi.
Hagaron, *haguette* — mauvais cheval.
Haingance — haine, animosité.
Haiti — bien portant, sain.
Hailige — semblant, feinte, apparence.
Hana — vase à boire.
Haleoti — mauvais conducteur, qui fait de mauvaises affaires.
Haleoté (v.) — conduire mal ses affaires.
Haleotée — petite charée (*sic*).
Harengé (v.) — quereller.
Harengire — méchante femme.
Hakin — serf, vassal, homme obscur.
Harotte — mauvais cheval.
Haeau — mâle qui n'a qu'un testicule.
Harnauder (v.) — remuer, déranger les meubles.
Harnichi (v.) — agir, ranger les meubles.
Haraudé (v.) — crier, faire du bruit.
Haulaque — brigand, vaurien.
Halon — vieux tronc d'arbre laissé dans un bois.
Hamaule — qui rôde autour des villages pour voler.
Handelé (v.) — monder, balayer, porter le fumier.
Hamai — vieux meuble.
Halbutte — espèce de fusil à vent que les enfants font avec du sureau percé.
Hairde — troupeau de vaches.
Haïné (v.) — répandre, éparpiller.
Haloppai — guenille.
Haloppe — femme mal mise.
Haloqué, harnoqué — remuer, faire du bruit.
Haulou — serviette dont les femmes se coiffent pour se garantir du hâle.
Halmandé (v.) — parler d'une façon inintelligible.
Haloche — femme qui se tient mal.
Haloté — ne pas être ferme.
Hanicroche — qui s'arrête partout.
Handiné, dandiné (v.) — balancer.
Halarme (faire) — faire haro, tomber dessus.
Herdal — chemin par où les bestiaux passent.
Haroches — grosses étoupes.
Haskadar — vaurien.
Hatrai — le cou.

Hazée — pas, enjambée.
Haijous — paravent dont se servent les charbonniers.
Hausse — vente, écriée (*sic*).
Hausse (avoir) — être pressé.
Helpai — habillement déchiré, personne mal mise.
Haumelle — torche faite de paille.
Hasi — desséché.
Haimé (v.) — frapper à la tête.
Haimé — marqué au front.
Herdi — gardien des vaches.
Héré (v.) — agacer, exciter.
Héré (se) — se fourrer partout.
Hergai — guenille.
Herpe — amadou.
Hessé (v.) — exciter un chien.
Hété (v.) — désirer ardemment.
Hurdulé (v.) — faire du bruit avec des meubles.
Hurduli — qui dérange tout, qui fait du bruit.
Hingne — fluet, maigre.
Hiolé — manger après la veille.
Herchi (v.) — traîner.
Hin — que dites-vous?
Hisse — habit de toile ou de tirtaine.
Hoclé (v.) tricher au jeu.
Hocleu — tricheur, fraudeur.
Hodaule — importun, fâcheux.
Hodé (v.) — fatiguer.
Hoki (v.) — béguer (*sic*).
Hokieu — bègue.
Hollé (v.) — aller et venir.
Holli — à qui tous marchés sont bons.
Horbée — certain espace de temps.
Hoches, hochettes — tas de gazon mis l'un sur l'autre pour sécher.
Hourballé (v.) — traiter durement.
Houdré — malpropre, couvert d'ordures.
Houre — femme de mauvaise vie.
Houhi — gronder.
Houijeux — couvert de poils.
Houijous — crillards (*sic?*) qui dansent en criant heu-hou.
Fouaire le hou-hou — avoir froid, être malade.
Houchi — appeler.
Houffé (v.) — parler durement.
Horlai — butte, petite éminence.
Hureu — morfondu de froid, de maladie ou de misère.
Hugné (v.) — ramasser du foin en larges tas.
Hugne — foin ramassé en tas plus larges que hauts.
Humé — un bouillon de malade.
Heurée — touffe de broussailles.
Huri (v.) — avoir des horreurs.
Hosettes — quettes faites en façon du sas.
Hoseli — mal chaussé.
Huvé — qui a une marque à la tête, bigarré.

I - J

Incomparaule — incomparable.
Ingenii (v.) — chercher dans son esprit.
Iolé (v.) — manger après la veille.
Jus — bas (mettre jus, mettre bas).
Jauquette, jaquette — cotte ou jupe.
Joque — juchoir.

K

Kahourde — bouteille de pierre; veille de fille ou de femme, bal nocturne.
Kahu — têtu, obstiné.
Kaïaux — joujoux d'enfants.
Kalenburdaines — balivernes.
Kalenburdiné — dire des balivernes.
Karouté (v.) — aller et venir.
Kermesse — fête de village.
Kaure — liard.
Kawet — petit pot de terre avec un manche.
Kerre — chercher, prendre, emporter.
Klabau — criailleur.
Klabot — sonnette de bœuf.
Kranti (v.) — vaincre, épuiser les forces de quelqu'un.
Kranti — rendu, épuisé.
Kanles — gens méprisables.
Kahi — le crâne, la tête,
Kaï — desséché, dur.
Kaire — couleur du visage.
Kaboré (v.) — noircir.
Kabauré — bigarré.
Kaburté — brûler les jambes près du feu.
Kourie — charogne.
Kouaté (v.) — désirer ardemment.
Kouateux — qui désire tout ce qu'il voit.

L

Laigne — bois à brûler, copeaux.
Laisse — une volée de cloches.
Laitrie — cimetière.
Landstmane — compatriote.
Lani — tas de bois à brûler.
Laurme — miel.
Laurmian — pleureur.
Lasse — foyer.
Lauvau — là-bas (*ibi*).
Louppe — lèvre d'en bas; (*fouaire la louppe*, — faire la moue.)
Liquette — languette.
Lechette — petit morceau à manger.
Liguette — petit morceau en long.
Lobbé (v.) — caresser, flatter.
Lobben — flatteur, patelin.
Lauchené (v.) — battre, maltraiter à coups de bâton.
Laupigne — oiseau de proie.
Loquette — bâton avec une boule en bas.
Laton — du son.
Loripi — vaurien, traînard.
Limé (v.) — demander sans cesse.
Lohai — gros morceau
Lotettes — jarretières.
Loigne — niais, diseur de balivernes.
Loigneries — sottises, folies.
Loppin — gros morceau de viande.
Losse — fainéant, débauché.
Lostries — discours trop libres.
Louqué (v.) — regarder.
Lousse — cuiller à pot.
Lonzin — lent, paresseux.
Lonziné (v.) — agir lentement.
Lumé — éclairer.
Lumette — petits copeaux pour éclairer.
Lukette — créneau ou petite vitre.
Luské (v.) — loucher.
Luskette — femme qui louche.
Luskard — louche.

M

Mal apris — vaurien, sans éducation
Margoui (v.) — mener mal, maltraiter
Mesbrigi — estropié.
Mire (*mettre à*) — mettre à cheptel.
Mesplege — qui a des plaies.
Migneron — ferblantier qui roule les villages.
Mitan — milieu.
Mouflasse — molasse, tendre, spongieux.
Mougené — (v.) travailler mal, sans propreté.
Machuré (v.) — noircir, salir.
Macherai — rhume.
Mallette — panetière de berger.
Mangon — cruel; autrefois boucher, bourreau.
Mangouné (v.) — faire souffrir.
Maradé (v.) — goûter, manger après midi.
Malignan — méchant, pervers.
Malon — bourdon, grosse mouche, bourbillon.
Margoui (v.) — maltraiter quelqu'un, houspiller.
Mariaule — propre à être marié.
Maré (v.) — donner le cauchemar.
Méhin, *méha* — maladie courante.
Meing, *pourpris* — enclos ou jardin potager.
Mello — nèfle.
Mellier — néflier.
Mesquine — fille de cuisine.
Merelle — cailloutage, pierrette.
Merlin — massue en forme de hache.
Messié (v) — ne pas convenir.
Mestumé (v.)— tomber en faute
Messe — quartz cristallisé; but (*meta*)
Messi — ban, garde.
Misce, *damisce* — qui veut goûter de tout.
Mice — la rate.
Micé (v.) — donner un coup au creux de l'estomac, qui fait tomber sans respiration.
Mi — hydromel.
Miée—jatte de lait avec du pain brisé.
Miraine — aigreur dans le gosier.
Mistanflute — homme sans consistance, vaurien.
Mitte — chatte.
Moliné (v.) — manger à toute heure.
Molinée — taupinière.
Mouai — méchant, colère.
Mouchon — lait que donne une vache chaque fois qu'on la trait.
Mougni — manger.
Mou — (multum).
Mottée — pommes cuites.
Musai — friand.
Mussé (v.) — faire entrer dans un trou, cacher.
Mussot — trou, cachette.
Mouchii (v.) — chasser les mouches.
Mulai — tas de foin.

N

Nareu — qui se dégoûte facilement.
Je n'ai cure — je ne m'en embarrasse pas.
Naiveu — batelier, homme d'eau.
Tout à nawette — tout à coup.
Nésa — venez.
Nésingue — nul.
Niau — nichet.
Niche — sale, dégoûtant.
Nichetée — saleté.
Nichereu — sale, vilain, avare.
Nomme? — n'est-ce pas?
Nonettes — épingles.
Nounier — étui à mettre des épingles.
Nouveli — terre chargée de genêts, ou bois de genêts.
Nignée — nichée, bande, troupe.

O

Ogeai — oiseau.
Orson — morceau de pain.
Orire — lisière de bois.
Orve — fleur de farine.
Ouché, *ouchate* — que j'ai froid!
Ourdon — partie d'un terrain.
Ostant — autant.
Osté ou *amon* — chez.
Oë dà — mais oui.
Ovri (v.) — travailler.
Ostellerie — auberge.
Ouviette — 'agneau femelle.
Ougeuse — vieille brebis qui n'a point fait d'agneau.
Oprume. — dans ce moment seulement.
Ohé — oui.
Oïe, oia — aïe! vous me faites mal.

P

Pachi — enclos
Pachon, *paisson* — glandée où il y a des porcs.
Paltée — charge une pelle (*sic*).
Pallon — bêche.
Papin — bouillie d'enfant.
Parsouniers — cohéritiers.
Parcours, *entrecours* — droit de pâturage.
Pardienne — per Deum.
Parmi — à condition.
Pannage — ce qui se paye pour mettre un cochon à la glandée.
Pâquis ou *batis* — pâturage commun.
Patar — sol; une rouelle de pomme.
Parnuté (v.) — passer la nuit sans se coucher.
Pazai — sentier.
Parti (v.) — partager.
Pastai — bourbier, mortier
Pasturai — pâtre.
Passée — pas.
Paurge — amas de fumier.
Pargire — enfoncement où on met le fumier.
Paume — épis.
Paumé (v.) — venir en épis.
Parpounot — le dernier des petits.
Pecheri — malheureux, qui ne réusit en rien.
Pénau, péneu — triste, honteux.
Pequet — genévrier.
Petelles — fiente de brebis, ét....
Petrai — petites poires sauvages.
Pestulé - fouler aux pieds.
Pirrée — amas de pierres.
Pipé (v.) — fumer avec une pipe.
Pipeu — fumeur.
Pité (v.) donner des coups de pied.
Pité (v.) — piéter.
Placebo — flatteur, hypocrite.
Plais — audiences où les amendes se jugent.
Planchi — grenier.
Pailire — carrière.
Porfis — panaris
Prenglé (v.) — se dit des bestiaux qui se reposent à midi.
Prangelou — lieu où les bestiaux se rassemblent pour se reposer.
Pragnire — temps que les bestiaux se reposent
Ponre — pondre
Pochi — tacher, barbouiller.
Porchi — gardien des porcs.
Potet — petit creux.
Potelle - petite armoire au-dessus de la cheminée.
Ptolé (v.)— se plaindre, se lamenter.
Pioleu — qui se plaint.
Posson — vase à boire de la bière.
Pouchelet — petit cochon.
Poutre, pouliche — jeune jument.
Pouyon — jeune poussin.
Proime — proche parent.

Pougi (v.) — puiser.
Pougni (v.) — poigner.
Prêté (v.) — se faire prêtre.
Pute — colère, méchant, revêche.
Pequée — nichée.
Pouchelé (v.) — truie qui fait des petits.

Q

Quaire — chercher, amener, apporter.
Quouance — semblant, mine.
Quant et quant — tout à cette heure.
Quedre (v.) — cueillir.
Querri (v.) — chercher.
Quoïe (eau) — eau dormante.
Queque cô; pas des cô — quelquefois.

R

Rabachi (v.) — abaisser.
Racalagi (v.) — accoster, accueillir.
Radressé (v.) — mettre les grains en javelles sans râteau.
Rafferé (v.) — enfoncer la charrue dans un champ.
Rafutté (v.) — battre, rosser.
Ragaidi (v.) — ragaillardir.
Ragousté (v.) — remettre en goût.
Ragouté (v.) — recueillir des gouttes.
Ragroulé (v.) — gronder.
Rageulé (v.) — retirer dans un coin.
Raquinchi (v.) — raccommoder.
Rahané (v.) — herser de nouveau.
Raheurée — vache qui a fait le veau.
Raine — grenouille.
Rins — rameaux pour faire des balais.
Raudé — grasseyer.
Rallé (v.) — retourner.
Reche — dur, âpre, grondeur.
Ragurnette — restant, reliquat.
Rasin — gratin.
Rakalagi — retirer, recevoir quelqu'un chez soi, dans sa maison.
Rabawé (v.) — répliquer durement, résister en face.
Raguette — femme hardie, querelleuse.
Rechi (v.) — sortir.
Remembrene — ressemblance.
Ramiche — qui dérange tout.
Ramichi (v.) — déranger, déplacer, remuer.
Ramon — balai.
Ramouné (v.) — balayer
Rigollé (v.) — glissé.
Rapouaigi (v.) — apaiser.
Rechire — sortie des bestiaux après midi.
Rechiré (v.) — mener les bestiaux aux pâturages après midi.
Rapongni (v.) — rattaquer, battre de nouveau.
Ranairé (v.) — rendre du nerf.
Rohi (v.) — tousser en crachant.
Rassapiné (v.) — lécher ses lèvres, les sucer.
Rassonré (v.) — se réunir en bande.
Ratinde (v.) — attendre.
Ratourné (v.) — battre, arrêter, faire retourner.
Ratousé — recouvert d'herbes qui commencent à croître.
Raule — instrument pour tirer les braises
Rawer (v.) — ravoir, reprendre.
Raire — créneau.
Raui (v.) — arracher, déplanter.
Rébiffé, rabequé (v.) — imposer silence, répondre durement.
Rebouté (v.) — remettre.
Reciné (v.) — manger après la veille.
Rechandi (v.) — réchauffer.
Rucondoure (v.) — reconduire.
Redeulé (v.) — hérisser.
Rejoncklé (v.) — remonter vers sa source
Ruskeure (v.) — garantir, sauver, reprendre.
Regardure — regard.
Relauchi (v.) — relâcher.
Rekedou — tinette.
Religné (v.) — dégeler.
Relain — dégel.
Remontrance — soleil qui contient la sainte hostie.
Remussé (v.) — se cacher dans un trou.
Renauchi (v.) — remuer, déranger les meubles.
Renaudé (v.) — vomir.
Reupé (v.) — roter.
Routi — chemin par où les bestiaux passent.
Reuskeure (v.) — réchapper.
Rouwaiti (v.) — regarder.
Ragosse (v.) — tige de chou.
Riffler (v.) — dépenser vite.
Ribotte, ribotage — ripaille, grande chère.
Ribotté (v.) — faire ripaille.

Riclé (v.) — ôter le comble.
Rivé (v.) — détacher les feuilles en glissant la main le long des branches.
Rouamé (v.) — ruminer.
Rustai — râteau.
Rustellé (v.) — râteler.
Rougeai — racloire.
Rougelé (v.) — passer la racloire sur la mesure.
Rouvysre — qui oublie facilement.
Rawé (v.) — ronger avec les dents.
Ruspaumé (v.) — rincer.

S

Sacantes — beaucoup, plusieurs, multitude.
Saigni (v.) — faire le signe de la croix.
Sabahi ou *Sabaie* — je serais bien étonné si...
Saye ou *Sëai* — seau, vase.
Sai (v.) — goûter, essayer.
Sambridiet — juron sans signification connue.
Santivaule — sain, propre à entretenir la santé.
Saqué — chose de rien. *Saqué gens* — gens de rien, méprisables.
Saures — terres incultes qu'on essarte pour les brûler; du verbe *saurer*, dessécher.
Sawira — os plein de moelle.
Sbaré (v.) — faire peur.
Sburé — se dit d'un chariot dont les essieux sont usés et ne remplissent plus les moyeux.
Sblaré — éploré, triste, décoloré.
Scraboui (v.) — racler un tison enflammé, exciter le feu.
Saremouchi — moucher, cracher, tousser à la fois.
Schelme — traître, scélérat (mot allemand).
Scalot — aide, valet du pâtre.
Scaloté (v.) — garder le bétail sous l'inspection du pâtre.
Scafié (v.) — tirer les fruits de leur coque, faire prestement une chose.
Scafai — coque dure comme de noix.
Scaflotte — coque mollasse ou gousse.
Scraifi — écaille d'œuf.
Scraifi — déjà grandelet.
Scornai — éclat, écornure.
Scorné (v.) — écorner, casser, mutiler.
Sérain — écrin, armoire à mettre le pain.
Séïai — seau, vase.
Sbaré (v.) — épouvanter.
Sbarat — épouvantail.
Sbrougni — émousser la pointe.
Secheron — tarte sèche ou mauvais pré.
Scoté (v.) — couper les branches.
Selle — chaise.
Soumonre (v.) — annoncer, avertir.
Spani (v.) — serrer.
Siest — oui, la chose est ainsi.
Skrinie — crinière.
Soque, soquette — tronc ou souche.
S'nasé — camus.
Sto — souche.
Soçon — associé, compagnon.
Sonre — troupeau de cochons.
Sougne — soin.
Souaü ou *soile* — seigle.
Selambogne — qui est de travers, plus haut d'un côté que de l'autre.
Slambrant — soleil couchant.
Sonneux — triste, de mauvaise humeur.
Spalanti (v.) — tenir debout comme un piquet.
Stempi — idem.
Spande (v.) — répandre.
Spani (v.) — sevrer.
Spirai — armoire à serrer le pain.
Spaté (v.) — écraser.
Spingi (v.) — écouanger le chanvre, battre.
Spité (v.) — trépigner, s'impatienter, dépiter.
Spitant — qui se fâche facilement.
Spinceron — étincelle de feu, picotement.
Stinche — digue d'étang.
Stinchi (v.) — étancher.
Stalon ou *Roncin* — cheval entier.
Stelles — copeaux de bois.
Steulles — chaumes
Stiqué — coudoyer, pousser.
Stiquemande — mande dont se servent les brasseurs.
Stipée — petit espace de temps.
Stochet — chausson de laine.
Stoffet — fromage mou.
Stoupé (v) — boucher.
Stragne, stragnire — étranger qui fait des façons.
Stauré (v.) — répandre.
Strain — paille.
Staineau — bouc châtré.
Straufé ou *strifé* — battre, maltraiter.
Strie — étrille.
Strü (v.) — étriller.

Strichi (v.) — se redresser, se tenir droit.
Strime — étrenne.
Strimé (v.) — étrenner.
Strulé (v.) — frotter fort, battre.
Staulai — petite écurie.
Stohai — trochée.
Subhasté (v) — vendre des héritages au cri public.
Saurmougni (v.) — s'impatienter, se dépiter.
Sizettes — des ciseaux.
Suson ou *Sugnon* — sureau.
Sconcire — amas de neige.
Scornifleu — piqueur d'assiettes.
Sauie — reste du fourrage que le bétail ne mange pas.
Sauye (v.) — ne pas manger tout ce qui est offert.
Sgrineï (v.) — se gratter avec ses habits.

T

Tachette — petit morceau qui reste après que le terrain est partagé.
Taichi (v.) — tacher.
Taburé (v.) — dire sans fin.
Tabure — femme qui dit sans fin.
Tarouge, *tarougi* — idem.
Taquin — prompt, colère.
Tartelle — crécelle.
Tartullé (v.) — faire crier la crécelle.
Tassai — tas de gerbes.
Tasticoté (v.) — criailler, tapager.
Taulle — table. *S'attaulé* (v.) — s'attabler.
Taullé — petite nappe dont se servent les paysans.
Taupin — homme lent, massif, lâche.
Tantiveux — qui désire tout ce qu'il voit.
Terminaire — religieux qui prêche dans un arrondissement.
Termine — terme de payement.
Tachon — blaireau.
Tronce — corps d'un gros arbre.
Tinau — bâton à porter un cuvier; homme pesant, mal dégourdi.
Tille ou *aupi* — rugir.
Tiffé; attiffé (v.) — coiffer.
Tiquette ou *ticlette* — toile d'oreiller.
Tutaine — sorte de droguet.
Toquet — homme court et gros.
Tolli (v.) — ôter, détruire.
Tostiné (v.) — réchauffer, caresser.
Tounoure — tonnerre, la foudre.
Toqué (v.) — hurler, frapper, dauber.
Toudis — toujours.
Touïé (v.) — mettre sens dessus dessous.
Touyon — torchon (au figuré).
Tourtai — petit gâteau, petit pain, michot.
Toie — toile de paillasse.
Tout à pont — au point précis.
Tout à nawette — tout à coup.
Touzé — tondé.
Toxon — mauvais sujet.
Traque — enceinte d'hommes pour chasser le gibier.
Traqué (v.) — poursuivre le gibier.
Traifeu — pelle à feu (*trahere ignem*).
Trappe — épais, large, dodu.
Travure — grenier à foin, gerbier.
Trikouage — tenaille pour arracher les clous.
Treimpence — patience, modération.
Tremüé (v.) — trémousser.
Tourtou (*omnes*).
Tursai — tas de gerbes aux champs.
Triboulé — troubler, remuer, agiter.
Tribolette — petit vase à boire de la bière.
Tribollé (v.) — sonner les cloches, carillonner.
Trigaudé (v.) — mêler les boissons.
Trigaudeu — qui mêle les boissons.
Trigauderie — mélange de boissons.
Trimar — bruit, fracas
Trimé (v.) — marcher vite.
Trin — bruit, fracas.
Trintrin — chignon, mauvais joueur de violon.
Triolé (v.) — aller et venir dans les champs.
Triot — champ qu'on ensemence en menus grains pour la troisième fois.
Tripotté (v.) — faire le ménage.
Tropai — troupeau.
Trumolé (v.) — passer les nuits au jeu.
Trugnes, *canadaux* — pommes de terre.
Tupin ou *topin* — vase quelconque.
Tusé (v.) — pensé, être distrait.
Tenflé (v.) — respirer avec difficultè.
Taye ou *Tanyette* — gamelle de terre.
Tout à hanteté — tout arrangé, tout entier.
Taloche — gros morceau de pain.

U - V

Uche — porte.
Uchi (v.) — ouvrir souvent la porte, sortir et rentrer.
Urau — homme farouche.
Vachai — gamelle de bois, cercueil.
Vayant — laborieux, aimable.
Vairies — vitres.
Valet — jeune garçon, non marié.
Vaurlet — domestique.
Vaulvi — être en visite.
Vegin — voisin.
Veginé – voisiner.
Vention — volet de fenêtre.
Verdin — canne avec un poignard caché
Vesprée — l'après-midi.
Vigon — bourreau, homme dur, qui fait souffrir.
Vigouné (v.) — faire souffrir.
Vigné (v.) — vivre.
Vignairies — victuailles.
Vidase — vaurien.
Vinage — assemblée des habitants d'un village.
Virées — terres sortables qui se partagent entre les habitants d'une commune chaque fois qu'on les cultive.
Voss — votre.
Voul-ci — le voici.

W

Warbe — haie morte, faite de bois coupé.
Waien — regain, labour d'automne.
Warokai — bois rond qu'on jette après des arbres pour abattre des fruits.
Warandi — cacher, garder, défendre.
Warcolli — bourrelier, sellier.
Wargai — amas d'eaux stagnantes, bourbier.
Wart — verre, gobelet.
Waurde — garde.
Waurdé (v.) — garder.
Waiti (v.) — regarder.
Warbe — ban, finage, triage.
Walée — pluie d'orage.
Waspe — guêpe.
Wande — femme paresseuse, sale.
Wandri — traîner dans la boue, enfoncer dans l'eau par différents mouvements.
Wéz — gué, passage d'une rivière.
Winage — droit de bourgeoisie.
Wa! — cri d'étonnement.
Wahai? — n'est-il pas ainsi ?

Y

Yauque — quelque chose.

Conjugaison des verbes wallons

en usage dans le duché de Bouillon.

VERBES AUXILIAIRES

Être	Avoir
Infin. présent	
Ess.	Awere.
Parfait.	
Awere esté.	Awere oyeu.
Futur	
Dewere ess.	Dewere awere.
Partic. présent	
Estant.	»

Être	Avoir
Partic. parfait	
Esté.	Oyeu.
Indic. présent	
Je su	J'ai
T'est	T'est
Il est	Il est
J'estan	J'en
V'esté	V'so
I son.	Il ont.

Être	Avoir

Imparfait

J'esto	J'avo
T'esto	T'avo
Il esto	Il avo
J'estin ou j'erin.	J'avin
V'esti	V'savi
Il estin ou il erin.	Il avin.

Parfait défini

Je furi	J'ori
Te furi	T'ori
I furi	Il ori
Je furin	J'orin
Vou furi	V'sorin
I furin.	Il orin.

Parfait indéfini

J'ai		—	
T'est		—	
Il est	sté	—	oyu
J'en		—	
V'savez		—	
Il ont		—	

Pus-que-Parfait

J'avo		—	
T'avo		—	
Il avo	sté	—	oyu
J'avin		—	
V' savi		—	
Il avin		—	

Futur

Je serai	J'aurai
Te serott	T'auret
Il seret	Il auret
Je seran	J'auran
V' zseré	V' zauré
Il seront	Il auran

Futur passé

J'aurai		—	
T'auret		—	
Il auret	sté	—	oyu
J'auran		—	
V' zauré		—	
Il auran		—	

Conditionnel présent

Je seros	J'auros
Te sero	T'auro
I sero	Il auro
Je serin	J'aurin
Vous seri	V' zauri
I serin	Il aurin

Être	Avoir

Second Conditionnel

J'auro		—	
T'auro		—	
Il auro	sté	—	oyu
J'aurin		—	
Vous auri		—	
Il aurin		—	

Impératif

So	Uge
Qui so	Qu'il uge
Soyenge	Uchant
Soyenge	Uchi
Qui suringe	Qu'il uchenche

Subjonctif présent

Que j' soïe	Que j'uche
Que t' soïe	Que t'uche
Qu'il soïe	Qu'il uche
Que j' soyenge	Que j'usinge
Que v' zsoige	Que v' zuchi
Qui soyenge	Qu'il uchinge

Imparfait

Que j' furiche	Que j'uriche
Que t'furiche	Que t'uriche
Qu'il furiche	Qu'il uriche
Que j' furinge	Que j'uringe
Que v'furige	Que v'urige
Qui furinge	Qu'il uringe

Parfait

Que j'uche		—	
Que t'uche		—	
Qu'il uche	sté	—	oyu
Que j'uchinge		—	
Que v'uché		—	
Qu'il uchinge		—	

Plus-que-Parfait

Que j'uriche		—	
Que t'uriche		—	
Qu'il uriche	sté	—	oyu
Que j'uringe		—	
Que v'uriche		Que v'urige	
Qu'il uringe		Qu'ils urinchent	

Verbe Aimer

Indicatif présent	*Imparfait*
J'aime	J'aimo
T'aime	T'aimo
Il aime	Il aimo
J'aiman	J'aimin
V' saimé	V' saimi
Il aimant	Il aimin

Parfait défini

J'aima
T'aima
Il aima
J'aimin
V' aimi
Il aimin

Futur

J'aimerai
T'aimeret
Il aimeret
J'aimeran
V' s'aimeré
Il aimeran

Condit. second

J'auros
T'auro
Il auro
J'aurin
V'sauri
Il aurin
} aimé

Parfait

Que j'euche
Que t'uche
Qu'il uche
Que j'uchinge
Que v'zuchige
Qu'il uchinge
} aimé

Parfait indéfini

J'ai
T'est
Il est
J'avans
V' savez
Il ont
} aimé

Futur passé

J'aurai
T'auret
Il auret
J'auran
V' sauré
Il aurant
} aimé

Impératif

Aime
Qu'il aime
Aimant
Qu'il aiminge

Plus-que-Parfait

Que j'uriche
Que t'uriche
Qu'il uriche
Que j'uringe
Que v'zuriche
Qu'il urinche
} aimé

Plus-que-Parfait

J'avo
T'avo
Il avo
J'avin
V' s'avi
Il avin
} aimé

Condit. premier

J'aimeros
T'aimero
Il aimero
J'aimerin
V'zaimi
Ils aimerin.

Subjonct. présent et imparfait

Que j'aime
Que t'aime
Qu'il aime
Que j'aiminche
Que v'zaimiche
Qu'il aiminche

Infinitif présent

Aimé

Parfait

Awere aimé

Participe présent

Aimant

Les autres temps manquent. Les verbes en *were, re, ir,* sont presque tous irréguliers.

Observation. — Les lettres *u, g, i* et *ch,* se prononcent à l'anglaise ; c'est de leur vraie prononciation que dépend la beauté de l'idiome.

Cet ouvrage ne doit être regardé que comme un aperçu très-imparfait du vocabulaire wallon. Les mots ne se trouvent même pas à leur place, et il en manque une grande quantité. Si j'ai un jour le temps, je perfectionnerai ce petit ouvrage.

A Bellievaux, 26 février 1792.



UN CONTE DAUPHINOIS
SUR LE LOUP ET LE RENARD

Une version de ce conte, notée à Belesta (Ariége), a été publiée, dans le numéro d'avril 1873 de la *Revue des langues romanes*, par MM. Montel et Lambert, et reproduite par eux dans le premier fascicule de leur ouvrage : *Littérature populaire du Languedoc. Petites Compositions populaires;* Montpellier, 1873, in-8°.

Notre version, recueillie à Saint-Maurice-de-l'Exil (Isère), en diffère seulement par sa conclusion, où le loup est une seconde fois victime de la ruse du renard.

Maurice RIVIÈRE.

LOU LOUP ET LOU RÉNOR

Où tems van le bétse parlovan, lou Loùp et lou Rénor ayant prâ per ansan, lou pruet fa à besso ina târra, per semeno de trueffe.

Lou Rénor ayié, per mijaglie, la méto dsin vié pouluet roubo à in poulaglié vésin, et lou Loùp in pouot de mier arpiglia dsan la cuesuena dsin vié chotso.

Présso de vîtou figni gliou oùra, mé que mié de glioù bésse, i soulevovan le carriche. Gliou boura fumove ; glioù mourrou suovan, et éran rintri per glioù travâ achueno.

Cependant, en bessan, lou Rénor pensove (in Rénor pense

LE LOUP ET LE RENARD

Au temps où les bètes parlaient, le Loup et le Renard avaient ensemble pris à tâche un champ à bêcher, pour planter des pommes de terre.

Le Renard avait pour pitance la moitié d'un vieux coq dérobé à un poulailler voisin, et le Loup un pot de miel sournoisement soustrait dans la cuisine d'un vieux manoir.

Désireux d'achever au plus tôt leur besogne, à qui mieux mieux de leurs bêches, ils soulevaient les mottes de terre. Leur poil fumait; la sueur goutte à goutte descendait sur leurs museaux. raccourcis par l'ardeur du travail.

Cependant, en bèchant, le Renard pensait (un renard pense tou-

toujour à ruso) où mouyan de glico loù coutso de mier apetsuessan qu'amplissovan lou tsepin adsi per lou Loùp. La charipa ne charchuet po longtems: où se rapeluet dsuena viéglie pérola dépouso, per asor, dsan ina clierson pré de glioù prouvision. Où se couluet en cachetta vé la pérola, et avé ina piéra où se bettuet à boudeyié.

Lou Loùp, tro annourcha, dsuessuet où Rénor, quand où revenuet: « Que zia-t-é donc, compère? — Mai, repondsuet quéquet, j'ayin oùbliya de te dsuere qu'itsin batémou qui sonon, van je sé invueto per étre lou paran, et j'y courou! »

Lou dròlou reprend lou chamin della clierson, et boufe lou tser doù pouot de mier.

A son retour, lou Loùp gli demanduet lou nom dòu motri : *Jesquacouâ!* repondsuet lou Rénor; et, arapan sa béssa, où contsuenuyuet son travâ.

In'ura apré, la clioche d'sin vuellajou vésin sounuet, et lou Renor, reglico per la douceur doù mier, dsi où Loup : « Tsan! itsincore in batémou van je sé invueto. J'é bian de paran; la séson dsan ma famiglie a éto bian dria! Lou tems d'allo et de revegni. Contsuenuye souluet lou travâ; je tocherâ mouyan de t'adsîre quoque z'où à roùgé. »

jours à ruser) au moyen de s'approprier les rayons de miel appétissants qui remplissaient le pot apporté par le Loup. Le madré ne chercha pas longtemps : il se souvint d'un vieux chaudron déposé, par hasard, dans une haie auprès de leurs provisions. Il se dirigea en tapinois près du chaudron, et, avec un caillou, il imita le son d'une cloche que l'on carillonne.

Le Loup, très-occupé à sa besogne, dit au Renard, quand il revint: « Qu'y a-t-il donc, compère? — Tiens! lui répondit celui-ci, j'avais oublié de te dire que c'est un baptême que l'on sonne, où je suis invité d'être parrain, et j'y cours! »

Le drôle prend le chemin de la haie et happe le tiers du pot de miel. A son retour, le Loup lui demanda le nom de l'enfant : *Jusqu'au cou!* répondit le renard; et, reprenant sa bêche, il continua son travail.

Une heure après, la cloche d'un village voisin sonna et le Renard, alléché par la douceur du miel, dit au Loup : « Mais c'est encore un baptême où je suis invité; j'ai beaucoup de parents, et l'année dans ma famille a été très-fertile! Le temps d'aller et de revenir. Continue le travail, je tâcherai de te rapporter quelques os à ronger. »

Mons Renor retorne ou tsepin per lou regrabouto. Apré s'étre bian benésia, où revian oùpré doù Loùp, que gli demande lou nom dell' efan : *Jesquamiâ!* où repondsuet, en gli dsuesan que la char san z'où ne pouyé po s'adsîre façuelaman dsin guleton !

Lou poùrou Lòup dégoutove et barbelove apré lou goùto.

Son compagnon ne pouyan resuesto à sa groumandsise, retorne alla clierson per nesenéque, pique incore si la pérola, et revian en couran annoncié où Lòup in trâsiémou batémou; tout en fassan la catamouoche, où gli dsuessuet de z'iallo et se rebette all'oùra.

Lou grouman, en quoque tour de linga, figniâ lou pouot de mier, et revian en se glichan le babuene, et en dsuesan que lou motri s'apelove : *Jesquaki!*

Lou Loùp, délavouro per la sâ et meran de fam, prepose où ruso d'allo goùto.

Quéquiet, qu'ayié guiegnia all' avance ina caborna dsan ina téta de revou, pré della târra qui bessovan, suivié lou Loùp, l'oùreglie où guet et la coua bossa.

Mons Renard retourne au pot de miel, qu'il attaqua de nouveau. Sa gourmandise satisfaite, il revint auprès du Loup, qui lui demanda le nom du nouveau-né : *Jusqu'au milieu!* répondit-il, en lui disant que la viande désossée ne lui avait pas permis de lui rapporter le moindre relief du festin !

Le pauvre Loup suait et attendait avec impatience le moment du goûter.

Cependant son compagnon, ne pouvant résister à sa gourmandise, retourne à la haie sous un prétexte quelconque, frappe de nouveau sur le chaudron et revient en courant annoncer au Loup un troisième baptême. Celui-ci, mécontent, accède néanmoins à la demande du Renard pour y assister et continue sa besogne.

Le gourmand, en quelques tours de langue, acheva le pot de miel et revint en se léchant les babines, disant que le petit s'appelait : *Jusqu'au fond!*

Le Loup, dévoré par la soif et mourant de faim, proposa au rusé d'aller manger.

Celui-ci, qui avait visé à l'avance un trou dans une cépée de chêne, près de la terre qu'ils bêchaient, suivait le Loup, l'oreille au guet et la queue basse.

Quand lou sire Roùgefeya s'apercevuet della força de son compère, où gli couruet dessi per l'estourbo; mai lou Rénor subtsuelaman s'ansoùvuet, doù lo doù pertsi della téta de revou.

Courajà de pré per lou Loùp, mogré qu'oùll'ére lâstou, où se jetuet dsan lou pertsi, mai po suet vîtou que lou Loùp courajérou poussuet gli arrapo ina piotta de derrâ.

I façuelou de juger dell' embarras de Crocapoula, que, per touta consoulacion, ayié ina courla d'éga vuenégro dsan se griffe, et qu'où pourtove à sa gorge, à choque breyuet della dent dòu loùp, menaçan degli coupo la patta.

Mon ruso couquin, que sayié suet bian broujé toù loù tour poussueblou en plagne, se trouvove prâ della bouna maniére.

Enfin, foù de douleur, i gli vian in' idé... Se redressan avé éfor et montran sa courla où Loùp, gli dsi :

« Avisa, pendant que je bevou,
Te tsuere la raje doù revoù ! »

Lou Loùp vouçuet proutesto et.... on devuene lou râstou !
L'adresse a toujours pruemo la fórce, et la rûsa la bouna fâ...

Quand messire Mange-Brebis s'aperçut de la supercherie de son compère, il courut sur lui pour se venger; mais le Renard subitement prit la fuite et se dirigea vers le trou de la cépée.

Serré de près par le Loup, malgré son agilité, il se jeta dans le trou, mais pas si prestement que le Loup ne lui attrapât une patte de derrière.

Il est facile de juger de l'embarras de Croque-Poule, qui, pour toute consolation, avait une gourde d'eau vinaigrée dans ses griffes et qu'il portait à sa bouche à chaque contraction de la dent du Loup, menaçant de lui couper la patte.

Mon rusé coquin, qui savait très-bien imaginer tous les tours possibles en rase campagne, se trouvait pris de la bonne manière.

Enfin, fou de douleur, il lui vint une idée; se redressant avec effort et montrant sa gourde au Loup, il lui dit :

« Regarde! pendant que je bois,—tu serres la racine du chêne ! »

Le Loup voulut protester, et.... on devine le reste.

L'adresse a toujours primé la force, et la ruse la bonne foi....



UROUS NAUFRAGE

AU PRESIDÈNT MAX DE LA BAUMO

Èro un bèu jour d'autouno, e soun alen tebés
Butavo sus lou clar — pèr la premiero fes —
La nau qu'anavo au fiéu de l'aigo lindo e puro.
Asseta tóuti dous, siau coume la naturo,

Charravon, Elo em 'Éu, urous coume n'i'a ges.
De-que disien? Noun sai; belèu rèn! Es permés
Au bonur de tení mudo sa parladuro:
Chale paradisen sèns mistèri noun duro...

Rintrèron au castèu que toumbavo la niue.
La barco flame-novo, alor, passè pèr iue:
Ie sufisiè d'avé pourta la fado bloundo!

Tóuti n'an pas tant fièr destin, que van sus l'oundo....
E *la Baumo*, de l'ange esvali coume un fum,
Dintre si teso en flour a garda lou perfum!

Louis Roumieux.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

HEUREUX NAUFRAGE

AU PRÉSIDENT MAX DE LA BAUME

C'était un beau jour d'automne, et sa tiède haleine — poussait sur le lac, pour la première fois, — la nacelle qui allait au courant de l'eau pure et limpide. — Assis tous les deux, calmes comme la nature,

Ils devisaient, Elle et Lui, heureux comme personne... — Que disaient-ils? Je ne sais; peut-être rien! Il est permis — au bonheur de tenir un langage muet: — nul charme de Paradis ne dure sans mystère!

Ils rentrèrent au château à la nuit tombante. — La barque flambante neuve, alors, s'engloutit: — il lui suffisait d'avoir porté la blonde fée!

Toutes n'ont pas si fière destinée, qui vont sur l'onde... — Et *la Baume*[1], de l'ange évanoui comme une fumée, — a gardé le partum dans ses allées fleuries!

Louis Roumieux.

[1] Le château de la Baume, près Uzès.

L'IVER

A UN AMIC

L'iver es revengut tout erissat de glasso ;
Lou soulel e la luno an lous pelses jalats,
Saturno e Jupiter se soun enmantelats,
E Mars, tant frejoulet, tremblo jout sa couirasso.

La terro, de coutou se vei tapa la fasso ;
Lous aubres an sous peds per la frejou pelats.
Dins soun leit hivernenc, lous flumes acalats
An perdut lou poudé de se chanja de plasso.

Que poudriò te manda dins aquelo sazou,
Amic, per n'adoussì la tant grando rigou ?
Moun cor, qu'a soul de fioc dins touto la naturo.

Pendent las loungos neits, plegat sus toun burèu,
Dins toun traval ardent, el sera toun flambèu,
Sera toun refaudìs al temps de la frescuro.

C. LAFORGUE.

(Languedocien, Quarante et ses environs.)

L'HIVER

A UN AMI

L'hiver est revenu tout hérissé de glace ; — le soleil et la lune ont leurs cheveux gelés, — Saturne et Jupiter se sont couverts de leurs manteaux, — et Mars, si frileux, tremble sous sa cuirasse.

La terre, de coton se voit couvrir la face ; — les arbres ont leurs pieds maltraités par la froidure. — Dans leur lit hivernal, les fleuves apaisés — ont perdu le pouvoir de se changer de place.

Que pourrais-je t'envoyer dans cette saison, — ami, pour en adoucir la grande rigueur ? — Mon cœur, qui, seul, est de feu dans toute la nature.

Pendant les longues nuits, ployé sur ton bureau, — dans ton ardent travail il sera ton flambeau, — il sera ton refuge au temps de la fraîcheur. C. LAFORGUE.



A CLEMENT FANOT

Μακαρίζομέν σε, Τεττίξ.
(Anacreoun)

D'Avignoun grand trignoulejaire!
Que m'enchau ço que dis lou catau, l'ufanous,
L'arlèri vueje, lou trufaire ?
Iéu, iéu, te nome urous, e tres fes plus urous
Que bèn de segnour dóu terraire,
Que se bagnon dins l' or e que volon courous...
Capoulié di trignoulejaire !

Lou languimen nous enmantello !
Tenes, tu, dins la man la poumo de bonur,
Car brules d'uno passioun bello
Que sèmpre te sourris d'eilamount, de l'Azur,
Coume uno trelusento estello ;
Mai nàutri, tron de goi ! sian priva de toun ur !
Car la cagno nous enmantello !

A CLEMENT FANOT

Nous t'estimons heureuse,
ô cigale !
(Anacréon.)

O grand carillonneur avignonnais ! — que m'importe ce que dit le richard, l'orgueilleux, — le fat, le moqueur au cœur vide ? — Moi, moi, je te nomme heureux, et trois fois plus heureux— que bien des seigneurs du territoire — qui se baignent dans l'or et qui volent brillants..... — ô maître des carillonneurs !

L'ennui nous enveloppe ! —Tu tiens, toi, dans la main la pomme de bonheur, — car tu brûles d'une belle passion — qui te sourit toujours d'en-haut, de l'Azur, — comme une étoile étincelante ; — mais nous, parbleu ! nous sommes privés de ta chance, — car les soucis nous enveloppent.

[1] Grâce au poëme héroï-comique de Roumanille, *la Campano mountado,* imprimé il y quelques années, tous ceux qui s'intéressent à la poésie provençale moderne connaissent Clément Fanot.

Sembles, Fanot, uno cigalo !
Quiha dedins ta tourre, entre terro e soulèu
(Un rèi sus soun autour reialo) ;
Fasènt dinda toujour ti trignoun cantarèu,
Escampes un son que regalo
De ti mirau brounzin, noun creba, clarinèu.
O ! sembles un vòu de cigalo !

Tu, la pas di sàntis andano !...
La cigalo escampiho, eila, de soun oustau,
Sus la branco d'uno platano,
De calour dins lou cor, de trelus, de grand gau :
Tu, fas toumba de ti campano
Uno eigagnò de Diéu, un vounvoun celestiau,
Un perfum di sàntis andano !

GUIHEN-C. BONAPARTE-WYSE.

Avignoun, febrié 1868.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

Tu sembles, Fanot, une cigale ! ... — Dans ta tour, perché entre terre et soleil —(un roi sur une élévation royale);—faisant résonner joyeusement tes battants harmonieux, — tu éparpilles un bruit qui réjouit, — de tes *miroirs* de bronze, entiers, d'un timbre clair. — Oui, tu sembles une volée de cigales !

Toi, la paix des allées saintes !... — La cigale répand, au loin de son gîte, sur la branche d'un platane, — de la chaleur dans le cœur, de la lumière, de la grande joie ;—toi, tu laisses tomber de tes cloches —une rosée divine, un bourdonnement céleste, — un parfum des allées saintes!

GUILLAUME-C. BONAPARTE-WYSE.

Avignon, février 1868.



MOUSSU CHASAUD[1]

Aves be counegut Moussu Chasaud?
Aurò n'i'a pus de gent couma-t-eu era.
Quand auvio, lou matì, chantà soun jau,
Tant lèu aguessas vist notre ome à terra,
E tant lèu que lou jour era falit,
Tant lèu aguessas vist notre ome au nid.

Au meis d'abrieu, quand venta e jala enquera,
I'aurias dit qu'avias vist lou roussignòu,
Notre ome se vitissio à la lèugiera;
E, si li'aguessas dit, vers la fi d'òut,
Qu'avias vist la rousseta ou la bechada,
Se bilhava d'iver dins la journada.

Quand venio de sa vigna emd un paniè,
La marmalha autour d'eu s'atroupelava;
E quand quis poulissouns de soun quartiè
Cherchaven à sabei ça que pourtava :
« Devinas ! disiò-t-eu, ça qu'ei dedins,
N'aures 'na grapa. — Eh be! qu'ei daus rasins, »

MONSIEUR CHAZAUD

Vous avez bien connu Monsieur Chazaud?— Aujoud'hui, il n'y a plus de gens comme lui. — Quand il entendait, le matin, chanter son coq,— aussitôt vous eussiez vu notre homme à terre. — Et aussitôt que le jour avait décliné, — aussitôt vous eussiez vu notre homme au nid.

Au mois d'avril, quand il vente et gèle encore, — vous lui auriez dit que vous aviez vu le rossignol, — notre homme se vêtissait à la légère; — et si vous lui aviez dit, vers la fin d'août,— que vous aviez vu le rouge-gorge ou la bécasse, — il s'habillait d'hiver dans la journée.

Quand il revenait de sa vigne avec un panier, — la marmaille autour de lui s'attroupait; — et quand ces polissons de son quartier— cherchaient à savoir ce qu'il portait : — « Devinez ! disait-il, ce qui est dedans, — vous en aurez une grappe. — Eh bien! ce sont des raisins ».

[1] Dans le périgourdin, la finale féminine du singulier prend, sauf quelques cas, le son de l'*o*: *bechada, journada* = *bechado, journado*. Il en est de même pour certains temps de verbe: *bilhava, desira* = *bilhavo, desiro*.

Disian-t-is tous au cop. « Ah! quis meinageis,
Disio Moussu Chasaud, jous lur bounet,
N'en saben mai que nous, e lous vilageis
N'en motren à la vila, au jour d'anet. »
E lou boun viei leidounc deicapelava
Soun paniè de rasins e lou boueidava.

Aimava à trabalhà soun pitit be,
Sans se preissà jamai, jamai chaumava.
Soun boursic n'era pas tous lous jours ple,
Ni soun graniè ; pertant jamai junava,
E culio dins soun be, tranquilament,
Sous mounjous, soun blespagna e soun froument.

Prenio, tous lous dimens, l'abit de lana,
Una chamisa blancha e soun chapèu ;
E, couma sa barba avio 'na semana,
Se nava fa rasà per se fa bèu.
E, quand lous de lesei lou rancountraven,
En se dounant lou mout, lou saludaven,

E li disian : « Boun jour, Moussu Chasaud,
Couma co vai anet ? — Mercì, co vira,
Disio-t-eu ; brave tems, ni fret, ni chaud,
E bien de la santat qu'un vous desira.

disaient-ils tous à la fois. « Ah! ces enfants, — disait Monsieur Chazaud, sous leur bonnet, — ils en savent plus que nous, et les villages — en remontrent à la ville, présentement. » — Et le bon vieillard alors découvrait — son panier de raisins et le vidait.

Il aimait à travailler son petit bien. — Sans se presser jamais, jamais il n'était oisif. — Sa petite bourse n'était pas tous les jours pleine,— ni son grenier; pourtant il ne jeûnait jamais, — et, dans son bien, tranquillement, il récoltait — ses haricots, son maïs et son froment.

Il prenait, chaque dimanche, l'habit de laine, — une chemise blanche et son chapeau ; — et, comme sa barbe avait une semaine, — il allait se faire raser pour se faire beau. — Et, quand les gens de loisir le rencontraient, — ils le saluaient en se donnant le mot,

Et lui disaient : « Bonjour, Monsieur Chazaud !— Comment allez vous aujourd'hui ? — Merci, ça boulotte, — disait-il ; [il fait] beau temps, ni froid, ni chaud, — et beaucoup de santé que je vous

— Eh ! mas ; eh ! mas, dijas, Moussu Chasaud;
Dijas-me, qu'aves-vous? Ses pla malaut :

» Aves lous eis batuts, la jauta pala;
N'aves pas l'er dau tout d'un ome fier.
Fases-me veire un pau la lenga ? Ei sala.
Aures-vous bien trapat quauque cop d'er?
Surtì dins quel eitat ! quala imprudença !
Un cop d'er, qu'ei meichant, quand un gui pensa ! »

E Moussu Chasaud, blanc couma lerì,
Disio aleidounc : « Qu'ei pas l'imbarras, sente
Quaucaré. — Devias pas quete matì
Vous levà. — Qu'ei be vrai que m'en repente.
— Couma aves-vous pougut quità lou liet ?
— Gui torne, disio-t-eu, mai tout-à-dret. »

E lou paubre moussur, que fasio pena
A veire, talament era chanjat,
S'entournava, las mas sus sa peitrena.
Mens de mejoura après, era coueijat.
« I'a loung tems, disio-t-eu, que iou zou couava. »
Se plagno, se purjava, e bevio e suava.

désire. — Eh ! mais ; eh! mais, dites, Monsieur Chazaud, — dites-moi, qu'avez-vous ? Vous devez être malade :

Vous avez les yeux battus, la joue pâle;— vous n'avez pas du tout l'air d'un homme bien portant. — Faites-moi voir un peu la langue ? Elle est sale. — Vous aurez certainement pris quelque coup d'air. — Sortir dans cet état! Quelle imprudence !— Un coup d'air, c'est mauvais, quand on y pense!... »

Et Monsieur Chazaud, blanc comme lis,—disait alors : « Ce n'est pas l'embarras, je sens — quelque chose. — Vous ne deviez pas de ce matin — vous lever. — Je m'en repens, cela est bien vrai. — Comment avez-vous pu quitter le lit ? — J'y retourne, disait-il, et tout droit de ce pas. »

Et le pauvre monsieur, qui faisait peine — à voir, tant il était changé,— s'en retournait, les mains sur sa poitrine. — Moins d'une demi-heure après, il était couché. — « Il y a longtemps, disait-il, que je couvais cette maladie. » — Il se plaignait, il se purgeait; il buvait et suait.

Quand avio 'u liet goumat dous jours ou treis,
Trop de tems qu'aurio eitat deirasounable,
Notreis bous paroufiens, jòuneis mai vieis,
Naven per s'eimajà dau paubre diable.
Entraven en prenent tout lur seriou
E lou vesian au liet pus mort que viou.

« Eh be! Moussu Chasaud, couma co vira?
Eh! mas, aves tournat prene coulour.
La lenga n'a pus re ; l'ei, un s'i mira ;
La peitrena trundìs couma un tambour.
Ses garit. » E lou viei lur disio : « Trobe,
Dempeis quauqueis mouments, que iou me dobe. »

Un jour, que l'avian fai entau coueijà,
Un de quis de lesei que lou velhaven,
En l'empeichant de beure e de minjà,
Vesent sous paubreis eis que se barraven,
Disset à sous amis, tant si pau fort :
Aurò qu'ei be finit; notre ome ei mort. »

Paubre Moussu Chasaud ! qu'avio la teta
Pausada de coutat sur lou chabei,

Quand il avait croupi au lit deux ou trois jours, — trop de temps c'eût été déraisonnable, — nos bons paroissiens, jeunes et vieux, — allaient s'informer du pauvre diable. — Ils entraient en prenant tout leur sérieux, — et ils le voyaient au lit plus mort que vif.

« Eh bien! Monsieur Chazaud, comment cela va-t-il? — Eh! mais, vous avez repris couleur; — la langue n'a plus rien ; vos yeux, on s'y mirerait. — La poitrine résonne comme un tambour : — vous êtes guéri. » Et le vieillard leur disait : « Je trouve, — depuis quelques moments, que je me rétablis. »

Un jour, qu'on l'avait fait coucher ainsi, — un de ces oisifs qui le veillaient, — en l'empêchant de boire et de manger, — voyant ses pauvres yeux qui se fermaient, — dit à ses amis, en haussant tant soit peu la voix : — « A présent, c'est bien fini; notre homme est mort. »

Pauvre Monsieur Chazaud! qui avait la tête — posée de côté sur

Quela paraula fola e malóuneta
Lou tuet: Moussu Chasaud drubit pus l'ei.
Fuguet lou lendouma pourtat en terra.
Aurò, n'i 'a pus de gents couma-t-eu era.

A. Chastanet.

(Périgourdin, Mussidan et ses environs.)

le chevet, — cette parole inconsidérée et inconvenante — le tua: Monsieur Chazaud ne rouvrit plus les yeux. — Il fut le lendemain porté en terre.— Aujourd'hui, il n'y a plus de gens comme lui.

A. Chastanet.

LE PINTAIRE

Urous qui pot passa sa vido ame's pintaires!
Milo douces plasés fan à barros dins el;
Dins el tout viro flous, dins el tout jogo d'aires:
Ten toutos sas ergnos pel pel.

I venguets pas dounc dire : « Uno vaco t'es morto.
Janet; un rousal blanc t'a rumat le vignè. »
Ni mai : « L'oustal te toumbo e l'aigat se l'emporto,
— Saras dema sens un diniè. »

El s'en rits. Enroudat d'un eissam de bebeires,
L'elh vieu, le pot lusent e le nas cramuesi,

LE BUVEUR

Heureux celui qui peut passer sa vie avec les buveurs! — Mille doux plaisirs jouent aux barres en lui; — en lui tout tourne *fleurs* (trèfles), de lui tout joue des airs; — il tient ses ennuis par les cheveux.

Ne venez pas lui dire : « Une de tes vaches est morte, — Janot: une gelée blanche a roussi ton vignoble.»— Non plus : « Ta maison tombe et l'inondation l'emporte,— tu seras demain sans un denier.»

Lui, s'en rit. Entouré d'un essaim de buveurs,— l'œil vif, la lèvre

El canto à plen puetralh, en t'arrasant les veires,
Le boun soulas e le boun vi.

« E per que, s'a-dits el, se douna tant de peno?
Sapien-va passa dous, mentre que l'tems va dits;
Car, se la mort nous douno un tabut per cousseno,
Per milo ans saren endourmits.

» Anen, bounis efants, que l'barrilh se desbounde !
Daissen pas esfreja las ansos del plounchoun;
Que passe ! E, quand saurion d'esse à la fi del mounde,
Sens ped branla, beguen toutjoun.

» Eh be ! qu'un lac de vi nous courgue sus la lengo !
El soul, del cor de l'ome es l'arremountacieu,
Car veirets pas en loc de medecì que tengo
De pus sanitouso poucieu.

» Dounc, Bourtoumieu, al chai ! Del vielh ! e que tout soune !
Mai on beu entre amics, mais las ergnos s'en van.
Anen, te ! vudo ras, e qu'aiceste me doune
Bouno santat per tout oungan. »

Ag. Galtier.

(Languedocien, Castelnaudary et ses environs.)

luisante et le nez cramoisi,— lui, chante à pleine poitrine, en remplissant ras les verres, — la joie et le bon vin.

« Et pourquoi, se dit-il, se donner tant de peine?— Sachons la passer douce pendant que le temps le dit;—car, si la mort nous donne un cercueil pour coussin, — pour mille ans nous serons endormis.

» Allons, bons enfants, que le baril se débonde ! — Ne laissons pas refroidir les anses du pichet, — qu'il passe ! Et, quand nous saurions être à la fin du monde, — sans pied branler, buvons toujours.

» Eh bien ! qu'un lac de vin nous coure sur la langue ! — Lui seul, du cœur de l'homme est la restauration, — car vous ne verrez nulle part de médecin qui ait — de plus salutaire potion.

» Donc, Barthélemy, au chai ! Du vieux ! et que tout sonne ! — Plus on boit entre amis, plus [vite] les ennuis s'en vont.— Allons, tiens ! vide à pleins bords, et que celui-ci me donne — bonne santé pour toute l'année. »

Aug. Galtier.

LES NOUIÈS

Al luscre, les nouiès qu'an mai de cent ans d'age
Sembloun plenis de raive, en tenent desplegat,
Sus le rose e l'or clar del soulelh amagat,
Le negre ventalhas à joun de lhour brancage.

Lhour trounc dreit, que le tems souvent a moussegat,
D'uno peiro ficado a l'mage aspet salvage.
Que soun belis e forts! Servissoun de bournage
A-n-un grait espacious e beloment regat.

Dambe un brave ramat de fuelhos roubilhados,
I aura proche d'un mes, quand tourne Sant-Martì,
Que las nouses, pel sol, se soun escampilhados.

Las doublidi, — e pr'aco m'an sapiut agatì : —
Vesi demest les brancs tant d'estelos poulidos
Brembant les fruts de l'ort de las dos Esperidos!

AG. FOURÈS.

Caudoroco, le 28 d'outobre 1877.

(Languedocien, Castelnaudary et ses **environs).**

LES NOYERS

Au crépuscule, les noyers qui ont plus de cent ans d'âge — semblent pleins de rêve, en tenant déployé, — sur le rose et l'or clair du soleil caché, — le noir et grand éventail à jour de leur branchage.

Leur tronc droit, que le temps a souvent mordu, — d'un pelvan a le grand aspect sauvage. — Qu'ils sont beaux et forts! Ils servent de bornage — à un guéret spacieux et largement rayé.

Avec une nombreuse quantité de feuilles rouillées, — il y aura près d'un mois, revienne la Saint-Martin, — que les noix sur le sol ont été éparpillées.

Je les oublie, et pourtant elles ont su m'allécher. — Je vois au milieu des branches tant d'étoiles jolies — rappelant les fruits du jardin des deux Hespérides !

Aug. FOURÈS.

Cauderoque, 28 octobre 1877.



BIBLIOGRAPHIE

La Bataille de Muret *et la Tactique de la cavalerie au XIIIe siècle* (avec deux plans topographiques), par Henri Delpech, membre résidant de la Société des langues romanes.—Montpellier, bureau de la Société des langues romanes; 1878, in 8°, XVI-156 pages.

Ce travail, avant d'être livré à l'impression, était à demi connu des lecteurs montpelliérains. Dans une série de conférences très-bien accueillies du public, M. Delpech en avait esquissé les principaux traits et résumé les conclusions. Dès son apparition, la *Bataille de Muret* se trouve donc devant des lecteurs qui sont en état de l'apprécier immédiatement, et n'ont pas besoin qu'on leur expose longuement le plan de l'auteur et les résultats de ses recherches.

Disons tout de suite que M. Delpech s'est attaché à remplir tout son cadre, mais qu'il s'est bien gardé d'en sortir pour engager, à propos du grand événement qui est l'objectif de son travail, une polémique rétrospective pour ou contre l'un des deux partis en lutte. Il a voulu faire une œuvre en quelque sorte technique et résoudre un important problème d'histoire et d'art militaire.

Dans une rapide *Introduction*, il nous place au cœur des événements, au milieu des deux armées prêtes à en venir aux mains. Il nous fait connaître en détail les emplacements qu'elles occupent, la composition de chacune d'elles, les dispositions morales et les intentions stratégiques des chefs. C'est le sujet des trois premiers chapitres.

Le récit de la bataille remplit le chapitre IV, le plus important et le plus étendu. On y remarque l'attaque des Vasco-Aragonais et leur déroute à la suite du brusque retour offensif des Croisés, la mort de Pierre II, roi d'Aragon; la résistance désespérée de sa *maynade*, l'immense et hardi mouvement tournant par lequel Montfort en personne amène son troisième corps sur le flanc droit de ce corps d'élite, dont il achève ainsi la destruction; l'à-propos de la manœuvre par laquelle il tient en respect les réserves du comte de Toulouse et les empêche de venir au secours des chevaliers de Pierre II; le massacre des milices toulousaines, étourdiment revenues à l'attaque sur les derrières des Croisés victorieux. Les trois derniers chapitres sont consacrés à une étude détaillée de la *Version de la Canso*, des *Causes de la victoire de Muret* et de la *Tactique de la cavalerie au XIIIe siècle.*

Des *Pièces justificatives*, composées en grande partie de textes transcrits par l'auteur dans les archives de la couronne d'Aragon, et deux cartes, complètent cette publication [1].

M. Delpech ne s'en est pas tenu à la partie purement technique de son sujet. Il a bien vu et il fait bien voir qu'à côté des causes exclusivement militaires qui ont décidé le succès en faveur des Croisés, il y en a d'autres, les unes religieuses, les autres politiques, qui ont eu une influence presque égale sur la marche des événements. Ainsi on s'étonne moins de l'audace, en apparence insensée, de neuf cents chevaliers français qui vont s'attaquer à une armée de quarante-trois mille hommes, quand on voit leurs escadrons ne s'acheminer vers le champ de bataille qu'après que l'évêque de Comminges a répété devant chacun d'eux sa promesse formelle « qu'en cas de mort, il leur servirait de caution devant Dieu pour les délivrer, non-seulement de l'enfer, mais du purgatoire. « De toute façon, et qu'elle qu'en fût l'issue, la bataille qui s'engageait était donc une bonne affaire pour ces chevaliers avides et croyants, calculateurs jusque dans leur foi.

Montfort, qui savait si bien tirer parti des dispositions morales de ses soldats, se tenait prêt à en faire autant de celles qu'il supposait chez ses adversaires. Il n'ignorait pas, en effet, que les Toulousains et les Gascons soutenaient mal le roi d'Aragon, parce qu'ils voyaient en lui un étranger, presque aussi dangereux pour eux que les Français du Nord. De leur côté, les Catalans marchaient à contre-cœur contre ces mêmes Français, desquels les rapprochaient leur foi religieuse et le souvenir tout récent de la glorieuse victoire de *las Navas*, remportée en commun sur les Maures d'Espagne, un an auparavant. En cherchant, comme il le fit, à supprimer dès le début de la bataille le chef de l'armée ennemie, il était assuré de détruire du même coup le seul lien qui pût retenir encore en un faisceau mal joint ces volontés divergentes et ces intérêts contraires.

Jusqu'à quel point ces sourds dissentiments ont-ils influé sur la catastrophe qui aboutit à la mort du roi Pierre II et à la défaite de ses troupes? On ne le sait ni ne le saura probablement jamais. Mais ce qui paraît certain, c'est que Montfort, parfaitement renseigné pour tout le reste par ses espions, en fut prévenu ou les devina. Tout, d'ailleurs, de la manière dont il conduisit les opérations, prouve qu'il raisonna d'après l'hypothèse d'un manque d'accord entre les coalisés. M. Delpech, sans sortir, comme il le déclare expressément, du domaine de la simple conjecture, a raison de rapprocher toutes ces coïncidences, laissant à de nouvelles et non plus sagaces recherches l'heureuse, mais peu probable chance, de trouver des docu-

ments qui complètent et confirment cet ensemble de probabilités.

En résumé, Montfort a dû sa victoire, non à la supériorité d'armement ou d'équipement de ses chevaliers, ni à une prétendue supériorité physique de la race du Nord sur celle du Sud, mais à leur rapidité d'évolutions, à leur habitude de charger en masse sans céder au vain plaisir de quitter le rang pour montrer leur bravoure individuelle, enfin et surtout à l'infaillibilité de son coup d'œil, qui lui faisait voir à l'avance les fautes de ses adversaires et les moyens de les retourner contre eux aussitôt qu'elles avaient été commises. C'est ce qu'a démontré M. Delpech, avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Il a été ainsi amené à s'occuper de la tactique de la cavalerie au XIIIe siècle, étude des plus instructives, qui se résume fort heureusement dans la comparaison qu'il fait de la bataille de Cocherel, gagnée par du Guesclin sur les Anglais, et de celle de Muret.

Cet ouvrage, fait avec beaucoup de soin et d'intelligence, constitue une monographie des plus utiles, en ce qu'elle apporte, non des faits nouveaux, dont la découverte dépend souvent plus du hasard que de l'intelligence des chercheurs, mais des explications réellement neuves. Et dans la circonstance ce n'est pas un mince mérite, si l'on songe qu'elles rectifient sur un événement aussi important les opinions jusqu'ici dominantes d'hommes tels que Sismondi, Michelet et H. Martin.

En finissant, nous devons présenter à l'auteur une observation dont il sera le meilleur juge. Page 78, il dit que la nouvelle de la mort de Pierre II « arracha des larmes à Montfort. » Le fait est-il bien certain, et M. Delpech n'a-t-il pas à son insu forcé la signification des témoignages contemporains? En effet, tous ceux qu'il a reproduits en note, avec son soin habituel, nous montrent Montfort *plaignant*, mais non pas *pleurant*, celui qui avait été son suzerain: «... *planctum* fecit », Pierre des Vaux de Cernay; « Quant il le visy le *plaint* », Baudouin d'Avesnes; « non modicum *lamentabatur* », Chanoine de Laon. Ce détail a sa valeur, car les larmes ne dépendent guère de notre volonté, tandis qu'il n'en est pas de même de nos paroles et de nos gestes. Non pas qu'on ne puisse croire à la sincérité de Montfort, à laquelle, pour ma part, je ne crois pas, car cet homme, dur et retors, savait au besoin parfaitement jouer la comédie; mais, s'il avait réellement versé des larmes, ses historiens, et principalement ses panégyristes, tous si déférents à l'égard de l'orthodoxe Pierre II, n'auraient pas manqué d'en faire honneur à l'un et à l'autre.

Dois-je signaler encore, pour être complet, quelques menues fau-

tes d'impression? P. 53, l. 9, il faut lire *aciei*; *ibid.*, l. 22, ne faut-il pas *gille*, « ruse, tromperie », et non *Gille*, nom propre ?

A. B.

Recueil de morceaux choisis en vieux français, par Eugène Ritter, professeur à l'Université de Genève.— Genève, Bâle, Lyon, H. Georg, libraire-éditeur, 1878; in-8°, viii-116 p.

Opuscule purement scolaire. Il se divise en trois parties d'inégale étendue. La première comprend les plus anciens textes de la langue française ; la seconde, sous la rubrique *Prose*, des extraits du *Livre des Rois*, de Villehardouin, etc.; la troisième est consacrée à la poésie. Tous ces textes ne sont pas également propres à passer sous les yeux des commençants: quelques-uns appartiennent à des dialectes encore peu connus et mal déterminés (Serments, Saint Léger); d'autres, comme le *Livre des Rois*, ne sont pas écrits avec la correction uniforme qu'exige l'inexpérience des premières études. Cependant, ces réserves faites, on doit reconnaître que le recueil de M. R. été composé avec soin et avec goût. Le prix n'en est pas indiqué, mais il est à supposer qu'il est à la portée de toutes les bourses.

A. B.

L'Abbaye de Montmajour, *Étude historique d'après les manuscrits de D. Chantelon et autres documents inédits*, par F. de Marin de Carranrais, archiviste auxiliaire des Bouches-du-Rhône. Marseille, 1877; 1 vol. gr. in-8o, 162 pages.

Au milieu de cet admirable pays d'Arles, Eden de l'archéologue et de l'artiste, se dressent, sur la colline de Montmajour, des ruines importantes, dont l'histoire complète et authentique restait enfouie dans la poussière des archives. Il existe de nombreuses notices sur Montmajour ; un travail d'ensemble était encore à faire. L'ouvrage que nous annonçons vient de combler cette lacune. M. de Marin de Carranrais a condensé en un travail substantiel tous les faits importants relatifs à l'antique abbaye. Notre cadre ne nous permet que de signaler cette œuvre pleine d'intérêt, et de souhaiter que le jeune érudit à qui elle est due continue à mettre en lumière, en une série de monographies analogues, les nombreux points encore obscurs de notre histoire méridionale.

C. J. T.

PERIODIQUES

Romania, 26. — P. 161. *La Légende de Girart de Roussillon*, P. Meyer. Cette notice comprend une étude bibliographique et historique sur Girard de Roussillon; la vie latine du célèbre comte, accompagnée de la traduction en français, ou plutôt en bourguignon, de la fin du XIII[e] siècle; un glossaire qui fait suite au texte bourguignon, un commentaire et un appendice intitulé *la Translation du corps de sainte Marie-Madeleine à Vézelay*. P. 179, l. 37, *refaiz* manque au glossaire. Littré ne donne pas d'exemple ancien de ce mot ainsi employé. P. 183, l. 10, *Perfection*. que M. P. M. corrige en *persécution*, doit probablement se lire *persection*, qui donnerait le même sens. P. 185, l. 22, *envie envenimé*, faute d'impression pour *envenimée*. P. 195, l. 34, *s'escepa*, signalé avec raison au glossaire, est un doublet dialectal de *s'achopa*. P. 222, l. 10, *poserat*, faute d'impression pour *poterat. Ibid.*, l. 23, *pro divo*. faute de lecture pour *proclivo*. P. 223, l. 9, *s'en li sostenant de .II. bastons*, lisez, comme plus bas, l. 34, *sens le sostenement. Ibid.*, l. 17 et 20, *voillast = voluisset* paraît étrange. Il faut sans doute lire *voillust. Ibid.* l. 19, une virgule serait nécessaire après *est*. P. 227, l. 13, il est probable que le traducteur aura lu *raptando*, qui a le même sens que *rapiendo*, mais se rapproche plus de l'original *reptando*. — P. 236. *La Sottie en France*, E. Picot. Travail très-soigné et qui paraît complet. *Fatiste*, auteur de *fabrasies*, n'est pas au glossaire. P. 247 « Les fous n'obtinrent pas la même faveur dans l'Europe méridionale. Les mystères provençaux que nous possédons n'en offrent pas de traces. » M. Chabaneau me fait observer que M. P. est dans l'erreur. Des deux seuls mystères provençaux (sur cinq) qui ont été publiés, il n'y en a qu'un (Sainte Agnès) où l'on ne trouve pas trace du *fou;* dans le second (*Ludus sancti Jacobi*), ce personnage, *lo fol*, suit au contraire l'action d'un bout à l'autre. Peut-être, ajoute M. Chabaneau, M. P. considère-t il ce dernier mystère comme traduit ou imité d'un original français et comme étranger, par suite, à la dramaturgie provençale. — P. 327. *Mélanges :* 1° *Un nouveau texte des Novas del Papagay* (A. Wesselofsky). 2° *Sur Lo pronom neutre en provençal* (C. Chabaneau). — P. 332. *Comptes rendus :* 1° A. Graf. *I Complementi della chanson d'Huon de Bordeaux*, testi francesi inedite, tratti da un codice della Biblioteca nazionale di Torino (G. P.) 2° Auguste Scheler. *Deux Rédactions diverses de la légende de Sainte Marguerite en vers français*, publiées avec variantes d'après des ms. du XIII[e] et du XIV[e] siècles (P. M.) — P. 342. *Périodiques*. — P. 349. *Chronique*.

A. B.

Bulletin de la Société des anciens textes français. 1878, n° 1.— P. 30. Paul Meyer. *Notice du ms.* F° 149 *de la Bibliothèque nationale de Madrid.* Ce ms., que M. P. Meyer est le premier à étudier, date du XIIIe siècle et contient au moins sept poëmes, tous inédits. L'éditeur en donne l'analyse et des extraits. C'est une intéressante étude et une heureuse trouvaille. P. 43. v. 8, *asses* pour *à ses*. et p. 48, v. 32 *osses* pour *o ses*, sont des épaves de l'orthographe archaïque, qui doublait l'*s* initiale quand les deux mots formaient corps dans la prononciation et dans l'écriture, sans doute afin de prévenir le lecteur que cet *s*, même après l'adjonction du mot antécédent, s'articulait comme *ç* et non comme le *z* actuel. C'est ainsi que nous écrivons *ressentir* et que nous prononçons *recentir*. Si l'on écrivait *resentir* par *s* simple, on serait tenté de prononcer *rezentir*. — P. 60. Paul Meyer, *Note sur le ms. de la Bibliothèque nationale de Paris, Fr.* 2039. Cette note complète la précédente, en même temps que l'article du *Catalogue* (T. I.) *des manuscrits français*. A. B.

L'Alliance latine. *Revue internationale de littérature, histoire, philosophie, sciences et arts, rédigée par les membres de l'*ALOUETTE, *société d'auteurs français, espagnols, italiens, portugais, roumains, suisses romands et Américains du Sud.* (Prix de l'abonnement : 14 fr.) — Cette revue nouvelle, fondée à Montpellier par M. Xavier de Ricard, est à la fois politique, littéraire et historique. Elle ne rentre donc pas dans le cadre, beaucoup plus restreint, de la *Revue des langues romanes*, laquelle est presque exclusivement philologique.

Mais, comme la publication de textes en langue méridionale crée entre elle et nous plus d'un point de contact, et aussi pour lui souhaiter la bienvenue et la remercier d'avoir reproduit le sommaire de notre propre *Revue* (mars-avril 1878), nous donnons la table des matières du premier numéro paru. Dans ceux qui suivront, nous choisirons plus particulièrement les parties qui intéressent la philologie et nous en ferons le compte rendu, réservant ainsi notre publicité toute spéciale pour ce qui est plus particulièrement de notre compétence.

P. 3. Mauro Macchi, l'*Alliance latine.* Progamme républicain, fédéraliste et confédéraliste de la nouvelle revue. — P. 5. Victor Balaguer, *Juan de Aubusson*. Texte et traduction. — P. 8. Xavier de Ricard, l'*Idée latine.* — P. 17. Anfos Tavan, *Bresihage d'alauveto*. Prose provençale (texte et traduction). — P. 19. Pompeyo Gener, *Don Quijote y don Juan.* Texte espagnol et traduction. —

P. 26. Léon Cladel, *Un marquis républicain*. — P. 30. Ed. Thiaudière, *la Pratique de la morale*. — P. 38. Robert Halt, *la Main et le Doigt*. — P. 42. E. Pouvillon, *le Nuage*. — P. 46. Olivier le Patarin, *le Serment de Bernard Atton*. — P. 53. Jousé Mayer, *A l'obro*, prose provençale. — P. 56. Gellion Danglar, *Rienzi*. — P. 68. Auguste Fourès, *le Martyre de l'oie*. — P. 72. Émile Maison, *Histoire sentimentale du temps des Maures*. — P. 76. *Les Cenci* (traduit de l'anglais). — P. 84. Gerónimo Forteza, *las Casas de huéspedes* (texte et traduction). — P. 102. Pi y Margall, *Observaciones sobre el caracter de D. Juan Tenorio* (texte et traduction). — P. 119. Jules Laurens, *Notes provençales*. — P. 125. G.-L. Patuzzi, *Cronica italiana* (texte et traduction). — P. 129. Juan-B. Ensenat, *Cronica española* (texte et traduction). — P. 150. *Bibliographie*. — P. 160. *Anthologie poétique*. Pièces et extraits en français, en italien, en castillan, en catalan, en roman de Lausanne, en provençal, en haut et bas languedocien. A. B.

CHRONIQUE

La *Revue des langues romanes* publiera dans ses prochains fascicules *las Ordinacions y Bans del comtat d'Empurias*, par M. Balaguer y Merino (XIV[e] siècle); des *Documents sur le langage de Rodez et le langage de Milhau* (*du XII[e] au XVI[e] siècles*), réunis par M Affre, archiviste du département de l'Aveyron; une étude de M. J. Bauquier sur *Quelques Pronoms provençaux;* un recueil d'*énigmes* et un autre de *doublets languedociens*, par M. le pasteur Fesquet, et en même temps que diverses poésies en langue d'oc et en catalan, dues à MM. Aubanel, Gabriel Azaïs, Bonaparte-Wyse, Caretá y Vidal, Fourès, Laforgue, l'abbé J. Roux, etc.; le poëme languedocien des *Lacs d'amour*, par M. Alexandre Langlade.

*
* *

Publications concernant l'histoire, la littérature et l'archéologie des provinces du midi de la France.

Albanès (l'abbé). *Pierre d'Aigrefeuille, évêque d'Avignon, de Vabres, de Clermont, d'Uzès et de Mende. Preuves de son épiscopat. Élimination de trois faux évêques d'Avignon.* Marseille, Lebon; in-4°, 56 pages.

Allmer et de Terrebasse. *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné.— 1re partie. Inscriptions antiques antérieures au VIIIe siècle*, t. IV. Vienne, Girard; in-8°, 552 pages.

Arnaud. *Histoire des protestants du Dauphiné aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles.* Valence, Chenevier; in-8°, de 446 à 532 pages.

Baluffe. *Dix Ans de consulat à Béziers, de* 1384 *à* 1394. *Etude d'histoire locale.* Béziers, Rivière; in-8°, 72 pages.

Barbier de Montault (Mgr.). *La Visite de la cathédrale Saint-Bertrand de Comminges en* 1627. Montpellier, Bureau des Chroniques du Languedoc; in-4°, 48 pages.

Bargès (l'abbé). *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celto-Ligurie*. Paris, Leroux; in-8°, 168 pag., planches.

Barthélemy (de). *Les Temps antiques de la Gaule.* Paris, Palmé; in-8°, 43 pages.

Bastié. *Le Languedoc.— 1re partie. Description complète du département du Tarn,* tom. II, séries 16 à 22. Albi, Nouguiès; in-4° à 2 col., IV-296 pages.

Bémont. *Simon de Montfort, comte de Leicester. Son gouvernement en Gascogne* (1248-1253). Nogent-le-Rotrou, Daupeley; in-8°, 37 pages.

Berluc-Perussis (de). *Forcalquier et ses souvenirs littéraires* Forcalquier, Masson; in-8°, 18 pages.

Berluc-Perussis (de). *Un document inédit sur Laure de Sade.* Aix, Marius Illy; in-8°, 16 pages.

Bernard (l'abbé). *L'Église de Lyon et l'Immaculée Conception. Essai théologico-dogmatique.* Lyon, Pitrat; in-8°. 134 pages.

Bessi. *Notices sur Segurana, héroïne niçoise.* Nice, Gilletta; in-8°, 30 pages.

Bladé. *Géographie juive, albigeoise et calviniste de la Gascogne.* Bordeaux, in-8°.

Blouyn (Mathieu). *Mémoires sur les troubles de Gaillac au XVIe siècle, publiés pour la première fois et annotés* par M. le baron de Rivières. Montpellier, Ricard; in-4°, 36 pages.

Firmin Boissin. *Le Vivarais et le Dauphiné aux Jeux floraux de Toulouse.* Vienne, Savigné; in-8°, 111 pages.

Bonnefoi (l'abbé). *La Noble Église collégiale de Saint-Julien de Brioude.* Le Puy, Freydier; in-8°, 51 pages.

Bonnelye. *Saint Antoine de Padoue et son pèlerinage aux grottes de Brives (diocèse de Tulle).* Brives, Verlhac; in-8°, 244 pages

Boscheron des Portes. *Histoire du Parlement de Bordeaux, depuis sa création jusqu'à sa suppression* (1451-1790). Bordeaux, Lefèvre; 2 vol. in-8°, xxv-1010 pages.

Bosredon (de), *Nomenclature des monuments et gisements de l'époque anté-historique dans le département de la Dordogne (âges de la pierre taillée et de la pierre polie).* Périgueux, Dupont; in-8°, 46 pages.

Bourbon. *Notice historique sur le collége de Montauban, depuis sa fondation jusqu'en* 1792. Montauban, Forestié; in-8°, 30 pages.

Bussière. *Etudes historiques sur la Révolution en Périgord.— 1re partie. La Bourgeoisie périgourdine au XVIIIe siècle. Agriculteurs, économistes et paysans périgourdins en* 1789. Bordeaux, Lefebvre; in-8°, 208 pages.

Bresc (Louis de). *Note sur les armoiries municipales de Forcalquier.* Forcalquier, Masson; in-8°, 9 pages.

Bresc (Louis de). *Episode des guerres de religion en Provence. Massacre d'Aups (octobre* 1574). Draguignan, Latil; in-8°, 21 pages.

Bruguier-Roure. *La Chartreuse de Valbonne (Gard).* Tours, Bouserez; in-8°, 102 pages.

Bruguier-Roure. *Chronique et cartulaire de la viguerie royale du Pont-Saint-Esprit.* Tours, Bouserez; in-8°, 103 pages.

Brun-Durand. *Pouillé du diocèse de Die.* Grenoble, Maisonville; in-8o. 48 pages.

Brund-Durand. *La Ville de Crest (Drôme), sa tour et ses illustrations; résumé historique.* Vienne, Savigné; in-8o, 12 pages.

Caillemer. *L'Établissement des Burgondes dans le Lyonnais au milieu du Ve siècle.* Lyon, Riotor; in-4o, 23 pages.

Castagné. *Notice sur les voies romaines du département du Lot.* Cahors, Plantade; in-8o, 49 pages et carte.

Chabalier. *Vals et ses environs. Le Bas Vivarais et les Cévennes.* Paris, Hachette; in-32, IV-313 pages.

Charvet. *Un épisode d'histoire locale sous le règne de Charles VI.* Nimes, in-8o, 54 pages.

Chamard (dom). *Les Églises du monde romain, notamment celles des Gaules, pendant les trois premiers siècles.* Paris, Palmé; in-8o, IV-443 pages.

Chantre. *Études paléo-ethnologiques dans le bassin du Rhône. Age du bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France : 1re partie, Industrie de l'âge du bronze. 3e partie, Statistique.* Paris, Baudry; 2 v. in-4o, XXI-605 pages (avec un album in-folio).

Chauliac. *Un martyr bordelais sous la Terreur. Vie et mort du R. P. Pannetier, grand-carme du couvent de Bordeaux.* Bordeaux, Feret; in-8o, VIII-334 pages.

Chavernac. *Testament de Jacques de la Roque, fondateur de l'hôpital Saint-Jacques d'Aix.* Aix, Remondet-Aubin; in-12, 64 pages.

Chevalier (Ulysse). *Annales de la ville de Romans pendant les guerres de religion, de* 1549 *à* 1599. Valence, Chenevier; in-8o, 111 pages.

Chevalier (Ulysse). *Petit Armorial romanais.* Vienne, Savigné, in-4o.

Combet. *Histoire de la ville d'Uzerche, suivie de documents en partie inédits touchant le département de la Corrèze. —4e partie : Topographie du canton. Recherches et notes pour la rédaction d'un dictionnaire géographique et d'un répertoire archéologique du département de la Corrèze.* Tulle, Ve Bouillaguet; in-8o, 361-376 pages.

Coulondres. *La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Dessèchement des étangs de Rochefort et Pujaut. Notices historiques et documents.* Alais, in-4o, 106 pages.

Coulondres. *Louis VIII à Saint-André (Villeneuve-lez-Avignon) et Bermond de Clausonne, treizième abbé du monastère de Saint-André d'Avignon* (1226); Nimes, Clavel-Ballivet; in-8o, 40 pages.

Corbière. *La Famille de Bourbon-Malauze et le Château de Lacaze. Étude historique.* Montpellier, Firmin et Cabirou, in-4o, 117 pages.

Couget. *Chartes inédites des XIIIe, XIVe, XVIe et XVIIe siècles. Saint-Martory et Lestelle en Comminges.* Saint-Gaudens, Abadie; in-8o, 25 pages.

Danzas. *Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique,* t. IV. Paris, Oudin; in-8o, 580 pages.

Dassy (l'abbé). *L'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres,* etc. Marseille, Barlatier-Feyssat; in-8o, 646 pages.

Daux (l'abbé). *La Flore monumentale du cloître de Moissac; description et symbolisme.* Arras, bureaux de la *Revue de l'art chrétien;* in-8o, 56 pages.

Delpech (H.) *La Bataille de Muret et la Tactique de la cavalerie au XIIIe siècle (avec deux plans topographiques).* Montpellier, au bu-

reau des publications de la *Société des langues romanes;* in-8°, xvi-155 pages.

Denisy. *Notice topographique et historique sur le canton de Marvéjols. Ville de Marvéjols*, t. I. Issoire, Caffard; in-8°, 347 pages

Desbarreaux-Bernard. *Le Portefeuille de M. L.-D. F***, attribué à Germain de la Faille, auteur des Annales de Toulouse.* Toulouse, Privat; in-4°, 49 pages.

Desbarreaux-Bernard. *Étude critique de Guillaume Colletet sur les œuvres de Claude de Trellon, poëte toulousain.* Toulouse, Montaubin; in-12, 19 pages.

Devic et Vaissete. *Histoire générale du Languedoc, édition accompagnée de dissertations et de notes nouvelles, etc.*, publiée sous la direction de M. Dulaurier. Toulouse, Privat, tomes XIII et XIV, in-4°, XLVII-3214 pages.

Drapeyron. *Essai sur le caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carolingiens.* Paris, Thorin; in-8°, 109 pages.

Dubuisson. *Historiæ monasterii S. Severi. in Vasconia, libri X*, Villeneuve-Marsan, 2 vol. in-8°, 830 pages.

Fayard. *Etude historique sur l'ancienne organisation judiciaire de la ville de Valence.* Valence, Chenevier; in-8°, 90 pages.

Faydit (l'abbé). *Vie de saint Amable. prêtre et curé de Riom, réimprimée sur l'exemplaire unique de la Bibliothèque nationale.* Riom, Nicolo; in-12, 380 pages.

Foncin. *De Veteri Carcassonis Civitate, de Pago carcassonnensi et de Romanis quibus ille peragrabatur.* Paris, Germer-Baillière; in-8°, 35 pages.

Fontaine. *Mémoires d'une famille huguenote, victime de la révocation de l'édit de Nantes, avec une introduction et des notes,* par E. Castel, pasteur Toulouse. Lagarde; in-8°, VIII-349 pages.

Fouchier (de). *Un Poitevin en Roussillon au XVe siècle. Notice sur Charles de Saint-Gelais, évêque d'Elne* (1470-1475). Poitiers et Paris, Oudin; in-8°. 37 pages

Gallier (de). *La Vie de province au dix-huitième siècle, d'après les papiers de Franquières et d'autres documents inédits.* Paris, Rouquette; in-4°, 128 pages.

Garnier. *Vie de Crillon.* Tours, Mame; in-8°, 235 pages.

Gay (l'abbé). *Petite Histoire populaire de Sainte-Anne d'Apt.* Forcalquier, Masson, in-8°, 16 pages.

Gebhart. *Rabelais, la Renaissance et la Réforme.* Paris, Hachette; in-12, 300 pages.

Germain. *Étude historique sur l'Ecole de droit de Montpellier* (1160-1793), *d'après les documents originaux, avec pièces justificatives* Montpellier, Boehm; in-4°, 124 pages.

Germain. *Lettre de Manuel de Fiesque concernant les dernières années du roi d'Angleterre Edouard II.* Montpellier, Martel; in-4°, 23 pages.

Germain. *Statut déterminant, pour les principales localités du diocèse de Maguelone, le tour de représentation aux États de Languedoc* (1458-1459), *publié avec une notice explicative,* Montpellier, in-4°.

Germer-Durand. *Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard pendant l'année* 1873, 1er et 2me semestres. Nimes, Catelan; in-8°, 144 pages.

Gilles. *Marseille depuis trois mille ans, celtique, grecque et chrétienne* Draguignan, Gimbert; in-8°, 64 pages et planches.

Gonnard. *Catalogue des collections du musée de Saint-Etienne. 1re section : peinture, sculpture, gravure, dessins et aquarelles.* Vienne, Savigné ; in-8°, xi-264 pages.

Gouazé. *La Chambre de l'Édit de Languedoc.* Nîmes, Clavel-Ballivet ; in-8°, 36 pages.

Grenier-Fajol. *Biographie de Charles de Bourdin, pasteur du Mas-d'Azil, réfugié en Suisse à la révocation de l'édit de Nantes.* Montauban, Vidallet ; in-8°, 211 pages.

Guinodie. *Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement.* Tome III et dernier, 2e édition. Libourne, Malleville ; in-8°, 628 pages.

Hermitte (l'abbé). *Vie de saint Louis, évêque et patron de la ville de Brignolles.* Brignolles, Vian ; in-12, 272 pages.

Hozier (d'). *Armorial général des personnes, domaines, compagnies, corps et communautés (circonscription actuelle de l'Aude).* Carcassonne, Pomiès ; in-8°, iv-128 pages.

Ideville (d'). *Les Châteaux de mon enfance. Auvergne et Bourbonnais.* Paris, Palmé ; in-8°, 266 pages.

Jalat (l'abbé). *Monographie de l'église paroissiale de l'Isle-sur-Sorgues.* Avignon, Seguin ; xxxvi-256 pages.

Lacombe (Ch. de) *Henri IV.* Paris, Douniol ; in-8°, 39 pages.

Lacroix. *L'Arrondissement de Montélimar ; géographie, histoire, statistique.* T. IV. Montélimar, Bourron ; in-8o, 374 pages.

Laval. *Histoire de la peste d'Arles en Provence, de* 1720-1721. Nimes, Catelan ; in-8°, 48 pages.

Lefort. *La Légende de saint Bénézet, constructeur du pont d'Avignon au XIIe siècle ; examen historique et critique.* Le Mans, 1878, in-4°.

Le Cœur. *Le Béarn. Histoire et promenades archéologiques.* Pau, Ribaut ; in-8°, xi-352 pages.

Lentheric. *La Grèce et l'Orient en Provence.* Paris, Plon ; in-12, 497 pages.

Levesque (l'abbé). *Notre-Dame-de-Lorette, près de Séverac-le-Château. Histoire de sa fondation et de sa restauration.* Rodez, veuve Carrère ; in-12, iv-73 pages.

Magne. *Etude sur Etienne de la Boétie.* Périgueux, in-8°, 56 pages.

Maignien. *Notes historiques sur l'évêché de Grenoble, de* 1237 *à* 1338. Grenoble, in-8o.

Maïmonide. *Lettre de Maïmonide au collége rabbinique de Marseille (*27 *septembre* 1194*), traduite pour la première fois en français, avec avant-propos historique,* par Jonas Weyl. Avignon, Gros ; in-8°, 23 pages.

Manès. *Notice historique sur les moyens anciens et nouveaux de passage de la Garonne devant Bordeaux, et de la Dordogne devant Cubzac.* Bordeaux, Gounouilhou ; in-8o, 84 pages et planches.

Marchegay. *La Rançon d'Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg et sénéchal de Guyenne* (1451-1477). Nogent-le-Rotrou, Daupeley ; in-8o, 48 pages.

Marin de Carranrais (de). *L'Abbaye de Montmajour, étude historique, d'après les manuscrits de dom Chantelou et autres documents inédits.* Marseille, Olive ; in-8°, 166 pages.

Mège. *Le Puy-de-Dôme en* 1793 *et le proconsulat de Couthon.* Paris, Aubry ; in-8°, 712 pages.

Menjoulet (l'abbé). *Histoire de saint Léon, apôtre de Bayonne ; son époque, sa vie, son culte.* Bayonne, Lassere ; in-12, 288 pages.

Michel (Albin). *Nimes et ses rues*, t. Ier. Nimes, Clavel-Ballivet ; in-8°, 324 pages.

Michel. *Les Roys du Papegay à Nimes, ou les Tireurs nimois en l'an* 1300. Nimes, Catelan ; in-8°, 56 pages. planches.

Michiels. *L'Art flamand dans l'est et le midi de la France. Rapport au gouvernement français.* Paris, Loones ; in-8°, VIII-560 pages, gravures.

Millet. *Notice sur les imprimeurs d'Orange et les livres sortis de leurs presses.* Valence, Chenevier, in-8°.

Mougins de Roquefort et Gazan, *Inscription grecque trouvée à Antibes en* 1866. *Notice.* Toulon, Laurent ; in-8°, 33 pages.

Niepce (Léopold). *Cartulaire municipal de la ville de Lyon, dit d'Etienne de Villeneuve, publié par M. Guigue. Compte rendu et étude.* Lyon, Brun ; in-8°, 64 pages.

Noulens. *Le Comté d'Agenais au Xe siècle.* Paris, Dumoulin ; in-4°, 111 pages.

Paul Guillaume. *La Station préhistorique de Panacelle et les peuples anciens du bassin de Guillestre.* Lyon, Scheuring; in-8°, 56 pages.

Pauli. *Simon de Montfort, earl of Leicester, the creator of the House of Commons.* London, Trübner; in-8°, XVI-239 pages.

Payen. *Tablettes des bibliophiles de la Guyenne (t. II). Inventaire de la collection des ouvrages et des documents sur Michel de Montaigne, réunis par le docteur J.-F. Payen et conservés à la Bibliothèque nationale.* Bordeaux, in-8°, XVII-396 pages.

Pegat. *La Cour du Petit-Scel royal de Montpellier.* Montpellier, Boehm ; in-4°, 59 pages.

Pelloux. *Etude sur la Durance.* Forcalquier, Masson ; in-8°, 13 pages.

Perrin. *Palafites ou habitations lacustres du bassin du Rhône, âge du bronze.* Lyon, Pitrat; in-4°, 54 pages.

Peyrat (Napoléon). *Les Pyrénées.* Paris, Grossart; in-12, 3 fr.

Prothero. *The Life of Simon de Montfort, earl of Leicester, with special to the parliamentary history of his time.* London, Longmans; in-8°, XII-409 pages.

Quirielle (de). *Forez et Bourbonnais. Pierre de la Fin à Montaiget. Notice historique et archéologique*, etc. Vienne, Savigné ; in-4°, 39 pages.

Pisançon (de). *Étude sur l'allodialité dans la Drôme, de* 1000 *à* 1400, 3e *partie.* Valence, Chenevier; pages 209 à 308.

Raverat. *Le Dauphiné. de Lyon à Grenoble. Guide artistique et pittoresque.* Lyon, Mera; in-8°, 213 pages.

Rey. *Recherches géographiques et historiques sur la domination des Latins en Orient, accompagnées de textes inédits ou peu connus du* XIIe *au* XIVe *siècle.* Paris, Lahure ; in-8°, 78 pages.

Ricard (A). *Réconciliation de l'église de Maguelone* (14 *juin* 1875). Montpellier, Jean Martel; in-4°, 21 pages.

Rivarès. *Pau et les Basses-Pyrénées pendant la Révolution.* Pau, Ribaut ; in-8°, IX-332 pages.

Rolle. *Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à* 1790. *Ville de Lyon ; la charité ou aumône générale*, tom. III. Lyon, Brun; in-4° à deux col., 443 pages.

Roüet (l'abbé A.). *Étude sur l'école juive de Lunel au moyen âge.* Paris, Vieweg; in-8°, VII-65 pages (avec un plan).

Roux (Xavier). *Les Alpes, histoire et souvenirs*. Paris, Baltenweck ; in-12, 271 pages.

Ruble (de). *Le Mariage de Jeanne d'Albret*. Paris, Labitte ; in-8°, XIV-321 pages.

Saurel. *Maritima Avaticorum, ou Recherches sur une ville morte située dans la commune de Saint-Mitre (Bouches-du-Rhône)*. Tours, Bouserez; in-8°, 48 pages.

Saurel. *Raolin, ou Aperçu historique sur la république de Marseille au XIIIe siècle*. Marseille, Thomas; in-12.

Schloesing. *Les Vaudois de Provence au XVIe siècle. Conférence*. Marseille, Barlatier-Feissat. in-16, 68 pages.

Simon. *Inscriptions tumulaires hébraïques du moyen âge. Notice communiquée à l'Académie du Gard*. Nimes Catelan; in-8°, 19 pages.

Tamizey de Larroque. *Documents inédits sur Gassendi*. Paris, Palmé ; in-8°, 36 pages.

Tardieu. *Grand Dictionnaire biographique du Puy-de-Dôme, avec une galerie de* 160 *portraits*. Moulins, Desrosiers ; gr. in-4°, fig., facsimile, etc.

Tardieu. *Grand Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme, donnant l'histoire complète des villes, bourgs, hameaux, paroisses, etc., situés sur ce territoire*. Moulins. Desroziers; grand in-4°, III-384 pages.

Teissier. *Biographie de L. Ch. Thiers, avocat au parlement de Provence, archiviste de la ville de Marseille*. Marseille, Librairie marseillaise ; in-16, XIII-98 pages.

Tholin. *Aperçus généraux sur le régime municipal de la ville d'Agen au XVIe siècle*. Agen, in-8°, 37 pages.

Tholin. *Notes sur les stations, les oppidum, les camps et les refuges du département du Lot-et-Garonne*. Agen, in-8°, 38 pages.

Tholin. *Notes sur la chasse dans l'Agenais*. Agen, in-4°, 36 pages.

Turrel. *Etude sur C. de Tournemine, peintre toulonnais*. Toulon, Laurent; in-8°, 85 pages.

Vallentin. *Excursions archéologiques dans les Alpes Dauphinoises*. Grenoble, Maisonville ; in-8°, 16 pages.

Vallentin. *Essai sur les divinités indigètes du Vocontium, d'après les monuments épigraphiques*. Grenoble, Prud'homme-Dauphin ; in-8°, 76 pages.

Vaschalde. *Établissement de l'Imprimerie dans le Vivarais, illustré de marques typographiques*. Vienne, in-8°: 37 pages et planches.

Vaschalde. *Histoire des poëtes du Vivarais, d'après des documents inédits*. Paris, Aubry; in-8°, fascicules 1 à 3. 278 pages.

Vaschalde. *Le Tombeau du maréchal d'Ornano à Aubenas (Ardèche)*. (*Documents inédits*). Vienne. in-8°.

Vian. *Histoire de Montesquieu, sa vie et ses œuvres, d'après des documents nouveaux et inédits*. Paris, Didier ; in-8°, VII-XIX-411 pages.

Vincent (l'abbé). *Notice historique sur Montmeyran (Drôme)*. Valence, Céas; in-8°, 55 pages.

Vivie. *Histoire de la Terreur à Bordeaux*. Bordeaux, Féret; tom. Ier et II, XXIII-455-511 pages.

Errata et rectifications du numéro de juillet-septembre 1878

Notes sur le langage de Saint-Maurice-de-l'Exil. — P. 11, ligne 16, *qui précède,* lisez *qui suit.* — 13, 7, *loù roussignou.* l. *lou roussignòu.* — 14, 6, *se dépleyé,* l. *sé depleye.* — 16, 19. *pipignére,* l. *pipigniere.* — 21, 11, *paluct,* l. *paluet*

Un fragment de poëme en langage de Bessan. — P. 26. *l.* 12, *siences* l. *siennes.* — 27, 3, *plano,* l. *plana.* — 27. 31-32, *à laquelle attache la dénomination,* l. *à laquelle s'attache la dénomination.* — 28. 16. *renouncà,* l. *renounçà.* — 29, 1, *menacava,* l. *menaçava.* — 29, 2, *crento.* l. *crenta.* — 30, 24, *pronence,* l. *prononce.* — 31, 34, *reconnu,* l. *reconnue.*

Poueisias dioisas. — P. 34 l. 10, *ce que so peinso,* l. *ce que peinso.* — 42. 27, *houmeis,* l. *hommeis.* — 43, 35, *oquoou d'aqui* l. *oquoou d'oqui.*

Lettres à Grégoire sur les patois de France. — P. 70, l. 30, *smonaine,* l. *smouaines,* — 70, 35, *jamonai,* l. *jamouai.* — 71, 10, même rectification. — 71, 18, *uni* l. *vni.* — 72, 7, *qu'in,* l. *qui n'.*

Bibliographie et périodiques. — P 110, l. 15, *tron,* l. *trou.* — 120, 3, *des ceux,* l. *de ceux.* — 121, 12-13, *alos, arros,* l. *Alos, Arros.*

Bulletin bibliographique de la langue d'oc. — Ajoutez le nom de l'auteur : S. Léotard, au bas de la dernière ligne de la page 133.

Le Parage à Maguelone. — P. 135, l. 28, *y avaient,* l. *y ont.* — 142. 27, *la Famiho de la coumtesso,* l. *Pèr madamo la coumtesso C.-D. Coote.* — 143, note [1], l. 14, *mou camaradou, i-t'-a tou tour,* l. *mon camaradou, i-t-a ton tour.* — 143, 18, *mou verou,* l. *mon verou.* — 146, titre courant : *le Parage à Maguelome,* l. *le Parage à Maguelone.* — 148, 23, *perd,* l. *per.* — 153, 34, *rom de l'arrondis. d'Arles,* l. *rom. de l'arrondis. d'Arles.* — 153, 35, *M. de V.* l. *M. V.* — 154, 34-35, *l'eirjarai,* l. *l'irejarai.* — 155, 28, *q'uemploient,* l. *qu'emploient.*

Chronique. — P. 159, 13, *la Famiho de la coumtesso,* l. *Per madamo la coumtesso C. D. Coote, sus soun libret. Histoire de trois chiens; d'une jument et de deux oiseaux.*

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi (Hamelim Frères)

DIALECTES MODERNES

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOLOGIE ROMANE EN FRANCE

Leçon d'ouverture des Conférences de philologie romane faite à la Faculté des lettres de Montpellier, le 16 novembre 1878

MESSIEURS,

En me nommant maître de conférences de philologie romane auprès de la Faculté des lettres de Montpellier, M. le Ministre de l'instruction publique a moins voulu récompenser mes modestes travaux que fournir aux hommes d'étude de notre ville qui ont le goût des recherches philologiques l'occasion de travailler plus utilement, en associant leurs efforts à ceux d'un spécialiste déjà connu de quelques-uns d'entre eux. Je sais mieux que personne ce qui me manque encore et me manquera peut-être toujours. Outre que je n'ai pas, comme les savants professeurs de cette Faculté, l'habitude de la parole publique, à laquelle mes fonctions antérieures ne m'ont qu'imparfaitement préparé, il me reste à apprendre beaucoup dans ma propre spécialité, et, ce qui est plus difficile, à apprendre d'eux le secret d'instruire en intéressant. J'aurai donc besoin de votre sympathique indulgence, et j'ose y compter, comme vous pouvez compter sur mon désir de bien faire.

I

Il n'est pas besoin de longs développements pour justifier l'introduction de la *philologie romane* dans notre haut enseignement. Il suffit de citer l'exemple de l'Allemagne, et de

rappeler que, si la France a pris en grande partie l'initiative de ces études avec Raynouard et Fauriel, ce sont les philologues allemands qui, sous la direction de Diez, ont maintenu et développé la tradition scientifique née chez nous. Ils ont même pris une telle avance et acquis une telle autorité, que c'est à leur école que se sont formés nos principaux romanisants.

Cette prééminence philologique, l'Allemagne la doit à ce qu'elle a depuis longtemps admis d'une manière définitive, et non pas seulement toléré comme en France, l'enseignement de la philologie romane. Pour arriver à ce résultat, ou du moins pour en approcher, nous n'avons donc qu'à employer les mêmes moyens, et à les perfectionner si nous pouvons.

Et, d'abord, que faut-il entendre par cette expression de « philologie romane ? »

Je n'ai pas besoin de vous faire observer que le mot « philologie » n'a rien d'exclusif, et que, s'il rappelle surtout l'idée d'études linguistiques, il ne repousse ni l'esthétique ni l'histoire littéraires. Ce n'est pas sur ce point qu'il peut y avoir de doute, mais sur l'acception précise du mot « romane. »

Au commencement de ce siècle, il n'y avait pas seulement erreur ou doute à cet égard, mais ignorance à peu près générale du mot lui-même.

On n'a pas oublié la mésaventure de Roquefort, qui, supposant à Napoléon autant d'aptitude pour la philologie que pour le métier des armes, avait sollicité et obtenu la permission de lui offrir un exemplaire de son *Glossaire de la langue romane*. « La langue romane, dit l'Empereur, après avoir lu le titre, « qu'est-ce que c'est que ça ? » — Sire, répondit Roquefort, c'est la langue que parlaient nos ancêtres. » Ce renseignement resta sans effet sur la curiosité de Napoléon, qui, tout à ses démêlés avec l'Autriche, — c'était l'année de la bataille de Wagram, — avait bien autre chose à faire qu'à se laisser initier aux mérites d'une langue connue seulement de quelques rares érudits. Après avoir déconcerté le pauvre Roquefort par de brusques et désobligeantes observations, il tourna les talons sans lui en demander davantage. Et ce fut peut-être tant pis pour la philologie, qui nous est chère, car les encouragements du pouvoir, sans action sur les progrès

de la littérature, qui vit surtout de liberté, en ont au contraire une très-efficace sur ceux de la science.

Aujourd'hui nous sommes plus familiarisés avec cette expression de « langues romanes » qu'on ne l'était au temps de Napoléon et que ne l'était Napoléon lui-même. Cependant bien des personnes en France, et plus particulièrement dans le Midi, l'appliquent à faux ou lui donnent une signification incomplète; car elles pensent qu'on désigne exclusivement par là la langue ancienne ou moderne de nos provinces méridionales. Et ce doit être pour elles une espèce d'énigme que de voir créer en même temps deux chaires différentes pour ce qu'elles croient être une même langue et une même littérature. Mais leur embarras provient d'une erreur qui, d'ailleurs, date de loin et s'est propagée sous le nom respecté de Raynouard. Si les troubadours donnaient à leur langue le nom de *romane,* les trouvères, leurs contemporains, en faisaient autant pour la langue du Nord ou langue d'oïl. Avant eux, ceux qui, écrivant en latin, avaient occasion de mentionner la langue vulgaire, tant celle du Nord que celle du Midi, ne la désignaient pas autrement que par l'épithète de *romana,* réservant celle de *latina* pour la langue de Rome. Tout au plus y ajoutaient-ils une seconde épithète, celle de *rustica,* destinée à rendre plus saisissable la distinction qu'ils faisaient de la langue romane et de la langue latine. Les savants ont repris l'ancienne tradition, et, pour eux, philologie romane et philologie néo-latine sont termes synonymes. On ne vous demande donc, Messieurs, en vous engageant à vous conformer à ce qui, pour plusieurs d'entre vous, est un usage nouveau, que de ne pas désavouer nos ancêtres et d'accepter, sans restriction de sens, le nom qu'ils donnaient à leur langue.

Ce mot de « roman », ainsi entendu, est bien plus compréhensif, vous le voyez, qu'on ne le supposerait d'abord. Il s'applique à toutes les langues issues du latin, et embrasse, pour ne pas sortir de l'Europe, outre la France et une grande partie de la Belgique et de la Suisse, l'Italie, plus le littoral dalmate, la péninsule hispanique tout entière, et enfin la Roumanie, dont le nom significatif nous rappelle de communes origines linguistiques et qui est comme l'avant-garde orientale de ce puissant groupe néo-latin.

En donnant à la signification de ce mot toute l'étendue qu'il

comporte, le domaine de la philologie romane s'étendrait sur les langues et les littératures de près de la moitié de l'Europe. C'est ainsi, du reste, que l'entendent les Allemands ; et, si nous nous étions bornés à les copier, il n'y aurait eu qu'à créer dans chaque Faculté importante une seule chaire, dite de *philologie romane,* laquelle aurait compris tout ce qui a trait aux deux langues d'oc et d'oïl et à toutes les autres langues néo-latines. Ç'aurait été quelque chose d'analogue à ce qui a eu lieu chez nous pour les chaires de littérature ancienne, qui, au début, réunissaient la littérature latine et la littérature grecque, mais que les nécessités de l'enseignement ont fait bientôt dédoubler. On a dû confier chacune des deux spécialités qu'elles représentaient à un professeur distinct, et fonder dans nos principales villes universitaires, à Nancy, à Lyon, à Montpellier, une chaire de langue et de littérature grecques, à côté de la chaire de langue et de littérature latines. Il en est de même pour la philologie romane, qui offre aux savants, à ne la considérer pourtant que dans ses deux grandes manifestations françaises, la langue d'oc et la langue d'oïl, autant et plus de textes que les deux langues anciennes réunies.

La langue d'oïl comprend tout ce qui a été écrit en langue vulgaire du Nord, depuis les origines jusqu'au XVme siècle. Elle n'a pas seulement longtemps vécu, elle a aussi beaucoup produit, et l'on n'a pas encore tout publié. Rien qu'avec ce qui a été imprimé, sans compter ce que recèlent d'inédit les parchemins de nos archives et les manuscrits de nos bibliothèques, il y a de quoi lasser le chercheur le plus persévérant et le plus expéditif.

Et ce n'est pas tout. A cette même langue d'oïl se rattachent aussi les langues populaires actuelles ou patois du nord, successeurs directs, sinon immédiats, de nos anciens dialectes ; amples matériaux pour une nouvelle et indispensable étude, qui se greffe naturellement sur la précédente. Car il y a là, dans ce sous-sol philologique, outre une langue d'une incomparable valeur scientifique, comme toutes les langues parlées par les seuls illettrés, comme tous les faits d'ordre purement naturel, une littérature encore peu étudiée, littérature vraiment populaire (noëls, contes, chants, proverbes, énigmes, superstitions religieuses et médicales), dont l'histoire, sauf pour celle du Midi, est entièrement à faire.

En rejoignant ainsi les patois de notre temps aux dialectes d'autrefois, on laisse forcément de côté le français proprement dit, formé à des degrés divers du mélange des dialectes septentrionaux et du dialecte central et dominant de l'Ile-de-France. Or c'est précisément cette langue unique et multiforme de notre pays, devenue plus tard la langue classique avec les grands écrivains du siècle de Louis XIV, qui constitue, de la Renaissance à la génération présente, le domaine incontesté et jusqu'à ce jour, sauf de très-rares exceptions, le seul exploité, de nos professeurs de littérature française. D'où il résulte que ceux-ci n'auront aucune concurrence à souffrir de la part d'une chaire voisine de langue d'oïl. Sur ce point donc, les nécessités scientifiques s'accordent pleinement avec les habitudes de notre enseignement supérieur et n'exigent de lui aucun sacrifice.

Ce qui est vrai de la langue d'oïl l'est tout autant de la langue d'oc. Son ancienne littérature est aussi intéressante que celle de la langue sœur, quoique représentée par des documents moins nombreux. Elle a de plus l'avantage de posséder, depuis la renaissance néo-provençale, une littérature artificielle par certains côtés, mais très-populaire par d'autres, qui appelle un rapprochement constant avec les œuvres des troubadours.

Si l'on ajoute à cela que les archives méridionales ont été moins fouillées que celles du Nord, à cause de leur éloignement de Paris et surtout à cause de la différence de langue, on verra que, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue littéraire, la langue d'oc ancienne et moderne présente une aussi vaste surface que la langue d'oïl, envisagée, comme elle vient de l'être, dans son présent et dans son passé.

On comprend qu'à l'étranger un seul professeur puisse être chargé de la langue d'oc et de la langue d'oïl, puisqu'il s'enferme le plus souvent dans leur passé sans avoir, comme un professeur français, à les étudier sur le vif, c'est-à-dire dans leurs patois. En France, au contraire, on ne peut dispenser le professeur de philologie romane de l'étude des idiomes populaires actuels, héritiers déchus, mais bien vivants, de nos deux anciennes langues.

Ces études complémentaires des patois ne peuvent, on le

devine aisément, être bien faites que sur place, en France même, dans certaines parties de la France, et par des professeurs ayant la pratique de ces idiomes ; car il ne faut pas perdre de vue que ces professeurs auront à parler devant des auditeurs que leur origine rend, pour la plupart, presque aussi compétents qu'eux-mêmes pour la partie moderne de leur enseignement. D'un autre côté, à érudition et à intelligence égales, de deux savants étudiant une même langue ancienne, celui qui parle d'enfance la langue moderne qui en est issue aura de ce chef une véritable supériorité sur son concurrent. C'est dire assez que, en réorganisant cet enseignement dans le sens que nous venons d'indiquer, on a voulu rendre à la France tous ses avantages vis-à-vis des étrangers, qui en sont encore à l'unité de chaire en fait de philologie romane.

Quant à la ville destinée à essayer ce nouveau genre d'enseignement, aucune ne pouvait convenir mieux que Montpellier. C'est là que s'est fondée, il y a bientôt dix ans, la *Société des langues romanes,* association aujourd'hui nombreuse, composée d'hommes laborieux et d'amateurs éclairés, qui a pour elle l'opinion locale et a su la gagner aux études philologiques. Je ne crois pas trop sortir de la discrétion que m'impose ma qualité de membre de cette Société, en rappelant que c'est principalement en considération des services rendus par elle que le Conseil académique, et plus récemment le Conseil général, avaient émis le vœu que l'enseignement de la philologie romane fût organisé dans notre ville. En admettant dans le cadre de ses publications *spéciales* ou *périodiques* tout ce qui a trait à la langue d'oc et à la langue d'oïl, étudiées dans leurs dialectes anciens et dans leurs dialectes modernes, en attirant à elle tous les travailleurs isolés qui, soit à Paris, soit sur un point quelconque de la province, soit à l'étranger (Espagne, Italie, Allemagne, Suède), s'adonnent aux études qu'elle représente, elle a créé en faveur de Montpellier un véritable courant d'opinion publique, qui s'est grossi de l'adhésion fréquemment exprimée des romanisants étrangers.

En un mot, elle a contribué, autant que cela a dépendu d'elle, à en faire un *grand centre philologique,* en attendant qu'on en fasse un grand centre universitaire.

De son côté, par l'intelligente sympathie qu'il n'a cessé de

témoigner à la Société dont il est le siége, Montpellier a pris l'avance sur ses compétiteurs possibles et justifié, vis-à-vis d'eux, la préférence dont il est aujourd'hui l'objet.

Excusez-moi, Messieurs, d'avoir insisté si longuement sur la nécessité qu'il y avait de créer deux chaires de philologie romane et sur les avantages que nous pouvons retirer, au point de vue de la concurrence scientifique internationale, de cet élargissement des cadres de notre enseignement supérieur. J'ai pensé, et vous penserez avec moi, que la meilleure manière de remercier le gouvernement de son libéralisme et de ses libéralités était de faire ressortir l'importance de l'enseignement qu'il vient de créer parmi nous.

Il ne nous reste plus qu'à aborder directement ces études de philologie romane. Mais auparavant je dois vous faire, principalement au point de vue français, l'historique de ces mêmes études, et rappeler les noms et les services de quelques-uns de ceux auxquels elle sont redevables de leurs plus rapides progrès. Après quoi, nous esquisserons à grands traits l'histoire de la langue d'oil, depuis les origines jusqu'à la Renaissance, pour terminer par quelques considérations pratiques sur le fonctionnement des conférences de philologie romane.

II

A l'époque de la Renaissance, l'antiquité grecque, subitement ressuscitée et devenue, ainsi que la littérature latine, plus accessible aux lecteurs, grâce à l'imprimerie, avait comme étouffé notre littérature dialectale et achevé sa ruine, déjà plus qu'à demi consommée par l'unification de la France et de sa langue. Nos trouvères, jadis si populaires chez eux et hors de chez eux, et qui avaient porté l'influence de notre langue jusqu'aux extrémités de l'Europe, tombèrent rapidement dans l'oubli. Savants et simples lettrés n'eurent plus de curiosité que pour les ouvrages contemporains, pour ceux qui s'inspiraient de l'antiquité et s'écrivaient dans la langue de Paris. Ce ne fut qu'assez longtemps après, vers la fin du XVIe siècle, lorsque plusieurs générations de savants se furent abreuvées jusqu'à satiété aux sources rejaillissantes de l'antiquité, qu'on eut comme un remords d'érudition, et que l'attention —

l'attention de quelques-uns — se reporta sur ce qui avait été notre littérature nationale.

Depuis lors, depuis Claude Fauchet et Estienne Pasquier, notre ancienne langue et notre ancienne littérature ont été l'objet d'une sympathique, mais intermittente et parfois superficielle fréquentation. Les recherches de Du Cange et son édition de Villehardouin et de Joinville éveillèrent ou entretinrent l'attention des savants sur cette partie de notre histoire littéraire. Cependant les Bénédictins, qui avec dom Rivet élevaient en l'honneur de cette même histoire littéraire l'œuvre monumentale à laquelle ils ont laissé leur nom, ne suivirent pas jusque-là les traces de leur célèbre devancier, et s'en tinrent presque exclusivement à la connaissance du latin. L'ordre chronologique qui s'imposait à eux les dispensait en effet d'étudier à fond la langue vulgaire, qui, tardivement éclose à la vie littéraire, fut, pendant les premiers siècles du moyen âge, réduite aux plus simples éléments de la végétation philologique. Après eux, les érudits, comme l'abbé Lebeuf, et plus tard encore les demi-érudits, comme l'abbé de la Rue, qui publièrent quelques-uns de nos anciens textes, n'apportèrent pas dans ce travail l'esprit de suite et la préparation spéciale qu'exigent, pour être fructueuses, des tentatives de ce genre. D'autres enfin, comme Lacurne de Sainte-Palaye, Méon et Barbazan, Roquefort et Rochegude, tout en se bornant au rôle modeste mais utile de lexicographes ou d'éditeurs de textes, firent faire un nouveau pas à l'étude de nos vieux auteurs.

C'est alors que Raynouard, littérateur doublé d'un philologue, mettant à profit son origine provençale, concentra tous ses efforts sur la langue des troubadours, qui se trouvait être en quelque sorte sa langue natale. Faisant marcher de front la grammaire, la lexicographie et l'histoire littéraire du Midi, et embrassant dans le cercle de ses recherches tous les textes imprimés ou manuscrits dont il pouvait obtenir communication, il composa des travaux qui sont pour notre ancienne langue méridionale ce que ceux de Du Cange sont pour la langue latine du moyen âge.

Mon collègue, M. Chabaneau, vous dira mieux que moi et avec plus d'autorité ce que la philologie provençale doit à cet

homme illustre. La philologie romane, prise dans son ensemble, lui doit aussi d'avoir, en élargissant la voie devant lui, facilité à Frédéric Diez la conception et l'exécution de sa *Grammaire comparée des langues romanes*.

Raynouard comparait très-souvent, mais non pas toujours méthodiquement ni d'après les règles de la phonétique, les formes semblables des différentes langues néo-latines. C'est Diez qui, le premier, en les groupant et les rapprochant comme en un immense tableau synoptique, a su en former la base indestructible sur laquelle reposent les vrais principes de la philologie romane. Avec lui, nous sommes sortis des limbes de l'étymologie conjecturale, piége toujours tendu aux purs spéculatifs, plus pressés de se laisser aller au vol de leur imagination que de marcher au pas du bon sens et de l'observation patiente. Grâce à ses découvertes, à sa méthode simple, ferme, accessible à tous, un esprit ordinaire en remontrerait, après quelques semaines d'initiation, au savant et pénétrant Ménage lui-même, qui en était réduit aux expédients de la divination, à cette époque où les augures de l'étymologie ne pouvaient guère se regarder sans rire.

Telle est l'utilité de la science. Les résultats péniblement acquis par des générations de savants forment comme un patrimoine inaliénable, un κτῆμα ἐς ἀεί que nous pouvons augmenter mais non pas diminuer. Quand un gouvernement agrandit le territoire national, contemporains et descendants conservent fidèlement le souvenir du service rendu. C'est une reconnaissance du même genre que nous devons à ceux qui étendent le domaine de la science, reconnaissance plus désintéressée et qu'on témoigne d'autant plus volontiers qu'elle n'implique aucune idée de jalousie ou de revendication internationale. Honorons donc d'un égal hommage la mémoire de ces deux grands philologues, l'un le fondateur, l'autre l'organisateur de la philologie romane ; mais réservons, si nous voulons être justes, un surcroît de sympathie et d'admiration pour le second, qui, étranger par sa naissance aux idiomes romans, n'a eu que plus de mérite, ayant eu plus de peine à les bien connaître.

Par Diez, l'Allemagne a possédé plus tôt que la France les vraies notions de la philologie romane, et, grâce à la constitu-

tion particulière de ses universités, plus complètes que les nôtres, elle a pu conserver longtemps cette avance. Mais la science française a fait des efforts sérieux, des efforts couronnés de succès, pour reconquérir le terrain perdu et pour se tenir, non pas encore au delà, mais à côté de la science allemande. L'honneur d'avoir inauguré ce retour de l'érudition française vers les saines et nouvelles doctrines revient en grande partie à l'Ecole des chartes, et plus particulièrement à ceux qui lui ont donné l'exemple par leurs écrits ou par leur enseignement: à MM. Francisque Michel, Paulin Paris, le rééditeur et l'un des principaux continuateurs de l'*Histoire littéraire;* Natalis de Wailly, le définitif éditeur de Joinville et de Villehardouin ; Guessard, P. Meyer, l'actif et érudit provençaliste; A. Brachet, Bonnardot et G. Paris, l'un des maîtres de la philologie romane. Le système d'études de cette École, l'aptitude professionnelle de ses élèves à déchiffrer nos vieux parchemins, lui rendirent plus facile cette évolution et lui firent comme un monopole de la publication de nos anciens textes.

L'École des hautes études, quoique de fondation beaucoup plus récente, vint à son tour apporter l'appoint de sa solide organisation scientifique. Elle créa, par l'utilisation simultanée de spécialités diverses, par l'enseignement oral comme par l'enseignement du livre, une sorte de concurrence philologique dont bénéficièrent les études romanes, en même temps et au même degré que les études grecques, latines et orientales.

La Société de linguistique, dirigée dans le même sens et par les mêmes savants, l'avait précédée dans cette voie, avec une efficacité moindre cependant, parce qu'elle disposait de ressources plus restreintes.

Mais un homme seul, M. Littré, avec son *Dictionnaire de la langue française*, a fait plus encore que ces associations ou ces groupes de travailleurs pour répandre en France le goût et la connaissance du vieux français. Initié à la philologie romane par Génin, comme il l'avait été à la philosophie positive par Auguste Comte, et dans les deux cas disciple supérieur à ses maîtres, il a, par ses publications, par l'impartialité de ses critiques et surtout par l'autorité de son nom, puissamment contribué à relever chez nous le crédit de la philologie romane.

L'Université, de son côté, ne se désintéressait pas de ces études, qui dépassaient peut-être le cadre forcément restreint de son enseignement secondaire, mais qui rentraient virtuellement dans son enseignement supérieur, auquel rien de ce qui touche à la langue nationale ne saurait rester étranger. Plus d'un, parmi les professeurs de nos Facultés, entretenait ses auditeurs, ou ses lecteurs, de notre littérature française du moyen âge, ou même résolvait certains problèmes de philologie romane. C'est ainsi que M. Egger, infidèle pour un moment à sa chère littérature grecque, traitait d'une manière définitive la question des *Substantifs verbaux dérivés de l'infinitif*, et que le continuateur de Bopp, M. Michel Bréal, descendant des hauteurs de la philologie comparée sur notre territoire roman, y glanait quelques curieuses et heureuses étymologies. A leur tête, on voyait celui qui fut si longtemps l'arbitre incontesté de notre enseignement supérieur, le vénérable M. Victor Leclerc. Il ne s'épargnait pas, et l'on sait quelle part il a prise à la continuation de l'*Histoire littéraire*. Avant lui, un autre universitaire, Génin, philologue spirituel mais incomplet, s'était engagé dans ces mêmes études avec un entrain qu'il savait faire partager à ses lecteurs. On lui doit aussi, en ce qui concerne la prononciation du vieux français, de véritables découvertes, dont il faut lui savoir gré, quoiqu'il les ait compromises par un esprit de système excessif et des boutades non justifiées contre la science allemande. En même temps, à l'École normale supérieure, quelques maîtres de conférences familiarisaient leurs élèves avec notre ancienne langue, ou plutôt, pour être plus exact, avec notre ancienne littérature.

Ce n'étaient là, toutefois, que des exceptions, des efforts individuels, qui attendaient, qui appelaient une participation plus constante et collective de l'Université. Enfin, dans ces dernières années, sur l'initiative de MM. Egger et Chassang, présidents successifs du jury d'agrégation de grammaire, l'une de nos deux anciennes langues, la langue d'oïl, a pris officiellement place sur le programme universitaire. Tous nos candidats à cet ordre d'agrégation sont tenus d'expliquer Joinville à livre ouvert, au même titre et dans les mêmes conditions qu'un passage de Thucydide ou de Tite-Live. Grand honneur pour notre chroniqueur, et bien inattendu pour sa modestie,

mais honneur mérité pour lui comme pour la langue qu'il écrivait.

Vous le voyez, Messieurs, si l'Université est venue d'un pas lent aux nouvelles études, elle ne les a pas pour cela systématiquement négligées, pas plus qu'elle n'a négligé ceux qui ont pu y acquérir quelque notoriété. Il est permis d'espérer (je dis cela sans prétendre engager personne) qu'on ne s'en tiendra pas là. L'Université de France, toute à son devoir professionnel, a bien fait de ne pas sortir tout d'abord de ses programmes consacrés par une si longue expérience, et d'attendre, pour les modifier, le progrès de la science nouvelle et la démonstration de son utilité pédagogique, car elle ne doit rien sacrifier à la mode, même à la mode scientifique. Mais le moment paraît venu pour elle de prendre une plus large part à ce mouvement des esprits. Elle voudra encourager, consolider et diriger l'enseignement de la philologie nationale, non-seulement par la fondation de chaires nouvelles, mais aussi par des modifications correspondantes introduites dans le programme des examens de licence, en même temps que dans celui de l'agrégation.

Il ne faut pas qu'un romanisant français, en nous comparant à nos voisins d'outre-Rhin, puisse dire de cette science ce qu'Alfred de Musset disait de la valse :

> Et je voudrais, du moins, qu'une duchesse, en France,
> Sût valser aussi bien qu'un bouvier allemand.

Passe encore d'être battus sur le terrain de la valse. C'est affaire aux professeurs.... de danse. Mais n'est-il pas fâcheux pour notre bonne réputation universitaire que nous soyons obligés de reconnaître que la philologie romane est plus familière à de simples étudiants des universités de Bonn et de Marbourg qu'à la plupart de nos licenciés ès lettres? Si ce n'est point une question d'honneur, c'est au moins une question d'amour-propre national que les Français connaissent aussi bien que les étrangers une science qui a pour base principale leurs deux anciennes langues et les patois qui en dérivent.

Ceci, Messieurs, m'amène à parler de nos langues populaires ou patois; car ici encore il y a des malentendus à prévenir et des préjugés à dissiper.

Si nous nous occupons des patois, ce n'est pas pour satisfaire une vaine curiosité, et encore moins pour leur rendre leur antique indépendance et leur donner la force de supplanter le français, ce qui serait une chimère ou un danger: mais pour nous aider à mieux comprendre les diverses langues provinciales de l'ancienne France, et celle qui aujourd'hui les résume toutes, la langue française proprement dite, la langue unique de la France moderne. Botanistes de la philologie, nous recueillons soigneusement ces fleurs humbles et vivaces pour notre grand herbier national, avant qu'elles ne se soient tout à fait flétries. Nous agissons au nom de la science, et uniquement en vue de la science. Mais qui nous reprochera de les aimer pour elles-mêmes, quand un peu de culture populaire ou même artistique leur a donné une grâce de plus et un renouveau de jeunesse? Qui se plaindra de ce surcroît de production littéraire? Supposez disparus de notre écrin poétique Mireille et l'aveugle de Castelculié, on voit bien ce qu'y perdrait notre littérature, on se demande ce qu'y gagnerait la langue de Lamartine et de Victor Hugo.

Ce n'est pas, toutefois, que la science pure, surveillante un peu quinteuse des poëtes et des littérateurs, voie d'un œil bien favorable ces tentatives de restauration linguistique. Elles ont parfois, — il faut bien le reconnaître, — le tort d'introduire dans les patois écrits, souvent rebelles à l'expression de certaines idées, des formes nouvelles qui, n'ayant aucun caractère d'authenticité, sont d'avance exclues de tout travail vraiment philologique. Et ce n'est pas contre le néologisme seul qu'il faut se tenir en garde: la grammaire, la syntaxe du patois est aussi exposée à des modifications qui, sous prétexte de correction, font disparaître ce qui est une originalité dialectale. Ainsi ce que les idiomes populaires gagnent en perfection littéraire, ils peuvent le perdre en valeur scientifique, à moins cependant que les auteurs ne s'enferment scrupuleusement dans la pure langue populaire.

L'étude des patois néo-latins, je parle de l'étude scientifique, a grandi en même temps et dans la même proportion que l'étude de nos anciens dialectes. Outre un grand nombre de glossaires, ouvrages faciles à composer, comme tout ce qui

est du domaine de la compilation, mais indispensables pour ce genre de recherches; outre quelques grammaires toujours utiles à consulter, malgré leurs défectuosités, nous avons vu publier, dans ces dernières années, des travaux véritablement scientifiques et à résultats certains. Ainsi, pour ne citer que les plus importants, en Italie, M. Ascoli a dressé la carte et rédigé l'inventaire phonographique des patois des Alpes, avec une abondance de détails et une exactitude admirables. D'autres ouvrages d'une moindre étendue, mais d'une précision égale, et relatifs aux patois romans de la Suisse, ont paru vers le même temps, dans des revues allemandes. La *Romania* de Paris, savant recueil exclusivement consacré, comme son titre l'indique, à la philologie romane, contient des études semblables sur nos divers patois, et notamment sur ceux de la Lorraine. Le Gouvernement français s'est associé à ces investigations. Deux membres de la *Société des langues romanes,* MM. O. Bringuier et Charles de Tourtoulon, ont été chargés par lui de constater *de visu* et *de auditu* la limite actuelle des patois de langue d'oc et de langue d'oïl, avant que l'entame, chaque jour plus profonde, du français, ne leur ait enlevé leurs caractères distinctifs.

Les patois n'ont pas été étudiés seulement dans leur vocabulaire; leur littérature a été et est encore l'objet de multiples et persévérantes recherches. Les artistes, écrivains et musiciens; les lettrés simplement curieux, mais de curiosité intelligente, se sont joints aux philologues, et les recueils ont succédé aux recueils. En Catalogne, Milá y Fontanals et Pelá y Briz; en Italie, le commandeur Nigra; en France, MM. Champfleury, Rathery, de Puymaigre, Jérôme Bujeaud, celui-ci pour le Poitou et la Saintonge; Damase Arbaud, pour la Provence; M. Smith, pour le Forez et le Velay, et chez nous, à Montpellier même, MM. Achille Montel et Louis Lambert, et bien d'autres qu'il serait trop long de nommer, ont publié et continuent de publier ces innombrables productions de l'imagination populaire. Heureuse émulation qui profite à la science, et, chose curieuse, qui profite même à la science ethnographique. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, qui s'attendrait à voir confirmée, par la comparaison de leurs chants populaires, l'affinité de race que l'histoire nous indique entre

les populations d'origine gauloise qui ont envahi, il y a de cela je ne sais combien de siècles, l'Italie du nord et les côtes orientales et occidentales de l'Espagne ? C'est pourtant ce qui ressort clairement d'un savant travail de M. Nigra sur ce sujet.

A cette étude se rattache de très-près celle des proverbes et ces contes. Quant aux proverbes, ces fils du bon sens populaire, ce n'est pas ici, dans une province voisine du pays qui a produit le proverbe fait homme, le Silène de Castille, le joyeux Sancho Pança, qu'on a pu les négliger. Depuis de Sauvages, qui en a inséré un si grand nombre à la fin de son *Dictionnaire languedocien,* les observateurs n'ont pas manqué qui ont tenu à compléter cette moisson déjà riche, et Montpellier y a porté sa part contributive avec MM. Espagne et Roque-Ferrier. Les contes populaires, menue littérature de l'enfance, qui peut, sous la plume d'un Perrault, faire les délices de l'âge mûr, ont été recueillis et sont commentés avec autant de soin que les chansons. En les comparant entre eux, on s'est aperçu que ces récits, qui semblent l'œuvre personnelle et spontanée de chaque jeune mère en quête de distractions pour son nourrisson, étaient le patrimoine commun de plusieurs générations et remontaient parfois à la plus haute antiquité. Le plus connu de tous, le conte du Petit Poucet, type de la supériorité intellectuelle entée sur la faiblesse physique, ne nous rappelle-t-il pas Ulysse échappant à force de ruses à la voracité du cyclope Polyphème, l'ogre de Sicile? Une autre version de ce même conte nous ramène plus loin encore, à la suite de M. Gaston Paris, jusqu'à la constellation du Chariot, jusqu'à l'Hermès des hymnes homériques, l'une des plus anciennes conceptions de la mythologie sidérale des Grecs.

En nous élevant si haut dans l'espace et dans le passé, nous voilà bien loin de la philologie romane. Mais il ne dépend que de nous d'y revenir à l'instant, sans même être obligés d'emprunter au héros minuscule des contes populaires ses gigantesques bottes de sept lieues.

III

La philologie romane, en ce qui concerne la France, a pour base, nous l'avons déjà dit, deux langues d'origine commune

et de physionomie distincte, la langue d'oc et la langue d'oïl. C'est cette dernière que nous allons étudier ensemble.

La langue d'oïl, ou vieux français, remonte plus haut dans le passé, au moins comme langue écrite, qu'aucune de ses sœurs néo-latines. Le hasard peut bien y être pour quelque chose, car c'est le hasard seul qui nous a conservé les *Glossaires de Cassel* et *de Reichenau,* tous deux antérieurs au IX[e] siècle; la *Cantilène de sainte Eulalie* et l'*Homélie sur Jonas,* l'une et l'autre du IX[e] ou du X[e] siècle. Mais on peut dire, avec plus de justesse encore, que ce droit d'aînesse était d'avance dévolu à la langue du nord de la France, par cela même que, différant plus que les autres langues romanes de la langue mère, du latin, elle a dû secouer plus tôt qu'elles le joug de l'orthographe latine. C'est en vertu de ce principe que les langues les plus barbares, les plus éloignées du latin (je parle de l'Europe occidentale), se sont écrites avant les autres, et que les langues germaniques ont précédé les langues néo-latines dans cette voie. Elles ont bien pu emprunter à la langue supérieure, à la langue de la civilisation et de la religion, au latin, tout ou partie de son appareil scriptural, mais sans pouvoir, quelque superstitieuse déférence qu'elles eussent pour elle, s'accommoder de son orthographe ni de ses flexions. De même, parmi les langues néo-latines, c'est le français, et précisément le français du Nord, qui a dû avoir et a eu la priorité sur les autres, et après lui le français du Midi. Réciproquement on conçoit tout aussi bien que les idiomes les plus rapprochés de la langue mère, comme l'italien et l'espagnol, s'en soient écartés plus tard. Le costume orthographique qu'ils tenaient d'elle allait à leur taille et ne gênait pas trop leurs mouvements. Ajoutons que, si la France d'oïl doit l'avance qu'elle a prise sur les nations sœurs à ce que ses dialectes différaient davantage du latin, par contre elle a dû sa supériorité littéraire sur l'Allemagne, sa voisine, à ce qu'elle était fille de Rome, sa fille par la langue et par la culture intellectuelle. Singulière et heureuse destinée, qui a tiré de deux principes contraires le plus bel épanouissement littéraire que l'on connaisse, de la chute de l'Empire romain à la Renaissance.

La langue d'oïl existe à l'état latent jusqu'au IX[e] siècle On la sent plus qu'on ne la voit sous la surface troublée du

bas-latin de l'époque mérovingienne. Elle se manifeste à demi, tantôt par des mots tout nus, si je puis ainsi parler, c'est-à-dire dépourvus des désinences latines dont on habillait alors les formes empruntées à la langue vulgaire ; tantôt par les incorrections syntactiques, flexionnelles et orthographiques, des écrivains incomplétement lettrés, fautes involontaires que confessait ingénûment le principal historien de cette époque, Grégoire de Tours, et que nous retrouvons dans les plus anciens manuscrits de ses œuvres.

Cette période de barbarie, la plus intéressante au point de vue des origines, mais la plus difficile à étudier à cause de la diversité des phénomènes et de la diversité, sinon plus grande, du moins plus complexe, des influences de lieu, de temps et de personnes, nécessiterait à elle seule des recherches toutes spéciales et de longue haleine. C'est vous dire que nous réserverons ces études pour une autre partie de notre cours, lorsque nous serons suffisamment familiarisés avec la langue vulgaire du XIII[e] siècle et que nous aurons une pleine connaissance des lois phonétiques qui ont présidé à sa formation.

Mais la moisissure bas-latine se dessécha rapidement au souffle de la bonne latinité rétablie par Charlemagne. L'énergique volonté de ce prince, qui pourtant savait tout juste lire et ne put jamais écrire, arrêta net l'invasion de la langue vulgaire, mais sans diminuer sa vitalité, en l'augmentant au contraire ; car cette langue, qui altérait si fortement le latin en se glissant sous la plume des scribes mérovingiens, se serait altérée dans une égale proportion si ce compromis eût duré. Sans doute elle serait parvenue un peu plus tôt aux honneurs de l'écriture, mais sous un déguisement qui l'aurait certainement déformée ou transformée ; tandis que redevenue, par l'effet même de la proscription indirecte qui la frappait, l'instrument et la propriété exclusive des illettrés, elle n'eut plus rien à craindre des dédaigneuses, mais dangereuses familiarités du latin. Elle conserva sa physionomie propre, ses tendances particulières, sa pureté phonétique, qu'aurait troublée une plus longue cohabitation orthographique. Et lorsque, cent ans après, nous la voyons réapparaître dans le texte des fameux *Serments* de Strasbourg, transcrits par un

copiste du X[e] siècle, nous pouvons mesûrer, malgré les latinismes sporadiques dont ils sont émaillés, la distance qui la sépare du bas-latin le plus grossier de l'époque mérovingienne.

N'allons pas croire cependant que Charlemagne se préoccupât de faire la guerre aux patois de son temps. Le grand et tout-puissant centralisateur ne songeait qu'à rétablir la bonne langue officielle et littéraire, sans renoncer pour son compte à la pratique de sa langue maternelle, l'allemand, ni à la connaissance de son autre langue quasi-maternelle, le gallo-romain. C'est du moins ce qu'on peut inférer du témoignage d'un auteur presque contemporain, qui nous le représente entouré de ses poëtes gaulois et teutoniques, *teutonicis gallicisque vatibus,* et se plaisant à écouter leurs chants.

Ce n'était pas par la poésie seule que la langue vulgaire manifestait son existence : les nécessités de l'enseignement religieux lui avaient valu une reconnaissance semi-officielle, de même qu'autrefois les nécessités administratives en plein empire romain. Les conciles non-seulement la toléraient, mais en recommandaient l'emploi aux prêtres qui avaient à parler devant le commun des fidèles. Cette recommandation ne se bornait pas à l'usage purement oral de la langue vulgaire ; on insistait aussi pour que les textes sacrés fussent traduits par écrit et mis ainsi, d'une manière permanente, à la portée des personnes médiocrement instruites.

Mais cette langue n'en restait pas moins à l'état de patois, et ce n'est guère qu'à partir du XII[e] siècle qu'elle est acceptée des lettrés comme une vraie langue, une langue à orthographe, à règles fixes ou qui tendaient à devenir telles.

Comme toutes les autres langues, elle naquit à la vie littéraire par la poésie, et c'est par la poésie religieuse, non par la poésie populaire ou héroïque, qu'elle prit place, une place bien modeste d'abord, à côté du latin. La poésie populaire était cependant de beaucoup la plus répandue et la plus ancienne ; mais on la confiait à la mémoire plutôt qu'à l'écriture, dont l'usage, monopolisé par le latin, était peut-être inconnu des auteurs, simples laïques plus inspirés que lettrés. Peut-être aussi les *latiniers,* comme on appelait au moyen âge ceux qui possédaient le secret de l'écriture, ne voulaient-ils pas s'abaisser

jusqu'à accepter le dépôt de productions littéraires qu'ils devaient regarder comme inférieures et inutiles, puisqu'elles n'avaient pour elles ni le prestige de la langue, ni l'excuse et le besoin de la propagande religieuse. Cependant cette poésie, populaire dans les deux sens du mot, avait pénétré dans l'enceinte des cloîtres et sous la voûte des cathédrales. Sa vogue en faisait un instrument tout trouvé pour les mains pieusement habiles du clergé. Et, bien que ne lisant, n'écrivant que le latin, mais poussé par l'intérêt supérieur de la religion, il voulut, malgré l'énorme distance linguistique qui le séparait du peuple, communiquer de plus près avec lui et l'intéresser plus directement aux choses du culte. C'est alors que les Vies des saints furent traduites en langue vulgaire et mises en vers. On les chantait dans les églises, comme en fait foi la notation musicale qui accompagne bon nombre d'entre elles. Sans doute quelques-uns de ces dévots traducteurs, vrais poëtes du terre-à-terre, s'acquittaient de leur tâche en simples écoliers ; mais d'autres ont trouvé des accents d'une véritable éloquence et su communiquer même au lecteur moderne l'émotion qu'ils avaient ressentie à la lecture de la légende sacrée dont ils se faisaient les interprètes.

Cette contagion poétique se répandit rapidement. Les héros de la foi, saints et martyrs, eurent ainsi leurs chansons de geste, écrites longtemps avant, quoique composées longtemps après celles de Charlemagne et de ses douze pairs. Alors paraissent la *Cantilène de sainte Eulalie,* du X[e] siècle ; la *Passion du Christ* et celle de *saint Léger*, à peu près de la même époque ; la *Chanson de saint Alexis,* du XI[e] ; tandis que la plus anciennement écrite de nos chansons de geste, le *Roland,* ne l'a été qu'au XII[e]. Et pourtant elle était autrement populaire qu'aucune des poésies pieuses que nous venons de citer, cette *Messénienne*, cette *Marseillaise* des Normands, qui la chantaient déjà à la bataille d'Hastings, dès le milieu du XI[e] siècle.

Du jour où l'habitude de transcrire les chansons de geste devint générale, la poésie épique changea de caractère. On la lut davantage, on la chanta moins. La lecture à haute voix remplaçant le chant, les épopées devinrent des récits et s'allongèrent indéfiniment. Elles étaient d'abord exclusivement laïques, c'est-à-dire composées par et pour des laïques, et

s'adressaient à toutes les classes de la société, aux chevaliers comme aux gens du peuple. Peu à peu, elles furent écrites ou remaniées, sur la demande de quelques grands seigneurs, par des clercs que leur instruction rendait plus aptes à ce métier de compositeurs à gages, et souvent pour des dames d'esprit curieux et cultivé. On voit tout de suite quelles durent être les conséquences de ce double changement d'auditeurs et d'auteurs. Les lettrés d'alors, n'écrivant pas d'inspiration, comme ceux qui avaient produit les premières, les vraies chansons de geste, n'ayant en vue qu'une certaine classe de la société, celle du grand monde laïque, où les dames exerçaient une prépondérante influence, modifièrent profondément les procédés de composition transmis par leurs devanciers. On ne vit plus de ces sobres poëmes qui, comme la *Chanson de Roland,* ne comptaient guère plus de quatre mille vers; les plus courts eurent une étendue double. Si les poëmes s'allongeaient, le vers se raccourcissait, l'octosyllabique prenant la place du décasyllabique et de l'alexandrin. La rime chassait l'assonance. On se déshabituait de ces tirades uniassonancées dont le martellement, continu et vigoureux, scandait nettement le rhythme, en marquait le pas, pour ainsi dire, et soutenait à la fois l'attention de l'auditeur et la mémoire du chanteur. Devenus purement narratifs, les nouveaux poëmes ne s'accommodèrent plus de ces groupes de vers à finale monorime qui faisaient de nos anciennes épopées comme de longs poëmes lyriques aux strophes d'inégale étendue. Les vers de huit syllabes rimant deux à deux, moins longs et plus souples que le vers épique, sans césure intérieure qui ralentît leur marche, leur convenaient davantage et se prêtaient mieux aux développements du récit ou aux vives allures du dialogue. C'était comme la transition de la poésie à la prose. En un mot, tout fut accommodé pour la lecture, et plus particulièrement pour la lecture à huis clos, devant un auditoire médiocrement nombreux.

Là encore on retrouve l'influence monacale. Dans les cloîtres, en effet, au moins dans la plupart, on lisait à haute voix, pendant les repas, d'abord des passages des livres sacrés, puis des Vies de saints que les auteurs ou les arrangeurs agrémentaient de prose rimée, le tout en latin; puis enfin des Vies

de saints ou des poésies pieuses en langue vulgaire. Cette habitude de la lecture à haute voix dut pénétrer en même temps dans les mille petites cours féodales de l'époque, et surtout dans ce que Joinville appelle « la chambre des dames », équivalent de notre salon moderne, où elle alternait sans doute avec les conversations des élégants des deux sexes.

La poésie se féminisa quelque peu, tout en continuant d'exalter la vaillance guerrière. Les hommes d'épée, les chevaliers, y tenaient toujours le premier rang. Braves autant que leurs prédécesseurs de l'âge héroïque, mais d'une bravoure souvent invraisemblable, ils nous font déjà songer, tantôt aux prouesses imaginaires du survivant attardé de la chevalerie errante qu'a immortalisé Cervantes, tantôt aux désastreuses et trop réelles témérités de Crécy et d'Azincourt. Ils ne se préoccupaient plus seulement, comme les paladins des chansons de geste, de leur honneur de soldat, du devoir féodal, de la foi chrétienne : à côté, au-dessus même de cet idéal tout militaire, ils en avaient placé un autre, l'amour. C'était un vrai culte en l'honneur de la femme, ou plutôt de la dame, de la maîtresse, *domina;* culte singulier, mais sérieux dans sa singularité, où la fidélité en amour était la grande vertu, qu'elle coïncidât ou non avec la fidélité conjugale.

Cette littérature de cabinet et de salon eut une vogue immense. Elle est représentée par les œuvres les plus correctes et les mieux écrites du moyen âge. De la fin du XIIe à la fin du XIIIe siècle, elle règne sans conteste. Partout on lit, et on ne lit guère que les récits des aventures merveilleuses, des exploits souvent fabuleux, des amours parfois tragiques des chevaliers de la Table-Ronde. Le roi Artus, Gauvain, Tristan, Lancelot du Lac, enfants de l'imagination bretonne naturalisés Français, ont presque pris la place de Charlemagne, de Roland et d'Olivier. A la belle Aude, qui meurt en apprenant la glorieuse mais triste fin de son fiancé Roland, à ces femmes presque aussi viriles que leurs maris, ont succédé Yseult la Blonde, épouse infidèle du roi Marc, mais fidèle amante du beau Tristan; la reine Genièvre, qui oublie pour Lancelot du Lac le roi Artus lui-même, le type accompli, le demi-dieu de la chevalerie.

C'est l'âge d'or, l'époque classique de notre littérature

médiévale. La langue atteint alors son plus haut degré de perfection. Elle est fixée quant aux règles orthographiques, et sous ce rapport bien supérieure à la langue actuelle. L'accord est presque fait entre la prononciation et les signes qui la reproduisent. Les mots nouveaux, directement empruntés au latin et non plus seulement façonnés par l'organe et l'analogie populaires, sont encore conformes aux règles de l'accentuation, mais déjà moins à celles de la dérivation.

Les exceptions en ce sens deviennent alors plus nombreuses. Dès l'origine, sans doute, le rigorisme ecclésiastique, pour qui le latin était, surtout en ce qui concernait le culte, une sorte de langue hiératique, en avait imposé plusieurs que l'usage avait consacrées, en les accompagnant parfois de leurs doublets ou équivalents populaires. Mais, à mesure que la culture littéraire se développe, les bonnes traditions linguistiques se perdent, et les emprunts trop directs au latin se multiplient pour aboutir, dès le XIVe siècle, avec la langue pédantesque de Nicole Oresme, non plus seulement à la déviation des lois de dérivation, mais à la violation de la loi même de l'accent. Funestes habitudes dont savaient encore se défendre les auteurs qui, comme l'historien Froissard, écrivaient pour le commun des lecteurs. Heureusement pour nos études, cette réaction des ultra-latinistes sur notre idiome ne s'exerça avec toute licence qu'après l'invention de l'imprimerie, c'est-à-dire au moment où finit la période dialectale, où la langue d'oïl devient la langue française.

Mais, du XIIe au XIVe siècle, la langue d'oïl se conserve intacte, si ce n'est que, vers la fin, elle ne pratique plus rigoureusement son ancienne déclinaison à deux cas. Elle subissait en cela l'influence des illettrés, toujours portés à la simplification, influence à laquelle elle échappait d'autre part dans le développement de son vocabulaire, ainsi que nous venons de le constater; de sorte que, par une apparente contradiction, le vocabulaire devenait plus savant et la syntaxe plus populaire. Il en est de même de la littérature, qui se transforme, devient plus érudite et plus complète; plus complète, en ce qu'elle fait une plus large part à la prose. Cette évolution, d'ailleurs, n'enlève rien aux qualités essentielles de la langue écrite, qui, tendant ainsi à se rapprocher davantage du langage parlé, n'en

reste que plus naturelle dans ses tournures et dans sa syntaxe. De même que le vers de huit syllabes, sorte d'intermédiaire entre le vers épique et la prose, avait fait à celui-ci une victorieuse concurrence, de même la prose tendait à revendiquer sur tous les deux sa part du domaine commun.

Les œuvres en prose, jusque-là rares et peu lues, faisaient de plus fréquentes apparitions à mesure que les laïques sentaient le besoin de s'instruire et en trouvaient les moyens. Bornée d'abord aux besoins de la prédication et à la rédaction en langue vulgaire des documents officiels, la prose, sœur puînée de la poésie, en passant par la bouche d'un saint Bernard et par la plume de Villehardouin et de Joinville, reconquit bientôt le terrain qui lui appartenait en propre. Elle déposséda son aînée des droits qu'elle s'était arrogés sur l'histoire, avec Wace et Benoît de Saint-More, historiens versificateurs de l'Angleterre bretonne et normande, et sur la science même, avec les auteurs des fantastiques *Bestiaires*. A côté de ces traités pseudo-savants, rédigés en vers pour la plupart, on vit paraître, enfin, des œuvres sérieuses et de longue haleine, telles que le *Livre du Trésor,* écrit par un Italien dans cette prose française qu'il préférait à sa propre langue et qu'il proclamait « la parlure la plus délitable » qu'il y eût alors.

La poésie, perdant son côté utile, tendait à devenir ce qu'elle est de nos jours, l'organe de l'imagination, et non plus, comme autrefois, la dépositaire de toutes ou presque toutes les connaissances scientifiques, morales ou historiques, de générations qui s'instruisaient par l'audition bien plus que par la lecture oculaire ou isolée.

Telle est, vue d'ensemble et dans ses évolutions essentielles, l'ancienne langue du nord de la France, ou langue d'oïl. Mais il ne faudrait pas que, en voyant ainsi groupées dans l'apparente unité d'un cadre commun les phases principales de son existence passée, on lui attribuât une uniformité qu'elle n'a jamais eue.

La France n'avait pas alors de centre linguistique ; elle ne recevait pas, comme aujourd'hui, sa nourriture intellectuelle d'une seule ville, en qui sont concentrées toutes les forces du gouvernement, y compris le gouvernement de la langue. Chaque province, chaque localité, avait son dialecte ou son

sous-dialecte, comme aujourd'hui son patois, idiomes frères sans doute et de ressemblance visible, mais ayant aussi leurs caractères particuliers et leur indépendance, non-seulement philologique, mais littéraire.

Ils devaient la première aux diverses chancelleries seigneuriales, communales, ecclésiastiques, qui, à partir du XIII[e] siècle, écrivaient les actes privés ou publics aussi volontiers en langue vulgaire qu'en latin ; et la seconde à l'influence de quelques grandes cours féodales qui attiraient à elles l'élite des lettrés et des poëtes de chaque province. Tous ces grands seigneurs, qui ne sortaient guère de chez eux, avaient plus tôt fait de chercher sur place des clercs et des trouvères capables de les louer en prose et en vers, fût-ce aux dépens de l'histoire, et de leur procurer par leurs écrits d'agréables et instructives distractions. Que les œuvres ainsi produites fussent ou non originales, peu leur importait, pourvu que, composées ou transcrites dans leur dialecte maternel, elles fussent immédiatement intelligibles pour eux.

Ainsi subsistèrent un nombre infini de dialectes et de sous-dialectes, qui tous n'arrivèrent pas à la culture littéraire. La plupart ont péri avec les témoins les plus authentiques de leur existence passée : ces chartes en langue vulgaire, d'où la critique moderne sait exhumer en toute certitude la grammaire et la phonétique de nos anciennes langues locales. Il en reste assez toutefois pour qu'on ait pu procéder à une classification et les diviser en quelques groupes principaux, correspondant à nos principales provinces, tels que le dialecte normand, celui de l'Ile-de-France, le picard, le bourguignon et le poitevin. Cependant il ne faut pas conclure de cette classification nécessaire, mais arbitraire et sur certains points provisoire, que chacun de ces dialectes pris à part présente la même homogénéité que les anciens dialectes grecs. Comme aucun d'eux n'a été l'objet d'une longue culture littéraire ni n'a produit de ces œuvres capitales dont la langue fait loi, les dissidences sous-dialectales ont persisté. Les auteurs ont écrit, les copistes ont transcrit au gré de leurs habitudes d'orthographe ou de prononciation, et il en est résulté une variété qui ne se plie guère aux exigences d'une classification rigoureuse.

On devine tout ce que prendrait de temps et entraînerait

de recherches une pareille étude poursuivie dans le détail. Aussi nous contenterons-nous, quand nous aurons, dans la suite de ce cours, à parler des anciens dialectes, d'en relever les particularités essentielles ou différentielles. Ces esquisses de monographies dialectales ne seront pas simplement théoriques, mais auront toujours pour point de départ les textes étudiés. Dans l'exposition des lois générales, nous nous en tiendrons au dialecte dit de l'Ile-de-France, et nous ne mentionnerons les autres qu'autant qu'il sera nécessaire pour rendre chaque explication plus claire et plus complète.

Puisque j'arrive à la partie didactique de cet enseignement nouveau, permettez-moi de vous donner encore quelques renseignements sur la manière dont fonctionneront à Montpellier les conférences de philologie romane.

Je dois vous dire d'abord qu'elles ne seront pas publiques. Il faudra se faire inscrire pour y être admis. Cette formalité est destinée à protéger les travailleurs assidus contre le dérangement qu'occasionneraient les entrées et les sorties des passants amenés par le hasard d'une promenade ou un accès momentané de curiosité. L'inscription est absolument gratuite. De plus, elle laisse à ceux qui l'auront prise toute liberté de ne plus suivre les cours, soit qu'après un certain stage ils s'aperçoivent que leurs aptitudes les portent ailleurs, soit que le temps leur manque, soit pour tout autre motif. Le Ministre tient, et nous tenons autant que lui, à ce que ces cours soient pratiques, techniques, comme sont, par exemple, ceux de droit et de médecine. Le simple curieux ne s'étonnera donc pas trop si la porte ne s'ouvre pas devant lui. Quant au travailleur qui tient à ne perdre ni son temps ni sa peine, il sera assuré de trouver un enseignement fait uniquement pour son usage. Plus tard même, quand une commune assiduité aura créé entre lui et les autres auditeurs une sorte de familiarité scolaire, il pourra y prendre une part plus active en acceptant ou en provoquant les interrogations du professeur, sans avoir à craindre de se donner en spectacle à une curiosité indiscrète.

L'exposition théorique, avec démonstration au tableau, alternera, soit d'une conférence à l'autre, soit dans la même conférence, avec les explications de textes. Les appréciations

littéraires et les commentaires historiques formeront le complément, mais non la base, de cet enseignement, qui, au moins pour cette année, sera purement linguistique.

Vous m'excuserez, Messieurs, d'entrer dans ces détails; mais, sur ce point pas plus que sur d'autres, il ne doit y avoir de malentendus entre vous et nous. Je dois vous avertir aussi que ces études, parfois arides, surtout dans les commencements, avec leurs longues nomenclatures et leurs minutieux procédés d'analyse chimique appliquée au langage, ne conviennent peut-être pas à tous les goûts. Mais ce que je ne crains pas d'affirmer, c'est que tous ceux d'entre vous qui ont fait, comme on dit vulgairement, leurs classes, ceux-là surtout qui ont pratiqué jadis le vers latin (pardon de cette justification indirecte d'un genre d'exercice qui n'a plus la faveur du public), et qui, en le pratiquant, ont appris la quantité latine, sont aptes dès aujourd'hui à s'approprier les découvertes de la philologie romane.

Ils devront à ces études, outre une facilité plus grande à lire notre ancienne littérature, outre ce que M. Littré appelle si justement « une rénovation partielle de l'esprit », une connaissance approfondie et définitive de notre idiome actuel, et les moyens de connaître presque aussi bien l'organisme des idiomes géographiquement et philologiquement voisins de l'Espagne et de l'Italie. Ils leur devront aussi de devenir plus indulgents pour nos inoffensifs patois, dont ils comprendront mieux l'utilité scientifique, et de sentir croître ou s'affermir leur affection pour notre chère et glorieuse langue nationale, à mesure qu'ils pénétreront plus avant dans son intimité, pour la langue de Chrestien de Troyes et de Joinville, de Voltaire et de Bossuet, la seule des langues modernes qui ait eu deux fois l'honneur — au XIIIe et au XVIIIe siècle — d'être la langue littéraire universelle de l'Europe.

A. Boucherie.



DE QUELQUES PRONOMS PROVENÇAUX

I — FORMES DIVERSES DU PRONOM PERSONNEL *LA, LAS*

En provençal comme en français, l'article défini sert de pronom de la troisième personne au complément direct et se place devant le verbe, excepté à l'impératif positif[1]. (Ex. : Je *le* vois ; ne *le* voyez pas ; voyez-*le*). Dans divers dialectes de la langue d'oc, le pronom *féminin* de la troisième personne change de forme, suivant la place par lui occupée : il reste *la, las,* devant le verbe ; — derrière le verbe, il devient *lo, los,* ou *le, les*[2]. M. C. Chabaneau a traité, dans la *Romania,* de plusieurs autres pronoms soumis à la même influence.

Auvergnat. — *Cantal.* « Stindé la flassade... Sarra *lò*, III, 15;— Ma parenta, espouza *lò*, IV, 6.» (Traduction du livre de Ruth en patois de Chalinargues, canton de Murat, par l'abbé J. Labouderie, *Mém. de la Soc. des Ant. de Fr.*, VI, 1824, p. 94-116.)

Gascon et béarnais. — 1o *Gers.*

La medicho 'scuso qu'alégui,
Qu'aléguey au duc d'Espernoun,
Beséts-*lo*, Moussur, jou bou 'n prégui. (P. 76.)

Nou poudéts pas paga las taillos ?
Pagats-*los*, ses més countesta. (P. 211).

D'Astros, XVIIe s., dans les *Poésies gasconnes*, recueillies et publiées par F.-T. Paris (Tross, 1869, t. II) : — « Ouerats *los* toutos duos aqueros hastiousos que salounquejon à la hount. » (*Littérature populaire de la Gascogne,* par Cénac-Moncaut. Paris, 1868, p. 228,)

Cénac-Moncaut ne relève le fait ni dans son Dictionnaire ni dans sa Grammaire.

[1] En béarnais, dans le département de Tarn-et-Garonne, le pronom suit l'infinitif ; dans l'Ariége, il suit le verbe dans une phrase interrogative.

[2] Dans une variété dialectale, tout au moins, le pronom *masculin* de la troisième personne change de forme lorsqn'il est placé après le verbe : « Emperaire, vaqui ti servitour, saludo-*lèi*... Ames li fèlibre, amo-*lèi* de countunio » (*Armana prouvençau,* 1861; Mistral, p. 56; — Roumanille, p. 75). — Devant le verbe, on dirait *li* et non *lèi*.

2° *Basses-Pyrénées*. Après un impératif et un infinitif paroxytoniques, le pronom se maintient : « Apèro-*la*, apèro-*las*, que bouy béde-*la* » ; mais après un imp. et un inf. oxytoniques, il devient *lo, los*, à Pau; *le, les*, à Orthez : « Aperatz-*lo*, aperatz-*los*, etc. » M. Lespy (*Grammaire béarnaise*. Pau, 1858, §§ 355, 357, 359) signale le fait, mais il a tort de mettre son orthographe en contradiction avec la prononciation qu'il signale.

Languedocien. — 1° *Ariége*.

As pourtat sens' aunou de reliquos sacrados ?
As *los* sense respeit, neit o jour, manejados ?

(Le P. Amilha, *Tableu de la bido del parfet crestia*. Toulouso, 1673, — cité par J. Bauquier, *Mélusine*, I, 1877, col. 525, 11e str.): — « Pourtax bite la pu bello raoubo é cargax *lo*-i. » (Parabole de l'Enf. prod. en patois de l'arr. de Pamiers, *Mém Soc. Antiq. Fr.*, VI, p. 503, § 22.)

2° *Aude*. — « Anats querré dé suito sa prumièro raubo, cargats-y *lo*. » (Parab. de l'Enf. prod. en patois de Carcassonne, *M. S. A. Fr.*, VI, p. 508, § 22.)

Sounos la marcho lauragueso...,
Souno-*lo* toutjoun fort e mort !

(A. Fourès, du Lauraguais, dans la *Lauseta* de 1878, p. 213.)

Las cerbélos soun sul foc,
Rebira-me-*los*.

(Ronde carcassonnaise, *R. des L. R.*, 2e S., VI, 1878, p. 82.)

Dans la *Cansou de la Lauseto* (Montpellier, 1876), par Mir, on trouve bien des exemples du pron. pers. fém., mais toujours devant le verbe (pp. 78, 158, 252, 174), de sorte qu'on ne sait pas si le narbonnais se comporte comme le carcassonnais.

3° *Haute-Garonne* :

(Philomelo) nou canto pus aro,
Tourno-*lo* metre en joc encaro.

(Goudelin, éd. d'Amsterdam, 1700, p. 7.)

B'ets pla simplés, effans, de creiré qu'es cambiado,
Et que se sio tabé per loung-tems coumpouzado :
Seguissets-*lo* à l'houstal.

(*Le Miral moundi*. Toulouso, 1781, p. 209); — Pourtats proumptomèn sa prumiéro raoubo et mettets-*lo* 'y. (Parab. de l'Enf. prod., *Mém. Soc. Antiq. de Fr.*, VI, p. 502, § 22.)

Uno poumo beléou?... Douno-*lo*-me. (P. 46.)
O tu ! que l'ambiciou coumo un pousou deboro,
Casso-*lo* de toun cor, bite met-*lo* deforo. (P. 61.)
Las croutses que beséts.... M'abéts dit : Plantats-*los*. (P. 136.)
(Mengaud, *Rosos et Pimpanélos*, 5e éd. Toulouse, 1877.)

4o *Hérault:*

Savé qu'acos moun âma ! és estada rébella !
Anfin réçacha-*lo*, té la porté en ouffranda.

(Peyrottes, de Clermont-l'Hérault, *Pouésias patouèzas*. Montpellier, 1840, in-8o, p. 102.)

5o *Lot :*

Coumo un pargan rimat la mio pèl se fronzis,
Agacho-*lo* de prèp.

(Poésie anonyme du XVIIe s., citée par le docteur Noulet, *Histoire des patois aux* XVIe *et* XVIIe *ss.*, p. 180.)

6o *Lot-et-Garonne :*

Tenèz-*los* (vos poules) dins l'ostal ou debat un crumèl.

(Fr. de Cortète, XVIIe s., cité par Noulet, *Hist. litt.*, etc., p. 145.)

Dans *lou Ritchounè* de Delbès (2e éd., Agen, 1876), on trouve les exemples suivants :

Tè, tè, dejà bezi dios tourterellos,
Tè, regardo-*los* coumo soun bellos. (P. 30.)
Gardo roso d'amour,
Gardo-*lo* pla, maynado. (P. 11.)

7o *Tarn:*

Per bous, espousas-*lo* sàns qué digus bous bexo ;
La bous cedi fort pla, car n'ei pas pus enbexo.

(Daubian, le *Misantrope travesti*. Castres, 1797, in-8o, p. 81.)

8o *Tarn-et-Garonne :*

Per tout nostre coudèrc tout es aro en gran treble,
Et tu besez qu' yeu mèmo, alangourit è feble,
Ne meni (per poude salba-*los* en dacom)
Mas crabos foro tèrro.

(Jean de Valès, de Montech, XVIIe s., cité par Noulet, *Hist. litt.*, etc., p. 120.)

PROVENÇAL. — *Hautes-Alpes*: « Ana querre sa pu jorio robo et bita-*lo*-li. » (Parab. de l'Enf. prod. en patois du Queyras, p. 28 du Dictionnaire de MM. Chabrand et de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes*. Grenoble, 1877.)

Il paraît que le pluriel féminin reste *las* devant comme derrière le verbe : « Le pronom relatif féminin singulier conserve la forme régulière *la,* quand il précède le verbe ; il prend la forme *la,* quand il le suit. Ainsi, en parlant d'une table, par exemple, on dira : Fasé-*lo,* faites-la, et *La* faou, je la fais. » (Chabrand et de Rochas, p. 16).

Aduzé li promptament sa premièro goueso, è bita li *lo.* (Parab. de l'Enf. prod. en patois du Queyras, dans Ladoucette, *Topog. des Hautes-Alpes*, p. 618) ; — Adusé vite sa proumiero rooubo é passa l'y *lo.* (Parab., etc., en patois de Veynes, dans Ladoucette, p. 616)

Remarque. — L'ancien provençal employait, lui aussi, l'article défini comme pronom de la troisième personne ; mais on ne voit pas, au moins dans le *Recueil d'anciens textes* de M. P. Meyer, que la place du pronom ait influé sur sa forme. Devant comme derrière le verbe, on trouve toujours *la.* — L'article servait aussi quelquefois de pronom démonstratif déterminatif (en fr., *celui, celle, ceux, celles*) :

Dunt estes vos, amis, de cau reion?
Sener, ço dist Girarz, de *la* Carlon[1].

L'ancien français disait de même :

Richart en son escu ataint,
Si que la lanche en pieces uole.
Mais *la* Richart ne fu pas molle [2].

Le français actuel serait obligé d'employer *celui, celle, ceux, celles*; au contraire, la langue d'oc moderne peut encore se servir de l'article :

Lous qui nou cantou pas anéyt [3].
Nous a taillat prou gran' istorio
Ses counda *la* de bous medich [4].

Dans une variété dialectale, et peut-être aussi dans plusieurs autres, l'article, ainsi employé comme déterminatif, subit au féminin un changement, et de *la* devient *lo.* En narbonnais, par exemple, on dit :

[1] *Girard de Roussillon,* v. 314, dans le *Recueil* de M. P. Meyer.
[2] *Richart le Bel*, éd. W. Fœrster, v. 1586.
[3] Fezedé, t. II, p. 287 des *Poésies gasconnes.*
[4] D'Astros, t. II, p. 35 des *Poésies gasconnes.*

Touto flour das camps es passido,...
Digo-me dounc ount as culhido
Lo qu'embaumo toun Nadalet [1].

En pensado rabit al sejour abitat
Per *lo* que cèrqui [2].

Amic, saras un jour amé *lo* que t'espèro [3].

La pus justo coumparasou
Qu'on posque faire d'un ibrougno,
Es *lo* d'un porc [4].

Au pluriel, on trouve *las* [5]:

Que de bostro bouco empèrlado
Toumbe uno graciouso paraulo,
Coumo *las* que disiòts à taulo [6]

II. — DE L'ADJECTIF POSSESSIF *MA*

Le *Miral moundi* (Toulouso, 1781, p. 92, 145) nous offre deux exemples de *ma* devenu *mo* dans le locution « Par ma foi » :

Le moundé, per *mo* fés, es uno drollo cauzo.
Nou farei per *mo* fés.

Dans Goudelin, on trouve *permofé*, mais aussi *permafé* [7].
Daubian (le *Misanthrope travesti*. Castres, 1797, 8°, p. 23, écrit de même :

Permofé qui bous cren?

III. — DU PRONOM DÉMONSTRATIF NEUTRE RÉGIME DIRECT *ÇO, ÇOU, ÇA, CE*

En français ancien et moderne, le pronom démonstratif neutre *ce* s'emploie comme sujet: *Ce* sera beau, etc. En pro-

[1] Ach. Mir, *la Cansou de la Lauseto*, p. 14.
[2] Mir, p. 78.
[3] Mir, p. 78. Voir encore p. 82.
[4] Mir, p. 18. Voir encore p. 240.
[5] M. Cantagrel nous fait remarquer que c'est par suite d'une erreur typographique qu'on lui a fait dire le contraire dans le passage suivant: « Celui, celle, etc., suivis d'un régime indirect ou d'un pronom relatif, s'expriment par *lou*, LO, *lous*, LOS. » (P. XXIX de la *Lauseto* de Mir.) L'article féminin est toujours *las*.
[6] Mir, p. 80.
[7] Édition d'Amsterdam, 1700, pp. 185, 173.

vençal ancien, on le trouve comme sujet sous les formes *ço, ça, ce;* mais les dialectes modernes l'ont généralement abandonné; ils ont recours à d'autres pronoms, ou bien ils usent du verbe tout seul.

En français, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII[e] s., *ce* a été employé comme régime direct précédant le verbe, notamment dans les « propositions incidentes où le sujet est représenté comme portant la parole[1] :

> *Ço* dist Chernubles, ma bone espee ai teinte[2] !
> Un tiens vaut, *ce* dit-on, mieux que deux tu l'auras[3].

L'emploi de *ce* n'était pas forcé en pareil cas :

> Diex, dist Richars, mi escuiier,
> Con furent ore pautonnier[4].

Le démonstratif *ço* s'employait comme régime direct, notamment dans le même cas, en ancien provençal, et pouvait également se supprimer :

> Per Deu, *ço* dist la donne, lai vuel eu traire[5].
> Adans, dis nostre Senhor, as fach mos mandamens[6].

Plusieurs dialectes de la langue moderne emploient encore ce pronom régime sous les formes *ço, çou, ça, ce,* que nous allons passer en revue.

Généralement, le démonstratif neutre régime n'est pas suivi, dans ses modifications phonétiques, par le pronom *ço que,* que nous appellerons, pour abréger, *pronom composé*[7].

Ço. — *Ço* est la forme habituellement employée par les écrivains du moyen âge; aujourd'hui, au contraire, elle se rencontre rarement.

[1] Diez, *Gr. des L. R*, III, 428.

[2] *Chanson de Roland.*

[3] Lafontaine.

[4] *Richart le Bel*, éd. W. Foerster, v. 4347.

[5] *Girard de Roussillon*, v. 296, dans le *Recueil d'anciens textes* de M. P. Meyer.

[6] Pierre de Corbiac, *Trésor*, v. 141, éd. Sachs.

[7] *Ço que* se traduit en français, suivant les cas, par *ce qui* et *ce que*. Le démonstratif neutre *ce* est sujet ou régime; le relatif neutre *qui* est toujours sujet; le relatif neutre *que* est toujours régime direct. — En

1° *Gard.* — Nous en trouvons un exemple signé du nom de L. Roumieux (*Armana prouvençau*, 1859, p. 101):

Es un Anglés! bono pratico!
Ço dis lou gardo, ai capita.

Ce félibre a plusieurs autres fois employé *ço* (*Armana prouvençau*, 1860, p. 101; *la Rampelado*, Avignon, 1868, in-8°, p. 303); mais cette forme n'est employée que dans un rayon assez restreint du provençal. J'ignore si la forme *cho*, que je trouve dans une *rayolado* ou prétendue *rayolado* de M. Méric (*lou Marchan d'oli*; Nimes, s. d., in-8°, p. 2), a jamais été employée dans le pays rayol:

Quan tout d'un co, *cho* fagué Jan,
Avès vosto boutéyo pléno.

2° *Hérault*:

N'avèn, *ço* dis, qu'à l'envesti.

(L'abbé Favre, *lou Siége de Cadaroussa*, éd. nouv. Avignoun, J. Roumanille, 1868, p. 63.)

Cet exemple, ainsi qu'on me le fait obligeamment remarquer, n'est pas recevable; si je le maintiens, c'est pour avertir à mon tour le lecteur que Roumanille a remanié le texte du *Siége de Caderousse*. L'abbé Favre a écrit *sou dis* et non *ço dis*.

3° *Vaucluse*:

Je n'ai trouvé qu'un seul exemple de *ço* employé par un Comtadin:

Que siéu bèfi, *ço* dis, n'ai pas touca la fiolo!

(T. Glaup, p. 217, *Un liame de rasin*. Avignoun, 1865, petit in-8°.)

Çou. — 1° *Aveyron*:

Oyci, *sou* sé dis el, entre estré foro cledos,
Bendrai fairé corra mous bossious é mos fédos.

(Peyrot, *Poésies diverses*. En Rouergue, 1774, in-8°, p. 12).

Chez Peyrot, le pronom composé est *ce que* (passim) et *ço que* (p. v).

niçard, *çe que* s'est nasalisé en *çen que*, comme *aquesto* en *anquesto*: « Tout *senche* sabès. » (*Gram. niss.* de Miceu, p. 80.) Cfr. pour le lorrain *cen*, et pour le saintongeais *çan*, *que*: W. Foerster, *Zeitschrift* de Grœber, I, 397, et C. Chabaneau, *R. des L. R.*, 2e S., V, 1878, p. 296, n° 3.

Séra. *sou* parés, passablomen prou bono.

(*Poésies patoises,* par Vernhet père, d'Agen (Aveyron); Rodez, 1877).

D'après l'auteur, ces poésies sont en « pur patois de Rodez et de ses environs. »

2° *Dordogne :*

Sou diguè l'iroundèl.

(*Revue des langues romanes*, 2e sér., IV, 1877, p. 236.)

Les dix couplets de la ronde d'où est tiré cet exemple commencent, — quatre par *sou diguè* écrit en deux mots, — six par *soudis* écrit en un seul mot. Une semblable inconséquence se remarque dans la traduction : *sou dis* est traduit six fois par *ce dit*, tandis que *sou diguè* l'est deux fois par *ceci dit* et deux fois par *ce dit ;* — *ceci dit-il* n'avait sans doute jamais été employé en français : c'est un solécisme.

3° *Cantal :* « *Sou* faguét, III, 9 ; *sou* diguét, IV, 5. » (Parab. de l'Enf. prod. en patois de Chalinargues, canton de Murat, par l'abbé J. Labouderie, *Mém. Soc. Antiq. Fr.*, VI, 1824, p. 94-116.)

Dans ce patois, le pron. comp. est *ço que.*

4° *Gard. — Cévennes :*

« *S'ou* fat ; *s'ou* fazié ; dit-il, disait-il. » (Sauvages, *Dictionnaire languedocien*). — « Aquel moussu *sou*-disié : Tène ma fourtuno... L'autre se desarmo, E *sou*-fai... » (*Armagna cevenòu*, 1874, p. 28-9, dans une poésie datée d'Anduze.)

Sou fas : oh ! per quanto resou
Endure talo pougnesou ?

(Arnavielle, d'Alais, *Rev. des lang. rom.*, 2e sér., V, p. 186.)

Dans le cévenol, le pron. comp. est *ço que ;* le pronom sujet est *çou :*

« *Sou*-m'és-avis. » (*Arm. cev.*, 1874, p. 37.)

Nimes :

Ha ! *sou* dis un, lou mau est double.

(J. Michel de Nismes, *Embarras de Beaucaire,* 3e éd., p. 6.)

Que siei urous, *sou*dis, de te saouva la vido !

(*Uno bourbouyado... Premieiro livrésoun.* Nime, 1856, p. 9, et encore pp. 18, 20).

Lipo sa moustacho et *sou*-dis : Messieus... (P. 25.)
Oou ! bravi jèn,

Sou-digué l'ome charitable,
Aqui' n malaou. (P. 37.)

(A. Bigot, *li Bourgadieiro*, 3e éd. Nîmes, 1868, 12°.)

5° *Hérault*. — *Montpellier :*

Las fennos soun coumo l'on créy,
Per lous hommes *sou*dis la Léy. (P. 12.)
Sou li dis ello bassomén. (P. 51.)
Anen, *sou*dis, la mort. (P. 164.)
Sou li repliquo l'autre. (P. 202.)
Sou li fau ieu. (P. 203.)

(*Les Folies* de Daniel Sage, de Montpellier, éditées par A. des Mesnils. Montpellier, 1874. La plus ancienne édition connue est de 1636.)

Es qu' âysso 's pas lou mème éndréch
Per oûnte (*s'ou*-dis) soûy véngûda?

(Aug. Tandon, *Fables*, etc. 2e éd. Montpellier, 1813, in-8°, p. 14.)

Aimàs las rosas, roussignòus,
*Sou*dison las gazels persanas.

('Na Dulciorella, dans la *Lauseta* de 1878, p. 81. — Mme de Ricard, qui signe du nom de Dulciorella, est d'origine anglaise.)

Béziers :

Poudrió m'escapá
Coumo el, *sou* dis.

(Gabriel Azaïs, *Revue des langues romanes*, 2e série, V. p. 194).

Saint-Pons :

L'home a fosso estrumens, outisses e machinos :
— Es iéu, *s'ou* dis, es ieu que lous èi enbentats.

(Melchior Barthés, *Glossaire botanique de l'arrondissement de Saint-Pons*. Montpellier, 1873. in-8°, p. 264.)

Dans Barthés, le pron. comp. est *cè que* (p. 256, 264); — dans Azaïs, *so que;* — à Montpellier, à Lunel-Viel et généralement dans l'arrondissement de Montpellier, on emploie *ce que ;* mais on trouve aussi *ça que* dans l'*Estatut dau Paraye* de Montpellier, dans des poésies de Clarens et de C. Gros, de Montpellier (*Lauseta,* 1878, pp. 109, 217, 248). Enfin, M. L.-X. de Ricard, qui du reste traite assez librement une langue d'emprunt, emploie indifféremment *ço que, ça que, ce que* (*Lauseta,* 1878, de la p. 175 à la p. 184) : c'est trop d'un, *ço que* étant inconnu à Montpellier ; on s'y sert de *ce que,* mais les

gens illettrés ont paru à M. Alph. Roque-Ferrier avoir une préférence à l'égard de *ça que.*

6° *Landes* :

S'ou respounouc quauqu'un.
(*Almanach dous Paysans,* 1878, p. 25.)

Dans ce patois, le pron. comp. est *ço qui.* (P. 25.)

Ça. — On en trouve quelques exemples dans l'ancienne langue ; ils ont été relevés par M. C. Chabaneau dans la *Romania,* IV, p. 339, n. 4. En voici dans la langue moderne.

1° *Aude* :

Paure Guillot, *s'a*dits, abiòs de tems de resto. (P. 114.)
Un grapaut, l'èl enberinat,
Se couflèt e d'un couac *s' a*faguèt : Aproubat ! (P. 156).
(A. Mir, *la Cansou de la Lauseto.* Montpellier, 1876.)

M. Cantagrel, dans la grammaire du dialecte narbonnais-carcassonnais qui précède la *Lauseto,* n'a pas noté ce pronom, d'un emploi cependant très-fréquent dans les poésies de Mir. Sous le nom de *Felibre escalin,* c'est-à-dire d'Escales, celui-ci l'a orthographié ou laissé orthographier *sa* au lieu de *s'a* : « Adiu, *sa*-dits. » (*Armana de Lengadò,* 1877, p. 42). Dans le narbonnais et dans le carcassonnais, le pron. comp. est *ço que* (Cantagrel, p. XXVIII de la *Lauseto* de Mir ; Fourès, p. 195 de l'*Almanach de la Lauseta,* 1878.)

2° *Basses-Pyrénées :*

Chens boste ayde, qu'èri pergude,
Ça dis-ère, Reyne deü Ceü.
(Vincent de Bataille, dans les *Cansous béarnaises de Despourrins et oütes;* 3e éd. Pau, 1866, p. 133.)

M. V. Lespy connaît bien cette pièce, puisqu'il l'a publiée dans sa *Grammaire béarnaise* (p. 94-7) ; néanmoins, il ne signale pas notre pronom. Aux §§ 373, 377, il note seulement le pronom composé *so qui* (ce que).

3° *Gers :*

Carot, *ça* m'a dit caucoumet.
Jamès *Dominus vobiscum,*
Ça dits-on, nou mouric de hâme.

(D'Astros, XVII[e] s., dans les *Poésies gasconnes* recueillies et publiées par F.-T.; Paris, 1869, t. II, pp. 95, 98). — « Moun hil *s'a*ou digouc lou pay. » (Parab. de l'Enf. prod. *Mém. Soc. Antiq. Fr.*, VI, p. 501, § 31.)

Les exemples abondent dans la *Littérature populaire de la Gascogne* (Paris, 1868), par Cénac-Moncaut : « *Ça* respounouc la mayrastro, p. 227; *ça*ou[1] respounouc, p. 227; *ça* oudischouc, p. 236; *ça* diseouo, p. 246; *ça* cridec, p. 243; *ça* pensec, p. 243; *ç' a*s boutec a crida, p. 234. » Dans son *Dictionnaire gascon-français* (1863, in-8°), Cénac-Moncaut écrit : « *Sa,* pour cela; *Sa dit,* dit-il, locution en grand usage. » Malgré le *grand usage* de cette *locution,* il ne la signale pas dans l'espèce de grammaire qui suit son dictionnaire.

Le pronom comp. est *ço que*.

4° *Gironde :* « *Ça* dissut. » (*Œuvres complètes* de Meste Verdié, 12e éd.; Bordeaux, 1876, in-16, p. 2.)

[1] *S'aou*, *çaou* = *ça ou*, c'est-à-dire *ça lou*, en fr. *ce lui* (*çau dichouc. ce lui dit*). — En gascon et en béarnais, l'article appuyé sur *a* et *de* a de bonne heure vocalisé son *l* (de*l*, de*u*; a*l*, a*u*). Appuyé facultativement sur d'autres mots, il se vocalise de même. — Le pronom de la 3e pers., au complément direct, n'a pas d'autre forme que celle de l'article, et comme celui-ci, au lieu de s'appuyer simplement, il se diphthongue avec l'impératif singulier, l'infinitif et des mots tels que *me*, *te*, *se, si*, *nou*, *ande*, *aco*, *que*, etc. Lespy (*Gram. béarn.*, §§ 351-4) a tort de prendre ce pronom pour « l'article (*sic*) roman *el* employé comme pronom »; *lou*, *-ou* (article) et *lou*, *-ou* (pronom) ne doivent pas être séparés l'un de l'autre. — En gasc. et en béarn., un autre pronom, celui de la 3e pers. au complément indir., a la même forme que l'art. et le pron. de la 3e pers. au complém. dir.; il subit le même traitement : c'est *lou* (lui), *lous* (leur). On a vu, dans les ex. plus haut cités, ce pronom diphthongué avec *ça* (*çau*). Lespy (*Gram. béarn.*, §§ 360, 362) confond *lou*, *lous* (lui, leur) à la fois avec *lou*, *lous* (le, les, art. et pron.), et avec un prétendu pronom *eu* qui voudrait dire *le. Lou* (lui) n'est autre que *lour* (anc. prov. *lor*), avec chute de *r* final, comme dans *pastou*, *mielhou*, *cou*, etc. ; *lous* (leur) = *lours* (anc. prov. *lor*). Deux remarques sont à faire sur *lou*, *lous* (lui, leur) : — 1° Dans certains dialectes, ainsi que l'a déjà remarqué Chabaneau (*Romania*, IV, 346-7; V, 372-3), *li* (lui) a supplanté l'ancien *lor* et signifie à la fois *lui* et *leur,* par ex. dans les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône, etc. *Inversement*, en gasc. et en béarn., *lor* a supplanté *li* et signifie à la fois *leur* et *lui : Gausauon pas* LOU *parla; Sense* LOUS *dise adechats; Queu poudcuoi-jou respoune? Enta*US *hè dansa un roundèu. Li* (lui) survit encore dans d'Astros concurremment avec *lou* (lui), et parfois se laisse remplacer par *i* (ibi), comme cela arrive dans Goudelin, Mengaud, Sage,

5° *Haute-Garonne :*

Sa nous comanda la Riqueta. (V. 501.)
Sa dissec dona Sobirana. (V. 517.)
Car *sa* ditz la Finoy Daissus. (V. 786.)

(*Las Ordenansas del libre blanc*. Édit. du Dr Noulet; Montpellier. 1878, in-8°. — L'éd. originale est de 1555.)

A la fi, *ça* me dissec. (P. 6.)
Hélas! *ça* dizi jou. (P. 20.)

(*Las Obros* de Pierre Goudelin; Amsterdam, 1700.)

A d'autres, *ça* li bau jou dire.

(*Las Obros* de P. Goudelin; Toulouso, 1648, in-4°, p. 8, cité par Noulet, *las Ordenansas del libre blanc*, s. v. *sa*.)

Ha! *sa* dizio le miserable.
Ha! *sa* ditz el.

(*La Granoul-ratomachio,* Toloso, 1664, citée par G. Brunet, *Not. et Extr. de quelques ouvrages en patois du Midi;* 1840, in-8°, p. 32, 35.)

Ount bas? Arèsto-te. Mouïso, *ça* ly crido.
La bouts.
Grand Diu, *ça* respoun el.

(Guitard, XVIIe s., cité par Noulet, *Hist. litt. des pat. aux XVIe et XVIIe ss.*, p. 94.)

etc. — 2° Reste à expliquer *lous* (leur), puisque régulièrement le pronom ne devrait pas avoir la marque du pluriel. Le gasc. et le béarn. se sont ici laissé influencer par l'adj. poss. de la 3e pers. du pluriel, *lour, lours* (leur, leurs). Cette marque analogique du pluriel donnée indûment au pronom, comme elle avait déjà été donnée à l'adjectif, a eu pour but de donner plus de clarté au langage. Ce phénomène est peut-être ancien; si la charte du pays de Soule, publiée par M. P. Meyer (*Romania*, V, 367–372), ne présentait quelques fautes évidentes, on pourrait y trouver la preuve que *lor* (pron.) était déjà devenu *lors, los*, en 1254 (voir la note de M. Meyer, p. 372, n° 14). En français trivial on dira de même : « Je *leurs* ai parlé »; on renforcera même ce *leurs* du pronom *y* : « Je *leurs y* ai parlé. » Dans le patois du Lot-et-Garonne on trouve pareillement : *Fazes* LOUS Y *fa plaço* (Delbès, p. 112), LOUS Y *parlo* (Rigal, p. 23). En 1677, dans les poésies de la Tour, de Digne (Basses-Alpes), on trouve *lour, lours* (leur), employé concurremment avec *li* (lui, leur). En alaisien, *lus* (adjectif posses.) veut dire aussi bien *leur* que *leurs :*

Quatre garçounés d'âou mêmo age
Pourtavou un drole de *lus* tén.
En sé ségnan de *lus* cinq dés.

(D'Hombres, *Bull. de la Soc. sc. et litt. d'Alais*, t. VIII, pp. 79, 81.)

Cal, *ça* diguèt Janeto.

(*Noels nouveaux;* Toulouse, 1707, in-8°, p. 10; cités par Noulet, *Ordenansas del libre blanc*, s. v. *sa*).

« Chut, *ça* me dizen, chut, qu'acos per maldizenço. (P. 48.)
Anats boun, *ça* lour fa, sourtissets-me daissiu. (P . 68.)
Coussi, *ça* me ban diré, establi sous mainatgés ? (P. 78.)
Eh! per que, *ça* bous dits, aquesté aura la palmo ? (P. 80.)

(*Le Miral moundi*. Toulouso, 1781.)

Dans Mengaud (*Rosos et Pimpanélos*, 5e éd.; Toulouse, 1877), parmi plusieurs autres exemples (p. 33, 46, 56, 135), on peut citer le suivant (p. 52) : « *Ça* cridec. » — Dans la Haute-Garonne, le pron. comp. est *ço que*.

Dans un arrondissement où l'on parle gascon, *ça* est également usité : « *Sa*dichec Bertrando; *sa* mous dichec Bessan. » (V. Cazos, *Massouquets de Sent-Biach;* Saint-Gaudens, 1852, in-8°, p. 10, 21). A ce que dit l'éditeur, les poésies de V. Cazes, « peuvent être regardées comme un spécimen exact de l'idiome parlé à St-Béat, à St-Bertrand et dans tout le Comminges », assertion qu'on fera bien de n'admettre qu'avec méfiance.

6° *Hérault:*

Cal parti, *sa*-dis lou Moussegne.

(Estève Glèizos, d'Azilhanet, *Armana de Lengadò*, 1876, p. 26.)

7° *Limousin:* voir Chabaneau, *Gram. lim.*, I, 370.

8° *Lot:*

Sa dison lous besis....
Ques aquo que se planch e tusto cado nèch?

(Poésie anonyme du XVIIe s., citée par Noulet, *Hist. litt. des patois aux XVIe et XVIIe ss.*, p. 179.)

9° *Lot-et-Garonne:*

Oh! qual malhur! *sa* dit d'uno bois enrumado.

(Jansemin, *lou Chalibary,* 1825, in-12, p. 11.)

Marcillo, *sa* disio lou jouyne gouyatet,
Lou bonhur nou ben pas toutjour de la fortuno.

(Rigal, *Marcillo;* Agen, 1870, p. 15.)

Sarro fort, *ça* me cridabo.

(*Lou Ritchounè*, par Delbès. 2e éd.; Agen, 1876, p. 234.)

Le pron. comp. est *ço que*.

10° *Tarn-et-Garonne:*

Ça respoundèt Suzoun.

(Castela, *Mous Farinals*. Montauban, p. 22).

Sa-dis à-n-el.

(*Arm. de Lengadó*, 1876, p. 73, dans une pièce de L.-J.-L. Piat, datée de Montauban).

Ce. — M. Chabaneau a cité un ex. du *Breviari d'amor* (*Romania*, V. p. 234) que M. P. Meyer trouve fort douteux, parce que l'un des mss. de Vienne porte *so*. *Se* a été employé en catalan :

E on vas, lop Lobas?
Se dix Nostre Senyor.

(Formule de conjuration, 1397, publ. par Alart, *Revue des L. R.*. 2e s., III, p. 11.)

On en trouve quelques ex. dans la langue d'oc moderne:

1° *Gironde:*

Bala, *se* dissut het.
Mais, *ce* dissury-jou.

(*Œuvres complètes* de Meste Verdié. 12e édit.; Bordeaux, 1876, pp. 173, 179.)

Comme on l'a vu plus haut, Verdié emploie aussi le pronom *ça*.

2° *Hautes-Pyrénées:*

Se dits Mario à soun Gouyat!
Hé, Diou! moun Hilh, qu'as-tu troubat?

(*Recueil de Noëls choisis*, composés autrefois par M. Henri d'Andichon ; Bagnères-de-Bigorre, 1876, p. 17.)

Le noël *Rebeillats-bous, meynades,* dans lequel est prise cette citation, est, dans l'édition de Bagnères, attribué à d'Andichon ; mais G. Brunet (*Not. et Extr. de quelq. ouvrages en patois du Midi*, 1840, in-8°, p. 177) lui donne pour auteur un « Gascon », Gobain, professeur d'écriture et de tenue de livres, et ne semble pas avoir connaissance de l'attribution de cette pièce à d'Andichon. Dans le texte cité par G. Brunet, et qui offre plusieurs variantes, on lit « se *dit* » (p. 180), au lieu de *dits*.

3° *Hérault:*

Un anja *sé* diguet: Aquel éfan sus terra
Séro del riché haït.

(Peyrottes, de Clermont-l'Hérault, *Pouésias patouèzas;* Montpellier, 1840, in-8°, p. 4.)

4° *Isère :*

A l'Evêchié se fit pe soixanta personne,
Un dina don le sauce eyron toutet bien bonne;
Tout eyre fin, ragout, ruty, patissari;
U semblave, *se* dion, ceu de Jean de Pari[1].

(*Épitre en langage vulgaire de Grenoble, sur les réjouissances pour la naissance du Dauphin,* citée par Champollion-Figeac, *Nouvelles Recherches sur les patois de l'Isère;* Paris, 1809, pag. 134)

Le pron. comp. est *ce que*.

[1] C'est un témoignage à joindre à ceux que MM. Mabille (1855) et Montaiglon (1867) ont rapportés de la popularité du *Romant de Jehan de Paris*, témoignages auxquels on peut ajouter les suivants : — Dans la *Relation du voiage de Brême en vers burlesques* (Leyde, 1677), au chant III°, un libraire de Brême dénombre les livres français de sa boutique:

Une autre pièce fort jolie
Qui se nomme Jean de Paris.

Dans ses *Œuvres galantes* (1665), Cotin parle des livres de peu de valeur de sa bibliothèque:

Primo, *Jean de Paris,* Roger et Bradamante.

(Ces citations sont extraites du *Bulletin du Bibliophile*, 1862, pp. 920, 973): — Au mois de décembre 1695, Mme Guyon fut arrêtée et ses papiers saisis; « elle ne voulut pas reconnoître des opéras, des pièces de Molière, et quelques romans, comme *Jean de Paris*, *Richard Sans-Peur*, etc., qu'elle déclara être aux laquais de son fils, lieutenant aux gardes » (*Relation... du quiétisme* [par Phélipeaux, docteur de Sorbonne], 1732, p. 154 de la première partie); — Carvin ainé a fait une parodie de l'opéra de Boieldieu (*Jean de Cassis oou Martegue, imitation burlesque de Jean de Paris... en un acte et en vers provençaux;* Marseille, Masvert, 1816, in-8°); — Une des chansons de Béranger porte le titre de *Jean de Paris*. Ce Jean de Paris, entiché de la capitale, batailleur, blasé, voluptueux et hâbleur, quoique le chansonnier fasse allusion à je ne sais quelle *chronique* sur laquelle ne nous donnent aucun renseignement ni les notes des chansons, ni celles de *Ma Biographie* (Paris, Perrotin, 2° éd., 1858, in-8°), n'est probablement qu'un souvenir de l'opéra de Boieldieu.

5° *Landes:*

Lou boun Diu, *s'es* pensec, sur sous amics que beillo.

(*Almanach dous Paysans*, 1878, p. 29). Cfr. çou, 6°.

6° *Limousin:* voir Chabaneau, *Gr. lim.*, I, 370.

IV. – D'UN EMPLOI PARTICULIER DU PRONOM DÉMONSTRATIF NEUTRE *ÇO*

1° **Ço** suivi d'un pronom possessif, d'un adjectif pris substantivement, ou d'un complément prépositionnel, se traduit en français par l'article suivi du pronom possessif ou d'un adjectif pris substantivement, ou bien encore on est obligé de se servir de l'article et du substantif que sous-entend la langue d'oc ; on peut parfois aussi avoir recours à *ce qui* ou *ce que* + un verbe.

HÉRAULT : « Per Sant-Michel *ce pus bel* » = pour la Saint-Michel (29 septembre, on marie) *le plus beau* (ce qu'il y a de plus beau) ;— « *Ce du* per Moussu, *ce mol* per moun col » = ce qui est dur pour Monsieur, ce qui est mou pour mon gosier)[1] ; — « Tout *ce seou* » = tout le sien (tout son bien[2]).

Lio-t'y dé bounhur dins lou moundé
En perdén *cé pus précioux?*

(Peyrottes, *Pouésias*, p. 78).

TARN : « *So seou* » = *le sien* (son bien)[3].

Cal qué tu, paouré Bosc, nous lexiguos *cé teeu.*
Quant aco sera fax, bous lexireei *cé meeu.*
Aaissi *cé teeu*
Aaissi *cé bostré.*

(Daubian, le *Misantrope travesti*, pp. 78, 79).

TARN-ET-GARONNE : « Tria *ço bèl* d'ambe la peillo » = trier *le beau* d'avec le chiffon, le rebut[4].

[1] Adelphe Espagne, *Proverbes et Dictons populaires recueillis à Aspiran;* Montpellier, 1874, in-8°, pp. 35, 44).

[2] Parab. de l'Enf. prod. en patois d'Agde, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, VI, p. 510, § 13. Le texte de la parabole est généralement traduit par une périphrase; voici les seules versions où il n'en soit pas ainsi : « Tout lo del seu (roussillonnais, p. 507); tout le son (Saintes, p. 485); tout aquo siou (Lozère, p. 513). »

[3] Proverbe albigeois, *Congrès archéologique de France,* XLI° session, 1875, p. 367.

[4] Castela, *Mous Farinals;* Montauban, p. 38.

2° Plus souvent, *ço* se fait accompagner de la préposition *de*.

HAUTE-GARONNE : « Garats aci *ço de* milhou ; amago *ço de* petassat [1].

Sa bertut, sa faissou moudèsto,
Soun esprit e tout *so de siu,*
M'an boutat un martèl en tésto.

(Gautier, XVII[e] s., cité par Noulet, *Hist. litt. des patois aux XVI[e] et XVII[e] siècles*, p. 89.)

Quand sent que per sa fauto a perdut *ço de siu*.

(*Le Miral moundi* ; Toulouso, 1781, p. 198.)

GERS :

Que cau paga dab *so de noste*. (P. 214.)
E cau qu'aquesto capo saute !
Sauto, capo ! sauto *so d'aute* ! (P. 240.)

(D'Astros, XVII[e] s., dans les *Poésies gasconnes,* rec. par F.-T. II ; — « Tout *ço-de-men* qu'ey *ço-de-toun* » (Parab. de l'Enf. prod., *Mém. Soc. antiq. Fr.*, VI, p. 501, § 31); — « *Ço de boun* » = le bon (ce qu'il y a de bon) [2].

BASSES-PYRÉNÉES : « Que choisissen *so de mé boun* » = ils choisissent *le meilleur* ; — « Dap *so dous aouts* » = avec *le bien* des autres d'autrui [3]; — « Qu'ey *ço de prumé gagnat; ço de mouillat,* que pot ana à l'aygue [4].

Dans Lespy (§ 384), on trouve *ço* uni seulement au possessif, *so de me, so de tou, so de sou, so de nouste, so de boste* (mon bien, ton bien, etc.; ou ce qui t'appartient, ce qui est à toi, etc.).

CATALOGNE. — Dans le *Breviari d'amor* catalan (P. Meyer, *Rec. d'anc. textes*), on trouve : « Gastar *ço del vostre* » (p. 125, l. 23), « *ço del lur* » (p. 125, l. 26), « en *ço del lur* veyn » (p. 126, l. 49). — En Catalogne, du moins dans le Panadés, le peuple de la campagne dit, en certains cas, *axó* ou *assó* (peut-être aussi *so* (*del Rafols* ou *del Miret*)), pour désigner le

[1] Goudelin, éd. d'Amsterdam, 1700, pp. 147, 259.

[2] Chanson gasconne dans Cénac-Moncaut, *Litt. pop. de la Gasc.*, p. 382.

[3] Un anonyme, dans les *Poésies gasconnes* de J. Larrebat; Bayonne, 1868, p 85.

[4] *Cansous béarnaises de Despourrins et autes*, 3[e] éd., pp. 198, 201.

domaine de ces propriétaires. D'ailleurs, on lit dans Bernat Metje: « No li torna *so* del sieu[1]. » — Cf. en langue d'oc: « Per ce qu'es de mei vers, se sount de boueno raço, vo se sount d'*aquo* fin[2]..... »; « Quant sera mort, sera *aquo* scieu Plus dreyt bordo qu'vng de romieu[3]. »

J. BAUQUIER.

[1] Milá y Fontanals, *Revue des L. R*, 2e s., IV, 1877, p. 207.
[2] Gros, *Recuil de pouesiés prouvençalos;* Marseille, 1763, p. 9.
[3] *Las Ordenansas del libre blanc;* Tolosa, 1555, éd. Noulet, v. 727.



LE MOINE[1]

CHANSON DU VELAY

Une série de chansons populaires est consacrée à berner les faux galants et leurs téméraires entreprises. Un passager courtise une batelière et, à ce jeu, perd sa bourse. Un seigneur descend de cheval pour causer à l'aise avec une bergère, qui lui dérobe sa monture. A ce groupe de chansons appartient, par le sujet et par plusieurs détails, celle du *Moine*, aujourd'hui d'ailleurs presque oubliée. La voici telle qu'elle m'a été dite, en septembre 1868, à Roche-en-Régnier, par Marie Matthieu. Comme bon nombre de chansons foréziennes, elle est semée de gallicismes et même de français. Il est naturel que ce dernier, qui pénètre de plus en plus dans le langage de la vie ordinaire, prenne dans les chansons une place plus ou moins grande.

V. Smith.

(*Bis.*) { Soun tré zouena filla,
Touta tré d'un temps,
Oli ola[2] !
Touta tré d'un temps.

« Una de vous autra — ma mia chijeria. »
Chi na gui la plus grande : — « Eco chera pa ieu. »
Chi n'a gui la secounda : — « Encora moins ieu. »
Chi n'a gui la troisième : — « Eco chera bien ieu. »

LE MOINE

Sont trois jeunes filles, — toutes trois de même âge, — oli, ola! — toutes trois de même âge.
« Une de vous autres — ma mie sera. »
Si n'a dit la plus grande : — « Celle-là ne sera pas moi. »
Si n'a dit la seconde : — « Encore moins moi. »
Si n'a dit la troisième : — « Celle-là sera bien moi. »

[1] Nous avons reçu de M. V. S la chanson ci-dessus, qui sort assez de notre cadre pour que nous la publiions séparément.

A. M., L. L.

[2] La chanteuse dit tantôt *Oli ola !* tantôt *Voli vola!*

« O mouena, faux mouena, — encor tiu m'a pa :
» Tsau que tiu me douna — cent étiu que n'a. »
Le mouena fut chimpla, — lou i vai coumpta.
La bella fut fina, — lou vougué coumpta.
« O mouena, faux mouena, — aqui manque un lia. »
Per un lia que manqua — i lli bote un säo.
« O mouena, faux mouena, — encor tiu m'a pa :
» Tsau que tiu me douna — ton tsava baya. »
« O mouena, faux mouena, — encor tiu m'a pa :
» Tsau que tiu me douna — la tsella et la brida, — l'esperou dora. »
Le mouena fut chimpla, — lou i vai baila.
La bella fut fina, — y vougué mounta.
La bella-z-à courre, — le mouena à trota.
« Arrêtez-vous, belle, — je suis fatigué ! »
« O mouena, faux mouena, — oncor lai schia pa :
» La côte que vedza, — la te tsau mounta ;
» Equela que vedza,—mai que vedza pa,—la tsau devala.

« O moine, faux moine, — encore tu ne m'as pas.
» Faut que tu me donnes — cent écus que n'as [1]. »
Le moine fut simple, — il les va compter
La belle fut fine, — les voulut compter.
« O moine, faux moine, — ici manque un liard. »
Pour un liard qui manque, — il lui donne un sou.
« O moine, faux moine, — encore tu ne m'as pas :
« Faut que tu me donnes — ton cheval bayard [2]. »
« O moine, faux moine, — encore tu m'as pas.
Faut que tu me donnes — la selle et la bride, — l'éperon doré. »
Le moine fut simple, — il les va bailler.
La belle fut fine, — y voulut monter.
La belle-z-à courir, — le moine à trotter.
Arrêtez-vous, belle, — je suis fatigué !
« O moine, faux moine, — encore là tu n'es pas.
» La côte que tu vois, — te la faut monter ;
» Celle que tu vois, — aussi (celle) que tu vois pas, — la faut descendre. »

[1] Il est inutile de dire que l'*n* n'a pas de valeur négative.
[2] De couleur variée, pie.

Le mouena s'asseta, — Se bote à ploura.

(*Bis.*) { « Soun tré zouena filla,
M'oun bien attrapa,
Oli ola !
M'oun bien attrapa ! »

Le moine s'assied, — se met à pleurer.

« Sont trois jeunes filles, — elles m'ont bien attrapé, oli, ola! elles m'ont bien attrapé.



LA NATURO

Perque te doulentà, ma tant belo aflijado ?
A toutes la naturo a dounat sous soussis :
Lou soulel dins lou ciel de nibous s'escursis,
E sus terro la roso es d'espignos cargado.

La perlo, dins la mar, pel l'aiguo es acatado ;
L'argent, blanc coumo nèu, mai d'un cop se crassis;
Lou fioc, negre de fum, emb peno s'enluzis,
E souvent la clartat pel l'oumbro es atapado.

L'or n'esclato qu'autant que lou fer l'a batut.
Lou pinsel sus la tèlo enauro la vertut;
Lou cizel fa l'image en travalhant l'ivorio.

Acò's la le coumuno à so qu'a de valou,
La fourtuno fantasco escrazo jou' l talou
E pei, d'un tour de rodo, emporto ves la glorio.

C. LAFORGUE.

(Languedocien, Quarante et ses environs.)

LA NATURE

Pourquoi te plaindre, ma belle affligée ? — La nature a donné son souci à toutes choses : — dans le ciel, le soleil est obscurci par les nuages, — et sur la terre la rose est chargée d'épines.

La perle, dans la mer, par l'eau est cachée; — l'argent, blanc comme la neige, plus d'une fois est souillé; — le feu, de la noire fumée, sort brillant avec peine, — et souvent la clarté est recouverte d'ombre.

L'or n'éclate qu'autant qne le fer l'a frappé; — le pinceau sur la toile exalte la vertu; — le ciseau fait l'image en travaillant l'ivoire.

C'est là la loi commune à tout ce qui a prix; — la fortune fantasque [nous] écrase sous le talon, — et puis, d'un tour de roue, elle [nous] emporte vers la gloire.

C. LAFORGUE.

ATOS

Le jouve gous d'arrest, la perpelho satado,
Ajassat coumo un sfinx, s'arrajo al soulelh rous,
Qu'enlusis francoment la bèutat aplantado
Joubs le relieu ardit de soun cos verturous.

Sa raubo, d'un blound caud, n'a pas cap de pelado;
A de pardos ça 'n la que, subre soun velous,
Paressoun, à 'ngana l'oumbreto festounado
De nibouls qu'un ventot espaço pel cel blous.

Se ten, ves auto, al miei de la vielho terrasso,
E se pauso aquital de set meses de casso,
Poulsant douçomenet ou fresinant d'amour.

La sieu femelo, ount es? — Sul cop levat, s'estiro,
Badalho, raugno un pauc, ves le pourtalh se viro
E la cerco des uels en se lupant le mour.

Ag. Fourès.

(Languedocien. Castelnaudary et ses environs.)

ATHOS

Le jeune chien d'arrêt, la paupière mi-close, — couché de son long comme un sphinx, — se chauffe aux rayons du soleil roux, — qui illumine franchement la beauté fixée — sous le relief hardi de son corps vigoureux.

Sa robe, d'un blond chaud, n'a pas une cicatrice; — elle a des taches çà et là qui, sur son velours, — paraissent, à vous tromper, la fine ombre festonnée — des nues qu'un zéphyr disperse par le ciel pur.

Il se tient, vers autan, au milieu de la vieille terrasse, — et se repose là de sept mois de chasse, — respirant tout doucement ou frémissant d'amour.

Sa femelle, où est-elle? Sur-le-champ levé, il s'étire, — il bâille, grogne un peu, vers le portail se tourne, — et la cherche des yeux en se léchant le museau.

Aug. Fourès.



LOU CALIGNAIRE

A VITOU LIEUTAUD

Biblioutecàri de la ciéuta de Marsiho

Se dreisson au soulèu li ciprès de la plano,
De milo flour se bordon li camin ;
Eilalin,
Vese la serpentino andano
Di ramudo e vèrdi platano,
Que me meno lèu-lèu, franc de marrit pegin,
A Maiano.

Beisarai lou front blanc e lisc, dins un moumen,
De la bèuta que ma passioun flourido
A chausido !...
E soun paire, sènso desden,
Me festara graciousamen
Emé de vin famous, emé de regalido,
Certamen !

L'AMOUREUX

A VICTOR LIEUTAUD

Bibliothécaire de la ville de Marseille

Au soleil se dressent les cyprès de la plaine, — les chemins sont bordés de mille fleurs ; — au loin, — je vois l'allée serpentine — des platanes ombreux et verts, — qui me mène rapidement, — délivré de toute mélancolie mauvaise, — à Maillane.

Je baiserai le front blanc et lisse, dans un moment, — de la beauté que ma passion fleurie — a préférée !... — et son père, sans dédain, — me fêtera gracieusement — avec des vins excellents, avec des *regalides*, — j'en suis certain !

E tout soulet em' elo, oh ! sarai uno aureto
Que douçamen boufo sus uno flour ;
E l'amour,
De soun amo de fiheto
(Coume dóu boutoun la roseto),
S'escarrabihara, sourrisènt de baudour,
Boulegueto.

Parlarai de l'amour, tant de tèms presounié,
Sènso paraulo, au bèu mitan di flamo
De moun amo...
Mai, vuèi, coume uno pradarié,
Souto li raioun printanié,
Béurai lou grand bonur, bagna dins la calamo
Tout entié !

Guihèn-C. Bonaparte-Wyse.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône)

Et tout seul avec elle, oh ! je serai une petite brise — qui souffle doucement sur une fleur; — et l'Amour, — de son âme de jeune fille — (comme du bouton la petite rose), — s'éveillera, souriant d'allégresse, — sémillante.

Je parlerai de l'amour, si longtemps prisonnier, — sans parole, au beau milieu des flammes — de mon âme... — Mais, aujourd'hui, comme une prairie — sous les rayons du printemps, — je boirai le grand bonheur, baigné dans le calme — tout entier!

Guillaume-C. Bonaparte-Wyse.

SA MAIRE L'ES VENGUT CERCA

Sans parents à tres ans, pecaire !
Un enfant bèu coume un amour,
Tant e mai sounava sa maire
E se planissiè nioch e jour.

Jocs de touta mena, amusages,
Souens, caressas, res ie fasiè :
Lou paure mesquin sentissiè
Qu'acòs era de souens à gages.

Or sa maire, un souer que plourava,
Dau cementeri l'ausiguet
Jout la terra que l'atapava,
E tout soun cor trefouliguet.

Couma una flecha, sa priera
Monta tout drech au Paradìs. —
Oh ! la fe jamai desespera ! —
Prega Nostre-Segne e ie dis:

SA MÈRE EST VENUE LE CHERCHER

Sans parents à trois ans, hélas! — un enfant, beau comme un amour, — tout le temps appelait sa mère — et se plaignait nuit et jour.

Jeux de toute sorte, amusements, — soins, caresses, rien n'y faisait: — le pauvre petit sentait bien — que c'étaient là des soins à gages.

Or sa mère, un soir qu'il pleurait, — du cimetière vint à l'entendre — sous la terre qui la recouvrait; — tout son cœur en tressaillit.

Comme une flèche, sa prière — monte tout droit au Paradis. — Oh! la foi ne désespère jamais ! — Elle prie Notre-Seigneur et lui dit :

« Nostre-Segne, laissàs, de graça,
Laissàs-me 'n moument revenì
Vers moun enfant, car ieu soui lassa
De l'ausì toujour se planì. »

E tant ela prega e tant ploura,
Que lou bon Dieu la laissa anà :
Aviè l'ordre de s'entournà
Quand lou gal ie cantariè l'oura.

Se levet de soun jas de ploumb ;
Sous peses un pau ie pesavoun,
Mais, basta ! seguet lèu amount.
Lous chis de garda ie japavoun.

Quand arrivet à soun oustau,
— Oh ! l'on auriè dich que voulava ! —
De la porta a pas fach qu'un saut
Au brès ounte l'enfant plourava.

Sus soun se tout desalenat
Vite lou prend, lou poutouneja,
E pioi douçament lou neteja
E penchina soun pèu bloucat.

« Notre Seigneur, ah ! laissez-moi, de grâce, — laissez-moi un moment revenir — vers mon enfant, car je suis lasse — de l'ouïr toujours se plaindre. »

Et tant elle prie et tant elle pleure, — que le bon Dieu la laisse aller : — elle avait ordre de retourner — quand le coq lui chanterait l'heure.

Elle se leva de sa couche de plomb ; — ses pieds lui pesaient un peu, — mais, baste ! elle fut bientôt là-haut. — Les chiens de garde lui aboyaient.

Quand elle arriva à sa maison, — oh ! l'on aurait dit qu'elle volait ! — De la porte elle n'a fait qu'un saut — au berceau où l'enfant pleurait.

Sur son sein qui bat à peine — vite elle le prend, le couvre de baisers, — et puis doucement le nettoie — et peigne ses cheveux bouclés.

Lou paure manit à sa maire
Risiè, ple de countentament,
E la nioch finiguet, pecaire !
Cresien estre au coumençament.

Quand lou gal cantet embé l'auba,
La maire, qu'ausìs lou signau,
Se rapelant l'ordre d'en naut,
Deven touta palla e se sauba.

Desempioi, passat miecha-nioch,
L'enfant se fasiè pus entendre,
E degus ie pot res coumprendre :
La morta veniè chaca nioch.

Un matì, lou brès, michant signe !
Seguet siau. — Vite i' an courrit.
D'ounte ven que chacun se signe ?
— Per lou Ciel l'ange era partit. —

L'ai vist : dins la mort embé graça
Risiè, l'enfant, tout emblancat !
E disien autour, à vouès bassa :
— Sa maire l'es vengut cercà !

J. Gaussinel.

(Languedocien, Montpellier et ses environs.)

Le pauvre petit à sa mère — souriait plein de contentement, — et la nuit se passa, hélas ! — ils croyaient qu'elle était à son commencement.

Quand à l'aube le coq chanta, — la mère, qui entend le signal, — se rappelant l'ordre d'en haut, — devient toute pâle et se sauve.

Depuis, après minuit, — l'enfant ne se faisait plus entendre. — Et nul n'y pouvait rien comprendre : — la morte venait chaque nuit.

Un matin, le berceau, mauvais signe ! — fut silencieux. Vite on y a couru. — D'où vient que chacun se signe (fait le signe de la croix) ? — Pour le Ciel l'ange était parti.

Je l'ai vu : dans la mort avec grâce — il souriait l'enfant, tout de blanc vêtu ; — et l'on disait autour, à voix basse : — Sa mère est venue le chercher ! J. Gaussinel.

A PREPAUS

DE LA MORT DI DOUS CRI-CRI

De Madamisello Ernestino de Bornier

—

La mort avido, que desplego
Si brego
Au grand cat-fèr, au leiounas
Negras,
E que fai « chut » is alauveto
Au bèu mitan de si tiro-lireto,

A pica de soun dardaioun
Feroun
Li cri-cri de la chatouneto
Braveto;
E Tic-de-Mai e Brounzaflour
Soun toumba 'ila d'ount flouris ges de flour !

A PROPOS

DE LA MORT DES DEUX GRILLONS

de Mademoiselle Ernestine de Bornier

—

La mort avide, qui étale — ses mâchoires — au grand chat sauvage, au lion fort — [et] noir, — et qui fait taire les alouettes, — au beau milieu de leurs claires chansonnettes,

A piqué de son dard — cruel — les grillons de la jeune fille — si aimable ; — et Tic-de-Mai et Bronzaflor[1] — sont tombés là où ne fleurit nulle fleur !

[1] Noms de deux grillons qui appartenaient à Mademoiselle Ernestine de Bornier.

Mai, iéu, s'ère la chatouneto
Braveto
Que vèn de perdre si cri-cri
Poulit,
Mort, mort, ai las! de languitòri,
E 'ila jasènt, descansouna, desflòri,

Fariéu lèu-lèu, lèu-lèu fariéu,
Boudiéu!
(Pèr coumplaire à ma fantasìo
De fiho),
Un fin sepulcre pèr li cors
Aièr vivènt, mai mort, encuei, bèn mort!...

Te, de roso dos petalo
Pourpalo!...
Agouloupen, dins si mantèu
Tant bèu,
Misto taio e cuisso grasseto
Qu'alegramen trepavo sus l'erbeto.

E pèr li dous cercuei, veici
Eici
Dos còuquiho lisqueto e lindo
Dis Indo,
Que se clauson, i goufoun fin,
Coume, ma fe! de pichounet escrin.

Mais moi, si j'étais la jeune fille — si aimable — qui vient de perdre ses grillons — jolis, — morts, morts, hélas! de nostalgie, — et là gisant, sans chansons, sans entrain,

Je ferais vite, vite je ferais, — certes! — (pour complaire à ma fantaisie — de jeune fille), — un fin sépulcre pour les corps, — hier vivants, mais aujourd'hui morts, bien morts!...

Tiens, [je vois] deux pétales de roses — pourprées. — Enveloppons dans leur manteau — si beau — taille mince et cuisse dodue — qui allègrement sautillaient sur l'herbette.

Et, pour cercueil, voici, — ici, — deux coquilles lisses et nettes — des Indes, — qui se ferment, aux gonds fins, — comme, ma foi! de tout petits écrins.

Parai, aquesto raro e richo
Póuticho
Fara, pichoto, un toumbèu clar
E car,
Uno chasseto galantouno
Pèr recata 'quéli biero bessouno?

E, tu, l'aubouraras après,
Esprès,
Sus un raioun de ta chambreto
Proupeto,
Coume autri-fes lou grand Trajan [1],
Qu'an enterra sus soun pilié d'aram?

Ansindo, rapelant li folo
Bestiolo
Que te fasien, la niue, lou jour,
Sa cour,
E qu'ispiravon dins toun amo
Lou fres di prado e la douço calamo,

Ansindo, dins toun cor d'enfant,
Gravant
Que ço que ris, que ço qu'encanto
E canto,
Dedins la vido e dins la mort
A dre toujour à toui lis estrambord!

N'est-ce pas, cette rare et riche — potiche — fera, jeune fille, un tombeau clair — et précieux, — une petite châsse charmante — pour enfermer ces deux bières jumelles?

Et toi, tu l'élèveras après,— exprès,— sur un rayon de ta chambrette — proprette, — comme jadis le grand Trajan, — qu'on enterra sur son pilier d'airain!

Ainsi. rappelant les folles — petites bêtes — qui te faisaient, la nuit, le jour, — leur cour, — et qui inspiraient dans ton âme — la fraîcheur des prairies et la douce tranquillité,

Ainsi, dans ton cœur d'enfant — gravant — que ce qui rit, que ce qui enchante — et chante, — dans la vie et dans la mort, — a toujours droit à tous les enthousiasmes!

[1] L'empereur Trajan, dont les cendres furent déposées dans une urne, au sommet de sa colonne, à Rome.

MANDADIS

A MADAMISELLO ERNESTINO DE BORNIER

Sourreto de Berto [1], Ernestino !
Ta mino,
Ta voues, toun cor (lauroun cantant !)
Me fan,
Iéu, grand devot de Santo-Estello,
Piéuta dedins la lengo subre-bello.

GUIHÈN-C. BONAPARTE-WYSE.

(Provençal, Avignon et les bords du Rhône.)

ENVOI

A MADEMOISELLE ERNESTINE DE BORNIER

Sœur de Berthe, Ernestine, — ta mine — ta voix, ton cœur (source chantante !), — me font, — moi, grand dévot de Sainte-Estelle, — chanter dans la langue belle par-dessus tout !

GUILLAUME-C. BONAPARTE-WYSE.

[1] L'héroïne du drame célèbre du vicomte Henri de Bornier, *la Fille de Roland*, représenté à Montpellier, à l'occasion des Fêtes latines.

GONDOVAL [1]

(484)

Briva adounch couma anueg era una bouna vila.
Gondoval n'a mestier, Gondoval l'assetja... Ila,
Barrada entre sous murs, fizansouza, inmoubila
(Tentar Dieus es pechat), s'en fai grana de bila :
« Auria be tort », sou dig, « de noun estar tranquila,
» Quar un Patrou m'aponha, e soun bratz n'en val mila :
» Sent Marti l'Espanhol ! »

Sent Marti l'Espanhol, que, d'en premier rebel,
Lou pople escoupetet; mas pueis, vengut fedel,
Li bastit una egleija, am dedins soun toumbel ;
Toumbel de marbre e d'or, requist e subre-bel,
Esclardat nueg e journ de manh e manh flambel,

GONDOVAL [1]

Brive, alors comme aujourd'hui, était une ville importante. — Gondoval en a besoin, Gondoval l'assiége; elle — enfermée dans ses murailles, immobile et confiante — (tenter Dieu, c'est péché), ne s'en fait point de bile: — « J'aurais bien tort, dit-elle, de ne pas me tenir en paix, — car un Patron me veille, et son bras en vaut mille : — saint Martin l'Espagnol! »

Saint Martin l'Espagnol, que, d'abord rebelle, — le peuple décapita; mais ensuite, devenu croyant,— il lui bâtit une église dans laquelle était son tombeau; — tombeau de marbre et d'or, élégant et magnifique, — nuit et jour éclairé par maint et maint cierge, —

[1] « Ce Gondoval, fils naturel de Clotaire 1er, fut renié par son père, se retira en Italie, près de l'ennuque Narsès, et le suivit à Constantinople. Le duc Boson lui persuada de revenir en Gaule. Il débarqua à Marseille. Soutenu par Mummol, patrice de Bourgogne, et par Desiderius, il marcha vers le Limousin et s'arrêta à Brive, où il fut élevé sur le pavois; mais bientôt ses partisans le trahirent. Il se réfugia dans les murs de St-Bertrand-de-Comminges, fut assiégé par Gontran et périt assassiné. » (Malte-Brun, *la France illustrée*, art. *Corrèze*, p. 11.)

Oun, souven, Liberal, pastour d'aquest troupel,
Pretja per que lou Duc porte alhours soun drapel,
Ou, se vol s'atemar, reste sus lou carrel,
El, emais soun armada!

El emais soun armada an brandit lour ligoussa:
» S'abuzon, coumbatem!... Ardit! à la rescoussa!... »
Lou pus char que la vita, e la vita tan doussa,
Res ne pot resistir al demoun que lous poussa;
E lou sang de pertout fuma, brumetja, moussa;
E lou fueg, qu'an boutat, s'escampa e se tremoussa;
E l'an auve la charn dins la flamada roussa
Brutgir e criquetar couma del bois de broussa
Al mitan d'un fournel.

Al mitan d'un fournel l'egleija dispareis;
Lou fueg a tout cremat, lou reire emais lou creis.
Adi, toumbel de marbre, atrevadour de reis,
Estatuas, autars flouritz couma un cireis
Quan la prima nouvela nous ramena sas geis!
Del bel aubre res pus ne sobra, rams ni reis...
E miscan Liberal, miscan mais cinq ou sieis,
Tout escana, tout crolla!

où souvent Libéral, pasteur de ce troupeau, — prie Dieu pour que le duc porte ailleurs son étendard, — ou, s'il veut s'obstiner, reste sur la place, — lui et son armée!

Lui et son armée ont brandi leur épée: « — Ils s'amusent, combattons! Courage!.... à la rescousse!» — Ce qui est plus précieux que la vie, et la vie si douce, — rien ne peut résister au démon qui les emporte. — Et le sang partout fume, mousse, frémit; — et le feu qu'on a mis s'étend et s'agite; — et l'on entend la chair, dans la flamme rouge, — bruir et crier comme du bois de bruyère — au milieu d'un brasier.

Au milieu d'un brasier, l'église disparaît; — le feu a tout consumé: l'aïeul et l'enfant. — Adieu! tombeau de marbre, rendez-vous des rois, — statues, autels fleuris comme un cerisier, — lorsque le nouveau printemps nous ramène ses joies! — Du bel arbre, plus rien ne reste, ni les rameaux, ni les racines; — et, sauf Libéral, sauf cinq ou six, — tout périt, tout croule!

Tout escana, tout crolla, e Briva es arrouinada!
Gondoval es urous, qu'a fach bouna journada :
« Prou ! » dig, « se chal pausar. La lucha es termenada. »
E, couma la nueg cocha, e qu'es bela lunada,
Vol que, per tout soun ost, touta la serenada,
La dinada coumense, una tala dinada
Que jamais la parieira enlueg se sia dounada.
E se beu, e se minja !

E se beu, e se minja !... Al mais que n'en chab !.. Or
Gondoval, ple del vi que li neja lou cor,
Coumanda que li arrazon lou Sent-Grial, hanap d'or
Que Josep d'Arimat te prestet, per l'amor,
Crist ! de lei celebrar ta darrieira « Pascor »;
Apueis, Valentinian, pious emperador,
Lou mandet al martire per guarnir soun tresor.
Es el dins lous Roumans que lous Douge d'Armor
Chercharan per tout carre.

Chercharan per tout carre ; e qu'anueg serv de veire
Al bastard Gondoval, afourtunat venceire.
Mas, Liberal se leva ! Auria chaugut lou veire !
Devans lou rei Herode tal se quilhava Peire:

Tout périt, tout croule, et Brive est une ruine! — Gondoval est content; il a fait une bonne journée. — « Assez ! dit-il; il faut se reposer. La lutte est finie. » — Et, comme la nuit vient et qu'il fait belle lune, — il veut que, par tout le camp, toute la soirée, — la dînée commence, une dînée telle — que jamais la pareille ne se soit vue nulle part. — Et l'on mange et l'on boit!

Et l'on boit et l'on mange.... c'est à qui boira davantage !.. Or — Gondoval, gorgé du vin qui lui noie le cœur, — commande de lui emplir jusqu'au bord le Saint-Graal, hanap d'or, — que Joseph d'Arimathie te prêta, afin, — ô Christ! d'y célébrer ta dernière Pâque ; — puis Valentinien, pieux empereur, — l'envoya au martyre pour garnir son trésor. — C'est ce vase que, dans les Romans, les Douze de Bretagne — chercheront par tout pays !

Chercheront par tout pays, et qui sert de coupe aujourd'hui — au bâtard Gondoval, fortuné vainqueur. — Mais Libéral se lève! Il aurait fallu le voir ! — Devant le roi Hérode, tel se dressait

« Bourlaire de crestias! Sacrelétge beveire!
» Gondoval! Gondoval! cre-me, que soui de creire:
» N'estrenaras jamais lou trone de toun reire:
» Toumbaras avans pauc! »

— « Toumbarai avans pauc?... Repapias, Liberal?
» Pas pus tard que demá, segoun l'uz patrial,
» Moun armada presenta, a la facia del cial,
» Vole, vole recebre lou bateme reial!...
» Barous, e vous, soudartz, e tu pople leial,
» Siajatz prestes trastoutz à moun premier senhal!
» E tu, Pestre orgulhous, que me parlas aital,
» Mouriras d'ira e d'ounta! »

Mourira d'ira e d'ounta, el puleu, el qu'espera
Una renja de journs de mais en mais prouspera;
El que revera pauc so que tan se revera;
El que s'auza eniurar a l'anap d'or!.. La terra,
D'un soulelh darrieirol s'oundrava apena enquera;
Gondoval, lou frount naut e la teguda fiera,
Arriba acoumpanhat de sous homes de guerra,
Per esser saludat, noun pus duc tal couma era,
Mas rei, rei del Miejourn!

Pierre: « Brûleur de chrétiens! sacrilége buveur! — Gondoval! » Gondoval! crois-moi, je mérite d'être cru; — tu ne t'assiéras » jamais sur le trône de ton ancêtre. — Tu tomberas avant peu!

— « Je tomberai avant peu?... Tu radotes, Libéral! — Pas plus » tard que demain, suivant l'us de nos pères, — mon armée pré» sente, à la face du ciel, — je veux, je veux recevoir le royal » baptême! — Barons, et vous, soldats, et vous, peuple loyal, — » soyez tous prêts, à mon premier signal! — Et toi, prêtre orgueil» leux, qui me parles ainsi, — tu mourras de dépit et de honte! »

Il mourra de honte et de dépit, lui plutôt, lui qui espère — une suite de jours de plus en plus prospère, — lui qui respecte peu ce qui tant se respecte, — lui qui ose s'enivrer dans le hanap d'or!... La terre — d'un soleil d'automne se parait encore à peine; — Gondoval, le front haut et la démarche fière, — arrive accompagné de ses hommes de guerre, — pour s'entendre saluer, non plus duc comme il l'était, — mais roi, roi du Midi!

Oc, rei, rei del Miejourn, en despieg de Gontran !
E Boson, e Deidier, e Mummol, e Bertram,
Sus ung pabelhou l'ausson, d'aprep l'uzatge franch,
Pueis fan lou tourn dels murs... L'ost argiula... Subran,
Lou triounfaire brouncha e palis.. : « Dieus es gran ! »
Boumbouina Liberal, que seguia 'n souspiran ;
» Dieus es gran emais juste ! »

Dieus es gran emais juste, e venja l'innoucensa ;
Dieus trebla qu vol perdre, e lou bisest coumensa...
As mancat, Ballomer; gara la penidensa!..
Gontran (l'oura, qu'espiava, es a sa counvenensa)
Redola d'en-amount ambe una armada inmensa,
Acota Gondoval e devans se lou gensa !
Deimentre, la traizou s'acoumplis ou se pensa...
Oh ! Cumenge ! Cumenge !.. Aqui, soul, sens defensa,
Liurat per sous barous, countr'el d'entelegensa,
Perit de mala mort !

Josep Rous.

XVI de Belier MDCCCLXXVI.

(Limousin.)

Oui, roi, roi du Midi, en dépit de Gontran! — Et Boson, et Didier, et Bertram, et Mummol, — le haussent sur un pavois, selon la coutume franque, — puis font le tour des remparts..... L'armée hurle de joie. Soudain — le triomphateur bronche et pâlit..... « Dieu est grand », — murmure Libéral, qui suivait en soupirant, — « Dieu est grand et juste! »

Dieu est grand et juste, et il venge l'innocence! — Dieu trouble qui il veut perdre, et le désastre commeuce... — Tu as fait le mal, Ballomer, gare le châtiment! — Gontran (l'heure, qu'il épiait. lui semblant propice), — descend de par là-haut avec une nombreuse armée, — atteint Gondoval et le balaye devant lui ! — En attendant, la trahison s'accomplit ou se médite... — Oh! Comminges! Comminges !... Là, seul, sans défense, — livré par ses barons, qui sont d'intelligence contre lui, — il périt de male mort!

Joseph Roux.



BIBLIOGRAPHIE

—

Sorbonne. — Réunion des instituteurs. — L'enseignement du français dans les Écoles primaires, par M. Michel Bréal (de l'Institut). (*Revue politique et littéraire*, n° du 5 octobre 1878.)

M. Michel Bréal a, pendant l'Exposition, fait aux instituteurs réunis à Paris une conférence sur l'enseignement du français dans les écoles primaires. Ceux qui l'avaient entendu, en 1875, à Montpellier, savaient bien qu'il était tout dévoué aux études que représente la *Revue*, mais ils n'espéraient pas qu'il leur accorderait, trois ans après, en pleine Sorbonne, un témoignage aussi solennel de sa haute sympathie. A côté d'une autorité de cet ordre, que valent les railleries à répétition, — s'il est permis de parler ainsi, — dont les réunions parisiennes de la *Cigale* ont dernièrement fourni la matière à quelques écrivains de la grande ou de la petite presse [1] ? Heureusement, à Paris, même parmi les journalistes, tout le monde ne juge pas comme M. Jules Claretie.

Si l'espace le permettait, il y aurait lieu de reproduire toute la conférence. M. Bréal a été clair, précis, intéressant, plein d'esprit même, dans une leçon d'une heure sur la grammaire, en touchant aux points les plus dogmatiques. Il veut qu'on associe l'enfant à l'enseignement du maître; qu'au lieu d'insister, avec une logique aussi savante que fastidieuse, sur la définition du substantif, on lui en demande des exemples dès qu'il en aura une brève et suffisante notion. La réponse ne se fera pas attendre. Bientôt toute la classe s'y mettra; « vous aurez de la peine à arrêter le torrent. »

La libre orthographe, surtout celle des mots composés et des noms de nombre, trouve en lui un apôtre fervent et convaincu. Déjà l'Académie, dans son récent dictionnaire, est entrée dans cette voie; de façon qu'en philologie on ne pourra bientôt plus distinguer un savant de celui qui ne l'est pas, qu'au mal que le premier se donne pour ne pas en avoir l'air. On a dit la même chose des femmes honnêtes [2].

[1] Voir l'*Événement* du 13 octobre 1878.
[2] Sardou, la *Famille Benoiton*. act. II, sc. V.

Enseigner aux enfants non moins les choses que les mots ; choisir les sujets de composition parmi les objets de la vie réelle ; ne pas abuser de l'analyse logique ; à mesure que l'enfant se développe, lui montrer la dérivation et l'histoire des mots, les exceptions, les métamorphoses : considérer avant tout le français comme une langue vivante, non comme une langue morte ; apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire : tels sont la plupart des points développés par M. Bréal.

Il tient le plus grand compte des proverbes et en cite quelques-uns, extraits du véritable *Sancho Pança, livre d'or*, dont il avoue faire sa lecture fréquente et où ces sentences sont classées en séries méthodiques. « Un des avantages de ces proverbes, dit-il, est de faire » passer devant les écoliers des fragments de la vieille langue et de » pouvoir encore servir ainsi de leçon au français. » Du vieux français aux patois, dont il se déclare l'ami, la transition est si naturelle, qu'on nous pardonnera de ne l'avoir pas négligée.

Ici il faudrait tout citer. « A l'aide du patois, nos habitants du » Béarn communiquent avec l'Espagne ; ceux de Montpellier s'en- » tendent avec les Catalans, ceux de la Provence avec les Italiens. » ... Dans nos dialectes méridionaux, que de mots intéressants ! » Le *soir*, en provençal, c'est *vespre*, la *vesprenada;* du mot latin, » *vesper*. Et ces suffixes, que nous envions quelquefois à l'italien, » ils existent dans le Midi : une petite heure se dit *una oureta;* » une vie de malheur, *una vidassa de misèri*. Ce sont les suffixes » *etto*, *accio*, de l'italien. »

Les instituteurs doivent recueillir les airs populaires et les faire chanter par les élèves, en y adaptant, quand il le faut, des paroles nouvelles. La jolie romance de Chateaubriand :

Combien j'ai douce souvenance.....

a été mise en musique sur un air languedocien.

« C'est toujours une chose dangereuse d'apprendre à l'enfant » à mépriser ce qu'il doit à la maison paternelle. (Applaudisse- » ments.)

» C'est une chose dangereuse aussi, dans la vie intellectuelle des » nations comme dans celle des individus, de provoquer des solu- » tions de continuité ; quand elles se produisent, c'est toujours un » malheur. Si à des enfants qui ont parlé patois jusqu'à l'âge de » douze ans, vous défendez subitement ce langage, si vous traitez » le patois comme un paria, l'esprit de l'enfant deviendra incer- » tain, et il n'est pas sûr qu'il puisse remplacer ce que vous l'obli- » gez à abandonner........»

» Je ne demande pas que vous enseigniez le patois à l'école. » Pourquoi pas, comme étude de grammaire comparée et pour apprendre à mieux écrire même en français? M. Michel Bréal ne dit-il pas lui-même: « Ces patois sont une source de rénovation » pour la langue; beaucoup des écrivains qui ont parlé le français » avec le plus de saveur avaient parlé patois dans leur jeu- » nesse; pensez aux charmants romans berrichons de Mme Sand »? Les dialectes de langue d'oc, qui sont de véritables langues grammaticales et régulières, peuvent mieux encore que les dialectes d'oil infuser au français littéraire cette jeunesse nouvelle. « Vous » continuez l'œuvre de nos grands monarques, de nos grands mi- » nistres, de Richelieu; vous continuez l'œuvre de la Convention; » vous êtes les représentants de l'unité française en ce qu'elle a » de meilleur; mais cette œuvre d'assimilation est aujourd'hui as- » sez avancée pour qu'on puisse faire grâce à ce qui reste de diver- » sités provinciales. Laissez donc les patois vivre à côté de l'école. » L'administration, le journalisme, le service militaire, les feront » assez vite disparaître............Trop de variété produit la di- » vision et la faiblesse, mais trop d'unité appauvrit la vie et em- » pêche le renouvellement....................Là où la chose est » possible, je voudrais voir l'école s'appuyer sur les originalités » natives.............Cela introduirait quelques différences entre » les écoles des diverses régions; mais je ne crois pas que nous » devions avoir des écoles uniformes comme les gares de chemin » de fer, qui, tout le long de nos voies ferrées, présentent toujours » le même aspect, et dont le modèle, toujours le même, a été ex- » pédié de Paris ». (Applaudissements.)

Et ailleurs :

« ... Question très-difficile, parce qu'on y a mêlé des éléments » étrangers à l'éducation. L'esprit de parti s'en est emparé; la po- » litique, la mauvaise politique, peut tout gâter; elle peut embrouil- » ler les choses les plus claires.... Quelques personnes parais- » sent craindre que l'existence des patois ne soit un péril pour » l'unité française; je croirai cela quand on m'aura fait voir que, » dans nos récents malheurs, les provinces qui ne parlaient pas » français se sont montrées devant l'ennemi moins françaises que » les autres.... » (Applaudissements).

Voilà de nobles paroles, que les romanisants de Montpellier auraient, eux aussi, applaudies, et jusqu'à se briser les mains. Ne croirait-on pas entendre Mistral, disant à Montpellier en 1875: «......... *Li meiour soudard, cresès-lou, soun pas aquéli que canton* » *e que bramon après avé begu : es aquéli que plouron en quitant soun*

» *oustau*[1] »;—ou Roumieux, s'adressant à la dernière réunion de la *Cigale :*

Vivo, vivo la Franço ! e toustèms fugue flòri!
Cantan en prouvençau : mai, fièr d'èstre Francés,
Sabèn de la patrìo, amado coumo res,
Amira li grandour e saluda li glòri!

E, quand l'orre estrangié menaço lou païs,
Nòsti fiéu sabon proun la lengo naciounalo
Pèr dire: « *Auvergne, à moi! ce sont les ennemis!* »
E toumba rede mort, estrifa pèr li balo.

En 1873, dans une brochure intitulée: *Quelques Mots sur l'instruction publique en France*[2], M. Bréal avait déjà dit :

« Introduisez le français tout en respectant le dialecte natal. Si » l'Alsace nous est et reste attachée de cœur, c'est, entre autres » causes, parce que nous n'avons jamais essayé de lui enlever son » langage.... On a remarqué que les seules bonnes poésies que » la France ait produites pendant la guerre de 1870-1871 sont en » provençal, en breton ou en allemand. »

A. Espagne.

Las Baladas fetas per Francesch Pelay Briz. — Barcelona, Joan Roca y Bros. 1878. 126 pag. in-8°.

Conegut es ja en la literatura catalana lo nom de D. Francesch Pelay Briz, per haver figurat en totas sas mes notables manifestacions, d'uns quants anys ençà, y per haver sigut proclamat en bon nombre de certámens, ahont foren premiadas las composicions de tant celebrat y popular autor.

Avuy aumenta, ab sa incansable activitat, lo caudal de las obras que acreditan la vida de nostra literatura, ab lo volum de *Baladas* dalt indicat. Vint y una ne conté, y en totas es de notar aquell cert ayre catalanesch que sap imprimir en totas sas composicions lo llorejat autor, tant en la tria del llenguatje de bona lley, com en los giros y tirat de la frase, inspirats generalment en la literatura popular de que ell mateix ha sigut lo principal propagador ab la publicació de sos volums de *Cansons de la terra,* aplech de cants populars acompanyats de llur corresponent tonada.

D'entre las *baladas* de que 'ns ocupém, n' hi ha de molt diferent mérit, tant per l'assumpto com per la manera de desenrotllarlo. Aixis es que si algunas d'ellas ofereixen lo repetit qüadro de la nina seduhida y la venjansa que 'n pren l'enganyat aymador, altres

[1] *Le Concours philologique et littéraire de l'année* 1875.
[2] Paris, Hachette, 1873.

sorprenen per la novetat del fons, com *l'Espasa de la mort* (fragment del poema que ab lo titol de *Orientada* esta escrivint l'autor), lo qual reuneix també una entonació magnífica, *Mara vella* y *la Mal casada,* hermosas alegorias; *la Dampnada*, qüadro de fantasia dantesca fet ab gran art, y *los Tres Nuvols,* de molt sentiment.

Altres n' hi ha de assumpto tradicional com *A las portas del cel* y *Lampeja,* que's distingeixen per sa perfecta execució, en especial la segona que respira tendresa, y está perfectíssimament versificada. També es notabla la titolado *Mala Espina*, per son ayre de romans popular molt ben trobat.

Si à aqueixas qualitats intrínsecas s' afegeix que l'obra esta publicada ab veritable luxo y que va acompanyada d'un retrato del autor en fotografia, quedara justificada l'importancia que al principi li hem senyalat.

A. Auléstia y Pijoan.

Lo Pia Ermonèk loûrain, 1879, patoué et français, pè Chan Heurlin. Treûhieume ènâye. Strasbourg, Fischbach, 1879; in-12, 96 pag.

M. le docteur Frédéric Estre nous envoie l'*Ermonèk loûrain*, parvenu aujourd'hui à sa troisième année, et qui constitue pour les dialectes de la Lorraine une imitation souvent heureuse de l'*Armana prouvençau.* Certaines pièces, notamment la première, quelque intérêt qu'elle présente, sont peut-être un peu trop longues pour un almanach. M. Estre aime à reproduire, dans ce petit livre, les contes et les superstitions populaires qu'il recueille autour de lui. C'est là une excellente entreprise, qui peut fournir d'utiles renseignements pour une étude d'histoire, de philologie et même d'ethnographie comparées.

A. E.



PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société des anciens textes, 1877, n° 3. — P. 85, *Notice du ms.* 179 *bis de la Bibl. de Genève*. Ce ms. est du XVe siècle. M. Ritter a enrichi cette notice d'extraits nombreux et étendus, et l'a complétée par la publication intégrale des pièces suivantes : 1° *Cy s'ansuit dou menestrier qui avoit nom Orpheus qui fut querre s'amie en anfert ;* 2° *les Dix Souhaiz ;* 3° *les Menuz Souhaiz*. Une courte chanson tirée d'un chansonnier du XVIe siècle, de la bibl.

d'Utrecht, et transcrite par M. Gaston Raynaud, termine ce numéro.

A. B.

Archiv für das Studium der Neueren Sprachen, LIX. band. — P. 33. Adolf Kressner, *Saint Nicolas in der tradition und in der mittelalterlichen Dichtung*. — P. 273. Voelkel, *die Kunst des Vortrags*. Analyse de l'ouvrage de M. E. Legouvé, l'*Art de la lecture*. — P. 289. Docteur Scheffler. *Molière - Studien*. Il n'est question dans ce premier article que des rapports de Molière avec sa famille. — 301. Ad. Kressner, *zu Raoul de Houdenc's Meraugis de Portlesguez*. Variantes tirées d'un ms. de Berlin qui contient deux fragments de ce poëme, publié en 1869 par M. Michelant. — 377. Docteur O. Kares, *die Unterweisung inder französischen und englischen Aussprache*. — 403. H. Lücking, *die Reinen Vocale des Französischen nach Malvin-Cazal*. Travail très- soigné.

C. C.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, tom. XII. — P. 62-72. A. Lacroix, *Peintres et Poëtes*. Ce travail renferme une notice sur le félibre-peintre Pierre-Antoine-Barthélemy Chalvet, mort à Nyons le 23 juin 1877, et quelques extraits de ses poésies.—P. 73-96. Brun-Durand. *Ayso so es le fieus de mons. levesque et conte al chastel de Crest. Document du XIII*[e] *siècle*. Cette pièce, en langage dauphinois, est une sorte de parcellaire ou d'état dans lequel sont indiqués les limites du fief d'un évêque-comte de Valence et de Die dans le territoire de Crest. Elle est tirée des archives de la Drôme (fonds de l'évêché de Die) et peut, selon M. B.-D., être placée entre les années 1277-1281. Publication faite avec soin, et qui atteste une grande connaissance de la topographie locale.

A. R.-F.

Le Messager agricole, paraissant à Montpellier, n° du 10 septembre 1877.— P. 319-327. Camille Stiegler, *le Juge des Vendanges*, intéressante étude sur une des anciennes juridictions populaires de Montpellier. M. St. cite, p. 327, quelques vers languedociens de Sage, où se trouve une allusion aux *Juges de Vendemiaires*.

A. R.-F.

Lo Gay Saber, N. VII (1 d'abril.)— P. 97 Anónim : *Es hora ja de fer una Academia catalana ?* Expressió d'un bon desitj que, Dèu vulla, sia prompte un fet. — P. 99. Frederich Soler, mestre en gay saber : *Cansó del siti*. Poesia.— P. 99. Antoni Careta y Vidal : *los Carboners, poema provensal en XII cants, per Félix Gras*. Cant cinqué. — P. 103. P.-A. Penya : *Un sermó de Cuaresma*. Poesia. —

P. 104. Maria de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers.* Continuació d'esta novela. — P. 106. B : *Una cansó de la terra : la Perseguida.* Test y musica de la cansó catalana, qual versió provensal, lo geni de Mistral sapigué trasformar en la preciosa *Magali.* P. 106. B.: *Bibliografia forana.* S'ocupa de las següents obretas : Victor Balaguer, « *de la Poesia provenzal en Castilla y en Leon,* » etc.; Alphonse Roque-Ferrier, « *Un recueil de poésies rumonsches* », etc., y « *de l'Idée latine dans quelques poésies en langue d'oc, en espagnol et en catalan;* A. Larsen, « *la Vie et les Œuvres de P. Chr. Absjernsen* »; Giovanni Siciliano, « *l'Indovinello (el Buscapié) de Michele Cervantès* » — P. 108. F.-P. Briz, mestre en gay saber: *la Pinya d'or, comedia,* etc. Continuació. — P. 110. A. de V.: *lo Mal donat (Llegenda flandesa de H. Bertout.).* — P. 111 : *Novas. Consistori dels Jochs florals de Barcelona. — Centro Graciense.* (Certamens)

A. Balaguer y Merino.

La Renaixensa. N. 7. (15 abril). — P. 273. Anónim : *la Academia catalana.* Interessant article de ben tallada ploma que respon à altre del *Gay Saber* sobre aquest tema. — P. 277. Isidro Reventós : *Catalanisme.* Valenta defensa de nostre justìssim amor à la provincia que'ns ha vist naixer, contra las afirmacions dels centralisadors. — P. 231. J. Martí y Folguera: *Notas sobre l'origen y formació de las municipalitats.* Consideracions atinadas sobre sa historia. — P. 285. Antoni Vilanova : *Exposició de pinturas à Madrit.* IV. Parla de la Secció de retratos y paissatge. — P. 289. Francesch Ricmar: *la Novela en lo renaixement.* Continuació d'articles anteriors sobre lo mateix tema de historia literaria.—P. 294. Frederich Soler, mestre en gay soler: *la Mort dels cristians.*—P. 299. J. Franquesa y Gomis : *Caminada.*—P. 301. Joan Pons y Massaveu : *Misteri de dolor* (3 poesias). — P. 802. Francisco de P. Marferrer. *Bibliografia* : Critica de la obra *Ricardo Wagner, ensayo biográfico-critico por D. Joaquin Marsillach, con un pròlogo epistolar del Dr D. José de Letamendi.* —P. 304. *Certamens literari y mùsical promoguts per la Societat de llenguas romànicas;* adició à son programa. — P. 306. *Consistori dels Jochs florals de Barcelona.* Llista de composicions. *Novas.* Devem notar la que's refereix à la publicació en esta Revista de la important monografia *Poëtes lyriques catalans,* per D. Manuel Milá y Fontanals. — Acompanya à aquest minero una copia heliogràfica de la *Verge Mare,* escultura de J. Samsó, y un quadern del *Libre de coses assenyalades.*

A. Balaguer y Merino.

LE PARAGE A MAGUELONE

(Suite)

Telle fut, dans ses traits essentiels, la séance du 18 novembre à Maguelone. Le charme et l'originalité d'une réunion tenue en plein air et en plein soleil, le matin d'une sereine journée d'automne, durent être bien grands, si l'on en juge par les relations publiées dans les journaux qui entretiennent leurs lecteurs du Félibrige [1]. Et la raison en est simple: la poésie contemporaine ne dédaigne pas, comme sa devancière des XVII[e] et XVIII[e] siècles, le soleil et les champs, elle s'en inspire volontiers; mais elle est restée pourtant par bien des côtés une œuvre d'académie, de huis-clos et de salon. Sa sœur de Provence, plus jeune et plus vivante, puisant plus largement qu'elle aux sentiments légitimes et natifs de l'homme, s'est maintenue plus complétement en harmonie avec le monde extérieur. Nous ignorons comment *Mireille* a été composée; mais, en la lisant, on ne peut s'empêcher de supposer que ses strophes furent écrites aux abris ensoleillés des rangées de cyprès qui entourent Maillane. De même pourrait-on dire de certaines parties de *Calendal*, malgré la différence foncière du sujet; de même de la *Farandoulo* de Mathieu, des *Sounjarello* de Roumanille. On s'explique, dès lors, l'impression que la félibrée du 18 novembre a exercée sur des esprits que leurs habitudes poétiques prédisposaient si bien à l'éprouver. La poésie de la lumière et du ciel, des ruines, des étangs et de la mer, éclairait et complétait celle de la pensée, de l'expression et du rhythme. L'une constituait le cadre naturel de l'autre, et leur accord eut ce jour-là quelque chose de si spontané, qu'il parut aux yeux des plus difficiles justifier la dénomination de « reine et de première des félibrées », donnée depuis à la séance de Maguelone.

En attendant l'heure du repas, on se dispersa çà et là, afin d'examiner les jardins de M. Fabrége, le petit oratoire gothique, situé en avant de l'église; la porte à linteau de marbre, où se lit l'inscription latine du chanoine Bernard de Tréviers, et enfin l'exterieur de l'église elle-même. Les visiteurs ne furent pas sans admirer aussi

[1] Voyez le *Journal de Forcalquier* du 25 novembre 1877, *lou Prouvençau* d'Aix du même jour. le *Messager du Midi* du 24, etc.

des plantations de vignes faites au milieu des sables de la plage et bravant impunément, du moins jusqu'ici, les ravages du fléau qui anéantit autour de nous toute production viticole. « Heureux propriétaire, qui possède Maguelone et triomphe du phylloxera[1]! »

Le banquet eut lieu dans une salle ordinairement destinée aux vendangeurs du domaine, et décorée avec le meilleur goût par les soins de M. Charles Gros. MM. Bonaparte-Wyse et Roumanille avaient été placés, le premier à la droite, le deuxième à la gauche de l'évêque de Montpellier ; M. Fabrége était à la gauche du capiscol du *Parage*, M. de Berluc-Perussis à sa droite. On s'entretint tour à tour du rôle de la cité magalonaise au moyen âge, de félibrige et de poésie provençale, des Gaulois de l'Asie mineure et de la persistance de leur langue après l'époque où écrivait saint Jérome[2], de la publication des gloses romanes d'un rituel magalonais[3], proposée par Mgr de Cabrières à quelques membres de la Société, et, entre autres particularités philologiques, des formes mouillées de l'article et des pronoms dans l'idiome de Forcalquier, où M. de Berluc-Perussis avait, de concert avec M. l'abbé Emile Savy, remarqué que la mutation de l'*s* en *i* ne s'exerçait pas devant le *c*, le *p*, le *t* et le *q*, constatation presque semblable à celle qui est due à M. Cantagrel à propos du sous-dialecte narbonnais[4].

Au dessert, M. Cavallier prit la parole et s'exprima dans ces termes :

« Mounsegne, cars e 'specials amics, quand, de la cima la pus nauta de nostra manefica passejada dau Peirou, jitan un cop d'iol dau coustat dau marin, vesen au fiñ founs de l'ourizoun, entre la mar que s'espandis coume un large riban d'azur, una granda coustrucioun separada de la terra ferma per un autre riban argentat : acó's la catedrala de Magalouna.

[1] Relation destinée à un journal de Montpellier, et non imprimée.

[2] Cette persistance du gaulois de l'Asie mineure a été contestée, mais seulement d'une manière spécieuse, par M. Perrot, dans un travail imprimé par la *Revue celtique* (I, 179): *de la Disparition de la langue gauloise en Galatie.*

[3] Les gloses des rituels du midi de la France furent généralement rédigées en roman jusqu'à la fin du XVIe siècle.

[4] Deux sentiments sont en présence touchant les formes mouillées des dialectes méridionaux, celui de M. A. Roque-Ferrier (*Revue des langues romanes*, IIe série, I. 125), qui croit qu'elles s'exercent ou plutôt qu'elles se sont exercées devant toutes les consonnes initiales, ainsi que cela a lieu dans le provençal d'Avignon et dans celui de Marseille, et celui de MM. Cantagrel (*Notes sur l'orthographe et la prononciation languedociennes* (*dialecte narbonnais-carcassonnais*), in *la Cansou de la lauseto*,

» De l'antica cieutat resta pas mai que la vielha gleisa: lou picou abousounaire a escampilhat deçai delai las peiras das mounuments qu'espeligueroun à l'assousta de soun oumbra.

» Lou tems, aquel grand sagataire, n'a embrisat toutes lous vestiges e lous a counfounduts emé la sabla dau rivairel, que lou flus e lou reflus de la mar mescla e remescla à chaca minuta.

» Trouvàs-ti pas aqui, coume ieu, un ensegnament, que nous deu servì de liçou ?

» Ça que vesen à Magalouna, ou vesen pertout, e, se voulen que lou Parage visque e se mantengue, fau l'establì sus una terra esprouvada, ie dounà per contre-fort las grandas estitucious dau passat, las estitucious que soulas an surviscut à toutas las rouïnas.

» Oubliden pas que noste vi es la bèutat, noste pan la bountat, noste
» camì la veritat; qu'aven lou sourel per regalida, que tiran nosta sciencia
» de l'amour, e que Dieu es nostra prima espera. »

Le capiscol du *Parage* donnait ensuite, comme un exemple poétique de cette nécessité, quatre colonnes qu'il avait remarquées dans le jardin de M. de Mesteyme, et que le temps était parvenu à recouvrir d'une verdoyante végétation de lierre. Croyez-vous, ajoutait-il, que si l'on voulait abattre ces colonnes, le lierre qui s'y attache pourrait à lui seul maintenir ses festons et les dresser vers le soleil ? M. Cavallier eut ensuite un mot aimable pour chacun des membres présents. Évoquant le souvenir de la *Maguelone suppliante* de Gariel, cette touchante prière qui ne put émouvoir l'inflexibilité de Richelieu et de Louis XIII [1], il loua M. Fabrége d'avoir

par Achille Mir (Montpellier, 1876, in-12), de Berluc-Perussis et Savy, qui exceptent, au contraire, les consonnes fortes. Cette diversité d'avis semblera plus apparente que réelle, si l'on veut bien remarquer que l'usage des formes mouillées est général ou partiel en raison directe de l'influence plus ou moins grande du français. Le fait de l'exception du *c*, du *p*, du *q* et du *t*, classe le forcalquiérois et le narbonnais dans la catégorie des dialectes à demi contaminés. Celui de Montpellier, plus affecté, ne change guère l'*s* en *i* que devant l'*s* ou le *ç*: *loui segnous*, *lai cendras*, *mai sabatas*, et encore dans une partie restreinte de la population de cette ville. Le maintien de l'*s* devant les consonnes fortes a été, du reste, remarqué de bonne heure : on le trouve signalé au XVIIe siècle dans *la Dovctrino cresliano meso en rimos, per poude éstre cantado sur dibérses ayres*, etc. Toulouso, Couloumiés, 1641, in-16.

[1] Rééditée, il y a quelques années, avec une étude préliminaire, par M. Louis Lacour de la Pijardière, archiviste de l'Hérault, sous le pseudonyme de A. Devars (Collection des Cent Quinze de la Société des bibliophiles languedociens Montpellier, Coulet, libraire-éditeur).

« dépensé sans compter une hémine[1] de pièces d'or à faire revivre la sévère beauté de la vieille basilique. » Un peu plus loin, il rappelait avec esprit que M. l'abbé Roüet avait écrit l'histoire de l'école rabbinique de Lunel[2], « ça qu'es mai que poulit per un capelan. » L'Évêque de Montpellier, MM. Bonaparte, de Berluc-Perussis, Laforgue, de Villeneuve, Roumanille, Arnavielle, Verdot et Roumieux, ne furent pas oubliés.

M. Cavallier termina son brinde de la manière suivante :

« Couma souvenencia de nostra premieira sesiha, m'aurié fach grand gau d'oufrir en cadun de vautres una floureta acampada sus lou terradou de Magalouna; malurousament la sasou 's trop avansada e las flous dau jardinet que venen de plantar an pas encara espelit.

» Acò vendrà, se Dieus ou vòu. En esperant, vous perpause de fourmar un bouquet de tout ça que s'es dich d'aimable e de poulit dins aquesta journada, d'oufrì lou premier eisemplari à Mounsegne de Cabrieiras, per lou gramassià dau trelus qu'a dounat ioi au Parage en venguent lou counfirmar, e de distribuï lous autres, en memoria d'aquesta festa tant siava aicì, qu'aurian pas doute das trebouleris que se passoun en quicon mai.

Après avoir prononcé ces paroles, qui furent vivement applaudies, M. Cavallier lut le toast que Mistral lui avait adressé de Mail-

[1] Ancienne mesure de capacité autrefois usitée dans le département. Les *Tables de comparaison entre les anciens poids et mesures du département de l'Hérault et les nouveaux poids et mesures*, de Fort aîné (Montpellier, an XIII, in-8°), donnent à l'hémine de Poussan une valeur de 20,44 litres.

[2] Un an après la séance de Maguelone, M. l'abbé Roüet a complété son premier ouvrage par une *Étude supplémentaire sur l'École juive de Lunel au moyen âge* (Paris, Vieweg, 1878; in-8°, 38 pages). Il y a utilisé les renseignements réunis par M. le Dr Lucien Leclerc, dans son *Histoire de la médecine arabe* (1876), les découvertes de M. Neubauer dans les bibliothèques de France, d'Italie et d'Espagne, et enfin les indications classées par M. Renan dans un mémoire qui fait partie du tome XXVII de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 431-734. M. l'abbé Roüet, qui prépare un travail de biographie et de traduction sur le troubadour Folquet, de Lunel, a naturellement remarqué la curieuse mention qu'un poëte juif, connu sous le nom d'Abraham, fils d'Isaac, de Béziers, fait de son contemporain dans le poëme de l'*Épée flamboyante :*

« Où sont les merveilles de la science et de la poésie juives ? Hier, on les trouvait en provençal et en latin. Dans la poésie de Folquet et de ses collègues, tu recueilleras la manne ; de la bouche de Cardinal, du troëne et du nard.»

Mais peut-être M. Renan, qui a le premier cité ce passage, a-t-il identifié trop légèrement le Folquet d'Abraham avec le troubadour de Lunel. La mention de la manne peut faire songer à la douceur des poésies de Folquet de Toulouse.

lane. C'était un souvenir à la mémoire de Moquin-Tandon, en même temps qu'un jugement sobre et finement exprimé sur le *Carya magalonensis,* « aquelo galejado esperitalo, mounte reviéu tant ben la Magalouno souloumbrouso de l'age mejan [1]. » M. Cantagrel, parlant au nom des sept maîtres du *Parage,* porta ensuite la santé de l'évêque de Montpellier. Son toast, excellemment pensé et rendu,

[1] Moquin-Tandon faisait partie du groupe de personnes qui renouèrent à Montpellier, avant la fondation de la *Société des langues romanes*, la tradition historique et même philologique de la langue natale. En outre du *Carya magalonensis*, qui eut deux éditions et qui trompa la sagacité de Raynouard lui-même. Moquin-Tandon composa, tantôt sous son propre nom, tantôt sous le pseudonyme de *Fredol de Magalouna*, des poésies languedociennes qu'il serait intéressant de recueillir et de rééditer avec le *Carya*. On les trouverait presque toutes à la suite des *Proverbes patois* de M. Jules Duval (tome V des *Mém. de la Soc. des let. de l'Aveyron*), dans le *Gay Saber* d'Aix en-Provence, le recueil *li Prouvençalo*, publié par Roumanille en 1852; la collection des premiers *Armana prouvençau* et les *Nouvé de Saboly e di troubaire mouderne* (Avignon, Aubanel, S. D.), etc. Plus que Moquin-Tandon, M. Germain a, par les textes qu il a reproduits ou publiés dans ce vaste ensemble de monographies exactes, patientes et sûres, qui fait de lui la meilleure autorité en histoire méridionale, le droit d'être considéré comme le principal initiateur des lettres romanes à Montpellier.

Près de lui il faut placer M. Desmazes, qui fut en 1840, et de concert avec MM. Alicot, Paulin Blanc, Grasset, Pégat, de Saint-Paul, etc., l'éditeur de la Chronique latine, romane et française, que l'on désigne sous le nom de *Petit Thalamus;* Massot-Reynier, l'éditeur des *Coutumes* (catalanes) *de Perpignan* ; Eugène Thomas, à qui l'on doit la publication d'un *Comput ecclésiastique* en vers du XIII[e] siècle, un *Vocabulaire des mots romans-languedociens dérivant directement du grec* (Montpellier, 1843) et une *Notice sur les langues qui ont été parlées dans la province du Languedoc;* Renouvier et Adolphe Ricard, dont la monographie *des Maîtres de pierre et autres artistes gothiques de Montpellier,* contient des textes fort intéressants pour l'histoire de la langue des XIV[e] et XV[e] siècles, et un *Glossaire des termes d'art romans et latins;* J. Castelnau, qui a mis à jour, dans les *Mémoires de la Société archéologique,* une *Charte de l'an* 1209, *en roman, contenant abandon par un seigneur de Panat de ses prétentions sur le prieuré et les terres de l'église de Marcillac,* etc. A ce groupe se rattachèrent quelquefois le poëte F.-R. Martin, qui, en 1827, imprima, en tête de ses *Loisirs d'un Languedocien*, un *Essai historique sur le langage vulgaire des habitants de Montpellier*, suivi d'extraits d'anciens troubadours et d'un vocabulaire; Charles de Belleval, l'auteur du *Nomenclateur botanique languedocien* (Montpellier, 1840), et même, à quelques égards, Pierquin, dit de de Gembloux, avec son *Histoire des patois* (1840) et divers opuscules d'un mérite assez contestable. Martin compléta son essai philologique de 1827,

était écrit dans le langage de cette ville. Celui de M. Bonaparte-Wyse devait être et fut un des plus remarqués de la fête. Le souvenir de Pierre de Provence et de ses amours avec la belle Maguelone, les traverses que les deux amants eurent à subir avant d'être réunis, enfin l'origine magalonaise de cette douce et ravissante inspiration, «s'élevant comme une Aphrodite, plus pure que celle des Grecs, de la mer étincelante des traditions antiques [1] », furent rap-

en donnant pour la première fois, en 1839, une part très-considérable des pièces inédites de l'abbé Favre. La partie littéraire et poétique a été représentée par M. Frédéric Roque-Ferrier, dans une *Lettre sur la poésie provençale* (*Revue du Midi*, année 1843), et tout récemment par *Tres Cansos en plana lengua romana*, *la Fée des Pyrénées* et *los Ages de l'Umanitat*. La transition du groupe de la *Société archéologique* à celui de la *Société des langues romanes* s'opéra par l'histoire de *Jacme le Conquérant* (1863-1867), de M. Ch. de Tourtoulon ; l'*Essai sur l'histoire de la littérature catalane* et les *Origines étymologiques de l'idiome catalan*, que M. Cambouliù publia tout d'abord dans le recueil de l'*Académie de Montpellier;* divers travaux inédits de M. l'abbé Léon Vinas, tirés des archives de Gignac et antérieurs à ceux qui figurent dans la *Revue des langues romanes,* et enfin par les poésies languedociennes de Guiraldenc (mort le 23 octobre 1869), qui paraît avoir étudié d'une manière toute philologique l'idiome de Montpellier.

[1] C'est probablement une allusion au rôle de la belle Maguelone dans l'astronomie populaire de la Provence et du Languedoc. La conjonction de Vénus avec Saturne représente, selon le dire des pâtres et des gens de la campagne, la belle Maguelone que poursuit Pierre de Provence. Leur réunion et leur mariage ont lieu tous les sept ans. A ces noces sont conviées les autres étoiles: *Jan de Milan* (Sirius), *las Ensignes* (Orion et la ceinture d'Orion ; *loui Tres Reis*, aux environs de Montpellier) et *la Poussinieira* (les Pléiades). *La Poussinieira*, plus matinière que toutes les autres, partit la première et prit le chemin haut; les *Ensignes,* qui sont trois jeunes filles hardies, passèrent un peu plus bas et ne tardèrent pas à la rejoindre. *Jan de Milan*, qui était endormi, prit un chemin de traverse en se levant, et courut après les jeunes filles; pour les arrêter, il leur lança son bâton, ce qui fait que le *faus margue* est appelé aussi *lou bastou de Jan de Milan. Lou Panard*, une autre étoile, était aussi convié; mais comme il est boîteux il reste constamment en arrière. M. Mistral a dit (*Armana prouvençau*, 1872, 39), quelques mots de ces légendes astronomiques, qui devraient déjà posséder leur historien. Aujourd'hui encore, nulle histoire du moyen âge n'a conservé plus de renom et de lecteurs que le roman du chanoine magalonais, Bernard de Tréviers, et nulle ne le mérite mieux qu'elle, par «je ne sais quelle grâce et quelle suavité toute particulière de ton et de manière», a dit Fauriel. A ses heures de récréation, pendant qu'il étudiait le droit à Montpellier, Pétrarque « polit et donna des grâces nouvelles », selon Gariel (*Idée de la ville de Montpellier,* p. 113, 2e partie),

pelés par M. Bonaparte-Wyse, afin de symboliser l'union future du *Parage* de Montpellier et du *Florége*[1] d'Avignon :

Mounsegne, Madamo, Messiés, entanterin que vàutri levas lou veire simpatique e brindas amistadousamen is ami qu'avès couneigu, i causo pratico qu'avès à cor, regarde, iéu, dins lou grand passa neblous, qu'es pamens clar coume l'azur à la visto dóu troubaire, e vole, pèr ma fisto, brinda soulemnamen à la farfantello pouëtico que vese apeiralin, s'aubourant coume uno Afroudito pus casto que la di Gré, de la mar beluguejanto di bèlli tradicioun antico. De pèu d'or s'anellon autour de sis espalo d'evòri, rousènco es sa caro, e velaqui que vai faire arrambage sus l'isclo soulitàri, mounte aqueste moumen meme cacalejan, e velaqui que vai founda aquesto vilo trelusènto dóu mejan ago que, maire de voste Mount-pelié ben ama (*mater pulchra, filia pulchrior*), es, ai las! franc uno gleiso souleto, esvalido, emé si mounumen, coume l'eigagno au grand soulèu.

Brinde dounc, Mounsegne, Madamo e Messiés, à la memòri douco d'aquelo farfantello legendàri, que, morto, es pamens sèmpre vivento dins li souvenènci de vosti pople e de vòsti pouëto, — à la memòri de la bello foundadris de Magalouno, à l'amado e l'amourouso de Pèire de Prouvènço. Que sa vido tendrinello, après tant d'auvàri pèr la terro, pèr la mar, pèr l'aire, e finalamen soun unioun emé Pèire de Prouvènço nous siegue lou simbèu de la councòrdi intimo que dèura toujour èstre entre l'escolo mount-pelierenco, acampado vuei, pèr la proumiero fes, souto de tant urous auspìci, lou long dóu ribeirés de Magalouno, e lou Felibrige capoulié d'Avignoun, que noun cesso de galeja e de canta, à l'oumbrino sacrado de Nosto-Damo di Dom, de Nosto-Damo di Dom que se dis fieramen de Prouvènço!

Beve, o Parage, à la memòri de la bello Magalouno!

Parlant au nom du *Parage* et de la *Société pour l'étude des langues romanes*, M. A. Roque-Ferrier porta de la manière suivante la santé du poëte des *Parpaioun blu* et de la *Cabeladuro d'or:*

Mounsegne, Madamo e Messiés, emai l'estatut dóu *Parage* fague en tóuti li membre de nosto escolo un devé grand de pratica la parladuro

à cet ouvrage, que la littérature populaire de plusieurs nations s'est appropriée, lorsque la double poésie des troubadours et des trouvères constituait le patrimoine commun où venaient s'enrichir presque toutes les langues européennes. On a des imitations en grec moderne de *Pierre de Provence* dans l'*Histoire d'Imberios et de Margarona*, que M. Wagner a publiée en 1874, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne. M. G. Meyer a encore fait paraître à Prague, en 1876: *Imberios und Margarona, ein mittelgriechisches Gedich Gedicht*, etc.

[1] Si tant est qu'il ait jamais existé, le *Florieje* était, suivant Nostradamus, une académie provençale qui florissait à l'époque de Pétrarque, près de l'abbaye du Thoronet.

mount-pelierenco e de n'acreisse l'espandimen e la fourtuno, brindarai aro à Guihèn Bonaparte-Wyse dins aquelo parladuro d'Avignoun que sis obro souleto mantendrien à toujour, se pèr quauque malastre impoussible, s'atroubavo plus sus li terro de Franço de bouco prouvençalo à la saupre parla.

Longo-mai, Mounsegne, Madamo e Messiés, au Roumiéu de noste soulèu, à la majouralo cigalo d'Irlando!

A ce moment-là, les membres du *Parage* furent agréablement surpris par la visite inattendue de MM. Jules Michel et V. Smith, de Saint-Étienne. Celui-ci, à qui l'on doit des recherches et des recueils de poésie populaire française et forézienne destinés à devenir classiques par la rigoureuse exactitude de leurs détails, la passion méthodique et savante avec laquelle les origines et les variantes en ont été notées, était venu depuis un mois demander au climat de Montpellier le rétablissement de sa santé[1]. M. Michel y était amené par la suite des recherches qui lui ont permis de compléter les découvertes de M. Aurês, de Nimes, touchant la valeur des pieds grec et romain et l'identification du pied de Charlemagne avec le pied gaulois[2]. Quelques instants après leur arrivée, l'évêque de Montpellier prenait la parole pour répondre au toast de M. Cantagrel et aux paroles du capiscol du *Parage*. Dans une improvisation pleine de grâce et de traits émus et charmés, l'éloquent prélat s'excusa de ne pas savoir encore parler assez correctement le provençal littéraire et d'être ainsi contraint de s'exprimer en français. Il dit son affection pour le langage qu'il avait

[1] Presque tous les travaux de M. V. Smith ont paru dans la *Romania*. C'est pendant son séjour à Montpellier qu'il a bien voulu préparer et donner à la *Revue des langues romanes* un *Alleluia paschal du Velay* et la chanson populaire du *Faux Moine*.

[2] « Partant de ces principes.... qu'il fallait tenir grand compte de l'esprit de superstition qui, durant toute l'antiquité, a présidé à l'emploi des nombres.... M. Aurès s'est avisé d'interroger les monuments eux-mêmes, et, après en avoir levé les mesures principales et même les plus minimes détails... il est arrivé, non-seulement à démontrer que les dires des poëtes, de Végèce et de Censorin, étaient justifiés, c'est-à-dire que les nombres carrés étaient employés avec une prédilection marquée, mais qu'à défaut de nombres carrés, les nombres impairs, appelés nombres mâles, étaient autant que possible préférés aux nombres femelles, c'est-à-dire pairs, et qu'enfin il était toujours facile, à l'aide de mesures rigoureusement prises, sur un édifice quelconque, d'arriver à la connaissance de l'unité de mesure qui y avait été employée et de ses subdivisions.

» Le Parthénon, les temples de la Sicile et de Pæstum, la Maison Carrée de Nimes et une foule d'autres, ont passé sous le compas et ont

appris tout enfant au village de Cabrières, pour cet idiome que les ouvriers de la Renaissance méridionale pouvaient voir aujourd'hui étudié et enseigné jusque dans les Universités de Finlande, à l'égal du français et de l'italien; avec une simplicité et un esprit d'à-propos bien rares, il vanta le rajeunissement de sentiment et d'inspiration qu'il valait à notre Midi; louant ensuite le Félibrige de chercher, comme l'avait toujours fait le maître qui était assis à ses côtés, comme le faisait le poëte provençal de l'Irlande, ses inspirations dans les plus hauts sentiments de l'âme, il le remercia d'avoir pensé que la poésie devait poursuivre, elle aussi, une recherche idéale, et de s'être constamment « souvenu que Jésus-Christ, le divin Sauveur des hommes, avait été en même temps le premier et le plus divin des poëtes [1]. »

Lorsque le prélat eut cessé de parler, M. Cavalier donna la parole à M. de Berluc-Pérussis :

Si le rôle de M. Bonaparte-Wyse a été, pendant deux ou trois ans, capital dans le *Félibrige*, celui de M. Berluc-Perussis ne l'a pas été moins en 1874. Président de la *Société littéraire* d'Apt ou de l'*Athénée* de Forcalquier, membre de l'*Académie* d'Aix ou l'un des cinquante du *Félibrige*, M. de Berluc a toujours été de ceux qui ont

été soumis à l'esprit investigateur de M. Aurès; et, dans des mémoires forcément hérissés de chiffres..... il a démontré la valeur des pieds grec et romain avec une sûreté d'analyse qui peut défier les plus incrédules, à la condition que ces incrédules seront en état de comprendre et de suivre cette analyse délicate.

» Un des résultats les plus remarquables et les plus rigoureux des recherches de M. Aurès, c'est l'identification du pied de Charlemagne, dit pied de roi, avec le pied gaulois primitif. Ainsi nous savons aujourd'hui, grâce à M. Aurès, que Charlemagne n'a fait que prescrire l'emploi du pied usité de toute antiquité sur le sol gaulois, en écartant de l'usage le pied romain, que la conquête avait prétendu imposer aux Gaulois vaincus. » (F. de Saulcy, *les Travaux métrologiques de M. Aurès*, in *Polybiblion*, 2e série, VI, 377, octobre 1877.)

[1] « Me siei entancha, disait le prélat dans une lettre provençale écrite à M. Arnavielle, de signa lou papié que m'avès manda, dins la pòu qu'aguessias quauque remord e que moun noum manquesse sus la listo de vòstis ami.

» Save gaire parla la lengo franceso, gaire la latino, que pamens es la miéuno; mai me souvene emé bonur di quàuqui mot prouvençau qu'ai aprés dins moun paure vilage de Cabrièro, quand jougave tout pichot proche de moun paire e de ma maire, e siei urous encaro de poudé cousmprene li bélli causo que fasès, tóuti lis an, emprima dins voste Armana. » (Lettre publiée dans les *Tablettes d'Alais* et reproduite par l'*Union nationale* de Montpellier, n° du 24 novembre 1877.)

le patriotisme persévérant du sol natal et qui consacrent à l'étudier dans son histoire, dans sa langue, dans son passé littéraire, archéologique et scientifique, tout ce qui leur a été departi d'intelligence et de loisir. Représentant de deux vieilles familles dont on retrouve plus d'une fois le nom dans les annales de la Provence, il la connaît « depuis les monuments qui ont fait son orgueil jusqu'à la culture de la soie qui l'a enrichie, jusqu'aux origines de son idiome [1] contesté, auquel il a le premier donné conscience de ce que l'idée latine ou romane pouvait rendre en action et en vitalité littéraire. La trente-troisième session du Congrès archéologique de France, tenue à Aix en 1866, dut à sa fraternelle collaboration avec M. Chàrles de Ribbe la majeure partie de son succès. Le sixième centenaire de Pétrarque lui donna, en 1874, un moment d'existence internationale, qu'il soutint dignement. L'initiative de cette solennité lui appartenait; il en fut à la fois l'inspirateur, et, de concert avec M. Hipp. Guillibert, le principal ouvrier: pour la première fois, depuis que des Concours littéraires ont lieu dans le Midi, c'est-à-dire depuis la période médiévale, l'italien, le catalan et l'espagnol, furent, ainsi que le provençal et le français, mis sur le pied d'une parfaite égalité. Le Comité aixois compléta cette grande pensée par la nomination des présidents de la fête: MM. Conti, de l'Académie de la Crusca, pour l'Italie; Mézières, de l'Académie françaises, pour la France, et de Quintana, président des Jeux floraux de Barcelone, pour l'Espagne. Tous les trois assistèrent, avec M. Nigra, aux assises de Pétrarque. Le *Félibrige*, un moment hésitant, fut ramené ou conquis, et le succès de la solennité d'Avignon la fit considérer comme la première fête littéraire où les peuples néo-latins se soient rencontrés ensemble et aient repris la conscience de leur fraternité linguistique [2].

Poëte, on lui doit la reviviscence du sonnet en Provence et la faveur qu'il a su y conquérir parmi les félibres eux-mêmes. Cette forme, à la fois si délicate et si difficile, n'a pas de secret pour M. de Berluc-Perussis; il sait en surmonter les écueils. Ce n'est même pas trop exagérer que d'attribuer à quelques-uns de ses essais en ce

[1] Nous empruntons quelques détails à une étude biographique et littéraire sur M. de Berluc-Perussis publiée par M. Charles Boy, dans la *Revue du Lyonnais*.

Depuis lors, M. de Berluc-Pérussis a largement contribué au succès des Jeux floraux de Notre-Dame de Provence en 1875 et de Sainte-Anne d'Apt en 1877. M. Cavallier a écrit la relation de ceux-ci dans son opuscule: *les Fêtes du couronnement de sainte Anne, des 9 et 10 septembre 1877, et les Jeux floraux aptésiens*. Montpellier, Grollier, 1877, in-8o, 48 pag.

genre la valeur un peu ironique que Despréaux donnait au véritable sonnet; soit que, dans celui qu'il a emprunté et dédié à M. Jules de Gères, il renouvelle la doctrine qu'enseignèrent Pythagore et les druides gaulois, que plus tard Origène introduisit dans la philosophie chrétienne, mais compliqua en même temps d'étranges erreurs; soit qu'il exprime en vieux français des regrets de séparation, il est toujours égal à lui-même, également à étudier dans l'idée et dans la forme. Et, en effet, odyssée des âmes dont on trouvait autrefois la figure symbolique dans les stations du livre des *Nombres,* joies littéraires et rustiques, tristesses du temps passé, langue de Ronsard, langue de Musset ou de Mistral, questions de droit naturel ou archéologie provençale, lui sont également aisées, familières et accessibles [1]. Orateur, M. de Berluc n'a pas de moindres qualités : sa langue, souple, fine et persuasive, à l'éloquence légèrement italienne, reste partout claire et élevée ; elle est comme le vêtement naturel d'une pensée sûre d'elle, alors même qu'elle semble réserver une meilleure compétence que la sienne [2]. Faire un

[1] On nous permettra de citer le *Sonnet treuvé dans ung viel livre* :

Vous partez, mie, et poinct n'auez pleuré !
Ma coulpe feust vous trop aymer peust estre.
Femme ne veult serviteur, ains ung maistre :
Fol et meschant m'eussiez, crois-ie, adouré.

Ores, allez, chier esprit égaré :
Fouillez la ville et par tout le champestre;
A Montfaulcon, les corbeaux veulx repaistre,
Si treuuez cœur oncque au mien comparé.

Quand reviendrez, portes, las ! seront closes,
Et foulerez la maulve au lieu de roses :
Le poure amant soubz l'herbe gésira.

Lors, pryez Dieu, l'âme en pleurs espanchée,
Et tost, cuidé-ie, ez cieulx reuerdira
La fleur qu'ici vous mesme aurez faulchée.

[2] Nous avons essayé de classer ici quelques-uns des opuscules publiés par M. de Berluc, ou contenant des pièces de lui ; mais il va sans dire que cette liste est en très-grande partie incomplète :

Du Mouvement littéraire en Provence. Forcalquier, 1855, in-8°.

Bibliographie provençale. Les Chansons du Carrateyron. Aix, 1855, in-12.

L'Abeilho prouvençalo de 1858 *per uno ribambello de rimaires, eme uno prefaço de J.-T. Rory.* Marsilho, Feraoud, 1858, in-12.

Éloge de Boniface, avocat au Parlement de Provence. Aix, Illy, 1860, in-8°.

tel portrait de l'hôte du *Parage*, c'est dire d'avance qu'en expliquant les diverses acceptions de ce mot, « qui contient toute la fleur de la vieille France », le président de l'*Athénée* de Forcalquier maintint la félibrée de Maguelone à la hauteur où l'avait élevée le langage de Mgr de Cabrières :

Mounsegne, Madama, cars e valènts Paragiés, m'ausso, par béurre, óu noum dei sèt Priéus des Aupens, ei sèt Magistres dóu Paràgi. L'Escòureta dei voulountous s'en vèn saluda l'Escora dei saberus.

Es que, ou pouas crèire, eissublien pas, sus nouostes auturas, aquéu camin màgi dóu Narbounés que, dempièi douei mila ans, religa les Aups de Prouvènça amé vouostes plans. Tambèn, encuei, l'ai davala à la lèsta, par vouei veni jougne en esta grand felibrèia e vous arribo, lou couor dubert e lei mans tendues.

Avès bèn e patrialamen fa, messers e amis, de sourti de la póussa des tèms meians aquéu mot tant significatiéu de *Paràgi*, e subre-tout lei nobles cavas qu'arrepresenta, e que jamai, que qu'avèngue, saran pardues dins nouosta bèn-ama e doulènta patrìa.

Tout l'ounour, touta la flour de nouosta vièia França ei dins aquéu mot, dins aqueles cavas.

E couma n'en sarié pa 'nsinta, vous ou demando, d'abord que lou Paràgi, valènt-à-dire la Parieta es la frucha prumièra de l'Evangèli ? Es-ti pas lou divin presicaire qu'apariegué les omes davans soun Diéu, lei fiéu davans soun paire, les chivaliés davans soun rèi, e perèu les pouëtas vartadiés davans la glòri ? E de bada nous agon degaia aquela meravihousa parieta crestiana, en en fènt l'Egalita, es ela qu'a congreia tout ça qu'es fièr e bèu dins nouosta istòri.

Sabès-ti rèn de mai amirable, dias, qu'aquéu Franc-Paràgi de nouostas coustumas, quand l'einat de l'oustau garantissié à cadun de sei fraires sa

Notice sur la vie et les œuvres de Gustave Rambot. Aix, Illy, 1860, in-8°.
Rapport au Congrès des Académies (Extrait de l'Annuaire de l'*Institut des provinces*). Forcalquier, 1862, in-8°.
Discours de réception à l'Académie d'Aix. Marseille, 1865, in-8°.
Recherches biographiques sur Pierre Aréod. Aix, Illy, 1866, in-8°.
L'Enquête et la Représentation agricoles. Aix, 1866, in-8°.
Le Drainage et l'Irrigation. Aix, 1866, in-8°.
La Crise agricole en Provence. Aix, 1866, in-8°.
Discours de clôture du Congrès scientifique d'Aix. Aix, 1867, in-8°.
La Question séricicole. Aix, 1867, in-8°.
Rapport sur les travaux de l'Académie d'Aix. Aix, 1867, in-8°.
François Ier à Avignon. Apt, 1869, in-8°.
Biographie de Fortuné Pin. Nice, Gauthier, 1870, in-8°.
A la mémoire de Fortuné Pin, poésies par MM. de Flotte, A. de Gagnaud, J.-B. Gaut, Mistral, A. Réal, etc. Nice, Gauthier, 1870, in-8°.
Du Sonnet et des Sonnettistes aptésiens. Apt, 1872, in-8°.

part sèmpre franca e pariera, e qu'eles proumetien en retour à l'einat de li èsse fidèus e de l'ajua dins sei maramagnas?

Dins la valerousa encountrada de Lourrenna, que plouren couma una sorre rauba, aquela usança freirenala èra enca mal pretoucanta. Aqui, les chivaliés se partissien en sièis *Paràgi* vou *parentèla*, que s'arregardavon couma sièis famihas, e lou qu'apartenié à-n-una tiera èra censa parènt, es ueis de la lèi messina, de toutes aquélei de la tiera.

Mai lou triounfle soubeiran d'aquela nauta idèia fouguè dins l'establimen dóu Paràgi majour, vouro dire dei douge Pars de França que favon lou counsèu de famiha de nouosta nacien.

E tant aquéu mot de Paràgi counvenié en tout ça qu'ei grand e bèu, que n'en venguèron lou mounde à nouma Paràgi, couma dirias terraire commun, touta larga encountrada, e que, meme sus l'empèri de l'aiga, lei mariniés empachèron dóu meme noum un grand vaste de mar.

E bèn, messers e amis, acò bèu, acò tant aut, vaqui que lou ressuscitès.

Au cèntre de la terra d'O, dins la ciéuta subre-sabènta, anès establi un mevouioun d'omes requists, nouostes einats dins la sciènci, e noui van parmettre de pareja am'eles, e couma les chivaliés lourrens, de fa ensèn qu'una soureta famiha.......

E couma antan les pars de França semoundien au parlament de Paris de *capeus de rosas* par sa benvenguda, ansinta nautres esperen perêu vouosta *Baillée des roses*, ça es lei flours plenas d'agradança de vouosta pouësia.

Les Almanachs littéraires. Aix, 1874, in-8°.

Vint Sounet prouvençau tira de l'Almanach du Sonnet, 1874, *em' uno letro-prefàci* (de Vidal). En la vièio capitalo de la Prouvenço, 1874, in-8°.

Dous Nouvé latin inedi de Fourtuna Pin, courouna en At e Montèu, i Jo flourau de la fèsto de Saboly, e revira pèr A. de Gagnaud. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1875, in-8°.

Un bouquet de campaneto, pèr T. Aubanel, G. Azais, W. Bonaparte-Wyse, Bonfilon, M. e V Bourrelly, P. dis Ebrido, la felibresso dóu Cauloun, A. Fourès, M. Frizet, A. de Gagnaud, Dom Garnier, J.-B. Gaut, etc. Aix, Remondet-Aubin, 1876, in-8°.

Cant di Fourcauqueiren à Nosto-Damo de Prouvènço, musico de Desirat G.... Ais-de-Prouvènço, Remondet-Aubin, 1876, in-4°.

Forcalquier et ses souvenirs littéraires. Forcalquier, Masson, 1876, in-8°.

Un document inédit sur Laure de Sade. Aix, Illy, 1876, in-8°.

Mgr Terris, évêque-nommé de Fréjus et de Toulon. Aix, Illy, 1876, in-16.

Académie d'Aix. Rapport sur les prix de vertu, lu en séance publique de l'Académie. Aix, Illy, 1876, in-8°.

L'Aubo, sounet tira de la Revisto di lengo roumano. Mount-pelié, Esquicharié centralo dóu Miejour, 1877, in-8°.

Le Battage à vapeur. Forcalquier, Masson, 1877, in-12.

Le Centenaire de Pétrarque au point de vue bibliographique. Apt, J.-S. Jean, 1877, in-8°.

D'enterin, iéu mesquin, dins esta journa tant couroua, dins la Magarouna que cantè lou Petrarca, vèno, des paragis aupens, tuerta à la bouona salut e à l'amigueta des Paragiés lengadoucians, à soun obra cavaleirousa, e à soun cap tant bèn nouma, lou Carles Cavallier[1].

Plusieurs toats furent prononcés après que M. de Berluc-Perussis eut cessé de parler. Celui de M. Albert Arnavielle, écrit dans le langage d'Alais, la ville qui, après Avignon et Montpellier, entretient le foyer littéraire le plus actif, était adressé à Mgr de Cabrières, au *Parage* et à ses membres. M. Boucherie, prenant texte de quelques vers empruntés au poëme de *Galerend*, qu'il venait de découvrir à Paris, et dont il devait entretenir la *Société des langues romanes* quelques jours après, but à Mistral et à Roumanille : M. Henri Delpech, à l'alliance des lettres françaises et provençales; M. Fabrége, à de prochaines réunions sur le sol où il avait été heureux de prêter territoire à la félibrée du 18 novembre. Le toast de M. Louis Roumieux traduisit, dans un langage ému, naturel et facile, les sentiments du *Parage* à l'égard de son président. Confondant en un mélancolique retour sur lui-même et sur l'école de Nimes, presque disparue quelques mois après sa fondation, le témoignage de la reconnaissance de tous, le poëte de la *Rampelado* et des *Dos Lebre* rappela, sur la fin de son toast, et l'un des opuscules les plus intéressants qui soient sortis de la plume de M. Cavallier[2], et les recherches hagiographiques qui, de bonne heure, firent de ce dernier le correspondant et l'ami du Père Lacordaire :

Mounsegne, Madamo e Messiés, cabiscòu de l'escolo de Nimes, que — perqué noun lou dire, ai ! las? — es quasimen esvalido dins li nèblo dóu matin, m'es un plesi, autant coume un devé, de brinda à moun counfraire

Malherbe à Aix. Aix, 1878, in-8°.

Rapport sur le Concours ouvert par l'Athénée de Forcalquier en l'honneur de Gassendi. Forcalquier, 1878, in-8°.

M. de Berluc a publié, en collaboration avec M. Ch. de Ribbe, les deux volumes du Congrès scientifique de France, Aix, 1867, in-8°; avec MM. Bonafous et Bory, le tome premier des *Mémoires de la Société historique de Provence*, Aix, 1867; avec M. Guillibert, *la Fête séculaire et internationale de Pétrarque*, Aix, 1875. Il a fondé l'*Almanach du Sonnet* (1874-1877) et y a collaboré activement. Nombre de ses poésies ont paru dans l'*Armana prouvençau* et dans la *Revue des langues romanes*.

[1] Ce toast est écrit en langage des environs de Forcalquier ; il a été publié en entier par *lou Prouvençau* d'Aix, n° du 25 novembre 1877.

[2] *Les Plantes carnivores de M. Hooker. Observations présentées à la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault*. Montpellier, 1875, in-8°.

de l'escolo mount-pelierenco, d'aquelo escolo que, lou vesès, tout-bèu-just à sa primo-aubo, trelusis deja d'uno tant vivo esplendour !..... Beve à l'ami Carle Cavallier, au valent atrencaire d'aquéu jardinet caressa dóu soulèu, benesi de l'eigagnau, que vous a piei tant finamen retra !... A l'agiougrafe distingui, à l'ami di jardin, que couneis tant bèn la vido e li vertu di sant, aquéli flour celestialo, que lou noum e li perfum di floureto de la terro[1].

Couneissès tóuti ço que dis Cavallier d'aquéli planto carnivoro que, fort urousamen pèr nautre, figuron pas au mitan de la taulo; car aurien vougu seguramen prene sa part d'aqueste superbe festin.

Beve à l'ami, au courrespoundènt dóu Paire Lacourdari !

Au noble cor que, dins si paraulo amistadouso, a saupu entremescla un mot agradiéu pèr tóuti li cantaire qu'an iuei lou chale de bresiheja subre lou ribeirés pouëti de Magalouno.

« Chasque aucèu trovo soun nis bèu », s'escridavo, i'a 'n moument, en remembrant ma deviso felibrenco.

Urous, milo fes urous, lis auceloun que l'auro de la malamagno forobandis jamai de soun nis ! Longo-mai dounc li piéutaire dóu Parage fagon ausi si gai refrin à l'entour d'aqueste rode tant galantamen pimpa, tant richamen reviscoula, doumaci soun generous prouprietàri M. Fabrege, en quau, tout en passante pèr acaba, siéu fier de rèndre tambèn l'oumàgi que s'amerito !.....

M. le docteur Espagne, toastant en languedocien, s'exprima de la manière suivante :

Mounsegne, Madama, cars e specials amics, vole pourtar un brinde que l'assoustarés, m'ou assegure, dau turt coural de vostes goubelets.

Beve au Felibrige, que nous manda ioi lous diamants lous pus lindes de sa courouna.

Estima, lou Felibrige, que dins las parladuras d'Avignoun, de Toulousa ou de Mount-peliè, se pot, couma dins la de Paris, proudure de caps-d'obra qu'ameritoun de vieure. Antau chaca cantounet espelis una floura e una frucha que vendrien pas tant ben dedins un autre ròdou; e se vòu, à tems passat ou à tems d'ara, remembrar ou boutà sus lou candeliè tout ça que pot alucà l'amour dau sòu pairoulau, es per empusà mai que mai l'amour de la patria granda.

Adounc, braves amics, brinden ensemble, au Felibrige que reviscoula, esclaira e manten tout ça qu'es bon, tout ça qu'es bèu, tout ça qu'a drech de lusir e de trelusir au sourel.

Au Felibrige longa-mai !

Les brindes se multiplièrent alors à l'envi : M. Antonin Glaize but à M. Fabrége, « ce fidèle de l'archéologie et de l'histoire romane, qui a si bien su retrouver et conserver les pierres de Maguelone »;

[1] M. Cavallier est un des collaborateurs autorisés des *Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault*.

au nom du *Félibrige* de Provence, M. Roumanille toasta à Mgr de Cabrières, « lou dous e valènt successour dis evesque de Magalouno, que, mestre, vèn à l'escolo dóu Parage ; ounour supreme pèr lis ami de la lengo di reire e de soun renaisse miraclous »; au nom de M. Hippolyte Guillibert, d'Aix, M. de Villeneuve lut les vers suivants, où l'auteur a su s'approprier aussi naturellement que l'avait déjà fait M. Roumieux la forme allègre et spirituelle, mais presque inconnue jusqu'à eux, dans le provençal moderne, du triolet français :

I sèt magistre dóu Parage
Mande mi sentimen courau ;
Tenon sesiho d'aut Parage,
Li sèt magistre dóu Parage ;
Tambèn m'agradarié lou viage
A Magalouna de l'Erau !
I sèt magistre dóu Parage
Mande mi sentimen courau.

L'ama cabiscòu Cavalié,
Agués en gau ma souvenenço !
Se lauso en Ais, à Mount-pelié,
L'ama cabiscòu Cavalié ;
Es ben l'antico chivalié
Dóu Lengado, de la Prouvènço !
L'ama cabiscòu Cavalié
Agués en gau ma souvenènço !

Les envois de MM. Achille Mir, de Carcassonne (un *Noël languedocien*); Roux, de Lunel-Viel (*As set magistres dau Parage*); Laurès, de Villeneuve-lez-Béziers (*Al Parage*), Charles Descosse, de Forcalquier (*Brinde i troubaire acampa au Parage de Mount-pelié*), furent ensuite communiqués ou mentionnés, soit par le Capiscol du *Parage*, soit par le Secrétaire de la *Société des langues romanes*. Ce dernier lut, en outre, les vers suivants de M. Louis Astruc, un des plus jeunes et des plus féconds poëtes de la pléiade qui se groupe à Marseille sous le nom de *Société des félibres de la Mer* :

A ço qu'enauro nòsti creire,
A nosto antico liberta,
A nosto naciounalita,
Au rèi En Jaume, au rei En Peire,
    Un premié veire
    Vole turta !

Is ami de cor dóu Parage,
I majourau de Lengadò,
A touti li fraire que d'O

Sabon atrenca soun lengage,
Un segound viage
Vuege moun got[1]!

Parmi les pièces de poésie adressées au *Parage*, à propos de sa séance d'inauguration, il s'en trouvait une qui attestait une fois de plus l'attrait qu'éprouvent bien des poëtes pour la régularité et la logique des formes grammaticales du dialecte de Montpellier. Déjà, au milieu du XVII[e] siècle, l'auteur de l'*Embarras de la fieiro de Beaucaire*, Michel de Nimes, fait parler un Montpelliérain dans son idiome naturel. Quatre-vingts ans plus tard, le Père Martin, le poëte le moins connu du Languedoc au XVIII[e] siècle et le plus digne de l'être après Favre, adresse de Béziers à l'abbé Plomet une traduction d'une ode d'Horace en montpelliérain. Pierquin de Gembloux l'adopte aussi pour sa *Louisa* et ses *Fluretas*, œuvres de bizarre, mais parfois aussi de gracieuse poésie; Eusèbe de Salles délaisse le lauraguais dans quelques pages de ses « Rimes patoises »; on a de Balthazar Floret, l'Agathois, une romance montpelliéraine, imprimée dans sa *Bourrido;* enfin on ignore généralement que M. Félix Gras eut, en 1871, l'idée d'employer dans ses *Carbounié*, au détriment du provençal, l'idiome que le *Parage* s'efforce de remettre en honneur[2]. Le sonnet qui suit, de M. Charles Deloncle, le

[1] Voici le toast à la mémoire de l'abbé Favre, qu'aurait porté le vénérable et savant M. Gabriel Azaïs, si une indisposition ne l'avait retenu à Béziers le 18 novembre:

Porte un brinde al galoi magistre
Que per, aqueste tems d'auristre,
Farió rire mème un ministre,
Amb soun sermou de Moussu Sistre!

La découverte faite quelques mois auparavant, par le Conservateur de la bibliothèque de Montpellier, M. Léon Gaudin, d'une *Pastorale* inédite de Favre sur la naissance de J.-C., donnait presque à ce quatrain un intérêt d'actualité.

[2] Il va sans dire que tous ces textes laissent fréquemment à désirer. Celui de Michel se trouve p. 16-17 de l'édition d'Amsterdam (Daniel Pain, 1700, in-12), et nul ne l'a remarqué jusqu'ici. La traduction du Père Martin a été imprimée à Montpellier en 1729, par Martel, in-12, 4 pages. M. A. Roque-Ferrier l'a signalée pour la première fois à la *Société des langues romanes* (séance du 14 mars 1877), d'après un exemplaire très-probablement unique, que M. Mir avait bien voulu lui communiquer. Pierquin de Gembloux fit paraître en 1846 (Paris, Barrois, in-12) ses *Fluretas*, et en 1850 (Montpellier) *Louisa*. Les *Poésies, théâtre, sonnets, poésies diverses et rimes patoises* d'Eusèbe de Salles, appartiennent à l'année 1865 (Paris, Pagnerre, in-12). *La Bourrido agatenco* est de 1866.

poëte du Quercy, est un nouvel exemple de l'influence que le langage de Montpellier exerce en dehors de ses limites naturelles [1] :

Antan, en lai, ben lion, dau tems sourne e ferous
Dai Sarrasins que Carle, emb soun bras pouderous,
Martelejava à mort, Illa de Magalouna.
Touta espoutida aviès pamens una courouna.

De Rouma eres la filha e, chacun à soun tour,
Loui Papas, dins toun grau, trasien sa resplendour;
Touis evesques, Mountlau, Meza, Fredol, Verdala,
Soustavoun mai que mai ta vielha catedrala

Toui rais soun escantits, toun caire es desoundrat;
Soul, de long de la mar, un noum es demourat.
Mais angan, m'es avìs, ta gloria reviscola,

Pioi qu'un evesque, un sant, de soun traval sacrat
S'es despartit e ven, eme un biais d'amistat,
Dai sabens dau *Parage* adurre aissì l'escola !

Les poëtes récitèrent alors quelques-unes de leurs pièces. Sur la demande de l'évêque de Montpellier, Roumanille fit entendre deux de ses chefs-d'œuvre : *la Vaco de la Véuso* et *la Chato avuglo;* Roumieux dit *lou Maset*, que toutes les félibrées de Provence et de Languedoc connaissent, et ensuite des stances inédites *à la Cigalo*. M. Charles Gros débita *Magalouna*, qu'il avait communiquée à la séance littéraire du matin. Mais, selon la formule populaire languedocienne, qui veut que «les longues paroles raccourcissent le jour [2]», les moments s'étaient rapidement écoulés à la lecture ou à l'audition des poésies et des brindes qui viennent d'être rappelés. Il était bien près de trois heures lorsque le banquet se termina. Quelques pièces restaient à lire encore, diverses résolutions devaient être prises touchant le Concours du *Chant du Latin* et la part que l'école de Montpellier devait y avoir. M. de Berluc proposa d'ajourner le tout à une deuxième réuuion, qui serait tenue à Montpellier le soir même ; il proposa ensuite de visiter une dernière fois, sous la direction de M. Fabrége, l'église de Maguelone, ce qui fut accepté. M. A. Roque-Ferrier prit alors la parole et s'exprima de la manière suivante, « afin que le nom des absents fût rappelé aux fêtes de la famille, comme leur place y avait été réservée [3]»:

[1] Ce sonnet a été publié dans le *Messager du Midi* de Montpellier, du 24 novembre 1877, et ensuite dans le *Messager de Toulouse*. Il a été, de plus, imprimé par M. Charles Deloncle à la fin de son opuscule sur la *Maintenance d'Aquitaine à Toulouse;* Toulouse, Douladoure, 1877, in-12, 42 pages.

[2] *Paraulas longas fan loui jours courts.*

[3] Relation destinée à un journal de Montpellier, et non imprimée.

A Mir de Carcassouna, Aubanel d'Avignoun,
A Lambert, à Pau Glaize, à Vitor Aragoun[1],
A Laurés, e sus tout Carles de Tourtouloun;
A Lieutaud e Tavan, que restoun dins Marselha ;
A Langlade, la meravelha
De noste terradou ; à Gabriel Azaïs,
Moun mestre e moun amic; au doutou Cazalis;
Au coulounel Fourcand, l'arma tant valentousa ;
A Delouncle, que dins Toulousa
Enaura e fai flourì la lenga quercinousa !
Amai que siegoun pas emé nautrei de cors,
Noste souvenì vai ver eles
E se i'agrada à sempre fort[2] !

M. Fabrége dirigea dans tous ses détails la visite de l'intérieur de l'église. Nul n'avait plus de droit que lui à faire connaître au *Parage* les transformations de la métropole du diocèse, et surtout l'état déplorable où elle se trouvait avant qu'il en entreprît la restauration. Ainsi que l'a dit M. Adolphe Ricard, pour rendre « au pays, à l'art, à l'histoire, non moins qu'à la religion, ce mo- » nument d'une grâce austère et d'une largeur de lignes saisissante, » il a fallu que le nouveau propriétaire de Maguelone réunît à » une rare et précieuse générosité une persistance, un amour de la » science, un dévouement, dont on ne saurait lui être trop recon- » naissant. Le sanctuaire, la nef, les contre-forts, le monument en » entier, ont été déblayés, réparés et soutenus avec une rare in- « telligence et au prix de sacrifices énormes[3]. » C'est avec le savoir d'un élève de l'École des chartes et la plus constante affabilité que M. Frédéric Fabrége montra aux hôtes du *Parage* l'église, dont il écrit en ce moment la savante monographie, les tombes d'évêques, le maître-autel consacré par Alexandre III, et actuellement orné, pour rester en conformité archéologique des Statuts de 1331, d'une croix, de quatre chandeliers de style roman et de deux flabelles ou éventails de paon ; les limites de l'abside primitive, celle de la nef mérovingienne, celle de l'église réparée et agrandie par

[1] On doit à M. Aragon une étude sur les poésies languedociennes de Cabanis (1785-1862), insérée dans le tome V (p. 537-565) du recueil de l'*Académie des sciences et lettres de Montpellier: Un poëte cévenol, à propos de l'idiome languedocien. Laurent Cabanis.*

[2] Ce toast a été inséré daus la *République* et le *Messager du Midi*, de Montpellier (nº du 24 novembre 1877). Il a été, quelques jours après, reproduit par un journal de Carcassonne dont le titre nous échappe.

[3] *La Réconciliation de Maguelone* (14 juin 1875), par Adolphe Ricard. Montpellier, Martel, 1876, in-4º, p. 2.

l'évêque Arnaud, au milieu du XI[e] siècle; la vaste tribune des chanoines, où sont réunis des débris de sculpture romaine et du moyen âge, le beau sarcophage en marbre à rinceaux, les diverses tombes que l'on s'accorde à rapporter à l'époque mérovingienne, enfin celle que le vulgaire désigne sous le nom de *tombeau de la belle Maguelone,* et qui renferme, à ce que l'on croit, les restes du cardinal Raymond de Canillac, parent de Clément VI, ou peut-être même ceux d'un des évêques du XVI[e] siècle.

Cette seconde visite conduisit une partie des membres du *Parage* sur le toit de l'église, sorte de terrasse pavée de larges dalles, où l'œil, environné de tous les côtés par un paysage dont il est difficile d'oublier la sévère et particulière grandeur, plonge, au levant, dans un immense horizon de mer, pour revenir ensuite vers le *port sarrazin*, à demi comblé, chercher les contours supposés de l'ancienne Maguelone, à l'époque où, suivant le poëte, « les papes jetaient leur splendeur dans ses graus » remplis de barques et de navires; où Urbain II, de retour du Concile où il avait fait décider la première croisade, bénissait, sans distinction d'aucune sorte, les habitants de l'île, donnant l'absolution plénière aux vivants, aux trépassés et à tous ceux qui se feraient par la suite ensevelir à l'abri de ses murs. Mais ces souvenirs, à la fois si multiples et si grands, ne firent diversion qu'un moment aux préoccupations littéraires et philologiques. A propos d'une traduction que M. Bonaparte-Wyse voulait entreprendre en provençal du petit roman retouché par Pétrarque lors de son séjour à Montpellier, M. de Berluc-Perussis dit comment il avait été conduit à retrouver dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale la preuve que Laure n'avait pas été la femme de Hugues de Sade, mais sa sœur, découcouverte qui relève moralement l'amour du poëte italien. M. Boucherie cita quelques particularités de passion vraie et délicate qu'il avait rencontrées dans le poëme de *Galerend*, et ses citations amenèrent M. de Berluc à expliquer ce qu'avaient été les cours d'amour et combien étaient étranges et forcées les interprétations qu'elles avaient fait naître depuis la fin de la période médiévale. Parmi ceux que le félibrige avait seul le don de préoccuper, tout cela cédait la place à cette sorte de symbolisme qui, aux sept troubadours de Toulouse et de Barcelone, a emprunté les sept rayons de l'étoile du Félibrige, les sept lieux félibrins du *Parage*, ses sept membres fondateurs et le nombre exactement semblable de leurs séances annuelles. De là à penser qu'en souvenir de la félibrée du 18 novembre et de la visite de Mgr de Cabrières, une messe devait être dite tous les sept ans par un évêque félibre, dans la vieille église de Maguelone, il n'y avait pas loin. Au milieu de ces

entretiens, des explications que M. Fabrége multipliait avec sa bonne grâce et sa science habituelles, l'heure du départ vint à sonner. Ainsi prit fin cette journée, que M. Cavallier avait eu raison de dire « talament siava que degus aguet pas doute un moumenet das trebouleris que se passavoun en quicon mai. » N'était-ce pas beaucoup d'avoir, par notre temps de divisions et de querelles incessantes, vécu quelques heures en une sorte de sphère idéale et de n'y avoir point séparé du présent, quelque contestable qu'il soit, l'avenir qui doit le suivre et le passé qui l'a préparé ?

(*A suivre.*)

CHRONIQUE

Le contraste qui existait depuis si longtemps entre les Universités d'outre-Rhin, presque toutes pourvues de chaires de philologie romane, et les Facultés des lettres françaises[1], où l'enseignement de nos idiomes ne brillait guère que par son absence, suggéra, en 1875, à la suite du concours de la Société, la première demande d'une création de chaires de langue d'oc et de langue d'oil dans chaque Faculté des lettres, et plus particulièrement dans celles d'Aix, de Montpellier et de Toulouse, trois villes que leurs traditions littéraires et scientifiques désignaient tout d'abord. La Société prit l'initiative de ces demandes et les adressa, par voie de pétition, à l'Assemblée nationale, où elles furent favorablement accueillies. Des pétitions identiques avaient été, en outre, envoyées d'Aix, d'Avignon, de Toulouse, de Béziers, de Marseille et de Perpignan. La cause de Montpellier était plaidée à Paris même par MM. Egger, Michel Bréal et Gaston Paris. Aussi, lorsque M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, reçut, lors de son passage à Montpellier en 1876, le bureau de la *Société des langues romanes*, lui promit-il de demander à la Chambre la fondation d'une chaire de ce genre dans l'un des grands centres du Midi. Depuis un an environ, une partie des lacunes de notre enseignement philologique a été comblée par la nomination de MM. Joret, Clédat et Luchaire, à Aix, Lyon et Bordeaux. Montpellier, le plus tardivement pourvu, n'a pas été le moins favorisé. Un cours de langue romane vient d'y être confié à M. Camille Chabaneau, et des conférences de philologie romane à M. Boucherie, vice-président de la Société, dont la leçon d'ouverture est publiée en tête de ce fascicule. Presque en même temps qu'eux, M. Marcel Devic était nommé maître de conférences de langue et de littérature arabes. On doit au nouveau titulaire des traductions

[1] Exceptons toutefois les cours de MM. Gaston Paris, Paul Meyer et A. Darmesteter au Collége de France, à l'Ecole des chartes, à celle des Hautes Etudes et à la Faculté des Lettres de Paris.

du roman d'*Antar* et du *Livre des merveilles*, ainsi que divers travaux se rattachant à la philologie romane, entre autres un glossaire des termes français empruntés aux langues orientales. Ce glossaire forme un des compléments du *Dictionnaire* de M. Littré.

Un quatrième cours, celui-ci de géographie, a été enfin créé et confié à M. Cons.

Dans le choix que vient de faire M. le Ministre de l'instruction publique, il nous sera permis de voir comme une promesse en faveur de la création à Montpellier d'une sorte de succursale du Collége de France, ou tout au moins de chaires de sanscrit, de philologie germanique et de roumain. Si le souvenir des anciennes écoles juives du Languedoc et le rôle de plus en plus considérable de l'Algérie justifient de toute manière un cours de langue et de littérature arabes, l'étude de groupes aussi importants que le sanscrit, les langues germaniques et le roumain, ne saurait être mise en doute au point de vue de l'établissement d'un centre philologique à Montpellier.

Tous ceux qui ont suivi dans la *Revue* les nombreux et compétents travaux de MM. Chabaneau et Boucherie s'associeront à la satisfaction produite par une nomination si également justifiée des deux côtés, et aux réflexions qu'elle inspire à la *Romania*, dans sa livraison d'octobre 1878 :

« Nous apprenons avec grand plaisir qu'on vient enfin d'adjoindre à la Faculté des lettres de Montpellier deux conférences de langue et de littérature du moyen âge, consacrées, l'une au midi. l'autre au nord de la France. Les deux maîtres de conférence étaient naturellement désignés : M. Chabaneau est nommé maître de conférence pour la langue d'oc, M. Boucherie pour la langue d'oil. L'institution nouvelle des maîtres de conférence est encore d'un caractère mal défini et d'une utilité scientifique, sinon pratique, du moins assez vague. Il dépend absolument de ceux à qui sont dévolues ces fonctions de leur donner plus ou moins de sérieux ou d'importance. Si elles sont remplies avec une vraie intelligence des besoins et des ressources de notre enseignement supérieur, elles peuvent certainement contribuer beaucoup à l'acheminer vers la réforme dont il a tant besoin. Nous ne pouvons qu'applaudir au choix du sujet des nouvelles conférences, au choix des Facultés et au choix des titulaires. Il y a à Montpellier, plus que dans aucune autre ville de France, un terrain préparé pour recevoir la bonne semence. Nous sommes sûrs que MM. Chabaneau et Boucherie sauront la répandre avec art et l'arroser avec persévérance. D'ici à peu d'années, on commencera, sans aucun doute, à recueillir le fruit de leurs peines. Ce n'est qu'en formant aux bonnes méthodes de jeunes travailleurs, en leur faisant connaître à la fois toutes les difficultés et tous les auxiliaires du travail scientifique, en leur inculquant l'horreur des banalités superficielles, le mépris du dilettantisme et l'amour de la vérité, autant sous son nom d'impartialité que sous son nom d'exactitude, qu'on préparera en France, dans le domaine de la philologie romane comme dans tous les autres, l'avènement d'une renaissance que nous ne verrons peut-être pas, mais que nous aurons du moins appelée de tous nos vœux et aidée de tous nos efforts. »

***

La première livraison (in-8o, 256 pages) du tome II du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, par M. Gabriel Azaïs

(série des publications spéciales de la Société), a paru il y a quelques mois; le complément de ce volume est sous presse et sera prochainement distribué.

***

Quelques personnes avaient conservé le vague souvenir d'un jeune homme qui fut un moment le secrétaire du regretté Cambouliù, et qui, par une triste coïncidence, s'éteignit six jours avant lui, le 23 octobre 1869. Diogène Guiraldenc, tel était son nom, s'était de bonne heure essayé à la poésie; de bonne heure aussi, il avait songé à faire imprimer le recueil relativement considérable de ses vers français et languedociens. Mais ce projet, dont il avait été le seul à conserver le secret, n'eut aucune suite. Pauvre et isolé, Guiraldenc ne put jamais le réaliser; son nom serait presque absolument ignoré aujourd'hui, si ses manuscrits n'étaient tombés entre les mains de M. Barthélemy Martin, de Montpellier, qui a bien voulu en faire hommage à la *Société des langues romanes* et l'autoriser à en publier la partie languedocienne. Quelques pièces de celles-ci: *la Blanda*, *la Masca* et *la Gloriousa*, ne seraient pas désavouées par les meilleurs ouvriers de la renaissance actuelle. En en décidant l'impression, la Société a demandé à M. Laissac, maire de la ville de Montpellier, et à MM. les membres du Conseil municipal, une concession au cimetière Saint-Lazare, afin d'y déposer les restes du pauvre poëte, qu'allait atteindre bientôt la prescription décennale. Cette translation a eu lieu le 4 décembre, à la suite du vote favorable du Conseil municipal et d'une souscription ouverte chez le trésorier de la Société, par les amis de Guiraldenc.

Ce nous est un devoir de remercier ici M. Laissac et MM. les membres du Conseil municipal de leur intelligente et sympathique adhésion.

***

Lou Pan dóu pecat, représenté à Montpellier le soir de l'avant-dernière journée des fêtes latines, a été le point de départ d'une nouvelle réviviscence du théâtre méridional. Cette œuvre de profonde passion et de splendide poésie a obtenu une seconde fois à Alais le succès qui l'avait accueillie à Montpellier. Un autre drame, emprunté aux souvenirs des luttes religieuses entre les protestants et les catholiques des Cévennes, a été joué dans la même ville le 29 septembre dernier. Il a pour titre *la Camisardo*, et il est formé de quatre actes écrits en vers provençaux. Nous ne le connaissons encore que par ce que l'auteur en a publié dans le *Prouvençau* d'Aix et par les analyses des journaux de la région. C'en est assez cependant pour reconnaitre que l'auteur, M. Paul Gaussen, a su éviter les côtés blessants de son œuvre et qu'il n'a pas évoqué, pour les envenimer, comme le font trop souvent les poëtes ordinaires, le souvenir irritant des persécutions religieuses. L'éclat, la passion et le coloris de ses premières œuvres se retrouvent fortifiées et agrandies dans *la Camisardo*. Tout ce qui y fournit matière à développement lyrique est digne de grand éloge. Il y a surtout dans certains détails une grâce et une fleur de poésie qui montrent que l'auteur est appelé à réussir dans le drame poétique et idéal dont Shakespeare a donné de si parfaits modèles.

D'un autre côté, la troupe qui avait représenté à Montpellier,

devant les hôtes des Fêtes latines, *le Trésor de Substancion*, y jouait le 17 novembre une seconde œuvre dramatique languedocienne de l'abbé Favre, l'*Opéra d'Aubais*[1]. Un nouveau succès a été la récompense de cette initiative excellente. La troupe montpelliéraine apprend en ce moment un vaudeville en prose de M. Charles Gros : *lou Bal dau Parassol*, qui paraît appelé à un véritable succès de gaieté.

Les progrès réalisés ont été, comme on le voit, assez rapides depuis le drame des *Mouro* de M. Gaut, représenté à Forcalquier pendant les fêtes de Notre-Dame de Provence. Il est à souhaiter que ces commencements s'affermissent et se continuent, de manière à doter le midi de la France d'un théâtre original, sérieusement étudié, et digne, en un mot, de celui que la Catalogne a su se donner.

Ce ne sont pas les œuvres qui risquent de lui faire défaut. M. Gaussen doit faire jouer bientôt un drame de *Rouland*, et M. Roumieux prépare pour le théâtre son histoire de Jarjaille en paradis et en enfer. C'est la verve d'Aristophane qui nous revient avec son inépuisable invention, sa merveilleuse gaieté et la décence que le comique d'Athènes connut trop rarement. M. Roumieux travaille aussi au *Jujamen dóu filere*, dont il fut un moment question pour les Fêtes latines de Montpellier.

*
* *

Notre collaborateur, M. J. Bauquier, prépare une *Bibliographie de la littérature de la langue d'oc* de l'année 1847, date de la première publication de Roumanille, à l'année 1877, et il serait très-reconnaissant à toutes les personnes (auteurs, éditeurs ou simples curieux) qui voudraient bien lui fournir des renseignements bibliographiques sur des ouvrages méridionaux, et surtout sur des productions locales ou volantes. Le dépôt légal se fait avec une irrégularité telle, que l'on ne peut espérer être complet en dépouillant le seul *Journal de la librairie*. C'est cette insuffisance qui motive et justifie l'appel adressé aujourd'hui à nos lecteurs.

Les communications doivent être transmises à M. J. Bauquier, rue des Bernardins, 42, à Paris.

*
* *

On n'ignore pas combien sont rares les localités où s'est maintenu l'usage de prêcher dans l'idiome local. A ce point de vue surtout, il nous paraît utile de mentionner le passage suivant d'un mandement de l'évêque de Fréjus et de Toulon, en date du 24 juin dernier :

« Il est un point cependant auquel tous les évêques ne sont pas en situation de toucher, mais que ne saurait négliger un évêque provençal : l'emploi de la langue populaire dans l'enseignement du catéchisme. Ce serait une grande erreur de croire que dans l'Église, et lorsqu'il annonce la sainte parole, le prêtre doit à sa dignité de n'employer que la langue nationale. Ainsi ne le pensait pas le Concile de Trente, qui recommandait, au contraire,

[1] Nous ne devons pas oublier une comédie provençale : *Un pin fa' n pin*, de M. Peise, jouée avec succès, au mois de février dernier, sur le théâtre de Toulon.

de rendre la doctrine sacrée plus accessible en la présentant dans le dialecte du peuple : *Præcipit sancta synodus, ut si opus sit et commodè fieri poterit, sacra eloquia et salutis monita vernaculâ linguâ explanent.* Nous avons, dans notre pays des troubadours, d'autant plus de raison de préférer les conseils de la Sainte Eglise .... que notre dialecte n'est pas un patois méprisable, mais une vraie langue, riche, souple, expressive autant qu'une autre, plus imagée peut-être et à coup sûr plus populaire; le plus grand nombre de nos enfants, quand ils sont affranchis des exigences réglementaires de l'école, n'en parlent point d'autre, et presque partout c'est elle encore qui transmet et qui consacre les traditions de la famille. Ne craignez donc pas, Messieurs, dans les catéchismes des paroisses, d'instruire et d'interroger en provençal: vous aurez, — et c'est une expérience que votre évêque ne rougit pas, tant s'en faut, d'invoquer, — vous aurez là une pierre de touche infaillible, qui vous permettra de savoir si vous avez été compris. »

*
* *

Nous sommes en retard pour annoncer aux lecteurs de la *Revue* que, dans sa séance du 27 juillet 1877, l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* a entendu la lecture d'un rapport de M. Longpérier sur les récompenses décernées par la Commission des antiquités de France. Trois médailles ont été attribuées à MM. Demay, Brosselard et Peigné-Delacourt. Les deux premières mentions honorables ont été accordées à M. Chabaneau, pour sa *Grammaire limousine*, et à M. Bion de Marlavagne, pour son *Histoire de la cathédrale de Rodez*.

*
* *

La librairie Dorregaray, à Madrid, met en souscription l'*Historia politica y literaria de los Trovadores*, par M. Victor Balaguer. L'œuvre de l'illustre poëte et historien catalan ne formera pas moins de six volumes in-8o et sera terminée dans un court délai. Elle se compose d'environ trois cents biographies, où le troubadour est présenté sous son double aspect littéraire et politique et étudié dans ses diverses œuvres. Celles-ci, ou tout au moins les principales, viennent ensuite, accompagnées d'une traduction littérale en espagnol.

*
* *

Dans sa séance du 28 juin, M. Gaston Paris a fait connaître à l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* les décisions de la Commission des antiquités de la France sur le Concours de l'année 1878. Quatre médailles et six mentions honorables ont été décernées. Une de ces dernières a été attribuée à M. Luchaire, pour ses *Origines linguistiques de l'Aquitaine*.

*
* *

Au commencement de cette année, le roi Humbert a fondé deux prix annuels de dix mille francs. Le premier est destiné au meilleur travail ou à la plus importante découverte scientifique; l'autre, à la meilleure œuvre littéraire ou philologique. L'*Académie des Lyncées* est chargée de prononcer sur le mérite des œuvres envoyées. Les seuls Italiens seront admis à concourir.

*
* *

Fête a Quarante. — Quarante a eu, le 12 mai dernier, sous l'inspiration de M. Camille Laforgue, sa petite et très-remarquable fête romane, donnée au bénéfice de la Société philharmonique Saint-Jean, alors en voie de reconstitution. Deux œuvres d'une verve et d'un caractère tout à fait populaire: *lous Set Pecach capitals de las fennos*, de J. Laurès, et *lou Lutrì de Lader,* de Mir, en ont formé le principal attrait. Cette dernière a été débitée par M. Prax, d'Alzonne. Diverses pièces, l'*Ibrougnariè*. *Tems passat amé tems d'aro*, *la Fourmigo e lou Gril,* de Mir; *la Malautiè de la bigno*, de Laurès, figuraient sur le programme languedocien de la journée. Trois poésies inédites, *lou Tracassat de Polhos*, par Laurès, *la Velhado* et *las Oulivasous*. de Prosper Vidal, ont été récitées ensuite par leurs auteurs. Le premier des poëmes de M. Vidal devait, quelques jours après, recevoir le rameau d'olivier de la *Société archéologique de Béziers*. Le deuxième faisait partie des œuvres que le jury de la *Société des langues romanes* a récompensées au moyen d'une médaille d'argent, lors des fêtes latines de cette année.

*
* *

L'Aube provençale a tenu, le 23 juin, à Marseille, sous la présidence de M. Lieutaud, une séance littéraire et poétique.

Elle vient de prendre l'initiative d'un Concours provençal, dont voici les sujets et les prix :

Une églantine d'or à une poésie provençale snr un sujet tiré de l'histoire de la Provence ou de l'une de ses villes ;

Un bouton de rose en argent à une pièce de prose sur un sujet historique, littéraire ou scientifique;

Une médaille en argent à une pièce de prose provençale sur un sujet satirique emprunté aux mœurs de la Provence.

Les manuscrits doivent être adressés, avant le 1er avril 1879, à M. J. Monné, secrétaire de l'*Aube*, à Marseille.

Félibrige. La réunion générale de la maintenance de Provence a été tenue le 3 mars, à Marseille, sous la présidence de M. Aubanel. Parmi les membres nommés, nous remarquons Mgr Dubreuil. archevêque d'Avignon; M. F. Peise, le directeur du *Franc Prouvençaou*, almanach paraissant à Draguignan, et M. Chailan, l'auteur du poëme des *Ermitan de Sant-Jan benurous*.

L'Assemblée décida, en principe, la formation des trois écoles de Nice, de Toulon et d'Apt, en chargant le bureau des détails d'organisation.

Le secrétaire, M. de Villeneuve, lut ensuite un rapport qui lui avait été adressé par M. de Berluc-Perussis sur le Concours d'Apt.

Le restant de la journée appartint à la poésie.

La réunion de la maintenance de Languedoc, aussi bien que celle de la maintenance d'Aquitaine, n'a pas eu lieu. Quant à l'Assemblée générale de la Sainte-Estelle, elle a été, comme on sait, tenue à Montpellier le dimanche 26 mai. On en trouvera la relation dans le Compte rendu des Fêtes latines.

Le Florége d'Avignon. Les prix du Concours de 1878 ont été décernés le 18 août à St-Rémy, sous la présidence de M. Marius Girard, l'auteur du recueil de poésie *lis Aupiho*. La *Société des langues romanes* s'était associée à ce Concours par le don de quatre médailles, deux d'argent et deux de bronze ; M. Aubanel, par une

une médaille de vermeil; M. C. Laforgue, par une médaille d'argent. Le *Félibrige des Alpes* avait offert à son tour une seconde médaille de vermeil. Les pièces provençales à traduire en français étaient : pour la prose, un fragment du discours de Roumanille aux fêtes de Reboul, en 1876; pour la poésie, *lou Viage*, d'Aubanel.

Les jeunes gens de moins de seize ans étaient les seuls admis à concourir. Voici les noms des lauréats de 1879 :

Lou Viage (traduction en prose): m. verm., Henri Brun, de Vaison; m. d'arg., Louis Bonnet, de Saint-Rémy; m. de br., Paul Brun, de Frigolet; ment. : Latil, Pezière et Waton.

Lou Viage (trad. en vers) : m. verm., Napoléon François, d'Avignon ; m. d'arg., Albert Daumet, de Toulouse; m. d'arg., Joseph Bouvet, d'Avignon ; m. de br., Léon Talop, de Privas; ment., Froment.

Jan Reboul: m. verm., Benoît Mazeau, d'Uzès ; m. d'arg., Louis Noyer, de Sorgues ; méd. d'arg., Alph. Suc, d'Avignon ; m. de br., Justin Julien, de l'Isle; ment.: Abrial, Véron et Reynier.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Marius Girard, qui aurait dû ne pas y renouveler le système, depuis longtemps abandonné, de Raynouard : une langue romane succédant au latin, et pendant plusieurs siècles commune à tous les peuples de l'Occident, avant l'existence de l'italien, du provençal, de l'espagnol et du français. Le rapport de M. Mouzin n'est pas non plus sans laisser quelque prise à la critique linguistique. Il faut, du reste, féliciter M. Girard et M. Mouzin, mais surtout ce dernier, d'une idée excellente et qui ne peut donner que de bons résultats : la traduction en provençal moderne d'une pièce en vieux provençal. Cette innovation sera mise en pratique l'an prochain.

M. Marius Girard a eu raison de faire remarquer, à la fin de son discours, que la pensée première des Concours du *Florége* était due au frère Savinien et à sa remarquable méthode d'enseignement du français par le provençal.

Société des Félibres de la Mer. a Marseille.—Dans les premiers jours d'avril, elle a tenu à la villa Charmerette, sous la présidence de M. Chailan, une réunion où des poésies inédites ont été communiquées. On a remarqué parmi celles-ci *li Reire* de Tavan et *Parpaiolo* de Lieutaud. M. Chailan a ouvert la félibrée par d'heureuses paroles de bienvenue et de remerciement. Le *Prouvençau* d'Aix les a publiées dans son nº du 14 avril.

Athenée de Forcalquier et Félibrige des Alpes, année 1877. — La deuxième séance semestrielle tenue en 1877, par les deux Sociétés réunies, a eu lieu le 4 novembre. Nous remarquons, parmi les communications françaises, quelques chapitres d'une étude ethnographique de M. Charles Descosse sur les Origines de la race provençale, et une autre étude de M. Jules Terris sur la Vie domestique dans les Basses-Alpes, au XVII[e] siècle. La partie provençale de la séance consistait en un rapport en prose de M. l'abbé Savy, président du Félibrige des Alpes; *Pantai*, par M[me] Lazarine Daniel; un petit poëme sur la légende bas-alpine de Saint-Eucher, par un anonyme, et deux sonnets dus à MM. Gaut et Vidal.

Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes, année 1878.— Le banquet annuel des deux Sociétés réunissait, le 10 mars, de nombreux adhérents. M. de Berluc-Perussis, récemment placé à la tête de l'*Académie* d'Aix, avait prié l'*Athénée* de lui donner un succes-

seur. Le nouvel élu est M. Eugène Plauchud, qui a lu pendant le banquet un conte en dialecte alpin. D'autres pièces provençales ont été communiquées ou adressées par MM. Milon, Verdot, Astruc, etc.

Le Concours que l'*Athénée* avait ouvert à propos de la restauration de la maison natale de Gassendi, par les soins de la *Société française d'archéologie*, a conduit à la fin du mois de juin dernier M. Léon Palustre, directeur de cette association, et un assez grand nombre de ses membres, dans l'arrondissement de Forcalquier. En sa qualité d'inspecteur divisionnaire, M. de Berluc-Perussis les a reçus au château de Porchères et leur a offert une *disnée* archéologique, renouvelée de celle que les consuls de Forcalquier offrirent, en 1533, au grand président de Provence. Vaisselle d'étain, menu et toasts, tout était en style du XVI[e] siècle. Voici le spirituel début du brinde de M. de Berluc :

« Messires et chiers confrères, cependant que s'en vienct la science peregrine planter le coultre ès terres vierges de nos Aulps, poinct ne faillirai ie au debvoir qui m'incombe de salluer en leur advenue ses desfricheurs trez vaillants.

» Cestuy iour, messires, sera escript en majeures lettres ès memoriaux de nostre comté et patrie de Fourcaulquerois, et n'oublierons mye prendre, pour marquer iceluy, pierre la mieulx blanche des Craux de ce présenct lieu. Feust aultres fois moult illustre nostre souverain Estat, duquel les princes le doctèrent de monumens trez precieulx, et senblablement de non moins precieulses chartes et libertez. Maïs, du depuis s'estant treuvée la dicte contrée abandonnée et descheue d'icelle gloyre, s'en vinrent frustes et branlants les édifices susditctz comme pareillement nos franchises. Ung homme et genie trez excellent [M. de Caumont] se renconstra en nos iours, lequel, meu d'affection pour les reliefs et relicles des tems escoulez, funda ceste moult sçavante et curieuse Compaignie, laquelle en chacune province de ce païs de France, visite, descript, engarde et par mainctes foys repare les œvres les mieulx plaisantes de nos predecesseurs et devanciers. »

Les fêtes de Gassendi, comme les a nommées le *Journal des Basses-Alpes*, ont été à demi archéologiques et à demi provençales, surtout à Forcalquier, où MM. l'abbé Savy, Gaut, Auguste Verdot et Ch. Descosse, ont lu diverses poésies publiées dans les colonnes du *Journal de Forcalquier*, le moniteur exact et compétent du mouvement littéraire bas-alpin

La deuxième séance semestrielle de l'*Athénée* et du *Félibrige* a eu lieu le 1[er] novembre. MM. Verdot et l'abbé Savy ont communiqué des poésies provençales inédites ; MM. Descosse, Plauchud et Pelloux, des mémoires concernant l'histoire, l'archéologie locale et l'histoire naturelle. M. l'abbé Savy a résumé en prose provençale les travaux du *Félibrige des Alpes* pendant l'année qui vient de s'écouler. Une poésie inédite, *la Chavano*, de feu Amédée Martin, a été lue par M. Descosse. Il a été lu, enfin, un travail de M. Georges Garnier sur l'origine du sonnet ; ce dernier en ferait presque honneur aux troubadours, contrairement à l'opinion générale, qui y voit une forme de poésie sicilienne ou toscane.

SOCIÉTÉ DES FÉLIBRES DU GARDON, A ALAIS. — Cette École semble subir une sorte de temps d'arrêt. Elle a discontinué ses réunions

depuis quelques mois, et sa publication ordinaire, l'*Armana de Lengadò*, ne paraîtra pas cette année.

Elle avait pris sous son patronage, au commencement de 1878, une quinzaine de jeunes gens choisis dans les écoles communales d'Alais, et elle avait chargé un de ses plus jeunes membres, M. Aristide Brun, de les diriger dans l'étude de la langue d'oc et de son orthographe. Cet essai, fort louable, n'a pas eu de suite.

L'activité littéraire des félibres d'Alais n'a pas été, du reste, ralentie; Mlle Goirand, MM. Gaussen, Charvet, Paul Félix, Bastidon, etc., continuent à représenter dignement les deux poésies languedocienne et provençale dans cette ville.

Un seul nom leur manque, celui du plus ardent et du plus enthousiaste, Albert Arnavielle, que les exigences du service des chemins de fer, auquel il appartient, ont conduit dans le Morvan, à Cercy-la-Tour (Nièvre). La ville de Nevers a eu même, au mois d'août dernier, sa petite félibrée nivernaise, organisée par le poète des *Cants de l'Aubo*, de concert avec quelques Cévenols, que l'amour des montagnes natales et de leur langage avait réunis autour de lui.

Société archéologique de Béziers. — Le Concours de 1878 a donné les résultats suivants :

Mémoires historiques et monographies. — Couronne de laurier en argent, M. l'abbé Font, pour son *Histoire de l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa ;* médaille de vermeil, M. Maurice Fabre père, pour les monographies de Cabrières, Péret, Adissan, etc.; médaille d'argent, M. Alibert, pour ses *Recherches historiques sur la baronnie de Roque-Courbe* ; mentions honorables: MM. Pommier et l'abbé Martin Seré.

Poésie néo-romane. — Rameau d'olivier en argent, M. Prosper Vidal, pour la *Velhado*; médaille d'argent, M. l'abbé Joseph Roux, pour *Christofle Couloumb, lou Malurous, Ad una margarita;* médaille d'argent, M. Ernest Chalamel, pour *En quet en lou bounur;* médaille de bronze : le frère Théobald, pour la *Petouso ;* mentions honorables, MM. Louis Gleize et Paul Gourdon.

La Cigale. — Deux de ses réunions ont présenté un grand intérêt : la première, le 9 février; la deuxième, le 3 avril suivant. Dans la première, qui relève plutôt du Compte rendu des fêtes latines que de cette Chronique, M. de Quintana affirma ses vieilles sympathies pour la France et les espérances que lui inspirait la fête du *Chant du Latin*; dans la seconde, M. de Tourtoulon lut des fragments du *Garda-Mas*, de Langlade, dont la *Revue des langues romanes* venait d'achever la publication.

Le peu d'espace dont nous disposons aujourd'hui ne nous permet pas de parler comme nous le voudrions de la fête que l'Association méridionale de Paris donna à MM. Aubanel, Roumieux, Arnavielle, Gras, Goirand, Charles Gros, Marsal, etc., le 24 octobre, dans les salons de l'hôtel Continental. M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, en avait accepté la présidence.

L'importance de cette réunion a été grande, et les paroles qui y ont été prononcées de part et d'autre ont fait l'objet de maints comptes rendus. M. P. Arène a porté un toast à Aubanel, qui est, a-t-il dit avec raison, « non-seulement un des premiers félibres, mais encore un des plus grands poëtes de la France. » M. Saint-

René Taillandier développa, dans une longue conférence, ce thème trop exclusif et de plus en plus condamné par les dernières œuvres du *Félibrige*, que la poésie provençale doit être consacrée à exprimer les sentiments rustiques, les souvenirs de la famille et du foyer. M. Aubanel montra, enfin, que le *Félibrige* n'est que la suite de trois siècles de poésie méridionale, souvent obscure et contestée, mais non sans gloire, lorsqu'elle rencontrait sur son chemin Belaud de la Bélaudière et Saboly. Le *Félibrige*, en tant que littérature, est une rénovation et non une création :

« Nosto escolo, pèr nous óucupa de ço que nous es vesin, davalo en drecho rego de l'escolo marsiheso de 1840. I'avié tambèn alor uno boulegadisso literàri, forço vivènto e brusènto. Lou *Bouiabaisso* de Desanat, li cansoun de Gelu e li conte de Bellot, èron lou grand regòli e lou meiour passo-tèms de tout bon Prouvençau. Roumaniho, Crousihat e la majo part dis encian felibre, an emprémi si premié vers dins li papié d'aquéu tèms adeja liuen, e siéu segur que s'èron eici, renegarien pas aquelo vièio counfraternita. »

On ne peut dire mieux ni plus juste, et il est sage de ne pas renier ses origines, quelque grand que l'on soit devenu. Il faut néanmoins reconnaître que le *Félibrige* doit à des premiers initiateurs MM. Aubanel, Mistral et Roumanille, un esprit nouveau, à demi mystique, à demi poétique, une sorte de *souffle très-divin*, pour parler comme Horace, qui a toujours manqué à la pléiade marseillaise et qui, parmi les littératures que le XIXe siècle a vues éclore, constitue la forte et caractéristique originalité de la renaissance provençale.

La fin du discours de M. Aubanel renfermait cette protestation que, dans le *Félibrige*, « c'était l'âme qu'il fallait voir, et que cette âme était à la France. » Tel fut le thème de quelques strophes admirables lues par M. de Bornier :

Que te reste-t-il donc, à toi ? Dans notre temps,
A-t-on déshérité tes fils, ô Poésie?
Et ne sont-ils donc rien que des roseaux chantants ?

Non, non! ils ont leur part dans la grande œuvre à faire.
L'art est le souffle ardent du vaisseau remorqueur;
Chanter, c'est travailler, quand le chant est sévère,
Quand il sert la patrie en lui haussant le cœur !

Poëtes, en ces jours pleins de mâle espérance,
Dieu nous réserve, à nous, une gloire ici-bas :
C'est d'aimer, de servir, de soutenir la France,
Dans ses enfantements comme dans ses combats !

Tout ce qui n'est pas fait pour elle est éphémère;
Ceux qui la railleraient, frivoles ou jaloux,
Ressemblent à l'enfant qui rirait de sa mère :
Le rire peut tuer. — Parricide, à genoux !

Au cours de cette fête, M. Bardoux remit à MM. Aubanel, Gras et Paul Arène, les palmes d'officier d'académie.

Il a été parlé plus haut du toast de M. Roumieux. Celui de M. Gras introduisit dans la fête une note politique qu'il eût été sage d'en écarter.

Académie des Jeux floraux. — Toulouse ouvre ses portes au *Félibrige*. Dans sa séance du 14 juin, l'Académie toulousaine a nommé Mistral maître ès jeux floraux.

***

Publications catalanes, languedociennes et gasconnes, travaux de philologie, etc. — Achille Luchaire : *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*. Paris, Maisonneuve, in-8°, XII-373 pages.

Le Breviari d'amor de Matfre Ermengaud, suivi de sa Lettre à sa sœur, publié par la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Introduction et Glossaire par Gabriel Azaïs. Paris, Wieweg, tom. II (3e livraison, p. 381-572).

Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français en Provence. Deuxième partie. Avignon, Aubanel, in-12, XII-172-100 p.

Alart, *Priviléges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne, depuis le XIe siècle jusqu'à l'an* 1660, *recueillis et publiés par* B. Alart, *Ire partie.* Perpignan, Latrobe, in-4°, 352 pages.

Cardona (Enrico), *dell' Antica Letteratura catalana: Studi, seguiti dal Testo e della Vita di Giacomo I, tolta della cronaca catalana di Ramon Muntaner*. Napoli, Furchheim, in-12, 240 pages.

Lespy et Raymond, *Un baron béarnais au XVe siècle, textes en langue vulgaire, traduits et publiés par* V. Lespy et X. Raymond. Pau, Ribaut, 2 vol. in-8°, XXVI-228 pages.

Boucherie, *Faculté des lettres de Montpellier. L'Enseignement de la philologie romane, leçon d'ouverture prononcée par* A. Boucherie, Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 30 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes*.)

Verdaguer, *la Atlantida, poema que obtingué 'l premi de la Excma Diputació provincial de Barcelona, en los Jocs Florals de* 1877, *ab la traducció castellana per* Melcior de Palau. Barcelona, Jaume Jepús, in-8°, 348 p.

Pelay Briz, *las Baladas fetas per Francesch Pelay Briz*. Barcelona, Roca y Bros, in-8°, 128 pages.

Mistral, *lis Isclo d'or, recuei de pouësio diverso, em'uno prefàci biougrafico de l'autour, escricho pèr éu-même* (*3e édition, revue et corrigée*). Avignon, Roumanille, 1878, in-12, 530 pages.

Louis Roumieux, *la Jarjaiado, pouèmo erouï-coumique de Louis Roumieux* (*de Nimes*), *emé traducioun franceso. Jarjaio au Paradis, — Jarjaio au Purgatòri, — Jarjaio à l'Infèr, — Jarjaio sus terro. Ilustracioun* d'Edouard Marsal. Paris, Maisonneuve et Ce. Mount-pelié, Marsal. in-8°, XII-185 pages [1].

Caretà y Vidal, *Brosta, aplech de quentos, escenas de costums, tradicions, novelas y fantasias*. Barcelona, Roca y Bros, in-12, 244 pages.

Francesch Matheu : *lo Reliquiari. Morta-Spleen-Primavera.* Barcelona, Verdaguer, in-12, 152 pages.

Noëls latins, français et provençaux, extraits des recueils de Saboly,

[1] En attendant le compte rendu qui doit être consacré à la *Jarjaillade*, nous croyons utile de prévenir le lecteur que la quatrième partie du poëme : *Jarjaio sus terro*, a été rédigée postérieurement aux Fêtes latines. C'est également après coup que le manuscrit primitif a été modifié à la troisième page de *Jarjaio à l'infèr*.

Roche, etc., avec les anciens noëls les plus populaires en Provence. Marseille, Chauffard, in-8o à 2 col., 46 pages.

A. Fourès : *le Coumpousitou.* Mount-pelhè, Estampario centralo del Mièchjoun, in-8°, 17 pages. (Cette brochure n'est pas dans le commerce.)

Dubuisson : *Historiæ monasterii S. Severi, in Vasconia, libri X.* Villeneuve-Marsan, 2 vol. in-8°, 830 pages. (Cet ouvrage contient à la fin du second volume un glossaire gascon.)

t Calendari catalá del any 1879, *escrit per los mès reputats autors catalans, mallorquins y valencians, y coleccionat per* F.-P. Briz y F. Matheu. Barcelona, Roca y Bros, in-12, 128 pages.

Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1879, *adouba e publica de la man di felibre.* Avignoun, Roumanille, in-12, 112 pages.

Aubanel. *Luno pleno,* Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 4 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes,* no de juillet-septembre 1878.)

Aubanel. *Brinde de Teodor Aubanel, sendi de Prouvènço, à la taulejado parisenco de la Cigalo.* Avignoun, Aubanel, in-8°, 17 pages.

Aubanel. *Brinde de Théodore Aubanel au banquet parisien de la Cigale, traduit du provençal.* Paris, Arnous de Rivière, in-4°, 4 pag.

Louis Roumieux. *Fèsto de la Cigalo. Brinde de Louis Roumieux (au banquet de l'hôtel Continental).* Paris. Arnous de Rivière, in-4°, 4 pages.

Bourrelly (Marius). *Poesía provenzal dedicada á la asociacion literaria de Gerona, con motivo del certámen de* 1878. Gerona, in-4°, 4 pages.

Chronique bordelaise de Gaufreteau (publiée par M. J. Delpit, pour la *Société des bibliophiles de Guyenne*). Bordeaux, Gounouilhou, 1876-1878, 2 vol. in-4°, xv-335-478 pages.

Contient, pages 253-284 du tome II, des vers latins, français et gascons, composés ou réunis par Jean de Gaufreteau.

Bladé. *Trois Contes populaires recueillis à Lectoure, traduction française et texte gascon.* Bordeaux, Lefebvre, in-8°, 76 pages.

Rivière. *Mou dera coucon, poésie dauphinoise, précédée de quelques notes sur le langage de Saint-Maurice-de-l'Exil, et suivie d'un conte populaire sur le Renard.* Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, in-8°, 24 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes,* 1878.)

Reboul. *Bibliographie des ouvrages écrits en patois du midi de la France et des travaux de la langue romano-provençale.* Paris, in-8°.

Ch. Gros. *L'Aoutouna de la vida, l'Oumbra de Charles Martel, lou Cant daou Latin.* Montpellier, Navas et Waré, in-8°, 16 pag.

Fiter é Inglés. *Invasió dels Alarbs en la Cerdanya y reconquista d'aquesta comarca per los Cristians.* Barcelona, estampa de la Renaixensa, in-8o, 30 pag.

Aulestia y Pijoan. *Barcelona, ressenya histórica.* Barcelona, Texidó y Parera, in-12, 84 pag.

A. R.-F.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU SIXIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Cantique provençal sur la Résurrection (CHABANEAU) 5
Inscription provençale en vers du XVIe siècle (CHABANEAU) .. 161

DIALECTES MODERNES

Noël languedocien inédit (CHABANEAU) 10
Notes sur le langage de Saint-Maurice-de-l'Exil (Isère) *Mou dera Coucon. Idiglie* (RIVIÈRE) 11
Un fragment de poëme en langage de Bessan (Hérault) (Alph. ROQUE-FERRIER) 24
Poueisias dioisas de Gusté Boueissier (suite) (Jules SAINT-RÉMY) 32
Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite) (GAZIER) .. 51-169
Chants populaires du Languedoc (suite) (MONTEL ET LAMBERT) 73
Noël périgourdin (CHABANEAU) 164
Un sonnet de Ranchin traduit en provençal et en languedocien (MARTIN) 167
Un conte dauphinois sur le Loup et le Renard (RIVIÈRE) 184
L'Enseignement de la philologie romane en France (BOUCHERIE) 213
De Quelques Pronoms provençaux (J. BAUQUIER) 239
Le Moine, chanson du Velay (V. SMITH) 257
Maucor (PIAT) 93
Lou Diéu vivènt (BONAPARTE-WYSE) 94
Niço (L. ROUMIEUX) 95
La Semenairo de milh (A. FOURÈS) 96
Vèspre d'estiéu (Léontine GOIRAND) 102
Marius (V. LIEUTAUD) 104
Poulimnìo (L. ROUMIEUX) 107
Urous Naufrage (L. ROUMIEUX) 188
L'Iver (C. LAFORGUE) 189
A Clement Fanot (BONAPARTE-WYSE) 190
Moussu Chasaud (A. CHASTANET) 192
Le Pintaire (A. GALTIER) 196
Les Nouiès (A. FOURÈS) 198
La Naturo (C. LAFORGUE) 260
Atos (A. FOURÈS) 261
Lou Calignaire (BONAPARTE-WYSE) 262
Sa maire l'es vengut cercà (GAUSSINEL) 264
A prepaus de la mort di dous cri-cri de Madamisello de Bornier (BONAPARTE-WYSE) 267
Gondoval (l'abbé Joseph ROUX) 271

BIBLIOGRAPHIE

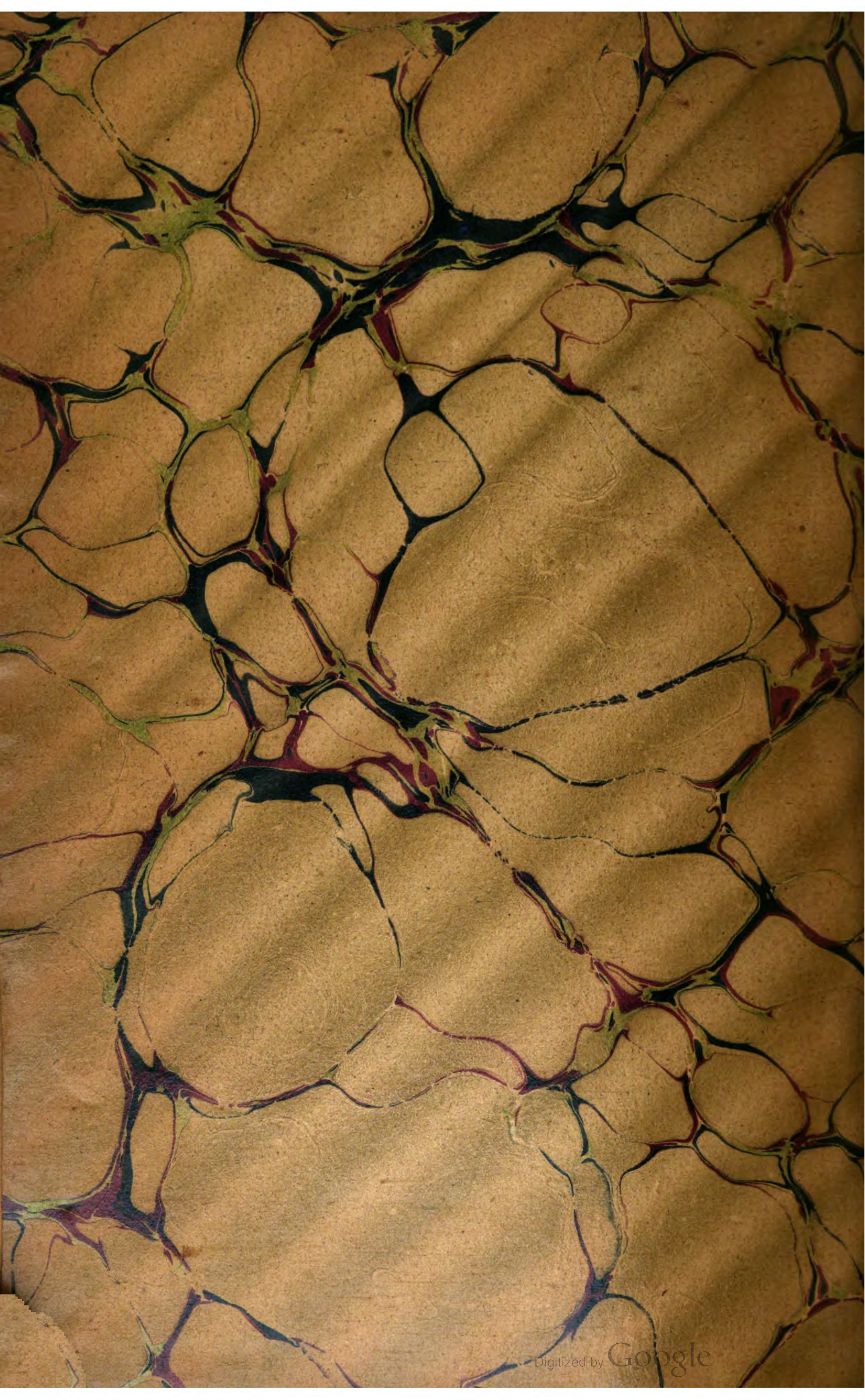
Prumié Bouquet (1838-1842). *Flouretos de mountagno*, par Melchior Barthès (Alph. ROQUE-FERRIER) 108

Poésies patoises, par Vernhet père (J. BAUQUIER)............ 110
Una vouès dai vilage, per Ch. Coste (Alph. ROQUE-FERRIER)... 113
La Fièiro de Chambourigaud, per Pau Gaussen (Alph. ROQUE-FERRIER).. 115
La Bataille de Muret, par Henri Delpech (BOUCHERIE)....... 199
Recueil de morceaux choisis en vieux français, par Eugène Ritter (BOUCHERIE).. 202
L'Abbaye de Montmajour, par F. de Marin de Carranrais (C. J.-T.).. 202
L'Enseignement du français dans les Ecoles primaires, par M. Michel Bréal (A. ESPAGNE).......................... 276
Las Baladas fetas per F. Pelay Briz (AULESTIA Y PIJOAN)..... 279
Lo Pia Ermonèk loùrain (A. ESPAGNE)........................ 280

PÉRIODIQUES. —*Revue des sociétés savantes* (CHABANEAU)...... 116
Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau (Alph. ROQUE-FERRIER).. 120
Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix (Alph. ROQUE-FERRIER)...................... 122
Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne (CHABANEAU).. 123
Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot (CHABANEAU)............................. 124
Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand (Alph. ROQUE-FERRIER).................. 125
Revue de linguistique et de philologie comparée............. 125
Romania (BOUCHERIE).. 203
Bulletin de la Société des anciens textes français (BOUCHERIE), 204-280
L'*Alliance latine* (BOUCHERIE)............................ 205
Archiv für das studium, etc. (C. CHABANEAU)............... 281
Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme (Alph. ROQUE-FERRIER).................. 281
Lo Gay Saber (BALAGUER Y MERINO)........................ 281
La Renaixensa (BALAGUER Y MERINO)....................... 282
Le Messager agricole (Alph. ROQUE-FERRIER)................ 281
Bulletin bibliographique de la langue d'oc (dialectes modernes) (S. LÉOTARD).. 126

Le Parage à Maguelone 134-283
Discours prononcé par M. de Quintana y Combis, le 25 mai 1878, à la séance solennelle du Concours du *Chant du Latin* 156
Chronique.. 158-205-303
Errata.. 160-212






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03090 7581

